



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



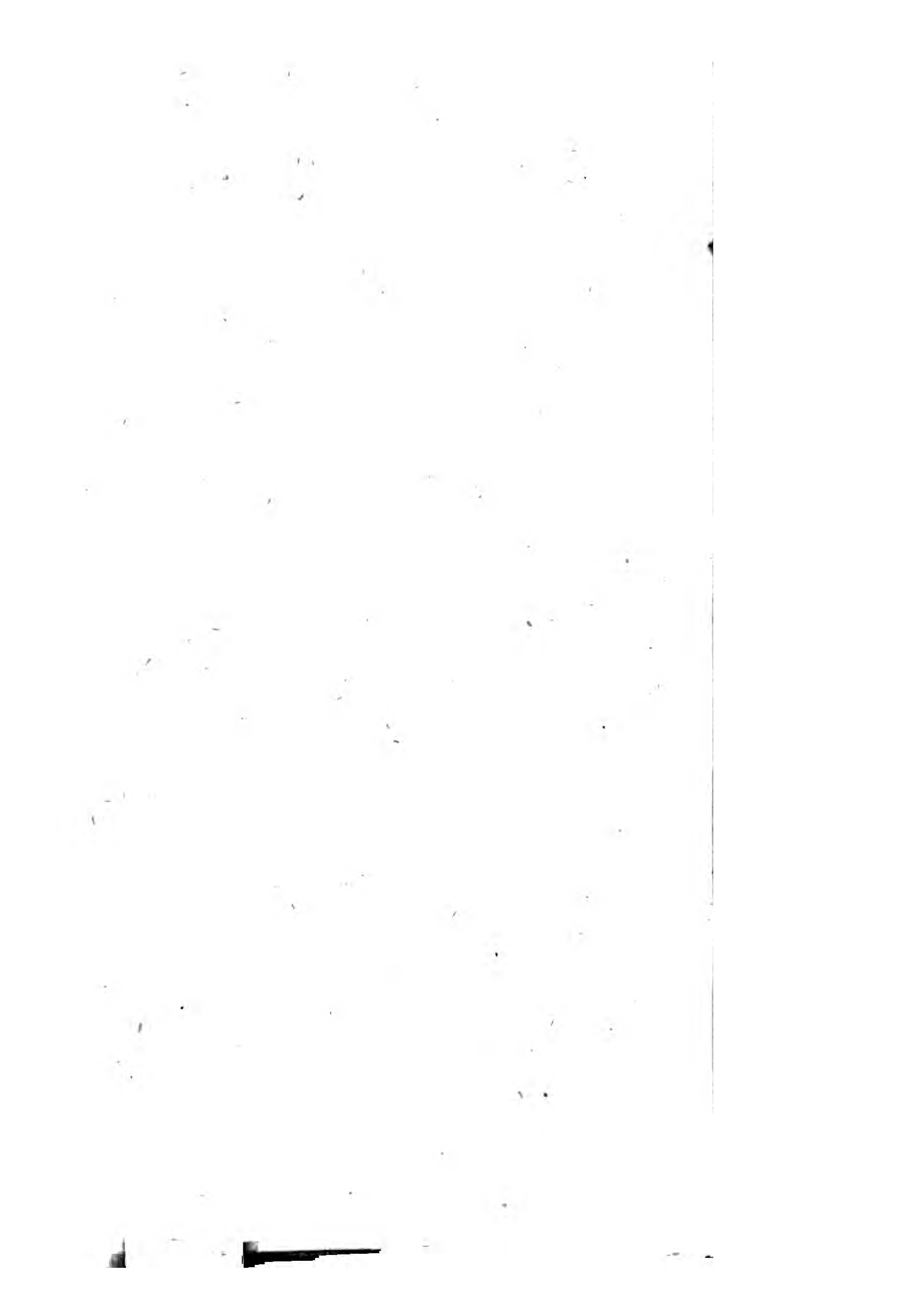
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

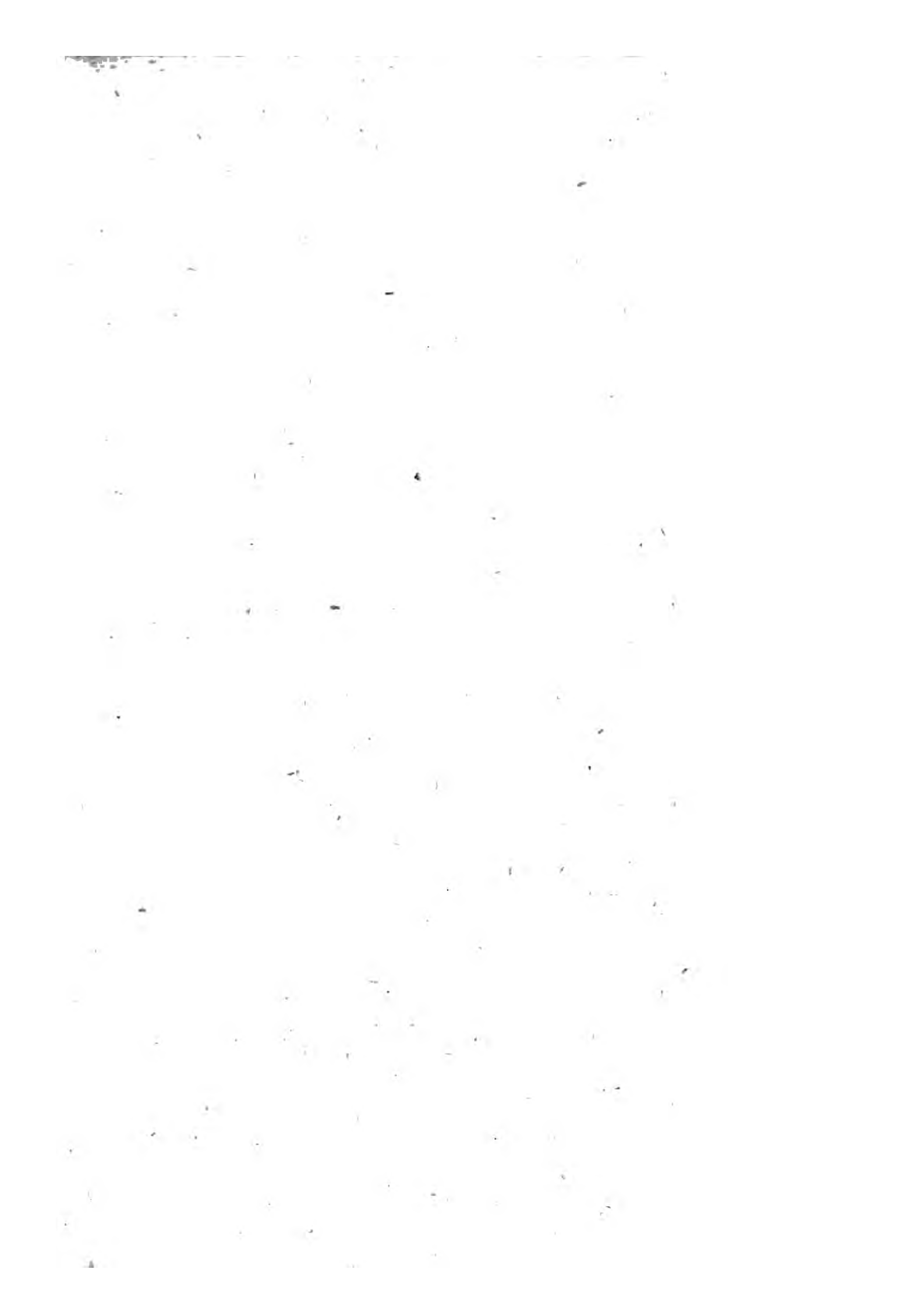


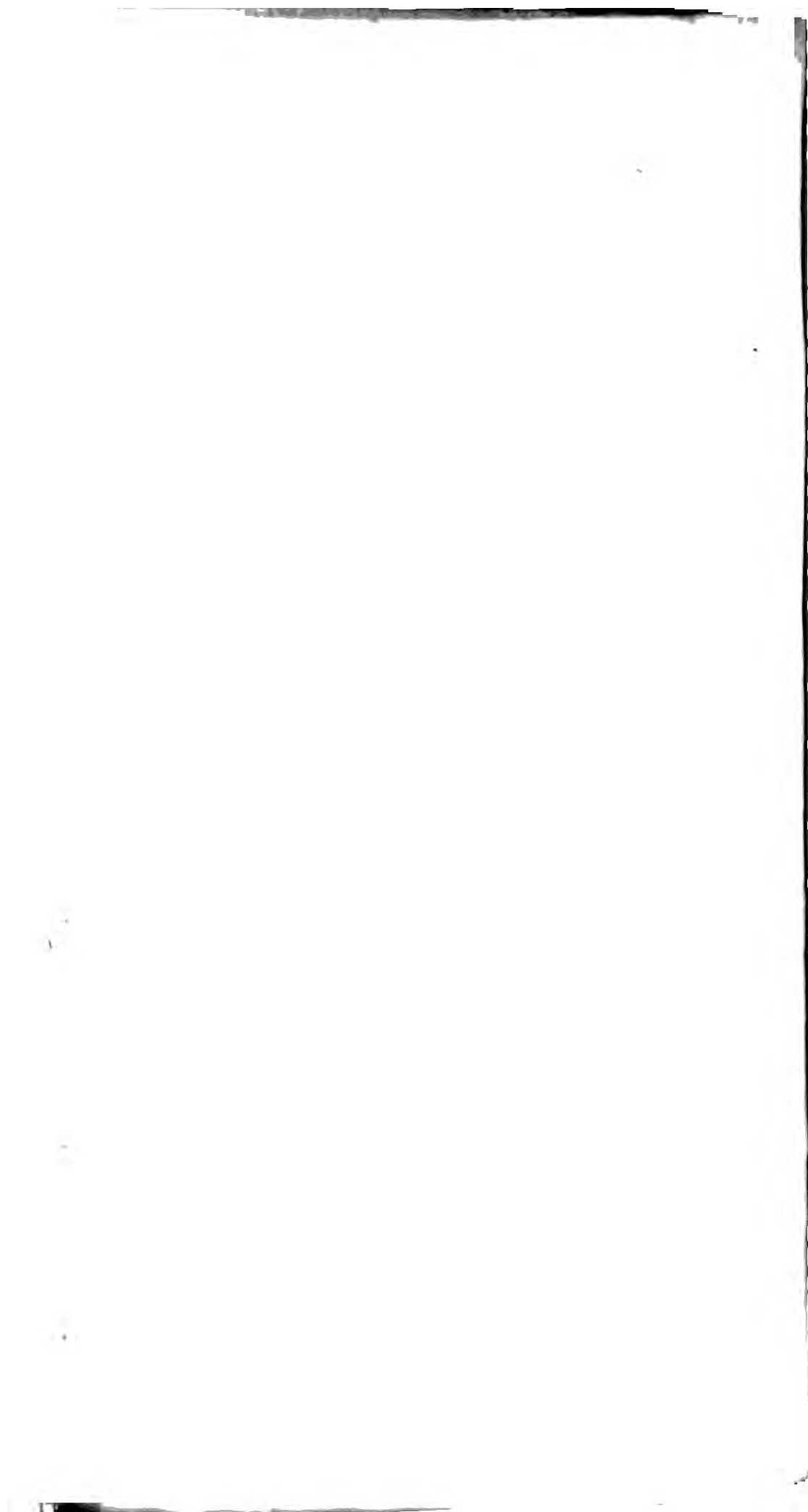


VI. 1785/1(17)

~~S. 59~~





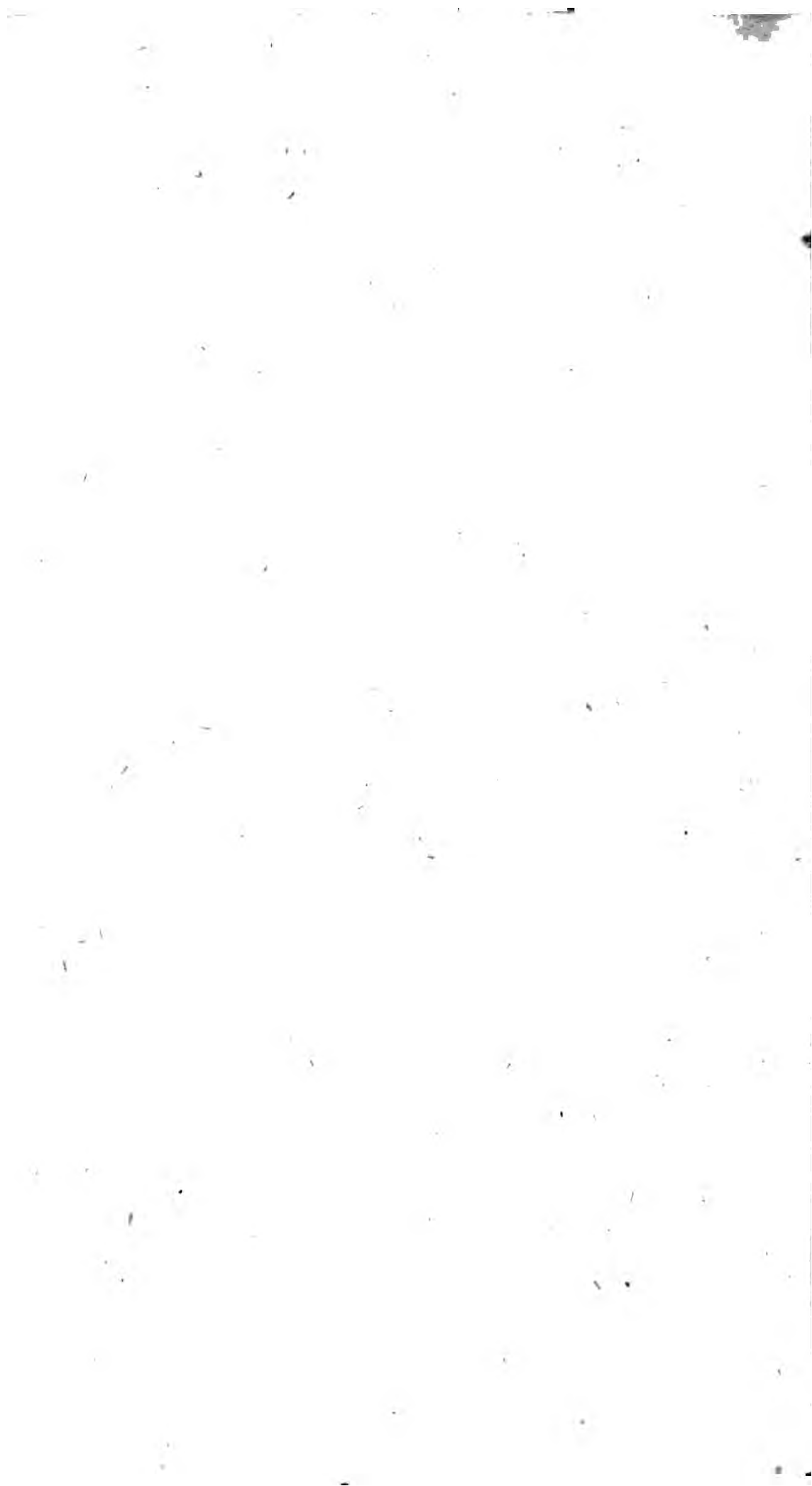


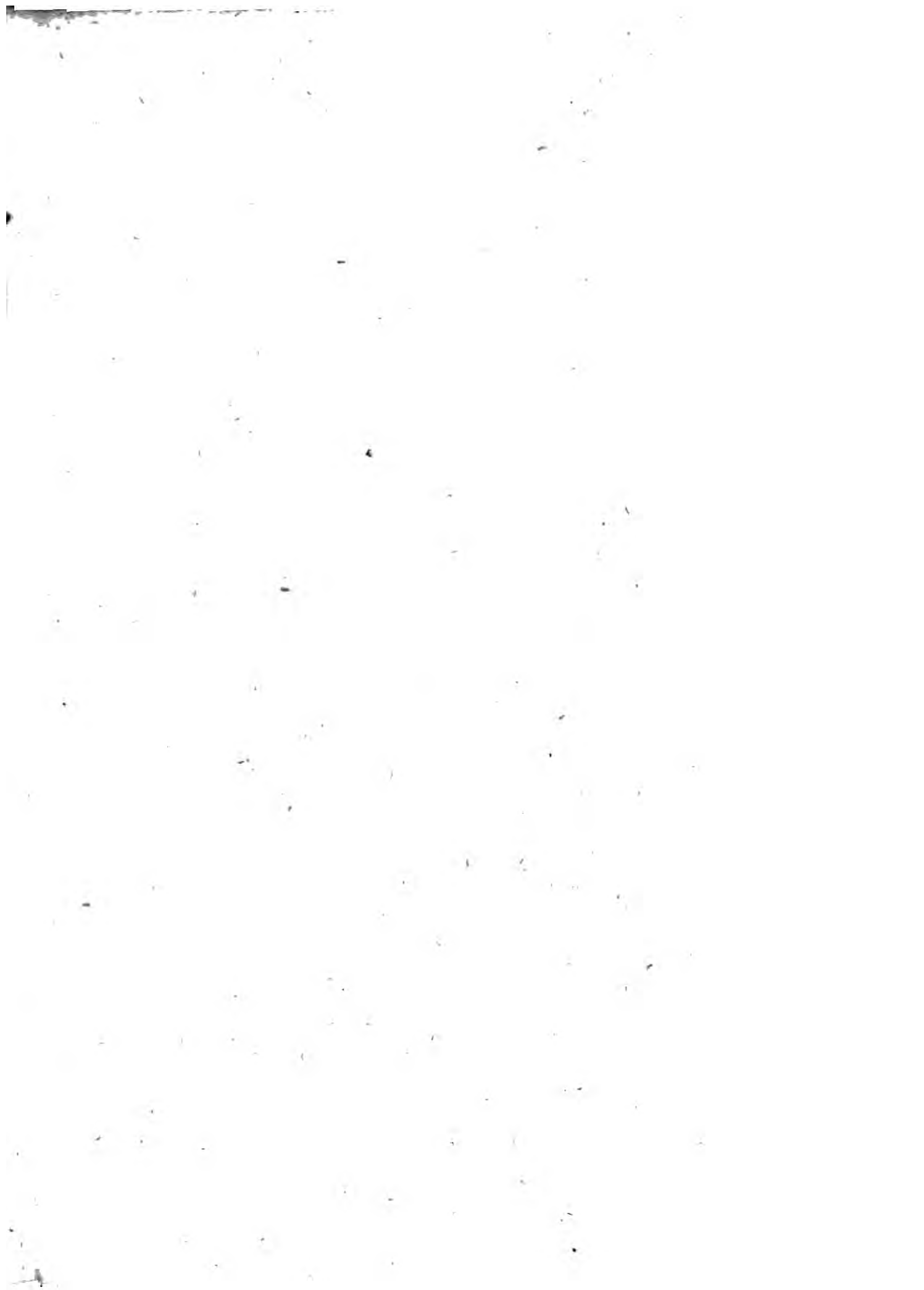
DEUVRES

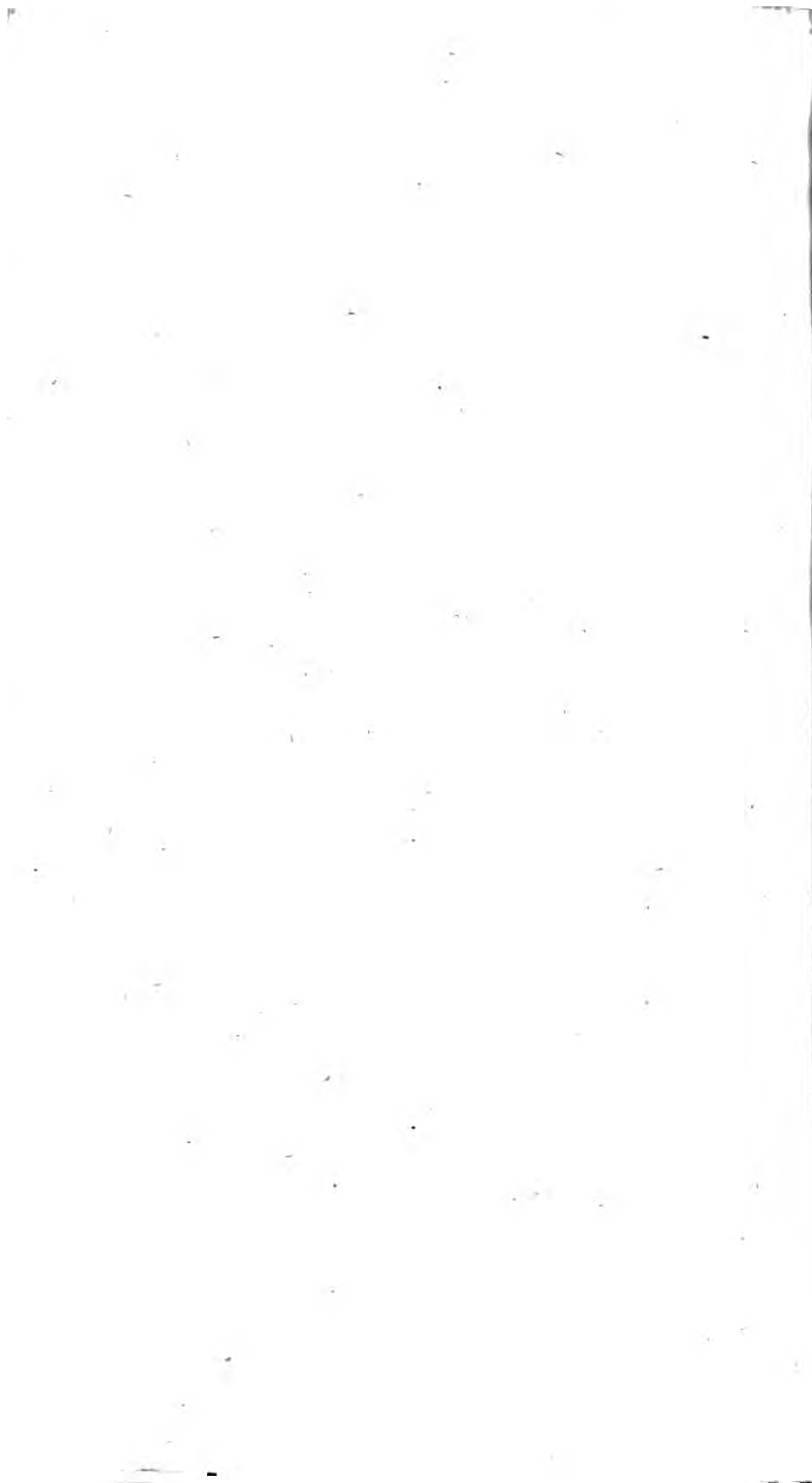
COMPLETES

DE

VOLTAIRE.







O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME DIX-SEPTIEME.

17

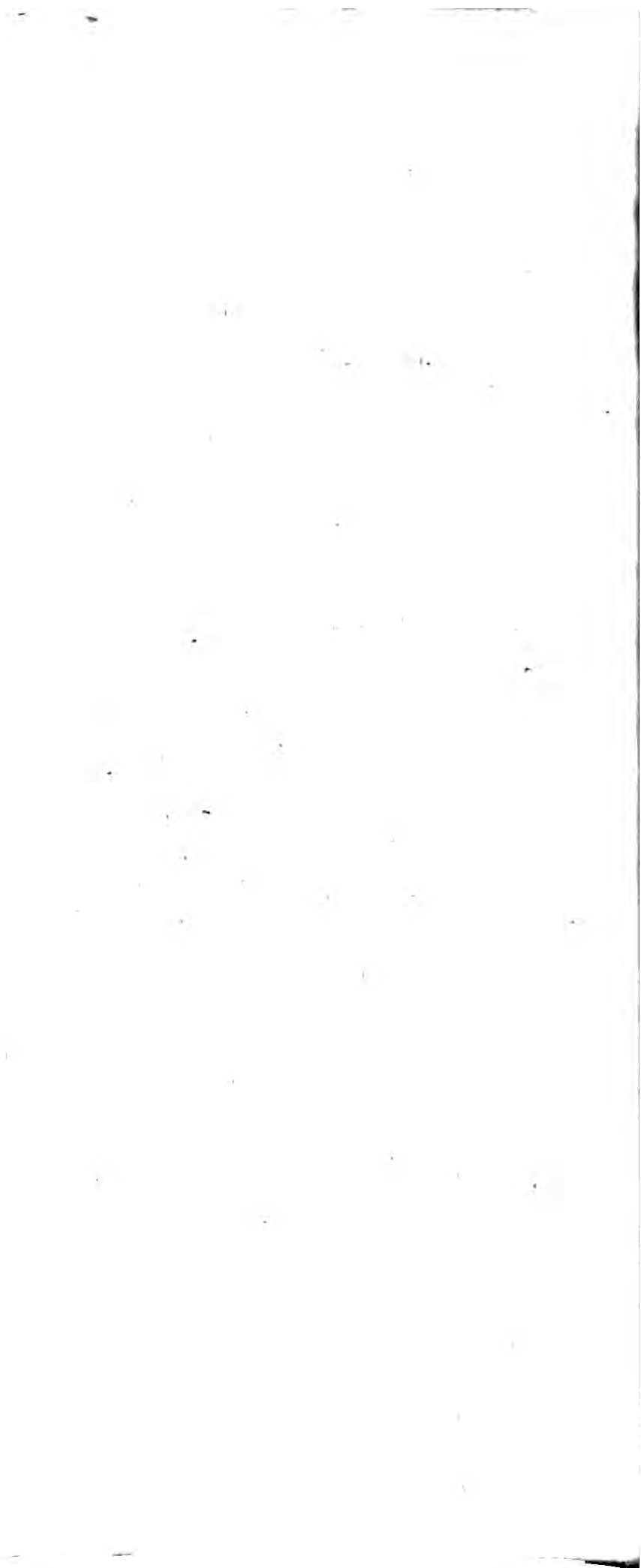
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



ESSAI
SUR
LES MOEURS
ET
L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS
DE L'HISTOIRE
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A LOUIS XIII

*Essai sur les mœurs, &c. Tome II. * A*



ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE X.

Suite de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.

LE règne de *Constantin* est une époque glorieuse pour la religion chrétienne qu'il rendit triomphante. On n'avait pas besoin d'y joindre des prodiges ; comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, sans qu'on dise seulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être blessés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*Oriflamme* apportée à *S^t Denis* par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne servent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De savans antiquaires ont suffisamment réfuté ces erreurs que la philosophie défavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous seulement à voir comment Rome cessa d'être Rome.

Pour développer l'histoire de l'esprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter jusqu'à *Constantin*, et même au-delà. C'est une nuit dans laquelle il faut allumer soi-même le flambeau dont on a besoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'*Eusèbe*, évêque de Césarée, confident de *Constantin*, ennemi d'*Athanase*, homme d'Etat, homme de lettres, qui le premier fit l'histoire de l'Eglise.

Eusèbe,
historien
romanesque.

Mais qu'on est étonné quand on veut s'instruire dans les écrits de cet homme d'Etat, père de l'histoire ecclésiastique !

On y trouve, à propos de l'empereur *Constantin*, que " DIEU a mis les nombres dans son unité, qu'il a embelli le monde par le nombre de deux, et que par le nombre de trois il le composa de matière et de forme ; qu'ensuite ayant doublé le nombre de deux, il inventa les quatre éléments : que c'est une chose merveilleuse qu'en faisant l'addition d'un, de deux, de trois et de quatre, on trouve le nombre de dix, qui est la fin, le terme et la perfection de l'unité ; et que ce nombre dix si parfait, multiplié par le nombre plus parfait de trois, qui est l'image sensible de la Divinité, il en résulte le nombre des trente jours du mois. (a)

(a) *Eusèbe*, Panégyrique de *Constantin*, chap. IV et V.

C'est ce même *Eusèbe* qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un *Abgare*, roi d'Edesse, à JESUS-CHRIST, dans laquelle il lui offre sa propre ville qui est assez propre, et la réponse de JESUS-CHRIST, au roi *Abgare*.

Il rapporte, d'après *Tertullien*, que sitôt que l'empereur *Tibère* eut appris par *Pilate* la mort de JESUS-CHRIST, *Tibère* qui chassait les juifs de Rome, ne manqua pas de proposer au sénat d'admettre au nombre des dieux de l'Empire, celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée, que le sénat n'en voulut rien faire, et que *Tibère* en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte, d'après *Justin*, la prétendue statue élevée à *Simon le magicien*; il prend les juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'est lui qui, sur la foi d'*Hégésippe*, prétend que les petits neveux de JESUS-CHRIST par son frère *Jude*, furent déferés à l'empereur *Domitien*, comme des personnages très-dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de *David*; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger; qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons paysans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpens, le seul bien qu'ils possédassent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était asiatique. Il ose dire

que de son temps le sénat de Rome sacrifiait tous les ans un homme à *Jupiter*. Est-il donc permis d'imputer aux *Titus*, aux *Trajan*, aux divins *Antonins* des abominations dont aucun peuple ne se souillait alors dans le monde connu ?

C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'Empire romain. *Grégoire* de Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que jusqu'à *Guichardin* et *Machiavel*, nous n'avons pas eu une histoire bien faite. Mais la grossièreté même de tous ces monumens nous fait voir l'esprit du temps dans lequel ils ont été faits, et il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Conduite
de
Constantin.

Constantin, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il est évident que le meurtre de *Licinius*, son beau-frère, assassiné malgré la foi des sermens ; *Licinien*, son neveu, massacré à l'âge de douze ans ; *Maximien*, son beau-père, égorgé par son ordre à Marseille ; son propre fils *Crispus*, mis à mort après lui avoir gagné des batailles ; son épouse *Fausta*, étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'est probablement la raison qui lui fit transférer le siège de l'Empire à Byzance. On trouve dans le code théodosien un édit de

Constantin, où il déclare qu'il a fondé Constantinople par ordre de DIEU. Il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures. Ce trait seul pourrait faire connaître son caractère. Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Constantin*, par qui tout changea bientôt dans l'Empire romain ; séjour du trône , mœurs de la cour , usages , langage , habillemens , administration , religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes , et un autre comme le plus vertueux ? Si l'on pense qu'il fit tout servir à ce qu'il crut son intérêt , on ne se trompera pas.

De savoir s'il fut cause de la ruine de l'Empire , c'est une recherche digne de votre esprit. Il paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace , il posait dans l'Orient des barrières contre les invasions des barbares qui inondèrent l'Empire sous ses successeurs , et qui trouvèrent l'Italie sans défense. Il semble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Constantinople s'éleva. Ce serait une étude curieuse et instructive que l'histoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des satires et des panégyriques. C'est quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple,

en comble d'éloges *Constantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces, dans les jeux du cirque, tous les chefs des Francs, avec tous les prisonniers qu'il avait faits dans une expédition sur le Rhin. C'est ainsi que furent traités les prédécesseurs de *Clovis* et de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été assez lâches pour louer des actions cruelles, constatent au moins ces actions, et les lecteurs sages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé sur l'histoire de cette révolution, est ce qui regarde l'établissement de l'Eglise et de ses troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inspirer l'esprit de paix. Ils massacrèrent dans la Syrie et dans la Palestine tous les magistrats qui avaient sévi contre eux; ils noyèrent la femme et la fille de *Maximin*; ils firent périr dans les tourmens ses fils et ses parens. Les querelles, au sujet de la *Consubstantialité du Verbe*, troublèrent le monde et l'ensanglantèrent. Enfin, *Ammien Marcellin* dit que les chrétiens de son temps se déchiraient entre eux comme des bêtes féroces. (*) Il y avait de grandes

(*) N. B. Ces propres paroles se trouvent au livre XXII d'*Ammien Marcellin*, chap. V. Un misérable cuisinier de collège,

vertus qu'*Ammien* ne remarque pas : elles sont presque toujours cachées , sur-tout à des yeux ennemis , et les vices éclatent.

L'Eglise de Rome fut préservée de ces crimes et de ces malheurs ; elle ne fut d'abord ni puissante ni souillée ; elle resta long-temps tranquille et sage au milieu d'un sénat et d'un peuple qui la méprisaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu sept cents temples , grands ou petits , dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium*. Ils subsistèrent jusqu'à *Théodose* ; et les peuples de la campagne persistèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'est ce qui fit donner aux sectateurs de l'ancienne religion le nom de *païens* , *pagani* , du nom des bourgades appelées *pagi* , dans lesquelles on laissa subsister l'idolâtrie , jusqu'au huitième siècle ; de sorte que le nom de païen ne signifie que payfan , villageois.

On fait assez sur quelle imposture est fondée la donation de *Constantin* ; mais cette pièce est aussi rare que curieuse. Il est utile de la transcrire ici pour faire connaître l'excès de l'absurde

Donation
de
Constantin.

ex-jésuite , nommé *Nonotte* , auteur d'un libelle intitulé : *Erreurs de V...* , a osé soutenir que ces paroles ne sont point dans *Ammien Marcellin*. Il est utile qu'un calomniateur ignorant soit confondu. *Nullas infestas hominibus bestias , ut sunt sibi ferales plerique christianorum , expertus. Ammien. Idem dicit Chrysostomus , homelia in Ep. Pauli ad Cor.* ajoute naïvement *Henri de Valois* , dans ses notes sur *Ammien*.

infolence de ceux qui gouvernaient les peuples, et l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'est *Constantin* qui parle. (*)

» Nous , avec nos Satrapes et tout le sénat,
 » et le peuple soumis au glorieux Empire ,
 » nous avons jugé utile de donner au suc-
 » cesseur du prince des apôtres une plus
 » grande puissance que celle que notre féné-
 » rité et notre mansuétude ont sur la terre.
 » Nous avons résolu de faire honorer la sacro-
 » sainte Eglise romaine plus que notre puis-
 » sance impériale qui n'est que terrestre ; et
 » nous attribuons au sacré siège du bien-
 » heureux *Pierre* toute la dignité, toute la
 » gloire et toute la puissance impériale. Nous
 » possédons les corps glorieux de S^t *Pierre* et
 » de S^t *Paul* , et nous les avons honorable-
 » ment mis dans des caisses d'ambre , que la
 » force des quatre élémens ne peut casser.
 » Nous avons donné plusieurs grandes posses-
 » sions en Judée, en Grèce, dans l'Asie , dans
 » l'Afrique et dans l'Italie , pour fournir aux
 » frais de leurs luminaires. Nous donnons , en
 » outre , à *Silvestre* et à ses successeurs notre
 » palais de Latran , qui est plus beau que tous
 » les autres palais du monde.

(*) Voyez l'ouvrage connu sous le titre de *Décret de Gratien*, où cette pièce est insérée. Ce décret est une compilation faite par *Gratien*, bénédictin du douzième siècle.

» Nous lui donnons notre diadème, notre
 » couronne, notre mitre, tous les habits
 » impériaux que nous portons, et nous lui
 » remettons la dignité impériale, et le com-
 » mandement de la cavalerie. Nous voulons
 » que les révérendissimes clercs de la sacro-
 » sainte romaine Eglise jouissent de tous les
 » droits du sénat. Nous les créons tous pa-
 » trices et consuls. Nous voulons que leurs
 » chevaux soient toujours ornés de capa-
 » raçons blancs, et que nos principaux offi-
 » ciers tiennent ces chevaux par la bride,
 » comme nous avons conduit nous-mêmes
 » par la bride le cheval du sacré pontife.

» Nous donnons en pur don au bienheu-
 » reux pontife la ville de Rome, et toutes les
 » villes occidentales de l'Italie, comme aussi
 » les autres villes occidentales des autres pays.
 » Nous cédon la place au saint père; nous
 » nous démettons de la domination sur toutes
 » ces provinces; nous nous retirons de Rome,
 » et transportons le siège de notre Empire en
 » la province de Byzance; n'étant pas juste
 » qu'un empereur terrestre ait le moindre
 » pouvoir dans les lieux où Dieu a établi
 » le chef de la religion chrétienne.

» Nous ordonnons que cette nôtre dona-
 » tion demeure ferme jusqu'à la fin du monde;
 » et que si quelqu'un défobéit à notre décret,

„ nous voulons qu'il soit damné éternelle-
 „ ment , et que les apôtres *Pierre* et *Paul* lui
 „ soient contraires en cette vie et en l'autre ,
 „ et qu'il soit plongé au plus profond de
 „ l'enfer avec le diable. Donné sous le con-
 „ sulat de *Constantin* et de *Gallicanus*. „

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule impo-
 sition , très-digne de *Gille* et de *Pierrot*, ou de
Nonotte , ait été généralement adoptée pendant
 plusieurs siècles ? Croira-t-on qu'en 1478 , on
 brûla dans Strasbourg des chrétiens qui osaient
 douter que *Constantin* eût cédé l'Empire romain
 au pape ?

Constantin donna en effet , non au seul évêque
 de Rome , mais à la cathédrale qui était
 l'église de Saint-Jean , mille marcs d'or , et
 trente mille d'argent , avec quatorze mille sous
 de rente , et des terres dans la Calabre. Chaque
 empereur ensuite augmenta ce patrimoine.
 Les évêques de Rome en avaient besoin. Les
 missions qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Eu-
 rope païenne , les évêques chassés de leurs
 sièges , auxquels ils donnèrent un asile , les
 pauvres qu'ils nourrirent , les mettaient dans
 la nécessité d'être très-riches. Le crédit de la
 place , supérieur aux richesses , fit bientôt du
 pasteur des chrétiens de Rome , l'homme le
 plus considérable de l'Occident. La piété
 avait toujours accepté ce ministère ; l'ambition

le brigua. On se disputa la chaire ; il y eut deux anti-papes dès le milieu du quatrième siècle, et le consul *Prétextat*, idolâtre, disait en 466, *faites-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir que celui que peut donner la vertu, le crédit ou l'intrigue dans des circonstances favorables. Jamais aucun pasteur de l'Eglise n'eut la juridiction contentieuse, encore moins les droits régaliens. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrendi*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *do, dico, addico*. Les empereurs restèrent les juges suprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Constantin* à Nicée reçut et jugea les accusations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *souverain pontife* resta même attaché à l'Empire.

C H A P I T R E X I.

Causes de la chute de l'Empire romain.

SI quelqu'un avait pu raffermir l'Empire, ou du moins retarder sa chute, c'était l'empereur *Julien*. Il n'était point un soldat de fortune, comme les *Dioclétien* et les *Théodose*. Né dans la pourpre, élu par les armées, chéri

des soldats , il n'avait point de factions à craindre ; on le regardait , depuis ses victoires en Allemagne , comme le plus grand capitaine de son siècle. Nul empereur ne fut plus équitable et ne rendit la justice plus impartialement , non pas même *Marc-Aurèle*. Nul philosophe ne fut plus sobre et plus continent. Il régnait donc par les lois , par la valeur et par l'exemple. Si sa carrière eût été plus longue , il est à présumer que l'Empire eût moins chancelé après sa mort.

Deux fléaux détruisirent enfin ce grand colosse , les barbares et les disputes de religion.

Quant aux barbares , il est aussi difficile de se faire une idée nette de leurs incursions que de leur origine. *Procopé* , *Jornandès* , nous ont débité des fables que tous nos auteurs copient. Mais le moyen de croire que des Huns , venus du nord de la Chine , aient passé les Palus-Méotides à gué , et à la suite d'une biche , et qu'ils aient chassé devant eux , comme des troupeaux de moutons , des nations belliqueuses , qui habitaient les pays aujourd'hui nommés la Crimée , une partie de la Pologne , l'Ukraine , la Moldavie , la Valachie ? Ces peuples robustes et guerriers , tels qu'ils le sont encore aujourd'hui , étaient connus des Romains sous le nom général de *Goths*. Comment cet *Goths* s'enfuirent-ils sur les bords

du Danube, dès qu'ils virent paraître les Huns? Comment demandèrent-ils à mains jointes que les Romains daignassent les recevoir? et comment, dès qu'ils furent passés, ravagèrent-ils tout jusqu'aux portes de Constantinople à main armée?

Tout cela ressemble à des contes d'*Hérodote*, et à d'autres contes non moins vantés. Il est bien plus vraisemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme *Marius* avait exterminé les Cimbres? C'est qu'il ne se trouvait point de *Marius*, c'est que les mœurs étaient changées, c'est que l'Empire était partagé entre les ariens et les athanasiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courses du cirque et les trois hypostases. L'Empire romain avait alors plus de moines que de soldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour soutenir ou pour détruire la consubstantialité du Verbe. Il y en avait soixante et dix mille en Egypte.

Le christianisme ouvrait le ciel, mais il perdait l'Empire: car non-seulement les sectes nées dans son sein se combattaient avec le délire des querelles théologiques; mais toutes

combattaient encore l'ancienne religion de l'Empire ; religion fausse , religion ridicule fans doute , mais sous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix siècles.

Les descendans des *Scipions* étant devenus des controversistes , les évêchés étant plus brigüés que ne l'avaient été les couronnes triomphales , la considération personnelle ayant passé des *Hortensius* et des *Cicéron* aux *Cyrille* , aux *Grégoire* , aux *Ambroise* , tout fut perdu ; et si l'on doit s'étonner de quelque chose , c'est que l'Empire romain ait subsisté encore un peu de temps.

Théodose , qu'on appelle le grand *Théodose* , paya un tribut au superbe *Alaric* , sous le nom de pension du trésor impérial. *Alaric* mit Rome à contribution la première fois qu'il parut devant les murs , et la seconde il la mit au pillage. Tel était alors l'avilissement de l'Empire de Rome , que ce goth dédaigna d'être roi de Rome , tandis que le misérable empereur d'Occident , *Honorius* , tremblait dans Ravenne où il s'était réfugié.

Alaric se donna le plaisir de créer dans Rome un empereur , nommé *Attale* , qui venait recevoir ses ordres dans son anti-chambre. L'histoire nous a conservé deux anecdotes concernant *Honorius* , qui montrent bien tout l'excès de

la

la turpitude de ces temps. La première, qu'une des causes du mépris où *Honorius* était tombé, c'est qu'il était impuissant; la seconde, c'est qu'on proposa à cet *Attale*, empereur, valet d'*Alaric*, de châtrer *Honorius* pour rendre son ignominie plus complète.

Après *Alaric* vint *Attila* qui ravageait tout de la Chine jusqu'à la Gaule. Il était si grand, et les empereurs *Théodose* et *Valentinien III* si petits, que la princesse *Honorio*, sœur de *Valentinien III*, lui proposa de l'épouser. Elle lui envoya son anneau pour gage de sa foi; mais avant qu'elle eût réponse d'*Attila*, elle était déjà grosse de la façon d'un de ses domestiques.

Lorsqu'*Attila* eut détruit la ville d'Aquilée, *Léon*, évêque de Rome, vint mettre à ses pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur *Valentinien III* était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape *Léon* avait fait trembler *Attila*, qu'il était venu à ce hun avec un air et un ton de maître, qu'il était accompagné de *S^t Pierre* et de *S^t Paul*, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient visiblement les deux glaives de l'Eglise de Rome. Cette manière d'écrire l'histoire a

duré chez les chrétiens jusqu'au seizième siècle sans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'*Attila*.

Que faisaient cependant les empereurs ? ils assemblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partisans d'*Athanase*, tantôt pour les donatistes ; et ces disputes agitaient l'Afrique quand le Vandale *Genferic* la subjuga. C'était d'ailleurs pour les argumens de *Nestorius* et de *Cyrille*, pour les subtilités d'*Eutychès* ; et la plupart des articles de foi se décidaient quelquefois à grands coups de bâton, comme il arriva sous *Théodose II*, dans un concile convoqué par lui à Ephèse, concile qu'on appelle encore aujourd'hui le brigandage. Enfin, pour bien connaître l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-nous qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théodose II* qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur ; et que ce César fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople.

Pendant ces troubles mêmes, les Francs envahissaient la Gaule ; les Visigoths s'emparaient de l'Espagne ; les Ostrogoths sous *Théodose* dominaient en Italie, bientôt après chassés par les Lombards. L'empire romain,

du temps de *Clovis*, n'existait plus que dans la Grèce, l'Asie mineure et dans l'Égypte ; tout le reste était la proie des barbares. Scythes, Vandales et Francs se firent chrétiens pour mieux gouverner les provinces chrétiennes assujetties par eux : car il ne faut pas croire que ces barbares fussent sans politique, ils en avaient beaucoup, et en ce point tous les hommes sont à peu-près égaux. L'intérêt rendit donc chrétiens ces déprédateurs ; mais ils n'en furent que plus inhumains. Le jésuite *Daniel*, historien français, qui déguise tant de choses, n'ose dissimuler que *Clovis* fut beaucoup plus sanguinaire, et se fouilla de plus grands crimes après son baptême, que tandis qu'il était païen. Et ces crimes n'étaient pas de ces forfaits héroïques qui éblouissent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il suborna un prince de Cologne qui assassina son père, après quoi il fit massacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ses trésors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au supplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

C H A P I T R E X I I .

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules , quand le célèbre *Théodoric* , non moins puissant que le fut depuis *Charlemagne* , eut établi le siège de son empire à Ravenne , au commencement de notre sixième siècle , sans prendre le titre d'empereur d'Occident , qu'il eût pu s'arroger ; il exerça sur les Romains précisément la même autorité que les *Césars* , conservant le sénat , laissant subsister la liberté de religion , soumettant également aux lois civiles , orthodoxes , ariens et idolâtres ; jugeant les Goths par les lois gothiques , et les Romains par les lois romaines ; présidant par ses commissaires aux élections des évêques ; défendant la simonie , apaisant des schismes. Deux papes se disputaient la chaire épiscopale ; il nomma le pape *Symmaque* , et ce pape *Symmaque* étant accusé , il le fit juger par ses *Missi-dominici*.

Athalaric , son petit-fils , régla les élections des papes , et de tous les autres métropolitains de ses royaumes , par un édit qui fut observé ; édit rédigé par *Cassiodore* , son ministre , qui depuis se retira au Mont-Cassin , et embrassa

la règle de *Saint-Benoît* ; édit auquel le pape *Jean II* se soumit sans difficulté.

Quand *Bélisaire* vint en Italie, et qu'il la remit sous le pouvoir impérial, on fait qu'il exila le pape *Silvère*, et qu'en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s'il passa celles de la justice. *Bélisaire*, et ensuite *Narsès*, ayant arraché Rome au joug des Goths, d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'Empire occidental était dévasté et déchiré par des sauvages. Les Lombards établirent leur domination dans toute l'Italie citérieure. *Alboin*, fondateur de cette nouvelle dynastie, n'était qu'un brigand barbare ; mais bientôt les vainqueurs adoptèrent les mœurs, la politesse, la religion des vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé aux premiers Francs, aux Bourguignons, qui portèrent dans les Gaules leur langage grossier, et leurs mœurs encore plus agrestes. La nation lombarde était d'abord composée de païens et d'ariens. Leur roi *Rotharic*, publia, vers l'an 640, un édit qui donna la liberté de professer toutes sortes de religions, de sorte qu'il y avait dans presque toutes les villes d'Italie un évêque catholique, et un évêque arien, qui laissaient vivre paisiblement les peuples nommés idolâtres, répandus encore dans les villages.

Entière
liberté de
conscience
en Ita-
lie, mais
courte.

Le royaume de Lombardie s'étendit depuis le Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otrante ; il renfermait Bénévent , Bari , Tarente ; mais il n'eut ni la Pouille , ni Rome , ni Ravenne. Ces pays demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'Eglise romaine avait donc repassé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne résidait point dans cette ville , presqu'abandonnée à elle-même. Son séjour était à Ravenne , d'où il envoyait ses ordres au duc ou préfet de Rome , et aux sénateurs , qu'on appelait encore *pères conscripts*. L'apparence du gouvernement municipal subsistait toujours dans cette ancienne capitale si déchue , et les sentimens républicains n'y furent jamais éteints. Ils se soutenaient par l'exemple de Venise , république fondée d'abord par la crainte et par la misère , et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Venise était déjà si puissante , qu'elle rétablit au huitième siècle l'exarque *Scolastique* , qui avait été chassé de Ravenne.

Quelle était donc aux septième et huitième siècles la situation de Rome ? celle d'une ville malheureuse , mal défendue par les exarques , continuellement menacée par les Lombards , et reconnaissant toujours les empereurs pour

les maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la désolation de la ville. Ils en étaient souvent les consolateurs et les pères ; mais toujours sujets , ils ne pouvaient être consacrés qu'avec la permission expresse de l'exarque. Les formules par lesquelles cette permission était demandée et accordée, subsistent encore. (a) Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne , et demandait la protection de sa *Béatitude* auprès du gouverneur ; ensuite le pape envoyait à ce métropolitain sa profession de foi.

Papes ne peuvent être consacrés qu'avec la permission de l'exarque.

Le roi lombard *Astolfe* s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 751, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, *Astolfe* prétendit avoir Rome par le droit de sa conquête. Le pape *Etienne II*, seul défenseur des malheureux Romains, envoya demander du secours à l'empereur *Constantin*, surnommé *Copronyme*. Ce misérable empereur envoya pour tout secours un officier du palais, avec une lettre pour le roi lombard. C'est cette faiblesse des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident, et de la grandeur pontificale.

(a) Dans le *Diarium Romanum*.

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aspiré à la moindre autorité temporelle, au moindre territoire. Comment l'auraient-ils osé ? leur législateur fut un pauvre qui catéchifia des pauvres. Les successeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que sous *Constantin I*, mais cet empereur ne souffrit pas qu'un évêque fût propriétaire d'un seul village. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie, que les papes aient obtenu quelques seigneuries. Ces domaines furent d'abord médiocres. Tout s'agrandit et tout tombe avec le temps.

Lorsqu'on passe de l'histoire de l'empire romain à celle des peuples qui l'ont déchiré dans l'Occident, on ressemble à un voyageur qui, au sortir d'une ville superbe, se trouve dans des déserts couverts de ronces. Vingt jargons barbares succèdent à cette belle langue latine qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces sages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémisphère, on ne trouve plus que des coutumes sauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces sont changés en masures couvertes de paille. Ces grands chemins si beaux, si solides, établis du pied du capitole jusqu'au mont Taurus, sont couverts d'eaux croupissantes. La même révolution se fait dans
les

les esprits ; et *Grégoire* de Tours , le moine de Saint-Gall , *Frédegair* , sont nos *Polybe* et nos *Tite-Live*. L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes ; ils ont des esclaves , et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. L'Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle , et n'en sort que par des convulsions terribles.

C H A P I T R E X I I I .

Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de St Pierre à Pepin , maire de France devenu roi. Prétendues donations au saint-siège.

IL n'y a que trois manières de subjuguier les hommes ; celle de les policer en leur proposant des lois ; celle d'employer la religion pour appuyer ces lois ; celle enfin d'égorger une partie d'une nation pour gouverner l'autre : je n'en connais pas une quatrième. Toutes les trois demandent des circonstances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ;

*Essai sur les mœurs , &c. Tome II. * C*

encore sont-ils suspects. *Charlemagne*, *Clovis*, *Théodoric*, *Alboin*, *Alaric* se servirent de la troisième, les papes employèrent la seconde.

Le pape n'avait pas originairement plus de droit sur Rome, que *S^t Augustin* n'en aurait eu, par exemple, à la souveraineté de la petite ville d'Hippone. Quand même *S^t Pierre* aurait demeuré à Rome, comme on l'a dit, sur ce qu'une de ses épîtres est datée de *Babylone*; quand même il eût été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun siège particulier; ce séjour dans Rome ne pouvait donner le trône des *Césars*; et nous avons vu que les évêques de Rome ne se regardèrent, pendant sept cents ans, que comme des sujets.

Rome, tant de fois sacagée par les barbares, abandonnée des empereurs, pressée par les Lombards, incapable de rétablir l'ancienne république, ne pouvait plus prétendre à la grandeur. Il lui fallait du repos: elle l'aurait goûté si elle avait pu dès-lors être gouvernée par son évêque, comme le furent depuis tant de villes d'Allemagne; et l'anarchie eût au moins produit ce bien. Mais il n'était pas encore reçu dans l'opinion des chrétiens, qu'un évêque pût être souverain; quoiqu'on eût dans l'histoire du monde tant d'exemples de l'union du sacerdoce et de l'empire dans d'autres religions.

Le pape *Grégoire III* recourut le premier à la protection des Francs , contre les Lombards et contre les empereurs. *Zacharie* , son successeur , animé du même esprit , reconnut *Pepin* ou *Pipin* , maire du palais , usurpateur du royaume de France , pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin* , qui n'était que premier ministre , fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi , ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom , ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite ? et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie ; mais ce qui est vrai , c'est que le pape *Etienne III* appela *Pepin* à son secours contre les Lombards , qu'il vint en France se jeter aux pieds de *Pepin* , et ensuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait *sacre*. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. *Samuël* avait versé de l'huile sur la tête de *Saül* : les rois lombards se faisaient ainsi sacrer ; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet usage , pour en imposer aux peuples. On employait l'huile dans l'installation des évêques ; et on croyait imprimer un caractère de sainteté au diadème , en y joignant une cérémonie épiscopale. Un roi goth , nommé *Vamba* , fut sacré en Espagne avec de l'huile bénite , en 674 ; mais les Arabes

Le pape vient implorer le maire *Pepin* , en 754.

vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie que les Espagnols n'ont jamais renouvelée.

Pepin n'est pas le premier roi sacré en Europe, comme on le dit. *Pepin* ne fut donc pas le premier roi sacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'anglais *Boniface*, missionnaire en Allemagne, et évêque de Maïence, qui, ayant voyagé long-temps en Lombardie, le sacra suivant l'usage de ce pays.

Remarquez attentivement que ce *Boniface* avait été créé évêque de Maïence par *Carloman*, frère de l'usurpateur *Pepin*, sans aucun concours du pape, sans que la cour romaine influât alors sur la nomination des évêchés dans le royaume des Francs. Rien ne vous convaincra plus que toutes les lois civiles et ecclésiastiques sont dictées par la convenance, que la force les maintient, que la faiblesse les détruit, et que le temps les change. Les évêques de Rome prétendaient une autorité suprême, et ne l'avaient pas. Les papes, sous le joug des rois lombards, auraient laissé toute la puissance ecclésiastique en France au premier franc qui les aurait délivrés du joug en Italie.

Second sacre de Pepin.

Le pape *Etienne* avait plus besoin de *Pepin*, que *Pepin* n'avait besoin de lui ; il y paraît bien, puisque ce fut le prêtre qui vint implorer la protection du guerrier. Le nouveau roi

fit renouveler son sacre par l'évêque de Rome , dans l'église de Saint-Denis ; ce fait paraît singulier. On ne se fait pas couronner deux fois , quand on croit la première cérémonie suffisante. Il paraît donc que , dans l'opinion des peuples , un évêque de Rome était quelque chose de plus saint , de plus autorisé qu'un évêque d'Allemagne ; que les moines de Saint-Denis , chez qui se faisait le second sacre , attachaient plus d'efficacité à l'huile répandue sur la tête d'un franc par un évêque romain , qu'à l'huile répandue par un missionnaire de Maïence ; et que le successeur de *S^t Pierre* avait plus droit qu'un autre de légitimer une usurpation.

Pepin fut le premier roi sacré en France , et non le seul qui l'y ait été par un pontife de Rome ; car *Innocent III* couronna depuis , et sacra *Louis le jeune* à Reims. *Clouis* n'avait été ni couronné ni sacré roi par l'évêque *Remi*. Il y avait long-temps qu'il régnait quand il fut baptisé. S'il avait reçu l'onction royale , ses successeurs auraient adopté une cérémonie si solennelle , devenue bientôt nécessaire. Aucun ne fut sacré jusqu'à *Pepin* , qui reçut l'onction dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce ne fut que trois cents ans après *Clouis* , que l'archevêque de Reims , *Hincmar* , écrivit qu'au sacre de *Clouis* un pigeon avait apporté

du ciel une fiole qu'on appelle la *sainte ampoule*. Peut-être crut-il fortifier par cette fable le droit de sacrer les rois, que ces métropolitains commençaient alors à exercer. Ce droit ne s'établit qu'avec le temps, comme tous les autres usages; et ces prélats, long-temps après, sacrèrent constamment les rois, depuis *Philippe I* jusqu'à *Henri IV*, qui fut couronné à Chartres, et oint de l'ampoule de *S^t Martin*, parce que les ligueurs étaient maîtres de l'ampoule de *S^t Remi*.

Il est vrai que ces cérémonies n'ajoutent rien aux droits des monarques, mais elles semblent ajouter à la vénération des peuples.

Origine
du sacre.

Il n'est pas douteux que cette cérémonie du sacre, aussi-bien que l'usage d'élever les rois francs, goths et lombards sur un bouclier, ne vinssent de Constantinople. L'empereur *Cantacuzène* nous apprend lui-même que c'était un usage immémorial d'élever les empereurs sur un bouclier soutenu par les grands officiers de l'Empire et par le patriarche; après quoi, l'empereur montait du trône au pupître de l'église, et le patriarche faisait le signe de la croix sur sa tête, avec un plumasseau trempé dans de l'huile bénite; les diacres apportaient la couronne; le principal officier, ou le prince du sang impérial le plus proche, mettait la couronne sur la tête du nouveau César; le

patriarche et le peuple criaient , *Il en est digne.* Mais au sacre des rois d'Occident , l'évêque dit au peuple : *Voulez-vous ce roi ?* et ensuite le roi fait serment au peuple , après l'avoir fait aux évêques.

Le pape *Etienne* ne s'en tint pas avec *Pepin* à cette cérémonie ; il défendit aux Français , sous peine d'excommunication , de se donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque , chassé de sa patrie , et suppliant dans une terre étrangère , avait le courage de donner des lois ; sa politique prenait une autorité qui assurait celle de *Pepin* ; et ce prince , pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû , laissait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues-Capet en France , et *Conrad* en Allemagne , firent voir depuis qu'une telle excommunication n'est pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde , imprima d'abord dans les esprits un si grand respect pour la cérémonie faite par le pape à Saint-Denis , qu'*Eginhard* , secrétaire de *Charlemagne* , dit en termes exprès , que *le roi Hilderic fut déposé par ordre du pape Etienne.*

Tous ces événemens ne sont qu'un tissu d'injustice , de rapine , de fourberie. Le premier des domestiques d'un roi de France , dépouillait son maître *Hilderic III* , l'enfermait

32 ORIGINE DE LA PUISSANCE

dans le couvent de Saint-Bertin, tenait en prison le fils de son maître, dans le couvent de Fontenelle en Normandie; un pape venait de Rome consacrer ce brigandage.

Usage de
baïser les
pieds.

On croirait que c'est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de *Pepin*, et disposer ensuite de la couronne; mais non, ces prosternemens n'étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences. C'était l'ancien usage de l'Orient. On saluait les évêques à genoux; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. *Charles*, fils de *Pepin*, avait embrassé les pieds du pape *Etienne*, à Saint-Maurice en Valais: *Etienne* embrassa ceux de *Pepin*. Tout cela était sans conséquence; mais peu à peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis, comme les autres, à cette cérémonie qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre supérieur.

Donation
de *Pepin*
aux papes
très-suf-
fecte.

On nous dit que *Pepin* passa les monts, en 754; que le lombard *Astolfe*, intimidé par la seule présence du franc, céda aussitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne; que *Pepin* repassa

les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Astolfe*, au lieu de donner Ravenne au pape, mit le siège devant Rome. Toutes les démarches de ces temps-là étaient si irrégulières, qu'il se pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation du bien d'autrui, sans aucune mesure pour la faire exécuter. Cependant il est bien peu vraisemblable qu'un homme tel que *Pepin*, qui avait détrôné son roi, n'ait passé en Italie, avec une armée, que pour y aller faire des présens. Rien n'est plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anastase*, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de *Pepin*, est le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publicistes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver : mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les esprits un mélange bizarre de politique et de simplicité, de grossièreté et d'artifice, qui caractérise bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de *S^t Pierre*, adressée du ciel à *Pepin* et à ses enfans; elle mérite d'être rapportée; la voici.

» *Pierre*, appelé apôtre par JESUS-CHRIST,
 » fils du DIEU vivant, &c. . . . Comme par

34 ORIGINE DE LA PUISSANCE

» moi toute l'Eglise catholique , apostolique ,
» romaine , mère de toutes les autres Eglises ,
» est fondée sur la pierre , qu'*Etienne* est
» évêque de cette douce Eglise romaine , et
» afin que la grâce et la vertu soient pleine-
» ment accordées du seigneur notre DIEU ,
» pour arracher l'Eglise de DIEU des mains
» des persécuteurs. A vous excellens *Pepin* ,
» *Charles* , et *Carloman* , trois rois , et à tous
» saints évêques et abbés , prêtres et moines ,
» et même aux ducs , aux comtes et aux peu-
» ples , moi , *Pierre* , apôtre , &c. . . . je vous
» conjure , et la vierge *Marie* qui vous aura
» obligation , vous avertit et vous commande ,
» aussi-bien que les trônes , les dominations...
» Si vous ne combattez pour moi , je vous
» déclare , par la Sainte Trinité , et par mon
» apostolat , que vous n'aurez jamais de part
» au paradis. » (a)

La lettre eut son effet. *Pepin* passa les Alpes pour la seconde fois. Il assiégea Pavie , et fit encore la paix avec *Astolfe*. Mais est-il probable qu'il ait passé deux fois les monts , uniquement pour donner des villes au pape *Etienne* ? Pourquoi S^t *Pierre* , dans sa lettre , ne parle-t-il pas d'un fait si important ? Pourquoi ne se plaint-il

(a) Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtise ? c'est que les hommes ont toujours été fourbes , et qu'alors ils étaient fourbes et grossiers.

pas à *Pepin* de n'être pas en possession de l'exarchat ? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expressément ?

Tout ce qui est vrai, c'est que les Francs, qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours subjuguier l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares ; non que l'Italie soit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée ; les villes bâties, accrues et embellies par les Romains, subsistaient ; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet et guerrier. Si *Pepin* avait pu prendre la Lombardie, comme fit *Charlemagne*, il l'aurait prise sans doute ; et s'il conclut un traité avec *Astolfe*, c'est qu'il y fut obligé. Usurpateur de la France, il n'y était pas affermi : il avait à combattre des ducs d'Aquitaine et de Gascogne, dont les droits sur ces pays valaient mieux que les siens sur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France, pour y soutenir son usurpation ?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On est donc réduit à douter. C'est le parti qu'il faut prendre souvent en histoire comme en philosophie. Le saint-siège d'ailleurs n'a pas besoin de ces titres équivoques ; le temps lui a donné des droits aussi

réels sur les Etats , que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs. Il est certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays ; que ces patrimoines étaient respectés ; qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes ; en Toscane , à Spolète , dans les Gaules , en Sicile , et jusque dans la Corse , avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette île , au huitième siècle. Il est à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne , et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat. C'est probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la source de la méprise. Les auteurs postérieurs supposèrent , dans des temps de ténèbres , que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient seulement possédé des villes et des territoires.

Si quelque pape , sur la fin du huitième siècle , prétendit être au rang des princes , il paraît que c'est *Adrien I.* La monnaie qui fut frappée en son nom (si cette monnaie fut en effet fabriquée de son temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens ; et l'usage qu'il introduisit de se faire baiser les pieds , fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour son souverain. On pouvait très-bien rendre à ce souverain éloigné

un vain hommage , et s'attribuer une indépendance réelle , appuyée de l'autorité du ministère ecclésiastique.

Voyez par quels degrés la puissance pontificale de Rome s'est élevée. Ce sont d'abord des pauvres qui instruisent des pauvres , dans les souterrains de Rome ; ils sont , au bout de deux siècles , à la tête d'un troupeau considérable. Ils sont riches et respectés sous *Constantin* ; ils deviennent patriarches de l'Occident ; ils ont d'immenses revenus et des terres ; enfin ils deviennent de grands souverains ; mais c'est ainsi que tout s'est écarté de son origine. Si les fondateurs de Rome , de l'empire des Chinois , de celui des califes , revenaient au monde , ils verraient sur leurs trônes des Goths , des Tartares et des Turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident , par la translation de l'empire , il est nécessaire de vous faire une idée de l'Eglise d'Orient. Les disputes de cette Eglise ne servirent pas peu à cette grande révolution.

C H A P I T R E X I V.

*Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne.
Querelles pour les images. Révolution de Rome
commencée.*

QUE les usages de l'Eglise grecque et de la latine aient été différens comme leurs langues ; que la liturgie , les habillemens , les ornemens , la forme des temples , celle de la croix , n'aient pas été les mêmes ; que les Grecs priaissent debout , et les latins à genoux ; (1) ce n'est pas ce que j'examine. Ces différentes coutumes ne mirent point aux prises l'Orient et l'Occident ; elles servaient seulement à nourrir l'averfion naturelle des nations devenues rivales. Les Grecs sur-tout qui n'ont jamais reçu le baptême que par immersion , en se plongeant dans les cuves des baptistères , haïssaient les latins qui , en faveur des chrétiens

(1) L'usage de prier à genoux dans les temples s'introduisit peu à peu avec l'opinion de la présence réelle ; il dut par conséquent commencer dans l'Occident , où il paraît que cette opinion a pris naissance. Après avoir été une idée pieuse de dévots enthousiastes , cette opinion devint la croyance commune du peuple et d'une grande partie des théologiens , vers le quinzième siècle , et enfin un dogme de l'Eglise romaine , au temps du concile de Trente. L'Eglise de Lyon avait conservé , jusqu'à ces dernières années , l'ancien usage d'assister debout à la messe , sans savoir que cet usage était une preuve toujours subsistante de la nouveauté du dogme de la présence réelle.

septentrionaux, introduisirent le baptême par asperſion. Mais ces oppoſitions n'excitèrent aucun trouble.

La domination temporelle , cet éternel ſujet de diſcorde dans l'Occident , fut inconnue aux églifes d'Orient. Les évêques ſous les yeux du maître reſtèrent ſujets ; mais d'autres querelles non moins funeſtes y furent excitées par ces diſputes interminables , nées de l'eſprit ſophiſtique des Grecs et de leurs diſciples.

La ſimplicité des premiers temps diſparut ſous le grand nombre de queſtions que forma la curioſité humaine ; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit , et les hommes voulant tout ſavoir , chaque myſtère fit naître des opinions , et chaque opinion coûta du ſang.

C'eſt une choſe très-remarquable , que de près de quatre-vingts ſectes qui avaient déchiré l'Egliſe depuis ſa naiſſance , aucune n'avait eu un romain pour auteur , ſi l'on excepte *Novatien* , qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun romain dans les cinq premiers ſiècles ne fut compté , ni parmi les pères de l'Egliſe , ni parmi les hérétiques. Il ſemble qu'ils ne furent que prudens. De tous les évêques de Rome , il n'y en eut qu'un ſeul qui favorifa un de ces ſyſtèmes condamnés par l'Egliſe ; c'eſt le pape *Honorius I.*

On l'accuse encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par-là flétrir sa mémoire, mais si on se donne la peine de lire sa fameuse lettre pastorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-sage. *Nous confessons*, dit-il, *une seule volonté dans JESUS-CHRIST. Nous ne voyons point que les conciles, ni l'écriture nous autorisent à penser autrement : mais de savoir si, à cause des œuvres de divinité et d'humanité qui sont en lui, on doit entendre une opération ou deux, c'est ce que je laisse aux grammairiens, et ce qui n'importe guère.* (a)

Lettre admirable d'un pape qu'on croit hérétique.

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux dans toutes les lettres des papes que ces paroles. Elles nous convainquent que toutes les disputes des Grecs étaient des disputes de mots, et qu'on aurait dû assoupir ces querelles de sophistes dont les suites ont été si funestes. Si on les avait abandonnées aux grammairiens, comme le veut ce judicieux pontife, l'Eglise eût été dans une paix inaltérable. Mais voulut-on savoir si le fils était consubstantiel au père, ou seulement de même nature, ou d'une nature inférieure ? le

(a) En effet, toutes les misérables querelles des théologiens n'ont jamais été que des disputes de grammaire, fondées sur des équivoques, sur des questions absurdes, inintelligibles, qu'on a mises pendant quinze cents ans à la place de la vertu.

monde chrétien fut partagé , la moitié persécuta l'autre, et en fut persécutée. Voulut-on savoir si la mère de JESUS-CHRIST était la mère de DIEU ou de JESUS ? si le CHRIST avait deux natures et deux volontés dans une même personne , ou deux personnes et une volonté , ou une volonté et une personne ? toutes ces disputes , nées dans Constantinople , dans Antioche , dans Alexandrie , excitèrent des séditions. Un parti anathématisait l'autre ; la faction dominante condamnait à l'exil , à la prison , à la mort , et aux peines éternelles , après la mort , l'autre faction qui se vengeait à son tour par les mêmes armes.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains , que nous appelons le paganisme ; la raison en est que les païens , dans leurs erreurs grossières , n'avaient point de dogmes , et que les prêtres des idoles , encore moins les séculiers , ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer.

Point de dispute dogmatique chez les anciens.

Dans le huitième siècle on agita dans les églises d'Orient , s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moïse* l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les premiers chrétiens , pendant plus de deux cents ans , n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Images. Peu à peu la coutume s'introduisit par-tout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints , point de messes célébrées en leur nom. Seulement , à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur , qui , sur-tout dans ces climats , a besoin d'objets sensibles , s'excitait à la piété.

Cet usage s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393 , S^t *Epiphane* arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte ; et sa sévérité ne causa point de schisme.

Enfin , cette pratique pieuse dégénéra en abus , comme toutes les choses humaines. Le peuple , toujours grossier , ne distingua point DIEU et les images. Bientôt on en vint jusqu'à leur attribuer des vertus et des miracles. Chaque image guérissait une maladie. On les mêla même aux fortilèges , qui ont presque toujours séduit la crédulité du vulgaire ; je dis non-seulement le vulgaire du peuple , mais celui des princes , et même celui des savans.

Guerre civile pour les images. En 727 , l'empereur *Léon l'Isaurien* voulut , à la persuasion de quelques évêques , déraciner l'abus ; mais , par un abus peut-être

Plus grand , il fit effacer toutes les peintures ; il abattit les statues et les représentations de JESUS-CHRIST avec celles des saints. En ôtant ainsi tout d'un coup aux peuples les objets de leur culte , il les révolta : on défobéit , il persécuta ; il devint tyran , parce qu'il avait été imprudent.

Il est honteux pour notre siècle qu'il y ait encore des compilateurs et des déclamateurs comme *Maimbourg*, qui répètent cette ancienne fable , que deux juifs avaient prédit l'empire à *Léon* , et qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le culte des images ; comme s'il eût importé à des juifs que les chrétiens eussent ou non des figures dans leurs églises. Les historiens , qui croient qu'on peut ainsi prédire l'avenir , sont bien indignes d'écrire ce qui s'est passé.

Son fils , *Constantin Copronyme* , fit passer en loi civile et ecclésiastique l'abolition des images. Il tint à Constantinople un concile de trois cents trente-huit évêques ; ils profcrivirent d'une commune voix ce culte , reçu dans plusieurs églises , et sur-tout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir aussi aisément les moines qu'il avait en horreur , et qu'il n'appelait que les abominables ; mais il ne put y réussir : ces moines , déjà fort

riches , défendirent plus habilement leurs biens que les images de leurs saints.

Les papes *Grégoire II* et *III*, et leurs successeurs , ennemis secrets des empereurs , et opposés ouvertement à leur doctrine , ne lancèrent pourtant point ces sortes d'excommunications , depuis si fréquemment et si légèrement employées. Mais , soit que ce vieux respect pour les successeurs des *Césars* contint encore les métropolitains de Rome , soit plutôt qu'ils vissent combien ces excommunications , ces interdits , ces dispenses du serment de fidélité seraient méprisées dans Constantinople , où l'église patriarcale s'égalait au moins à celle de Rome ; les papes tinrent deux conciles en 728 et en 732 , où l'on décida que tout ennemi des images serait excommunié , sans rien de plus , et sans parler de l'empereur. Ils songèrent dès-lors plus à négocier qu'à disputer. *Grégoire II* se rendit maître des affaires dans Rome , pendant que le peuple , soulevé contre les empereurs , ne payait plus les tributs. *Grégoire III* se conduisit suivant les mêmes principes. Quelques auteurs grecs postérieurs , voulant rendre les papes odieux , ont écrit que *Grégoire II* excommunia et déposa l'empereur , et que tout le peuple romain reconnut *Grégoire II* pour son souverain. Ces grecs ne songeaient pas que les

L'évêque
de Rome.

papes, qu'ils voulaient faire regarder comme des usurpateurs, auraient été dès-lors les princes les plus légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des suffrages du peuple romain : ils eussent été souverains de Rome à plus juste titre que beaucoup d'empereurs. Mais il n'est ni vraisemblable ni vrai que les Romains, menacés par *Léon l'Isaurien*, pressés par les Lombards, eussent élu leur évêque pour seul maître, quand ils avaient besoin de guerriers. Si les papes avaient eu dès-lors un si beau droit au rang des *Césars*, ils n'auraient pas depuis transféré ce droit à *Charlemagne*.

C H A P I T R E X V.

*De Charlemagne. Son ambition, sa politique.
Il dépouille ses neveux de leurs Etats.
Oppression et conversion des Saxons, &c.*

LE royaume de *Pepin* ou *Pipin* s'étendait de la Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. *Karl*, son fils, que nous respectons sous le nom de *Charlemagne*, recueillit cette succession toute entière ; car un de ses frères était mort après le partage, et l'autre s'était fait moine auparavant au monastère de Saint-Silvestre. Une espèce de piété, qui se mêlait à la barbarie

de ces temps, enferma plus d'un prince dans le cloître ; ainsi *Rachis*, roi des Lombards, un *Carloman*, frère de *Pepin*, un duc d'Aquitaine, avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait presque alors que cet ordre dans l'Occident. Les couvens étaient riches, puissans, respectés ; c'étaient des asiles honorables pour ceux qui cherchaient une vie paisible. Bientôt après, ces asiles furent les prisons des princes détrônés.

Conduite
de Charle-
magne.

La réputation de *Charlemagne* est une des plus grandes preuves que les succès justifient l'injustice et donnent la gloire. *Pepin*, son père, avait partagé en mourant ses Etats entre ses deux enfans, *Karlman*, ou *Carloman*, et *Karl*. Une assemblée solennelle de la nation avait ratifié le testament. *Carloman* avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suisse, l'Alsace, et quelques pays circonvoisins. *Karl* ou *Charles* jouissait de tout le reste. Les deux frères furent toujours en méfintelligence. *Carloman* mourut subitement, et laissa une veuve et deux enfans en bas âge. *Charles* s'empara d'abord de leur patrimoine. La malheureuse mère fut obligée de fuir avec ses enfans chez le roi des Lombards, *Desiderius*, que nous nommons *Didier*, ennemi naturel des Francs ; ce *Didier* était beau-père de *Charlemagne*, et ne l'en haïssait pas moins,

771.

parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que *Charlemagne* ne respecta pas plus le droit naturel et les liens du sang que les autres conquérans.

Pepin son père n'avait pas eu, à beaucoup près, le domaine direct de tous les Etats que posséda *Charlemagne*. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voisins pouvaient être redoutables à ce vaste Etat, les Germains septentrionaux et les Sarrazins. L'Angleterre, conquise par les Anglo-Saxons, partagée en sept dominations, toujours en guerre avec l'Albanie qu'on nomme Ecosse, et avec les Danois, était sans politique et sans puissance. L'Italie, faible et déchirée, n'attendait qu'un nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains septentrionaux étaient alors Saxons. appelés Saxons. On connaissait sous ce nom tous ces peuples qui habitaient les bords du Véser et ceux de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et du bas-Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païens, ainsi que tout le septentrion. Leurs mœurs et leurs lois étaient les mêmes que du temps des Romains. Chaque canton se gouvernait en république; mais ils élisaient un chef pour la guerre. Leurs lois

étaient simples comme leurs mœurs , leur religion grossière : ils sacrifiaient , dans les grands dangers , des hommes à la Divinité , ainsi que tant d'autres nations ; car c'est le caractère des barbares , de croire la Divinité maléfante : les hommes font DIEU à leur image. Les Francs , quoique déjà chrétiens , eurent sous *Théodebert* cette superstition horrible : ils immolèrent des victimes humaines en Italie , au rapport de *Procopé* , et vous n'ignorez pas que trop de nations , ainsi que les Juifs , avaient commis ces sacrilèges par piété. D'ailleurs , les Saxons avaient conservé les anciennes mœurs des Germains , leur simplicité , leur superstition , leur pauvreté. Quelques cantons avaient sur-tout gardé l'esprit de rapine , et tous mettaient dans leur liberté leur bonheur et leur gloire. Ce sont eux qui , sous le nom de Cattes , de Chérusques et de Bructères , avaient vaincu *Varus* , et que *Germanicus* avait ensuite défaits.

Une partie de ces peuples , vers le cinquième siècle , appelée par les Bretons infulaires contre les habitans de l'Ecosse , subjuga la Bretagne qui touche à l'Ecosse , et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà passé au troisième siècle ; et au temps de *Constantin* , les côtes orientales de cette île étaient appelées les côtes saxoniques.

Charlemagne,

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans : les riches mines de Goslar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes ; elles ne le furent que sous *Henri l'oiseleur*. Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissait que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux ; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils sur eux ? le même droit que les Saxons avaient eu sur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés ; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait rendu les Romains vainqueurs de tant de peuples : elle fit triompher enfin *Charlemagne*.

Essai sur les mœurs, &c. Tome II. * E

Vitiking. Le général de la plupart de ces peuples était ce fameux *Vitiking*, dont on fait aujourd'hui descendre les principales maisons de l'Empire : homme tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin plus de faiblesse. *Charles* prend
 772. d'abord la fameuse bourgade d'Eresbourg; car ce lieu ne méritait ni le nom de ville, ni celui de forteresse. Il fait égorger les habitans; il y pille, et rase ensuite le principal temple du pays, élevé autrefois au dieu *Tanfana*, principe universel; si jamais ces sauvages ont connu un principe universel. Il était alors dédié au dieu *Irminful*; soit que ce dieu fût celui de la guerre, l'*Arès* des Grecs, le *Mars* des Romains, soit qu'il eût été consacré au célèbre *Herman Arminius*, vainqueur de *Varus*, et vengeur de la liberté germanique.

Saxons
 convertis
 à coups
 de sabre.

On y massacra les prêtres sur les débris de l'idole renversée. On pénétra jusqu'au *Véser* avec l'armée victorieuse. Tous ces cantons se soumirent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug par le christianisme. Tandis qu'il court, à l'autre bout de ses Etats, à d'autres conquêtes, il leur laisse des missionnaires pour les persuader, et des soldats pour les forcer. Presque tous ceux qui habitaient vers le *Véser* se trouvèrent en un an, chrétiens, mais esclaves.

Vitiking, retiré chez les Danois, qui tremblaient déjà pour leur liberté et pour leurs

dieux , revient au bout de quelques années. Il ranime ses compatriotes , il les rassemble. Il trouve dans Brème , capitale du pays qui porte ce nom , un évêque , une église , et les Saxons désespérés , qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l'évêque , qui a le temps de fuir et de s'embarquer ; il détruit le christianisme , qu'on n'avait embrassé que par la force ; il vient jusqu'auprès du Rhin , suivi d'une multitude de Germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne*.

Ce prince accourt ; il défait à son tour *Vitiking* ; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur général ; et sur la nouvelle qu'ils l'ont laissé retourner en Danemarck , il fait massacrer quatre mille cinq cents prisonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces prisonniers avaient été des fujets rebelles , un tel châtiment aurait été une sévérité horrible ; mais traiter ainsi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois , c'est l'action d'un brigand que d'illustres succès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples sous le joug. Enfin le sang cimenta le christianisme et la servitude. *Vitiking* lui-même , lassé de ses malheurs , fut obligé

de recevoir le baptême , et de vivre désormais tributaire de son vainqueur.

Colonies.
803, 804.

Charles , pour mieux s'assurer du pays , transporta environ dix mille familles saxonnes en Flandre , en France et dans Rome. Il établit des colonies de Francs dans les terres des vaincus. On ne voit depuis lui aucun prince en Europe qui transporte ainsi des peuples malgré eux. Vous verrez de grandes émigrations , mais aucun souverain qui établisse ainsi des colonies suivant l'ancienne méthode romaine ; c'est la preuve de l'excès du despotisme de contraindre ainsi les hommes à quitter le lieu de leur naissance. *Charles* joignit à cette politique la cruauté de faire poignarder , par des espions , les Saxons qui voulaient retourner à leur culte. Souvent les conquérans ne sont cruels que dans la guerre : la paix amène des mœurs et des lois plus douces. *Charlemagne* , au contraire , fit des lois qui tenaient de l'inhumanité de ses conquêtes.

Il institua une juridiction plus abominable que l'inquisition ne le fut depuis ; c'était la cour Veimique , ou la cour de Westphalie , dont le siège subsista long-temps dans le bourg de Dortmund. Les juges prononçaient peine de mort sur des délations secrètes , sans appeler les accusés. On dénonçait un saxon , possesseur de quelques bestiaux , de n'avoir pas jeûné en

carême ; les juges le condamnaient , et on envoyait des assassins , qui l'exécutaient et qui faisaient les vaches. Cette cour étendit bientôt son pouvoir sur toute l'Allemagne : il n'y a point d'exemple d'une telle tyrannie , et elle était exercée sur des peuples libres. *Daniel* ne dit pas un mot de cette cour Veimique ; et *Véli* , qui a écrit sa sèche histoire , n'a pas été instruit de ce fait si public : et il appelle *Charlemagne religieux monarque , ornement de l'humanité !* c'est ainsi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'histoire. (2)

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains , observons comment il se conduisit avec les Arabes d'Espagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne , en France et en Italie. Les gouverneurs se rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Sarragoffe s'étaient mis sous la protection de *Pepin*. L'émir de Sarragoffe , nommé *Ibnal Arabi* , c'est-à-dire , *Ibnal*

(2) On peut voir , dans les capitulaires , la loi par laquelle *Charles* établit la peine de mort contre les Saxons qui se cacheraient pour ne point venir au baptême , ou qui mangeront de la chair en carême. Des fanatiques ignorans ont nié l'existence de cette loi que *Fleuri* a eu la bonne foi de rapporter. Quant au tribunal Veimique , établi par *Charlemagne* et détruit par *Maximilien* , on peut consulter l'article *Tribunal secret de Westphalie* , dans l'Encyclopédie , tome XVI. On a eu soin d'y citer les historiens et les publicistes allemands qui ont parlé de cette pieuse institution de saint *Charlemagne*.

l'arabe, en 778, vient jusqu'à Paderborn prier *Charlemagne* de le soutenir contre son souverain. Le prince français prit le parti de ce musulman ; mais il se donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres soins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins ; mais, après quelques avantages sur les frontières d'Espagne, son arrière-garde est défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrénées, par les chrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux musulmans. C'est là que périt *Roland*, son neveu. Ce malheur est l'origine de ces fables qu'un moine écrivit au onzième siècle, sous le nom de l'archevêque *Turpin*, et qu'ensuite l'imagination de l'*Arioste* a embellies. On ne fait point en quel temps *Charles* essuya cette disgrâce ; et on ne voit point qu'il ait tiré vengeance de sa défaite. Content d'affurer ses frontières contre des ennemis trop aguerris, il n'embrasse que ce qu'il peut retenir, et règle son ambition sur les conjonctures qui la favorisent.

CHAPITRE XVI.

Charlemagne , empereur d'Occident.

C'EST à Rome et à l'empire d'Occident que cette ambition aspirait. La puissance des rois de Lombardie était le seul obstacle ; l'Eglise de Rome , et toutes les Eglises sur lesquelles elle influait , les moines déjà puissans , les peuples déjà gouvernés par eux , tout appelait *Charlemagne* à l'empire de Rome. Le pape *Adrien* , né romain , homme d'un génie adroit et ferme , applanit la route. D'abord il l'engage à répudier la fille du roi lombard , *Didier* , chez qui l'infortunée belle-sœur de *Charles* s'était réfugiée avec ses enfans.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étaient pas gênantes , du moins pour les princes. ^{Polygamie.} *Charles* avait épousé cette fille du roi des Lombards dans le temps qu'il avait déjà , dit-on , une autre femme. Il n'était pas rare d'en avoir plusieurs à la fois. *Grégoire* de Tours rapporte que les rois *Gontran* , *Caribert* , *Sigebert* , *Chilperic* avaient plus d'une épouse. *Charles* répudie la fille de *Didier* sans aucune raison , sans aucune formalité.

Le roi lombard , qui voit cette union fatale du roi et du pape contre lui , prend un parti

courageux. Il veut surprendre Rome, et s'affurer de la personne du pape; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambassadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie sa belle sœur et ses deux neveux. Non-seulement *Didier* refuse ce sacrifice, mais il veut faire sacrer rois ces deux enfans, et leur faire rendre leur héritage. *Charlemagne* vient de Thionville à Genève; tient dans Genève un de ces parlemens qui, en tout pays, sousscrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il passe le mont Cenis, il entre dans la Lombardie. *Didier*, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie, sa capitale; *Charlemagne* l'y assiège au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend après un siège de six mois. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs lois à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d'Empire romain, détruit en Occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le seul souverain que *Charlemagne* enferma; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfans.

Fin du
royaume
lombard.

774.

La belle-sœur de *Charles* et ses deux enfans furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniques ne nous apprennent point s'ils furent aussi confinés dans un monastère, ou mis à mort. Le silence de l'histoire sur cet événement est une accusation contre *Charlemagne*.

Il n'osait pas encore se faire souverain de Rome ; il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel que le portaient les Lombards. Il se fit couronner, comme eux, dans Pavie d'une couronne de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza. La justice s'administrait toujours à Rome au nom de l'empereur grec. Les papes recevaient de lui la confirmation de leur élection. C'était l'usage que le sénat écrivît à l'empereur ou à l'exarque de Ravenne, quand il y en avait un : *Nous vous supplions d'ordonner la consécration de notre père et pasteur*. On en donnait part au métropolitain de Ravenne. L'élu était obligé de prononcer deux professions de foi. Il y a loin de là à la tiare ; mais est-il quelque grandeur qui n'ait eu de faibles commencemens ?

Charlemagne prit, ainsi que *Pepin*, le titre de patrice, que *Théodoric* et *Attila* avaient aussi daigné prendre ; ainsi ce nom d'empereur, qui dans son origine ne désignait qu'un

Rome.

Charlemagne, patrice.

général d'armée, signifiait encore le maître de l'Orient et de l'Occident. Tout vain qu'il était, on le respectait, on craignait de l'usurper ; on n'affectait que celui de patrice, qui autrefois voulait dire sénateur romain.

Les papes, déjà très-puissans dans l'Eglise, très-grands seigneurs à Rome, et possesseurs de plusieurs terres, n'avaient dans Rome même qu'une autorité précaire et chancelante. Le préfet, le peuple, le sénat dont l'ombre subsistait, s'élevaient souvent contre eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, remplissaient Rome de confusion.

Les deux neveux d'*Adrien* conspirèrent contre *Léon III*, son successeur, élu père et pasteur, selon l'usage, par le peuple et le clergé romain. Ils l'accusent de beaucoup de crimes ; ils animent les Romains contre lui : on traîne en prison, on accable de coups, à Rome, celui qui était si respecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient se jeter aux genoux du patrice *Charlemagne*, à Paderborn. Ce prince qui agissait déjà en maître absolu, le renvoya avec une escorte et des commissaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin, *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome, à la fin de l'année 799. L'année commençait

Charlema-
gne, em-
pereur.

alors à Noël chez les Romains. *Léon III* le proclame empereur d'Occident pendant la messe, le jour de Noël en 800. Le peuple joint ses acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné ; et notre abbé *Véli*, copiste de nos légendaires, dit que rien ne fut égal à sa surprise. Mais la vérité est que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des présens immenses qui lui assuraient le suffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains, en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire ; on y lit ces propres mots : *Nous espérons que notre munificence pourra nous élever à la dignité impériale.* (a)

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un de ces capitaines francs que *Constantin* avait condamnés aux bêtes, élevé à la dignité de *Constantin*. D'un côté un franc, de l'autre une famille thrace, partagent l'empire romain. Tel est le jeu de la fortune.

On a écrit, et on écrit encore que *Charles*, avant même d'être empereur, avait confirmé la donation de l'exarchat de Ravenne, qu'il y avait ajouté la Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, Mantoue, les duchés de Spolète et de Bénévent, la Sicile, Venise,

(a) Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum*, tome II.

et qu'il déposa l'acte de cette donation sur le tombeau dans lequel on prétend que reposent les cendres de S^t Pierre et S^t Paul.

Donation
de Charle-
magne ,
très-dou-
teuse.

On pourrait mettre cette donation à côté de celle de *Constantin*. (b) On ne voit point que jamais les papes aient possédé aucun de ces pays jusqu'au temps d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exarchat, ils auraient été souverains de Ravenne et de Rome; mais dans le testament de *Charlemagne*, qu'*Eginhard* nous a conservé, ce monarque nomme, à la tête des villes métropolitaines qui lui appartiennent, Rome et Ravenne, auxquelles il fait des présens. Il ne put donner ni la Sicile, ni la Corse, ni la Sardaigne, qu'il ne possédait pas, ni le duché de Bénévent, dont il avait à peine la souveraineté, encore moins Venise qui ne le reconnaissait pas pour empereur. Le duc de Venise reconnaissait alors pour la forme l'empereur d'Orient, et en recevait le titre d'*hypatos*. Les lettres du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même avoue dans ses lettres, que *Charlemagne* donnait douze cents livres de

(b) Voyez les Eclaircissemens.

pension au saint-siège. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le saint-siège n'eut Bénévent que long-temps après, par la concession très-équivoque qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en fit, vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché. Il ne fut point question de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'est que du temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la famille des *Othons*, au dixième siècle, *Othon III* assigna particulièrement au saint-siège la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les concessions faites à cette Église : (c) il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent ensuite le domaine utile de ce petit pays, sous l'empire de la

(c) On prétend que cet acte d'*Othon* est faux, ce qui réduirait cette opinion à une simple tradition.

maison de Suabe. Nous les verrons tantôt grands terriens, tantôt dépouillés presque de tout, comme plusieurs autres souverains. Qu'il nous suffise de savoir qu'ils possèdent aujourd'hui la souveraineté reconnue d'un pays de cent quatre-vingts grands milles d'Italie en longueur, des portes de Mantoue aux confins de l'Abbruzze, le long de la mer Adriatique, et qu'ils en ont plus de cent milles en largeur, depuis Civita-Vecchia jusqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre. Il a fallu négocier toujours, et souvent combattre pour s'assurer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* devenait empereur d'Occident, régnait en Orient cette impératrice *Irène*, fameuse par son courage et par ses crimes, qui avait fait mourir son fils unique, après lui avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre *Charlemagne*; mais trop faible pour lui faire la guerre, elle voulut, dit-on, l'épouser et réunir les deux empires. Ce mariage est une idée chimérique. Une révolution chasse *Irène* d'un trône qui lui avait tant coûté. *Charles* n'eut donc que l'empire d'Occident. Il ne posséda presque rien dans les Espagnes; car il ne faut pas compter pour domaine le vain hommage de quelques *sarrazins*. Il n'avait rien sur les côtes d'Afrique. Tout le reste était sous sa domination.

S'il eût fait de Rome sa capitale, si ses successeurs y eussent fixé leur principal séjour, et sur-tout si l'usage de partager les Etats à ses enfans n'eût point prévalu chez les barbares, il est vraisemblable qu'on eût vu renaître l'Empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaste corps que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé ; mais rien n'y contribua plus que ses descendans.

Il n'avait point de capitale : seulement Aix-la-chapelle était le séjour qui lui plaisait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faste le plus imposant, aux ambassadeurs des califes, et à ceux de Constantinople. D'ailleurs, il était toujours en guerre ou en voyage, ainsi que vécut *Charles-Quint* long-temps après lui. Il partagea les Etats, et même de son vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ses fils qu'il avait désignés pour régner, il ne resta plus que ce *Louis*, si connu sous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'associa à l'empire dans Aix-la-chapelle, et lui commanda de prendre lui-même sur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du

Charlemagne ordonne à son fils de se couronner lui-même.

filz , et comme s'il eût pressenti qu'un jour les ministres de l'autel voudraient disposer de ce diadème.

Il avait raison de déclarer son filz empereur de son vivant ; car cette dignité , acquise par la fortune de *Charlemagne* , n'était point assurée au filz par le droit d'héritage ; mais en laissant l'Empire à *Louis* , et en donnant l'Italie à *Bernard* , filz de son filz *Pepin* , ne déchirait-il pas lui-même cet Empire , qu'il voulait conserver à sa postérité ? N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres ? Était-il à préférer que le neveu , roi d'Italie , obéirait à son oncle , empereur , ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie ?

Charlemagne mourut , en 814 , avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'*Auguste* , aussi guerrier qu'*Adrien* , mais non tel que les *Trajan* et les *Antonins* , auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire , comme en puissance ; c'était le célèbre calife *Aaron-al-Raschild* , qui le surpassa beaucoup en justice , en science , en humanité.

J'ose presque ajouter à ces deux hommes illustres le pape *Adrien* qui , dans un rang moins élevé , dans une fortune presque privée,
et

et avec des vertus moins héroïques , montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement.

La curiosité des hommes , qui pénètre dans la vie privée des princes , a voulu savoir jusqu'au détail de la vie de *Charlemagne* , et au secret de ses plaisirs. On a écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d'*Auguste* ; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faiblesses qui n'ont influé en rien sur les affaires publiques ? L'Eglise a mis au nombre des saints cet homme qui répandit tant de sang , qui dépouilla ses neveux , et qui fut soupçonné d'inceste.

J'envisage son règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui composent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin , furent tranquilles pendant près de cinquante ans , et l'Italie pendant treize , depuis son avènement à l'empire. Point de révolution , point de calamité pendant ce demi-siècle qui , par-là , est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte , et les âges suivans l'épaissirent encore.

CHAPITRE XVII.

Mœurs , gouvernement et usages vers le temps de Charlemagne.

JE m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages , les lois , la religion , les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares , et le furent encore après *Charlemagne*. Remarquons attentivement que *Charlemagne* paraissait ne se point regarder comme un franc. La race de *Clovis* et de ses compagnons francs fut toujours distincte des Gaulois. L'Allemand *Pepin* et *Karl* son fils furent distincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de *Karl* ou *Charlemagne* , concernant les métairies , art. 4 : *Si les Francs commettent quelque délit dans nos possessions , qu'ils soient jugés suivant leur loi.* Il semble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de *Charlemagne*. A Rome , la race carlovingienne passa toujours pour allemande. Le pape *Adrien IV* , dans sa lettre aux archevêques de Maïence , de Cologne et de Trèves , s'exprime en ces termes remarquables : *L'Empire fut transféré des Grecs aux Allemands ; leur roi ne fut empereur qu'après avoir été couronné par le*

pape. tout ce que l'empereur possède , il le tient de nous. Et comme ZACHARIE donna l'empire grec aux Allemands , nous pouvons donner celui des Allemands aux Grecs.

Cependant en France le nom de *Franc* prévalut toujours. La race de *Charlemagne* fut souvent appelée *Franca* dans Rome même et à Constantinople. La cour grecque désignait, même du temps des *Othons* , les empereurs d'Occident par le nom d'usurpateurs francs , barbares francs ; elle affectait pour ces francs un mépris qu'elle n'avait pas.

Le règne seul de *Charlemagne* eut une lueur de politesse qui fut probablement le fruit du voyage de Rome , ou plutôt de son génie.

Ses prédécesseurs ne furent illustres que par des déprédations. Ils détruisirent des villes , et n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient été heureux d'être vaincus par les Romains. Barbarie de ces siècles. Marseille , Arles , Autun , Lyon , Trèves étaient des villes florissantes , qui jouissaient paisiblement de leurs lois municipales , subordonnées aux sages lois romaines. Un grand commerce les animait. On voit par une lettre d'un proconsul à *Théodose* , qu'il y avait dans Autun et dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Mais dès que les Bourguignons , les Goths , les Francs arrivent dans la Gaule , on ne voit plus de grandes villes peuplées. Les

cirques, les amphithéâtres construits par les Romains jusqu'au bord du Rhin, sont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine *Brunchaut* conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols, comme aujourd'hui. Cependant les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne faisait-il venir aucune des denrées de l'Asie? Pourquoi toutes les commodités qui adoucissent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin, rendirent les autres peuples sauvages? Qu'on en juge par ces lois saliques, ripuaires, bourguignonnes, que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire, quatre cents écus du temps à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant

pour le viol , autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une forcière qui avait mangé de la chair humaine , en était quitte pour deux cents sous ; et cela prouve qu'alors les forcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple , comme dans nos derniers siècles , mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez les riches. Les combats et les épreuves décidaient , comme nous le verrons , de la possession d'un héritage , de la validité d'un testament. La jurisprudence était celle de la férocité et de la superstition.

Qu'on juge des mœurs des peuples par ^{Mœurs atroces.} celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne , qui devait humaniser les hommes , n'empêche point le roi *Clovis* de faire assassiner les petits *Régas*, ses voisins et ses parens. Les deux enfans de *Clodomir* sont massacrés dans Paris , en 533 , par un *Childebert* et un *Clotaire* , ses oncles , qu'on appelle rois de France ; et *Clodoald* , le frère de ces innocens égorgés , est invoqué , sous le nom de S^t *Cloud* , parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare , nommé *Chram* , fait la guerre à *Clotaire* son père. *Réga* d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler son fils avec tous ses amis prisonniers , en 559.

Sous un *Chilperic* , roi de Soissons , en 562 , les fujets esclaves désertent ce prétendu

royaume , lassés de la tyrannie de leur maître , qui prenait leur pain et leur vin , ne pouvant prendre l'argent qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert* , un autre *Chilperic* font assassinés. *Brunehaut* , d'arienne devenue catholique , est accusée de mille meurtres ; et un *Clotaire II* , non moins barbare qu'elle , la fait traîner , dit-on , à la queue d'un cheval dans son camp , et la fait mourir par ce nouveau genre de supplice , en 616. Si cette aventure n'est pas vraie , il est du moins prouvé qu'elle a été crue comme une chose ordinaire , et cette opinion même atteste la barbarie du temps. Il ne reste de monumens de ces âges affreux que des fondations de monastères , et un confus souvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déserts où les loups , les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide ; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles.

Premiers roisfrancs ne font pas recon- nus rois par les empe- reurs. Il ne faut pas croire que les empereurs reconnussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne , à Soissons , à Paris , à Metz , à Orléans ; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *basileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale jusqu'auprès du Véser. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert* , et ils citent en

preuve l'orfèvre S^t *Eloi*, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'est-à-dire, qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à sa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit construire. Où sont-ils ? La vieille église de Saint-Paul n'est qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de *Dagobert*, c'est qu'il avait à la fois trois épouses, qu'il assemblait des conciles, et qu'il tyrannifait son pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il passe jusque chez les *Slaves*, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohême. Ces autres sauvages sont si étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choses dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; et si le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi flavon en eut quinze.

C'est sous ce *Dagobert* que commence l'autorité des maires du palais. Après lui viennent les rois fainéans, la confusion, le despotisme de ces maires. C'est du temps de ces maires, au commencement du huitième siècle, que les Arabes, vainqueurs de l'Espagne, pénètrent jusqu'à Toulouse, prennent la Guienne, ravagent tout jusqu'à la Loire, et sont prêts d'enlever les Gaules entières aux

Maires
du palais.

Francs qui les avaient enlevées aux Romains. Jugez en quel état devaient être alors les peuples, l'Eglise et les lois.

Le clergé ne fait un ordre dans l'Etat que sous Pepin.

Lettre remarquable.

Les évêques n'eurent aucune part au gouvernement jusqu'à *Pepin* ou *Pipin*, père de *Charles Martel*, et grand-père de l'autre *Pepin* qui se fit roi. Les évêques n'assistaient point aux assemblées de la nation franque. Ils étaient tous ou gaulois ou italiens, peuples regardés comme serfs. En vain l'évêque *Remi*, qui baptisa *Clovis*, avait écrit à ce roi sicambre cette fameuse lettre où l'on trouve ces mots: *Gardez-vous bien sur-tout de prendre la préséance sur les évêques; prenez leurs conseils: tant que vous serez en intelligence avec eux, votre administration sera facile.* Ni *Clovis*, ni ses successeurs, ne firent du clergé un ordre de l'Etat. Le gouvernement ne fut que militaire. On ne peut mieux le comparer qu'à ceux d'Alger et de Tunis, gouvernés par un chef et une milice. Seulement les rois consultaient quelquefois les évêques, quand ils avaient besoin d'eux.

Mais quand les majordômes, ou maires de cette milice, usurpèrent insensiblement le pouvoir, ils voulurent cimenter leur autorité par le crédit des prélats et des abbés, en les appelant aux assemblées du champ de Mai.

Ce

Ce fut, selon les annales de Metz, en 692, que le maire *Pepin*, premier du nom, procura cette prérogative au clergé ; époque bien négligée par la plupart des historiens, mais époque très-considérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évêques et des abbés en France et en Allemagne.

C H A P I T R E X V I I I .

Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire.

ON demande si *Charlemagne*, ses prédécesseurs et ses successeurs étaient despotiques, et si leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là ? Il est certain que par le fait *Charlemagne* était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire, puisqu'il déclare son fils empereur, en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait ; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originellement des peuples chasseurs ; et les Gaulois, soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs, toujours armés, doivent nécessairement

*Essai sur les mœurs, &c. Tome II. * G*

subjuguer des laboureurs et des pasteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aisément des bourgeois paisibles dans leurs foyers. Ainsi les Tartares ont asservi l'Asie ; ainsi les Goths sont venus à Rome. Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement ; car quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ses camarades ? Un brigand habile et hardi, surtout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire sur des brigands subordonnés, moins habiles, moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin ; et c'est la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait besoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aisément dans l'exemple de ce guerrier franc, qui ne voulut jamais permettre que *Clouis* ôtât du butin général un vase de l'église de Reims, et qui fendit le vase à coups de hache, sans que le chef osât l'en empêcher.

Clouis devint despotique à mesure qu'il devint puissant ; c'est la marche de la nature humaine. Il en fut ainsi de *Charlemagne* ; il était fils d'un usurpateur. Le fils du roi légitime

était rasé et condamné à dire son bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très-grands ménagemens devant une nation de guerriers , assemblée en parlement. *Nous vous avertissons*, dit-il, dans un de ses capitulaires , *qu'en considération de notre humilité et de notre obéissance à vos conseils, que nous vous rendons par la crainte de DIEU, vous nous conserviez l'honneur que DIEU nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres.*

Ses ancêtres se réduisaient à son père , qui avait envahi le royaume ; lui-même avait usurpé le partage de son frère, et avait dépouillé ses neveux. Il flattait les seigneurs en parlement ; mais le parlement dissous , malheur à quiconque eût bravé ses volontés.

Quant à la succession , il est naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'élire , devenue avec le temps plus légale et plus consacrée , se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant , que lorsque *Pepin* usurpa le royaume des Francs sur le roi dont il était le domestique , le pape *Etienne* , avec lequel cet usurpateur était d'accord , prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre

qu'un descendant de la race de *Pepin*; cette excommunication était, à la vérité, un grand exemple de superstition, comme l'entreprise de *Pepin* était un exemple d'audace. Mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire; elle fait voir encore que la nation conquérante élisait, parmi les descendans d'un chef, celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas : *Vous élirez les premiers nés de la maison de Pepin; mais, vous ne choisirez point ailleurs que dans sa maison.*

Code di-
plomati-
que, page
4.

Charlemagne dit, dans un capitulaire : *Si de l'un des trois princes, mes enfans, il naît un fils, tel que la nation le veuille pour succéder à son père, nous voulons que ses oncles y consentent.* Il est évident, par ce titre et par plusieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet usage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Asiatiques, chez les Romains. Les premiers successeurs de *Mahomet* sont élus; les soudans d'Egypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit; et ce n'est qu'avec le temps qu'un Etat devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le besoin font toutes les lois.

C H A P I T R E X I X.

*Suite des usages du temps de Charlemagne.
Commerce , finances , sciences.*

CHARLES *Martel*, usurpateur et soutien du pouvoir suprême dans une grande monarchie, vainqueur des conquérans arabes qu'il repoussa jusqu'en Gascogne, n'est cependant appelé que *sous-roitelet*, *subregulus*, par le pape *Grégoire II*, qui implore sa protection contre les rois lombards. Il se dispose à aller secourir l'Eglise romaine; mais il pille en attendant l'Eglise des Francs, il donne les biens des couvens à ses capitaines, il tient son roi, *Thierri*, en captivité. *Pepin*, fils de *Charles Martel*, lassé d'être *subregulus*, se fait roi, et reprend l'usage des parlemens francs. Il a toujours des troupes aguerries sous le drapeau; et c'est à cet établissement que *Charlemagne* doit toutes ses conquêtes. Ces troupes se levaient par des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles se lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les *béglierbeys*. Ces ducs avaient été institués en Italie par *Dioclétien*. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de *Théodose*, commandaient sous les ducs, et assemblaient les troupes, chacun dans

Milices.

son canton. Les métairies , les bourgs , les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier armé d'un casque et d'une cuirasse ; les autres soldats n'en portaient point : mais tous avaient le bouclier carré long , la hache d'armes , le javelot et l'épée. Ceux qui se servaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice lui distribuait du blé et les provisions nécessaires pour six mois : le roi en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C'est d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlemens.

Armes. Dans les sièges , on employait le bélier , la baliste , la tortue , et la plupart des machines des Romains. Les seigneurs nommés *barons* , *leudes* , *richeomes* , composaient , avec leurs suivans , le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les musulmans d'Afrique et d'Espagne avaient plus de cavaliers.

Forces
navales. Charles avait des forces navales , c'est-à-dire , de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivières de son Empire. Avant lui on ne les connaissait pas chez les barbares ; après lui on les ignora long-temps. Par ce moyen , et par sa police guerrière , il arrêta les inondations des peuples du Nord : il les

contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans , ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui , ses parlemens n'avaient d'autre volonté que celle d'un maître qui savait commander et persuader.

Il fit fleurir le commerce , parce qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands des côtes de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens , et au port d'Alexandrie chez les musulmans , qui les recevaient , et dont ils tiraient les richesses de l'Asie. ^{Commer-}
^{ce.}

Venise et Gènes , si puissantes depuis par le négoce , n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations : mais Venise commençait à s'enrichir et à s'agrandir. Rome , Ravenne , Milan , Lyon , Arles , Tours , avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On damasquinait le fer , à l'exemple de l'Asie : on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient tissées dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après *Charlemagne* , que les princes normands établirent à Palerme une

manufacture de soie. Le linge était peu commun. S^t *Boniface*, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui mande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce manque de linge était la cause de toutes ces maladies de la peau, connues sous le nom de *lèpre*, si générales alors; car les hôpitaux nommés *léproseries* étaient déjà très-nombreux.

Monnaies La monnaie avait à peu-près la même valeur que celle de l'empire romain depuis *Constantin*. Le sou d'or était le *solidum* romain. Ce sou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, pesaient, l'un portant l'autre, trente grains.

Le sou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 liv. 6 sous 3 den., le denier d'argent à peu-près 7 sous 1 den. $\frac{7}{8}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en lisant les histoires, se ressouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on se servait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait souvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Asiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands

sesterces , fans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand sesterce ou un talent.

La livre numéraire , du temps de *Charlemagne* , était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre se divisait numériquement en vingt parties. Il y avait , à la vérité , des sous d'argent semblables à nos écus , dont chacun pesait la 20^e , 22^e ou 24^e partie d'une livre de douze onces ; et ce sou se divisait , comme le nôtre , en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le sou d'argent ferait précisément la 20^e partie de douze onces , on s'accoutuma à regarder dans les comptes numéraires , vingt sous comme une livre.

Pendant deux siècles , les monnaies restèrent sur le pied où *Charlemagne* les avait mises ; mais petit à petit les rois , dans leurs besoins , tantôt chargèrent les sous d'alliage , tantôt en diminuèrent le poids ; de sorte que , par un changement qui est peut-être la honte des gouvernemens de l'Europe , ce sou , qui était autrefois une pièce d'argent du poids d'environ 5 gros , n'est plus qu'une légère pièce de cuivre avec un 11^e d'argent tout au plus ; et la livre , qui était le signe représentatif de douze onces d'argent , n'est plus en France que le signe représentatif de vingt de nos sous de cuivre. Le denier , qui était la deux cents quarantième

partie d'une livre d'argent de douze onces , n'est plus que le tiers de cette vile monnaie qu'on appelle un liard. Supposé donc qu'une ville de France dût à une autre , au temps de *Charlemagne* , cent vingt sous ou folides de rente , soixante-douze onces d'argent , elle s'acquitterait aujourd'hui de sa dette , en payant ce que nous appelons un écu de six francs.

La livre de compte des Anglais , celle des Hollandais , ont moins varié. Une livre sterling d'Angleterre vaut environ vingt-deux francs de France , et une livre de compte hollandaise vaut environ douze francs de France ; ainsi les Hollandais se sont écartés moins que les Français de la loi primitive , et les Anglais encore moins.

Toutes les fois donc que l'histoire nous parle de monnaie , sous le nom de livres , nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle , et la comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en lisant l'histoire grecque et romaine. C'est , par exemple , un très-grand embarras pour le lecteur d'être obligé de réformer toujours les comptes qui se trouvent dans l'histoire ancienne d'un célèbre professeur de l'université de Paris , dans l'histoire ecclésiastique de *Fleuri* , et dans tant

d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, les mines, les festerces, ils se servent toujours de l'évaluation que quelques savans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-six francs et dix sous, dans les premiers temps du ministère de *Colbert*, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres seize sous : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut songer à ces variations ; sans quoi on aurait une idée très-fausse des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la paye de leurs soldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'espèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées nécessaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de *Charlemagne*, huit fois moins chère qu'elle ne l'est de nos jours. Vingt-quatre livres de pain blanc valaient un denier d'argent, par les capitulaires. Ce denier était la quarantième partie d'un sou d'or, qui valait environ quatorze livres six sous de notre monnaie d'aujourd'hui. Ainsi la livre de pain revenait à un liard et

quelque chose, ce qui est en effet la huitième partie de notre prix ordinaire.

Dans les pays septentrionaux, l'argent était beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut fixé, par exemple, à un sou d'or. Nous verrons dans la suite comment le commerce et les richesses se sont étendus de proche en proche.

Sciences. Les sciences et les beaux arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien faibles dans ces vastes pays, tout sauvages encore. *Eginhard*, secrétaire de *Charlemagne*, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom. Cependant il conçut, par la force de son génie, combien les belles-lettres étaient nécessaires. Il fit venir de Rome des maîtres de grammaire et d'arithmétique. Les ruines de Rome fournissent tout à l'Occident, qui n'est pas encore formé. *Alcuin*, cet anglais alors fameux, et *Pierre de Pise*, qui enseigna un peu de grammaire à *Charlemagne*, avaient tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les églises de France ; et ce qui est à remarquer, c'est qu'ils s'appelaient *chantres gaulois*. La race des conquérans francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois prétendaient, comme aujourd'hui, disputer du chant avec les Romains. La musique grégorienne, qu'on attribue à *S^t Grégoire*, surnommé *le grand*, n'était pas sans mérite,

et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois , qui n'avaient point l'usage des anciennes notes alphabétiques , avaient corrompu ce chant , et prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne* , dans un de ses voyages en Italie , les obligea de se conformer à la musique de leurs maîtres. Le pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés ; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique , l'un dans Metz , l'autre dans Soissons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge sonnante dans les villes de son empire , et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne , en Flandre , en Angleterre , d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit. Le présent que le calife *Aaron-al-Raschid* fit à *Charlemagne* d'une horloge sonnante , fut regardé comme une merveille. A l'égard des sciences de l'esprit , de la saine philosophie , de la physique , de l'astronomie , des principes de la médecine , comment auraient-elles pu être connues ? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits , et de là vient qu'en Angleterre on dit encore *sept nuits* , pour signifier une semaine , et *quatorze nuits*

pour deux semaines. La langue romance commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol et de l'italien. Il dura jusqu'au temps de *Frédéric II*, et on le parle encore dans quelques villages des Grisons, et vers la Suisse.

Les vêtements, qui ont toujours changé en Occident depuis la ruine de l'empire romain, étaient courts, excepté aux jours de cérémonie, où la faye était couverte d'un manteau souvent doublé de pelleterie. On tirait comme aujourd'hui ces fourrures du Nord, et sur-tout de la Russie. La chaussure des Romains s'était conservée. On remarque que *Charlemagne* se couvrait les jambes de bandes entrelacées en forme de brodequins, comme en usent encore les montagnards d'Ecosse, seul peuple chez qui l'habillement guerrier des Romains s'est conservé jusqu'à nos jours.

C H A P I T R E X X.

De la religion du temps de Charlemagne.

SI nous tournons à présent les yeux sur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils firent de la religion un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les

abus de ces usages, la querelle des *Iconoclastes* et des *Iconolâtres* est d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'impératrice *Irène*, tutrice de son malheureux fils *Constantin Porphyrogénète*, pour se frayer le chemin à l'Empire, flatte le peuple et les moines à qui le culte des images, pros crit par tant d'empereurs depuis *Léon l'Isaurien*, plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On avait persuadé à *Irène* que pour gouverner son époux, il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L'empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. *Irène*, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble, en 786, le second concile de Nicée, septième concile œcuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, secrétaire d'Etat, nommé *Taraise*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l'évêché, sans passer par les autres grades; mais alors cette coutume ne subsistait plus.

Second
concile de
Nicée.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrien* est très-remarquable. Il n'ana-

thématisé pas ce secrétaire d'Etat qui se fait patriarche ; il proteste seulement avec modestie, dans ses lettres à *Irène*, contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. (1) Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainsi que ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il assure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne*. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel président les légats du pape et ce ministre patriarche, rétablit le culte des images.

C'est une chose avouée de tous les sages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cents cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fausses ; beaucoup de miracles, dont le récit scandaliserait dans nos jours ; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fausses ne firent point de tort aux vraies, sur lesquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les églises de France,

(1) Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour *Irène* et pour *Taraise*. M. de *Voltaire* a fort adouci le scandale de la conduite plus politique que religieuse d'*Adrien*. Voyez *Fleuri*, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers siècles.

quel fut l'embarras du pape ? *Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans lesquels ce culte est anathématisé. Ces livres sont écrits dans un latin assez pur ; ils font voir que *Charlemagne* avait réussi à faire revivre les lettres ; mais ils font voir aussi qu'il n'y a jamais eu de dispute théologique sans invectives. Le titre même est une injure. *Au nom de notre Seigneur et Sauveur JESUS-CHRIST, commence le livre de l'illustrissime et excellentissime CHARLES, &c. contre le synode impertinent et arrogant, tenu en Grèce pour adorer des images.* Le livre était attribué par le titre au roi *Charles*, comme on met sous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés : il est certain que tous les peuples des royaumes de *Charlemagne* regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Ce prince, en 794, assembla un concile à Francfort, auquel il préfida selon l'usage des empereurs et des rois : concile composé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un consentement unanime le service (*servitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de tous ces différens ; car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes ; et plus

Anathématisé par le concile de Francfort.

d'un royaume a été bouleversé pour un mal entendu.

Habileté
du pape.

Tandis que le pape *Adrien* envoyait en France les actes du second concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, opposés à ce concile ; et on le presse au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'empereur de Constantinople et sa mère. On voit assez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait se faire un nouveau droit de l'hérésie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et *Charlemagne* qu'il ménageait, prit un tempérament politique, qui devrait servir d'exemple dans toutes ces malheureuses disputes qui ont toujours divisé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi sans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raisonnable chez les Germains, à peine fortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore grossiers, qui n'avaient ni sculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes, et à faire servir la

religion à ses intérêts , il écrit à *Charlemagne* :
 » Je ne puis déclarer *Irène* et son fils hérétiques ,
 » après le concile de Nicée ; mais je
 » les déclarerai tels , s'ils ne me rendent les
 » biens de Sicile. »

On voit la même politique intéressée de ce pape dans une dispute encore plus délicate , et qui seule eût suffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu savoir si le *Saint-Esprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* seulement.

Grande
 dispute
 sur le
 Saint-Esprit.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père* ; ensuite en Espagne , et puis en France et en Allemagne , on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils* : c'était la croyance de presque tout l'Empire de *Charles*. Ces mots du symbole attribué aux apôtres , *qui ex patre filioque procedit* , étaient sacrés pour les Français ; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On presse , de la part de *Charlemagne* , le pape de se déclarer. Cette question décidée avec le temps par les lumières de l'Eglise romaine infallible , semblait alors très-obscur. On citait des passages des Pères , et sur-tout celui de *S^t Grégoire de Nice* , où il est dit , *qu'une personne est cause , et l'autre vient de cause ; l'une sort immédiatement de la première , l'autre en sort par le moyen du Fils* ,

par lequel moyen le Fils se réserve la propriété d'unique, sans exclure l'Esprit-saint de la relation du Père.

Ces autorités ne parurent pas alors assez claires. *Adrien I* ne décida rien : il savait qu'on pouvait être chrétien, sans pénétrer dans la profondeur de tous les mystères. Il répond qu'il ne condamne point le sentiment du roi, mais ne change rien au symbole de Rome. Il apaise la dispute en ne la jugeant pas, et en laissant à chacun ses usages. Il traite, en un mot, les affaires spirituelles en prince; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Fausses
décréta-
les.

Dès-lors la politique profonde des papes établissait peu à peu leur puissance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui sous le nom de *fausses décrétales*. C'est, dit-on, un espagnol, nommé *Isidore Mercator*, ou *Piscator*, ou *Peccator*, qui les digère. Ce sont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves incontestables, qu'elles furent composées par un *Algeram*, abbé de Senones, évêque de Metz : elles sont en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur ? Dans ces fausses décrétales on suppose d'anciens canons, qui

ordonnent qu'on ne tiendra jamais un seul concile provincial sans la permission du pape , et que toutes les causes ecclésiastiques ressortiront à lui. On y fait parler les successeurs immédiats des apôtres ; on leur suppose des écrits. Il est vrai que tout étant de ce mauvais style du huitième siècle , tout étant plein de fautes contre l'histoire et la géographie , l'artifice était grossier ; mais c'étaient des hommes grossiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naissance du christianisme , comme on l'a déjà dit , de faux évangiles , les *vers sibyllins* , les livres d'*Hermas* , les *constitutions apostoliques* ; et mille autres écrits que la saine critique a réprochés. Il est triste que pour enseigner la vérité on ait si souvent employé des actes de fausfaire.

Ces fausses décrétales ont abusé les hommes pendant huit siècles ; et enfin , quand l'erreur a été reconnue , les usages établis par elles ont subsisté dans une partie de l'Eglise : l'antiquité leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps , les évêques d'Occident étaient des seigneurs temporels , et possédaient plusieurs terres en fief ; mais aucun n'était souverain indépendant. Les rois de France nommaient souvent aux évêchés ; plus hardis en cela , et plus politiques que les empereurs des Grecs , et que les rois de Lombardie ,

qui se contentaient d'interposer leur autorité dans les élections.

Gouvernement ecclésiastique.

Les premières églises chrétiennes s'étaient gouvernées en républiques sur le modèle des synagogues. Ceux qui présidaient à ces assemblées avaient pris insensiblement le titre d'évêque, d'un mot grec, dont les Grecs appelaient les gouverneurs de leurs colonies, et qui signifie *inspecteur*. Les anciens de ces assemblées se nommaient prêtres, d'un autre mot grec, qui signifie *vieillard*.

Fausse loi.

Charlemagne, dans sa vieillesse, accorda aux évêques un droit dont son propre fils devint la victime. Ils firent accroire à ce prince que dans le code rédigé sous *Théodose*, une loi portait que si de deux séculiers en procès, l'un prenait un évêque pour juge, l'autre était obligé de se soumettre à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cette loi, qui jamais n'avait été exécutée, passe chez tous les critiques pour supposée. C'est la dernière du code Théodosien ; elle est sans date, sans nom de consuls. Elle a excité une guerre civile sourde entre les tribunaux de la justice et les ministres du sanctuaire ; mais comme en ce temps là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui seuls étant un peu

instruits, semblaient seuls mériter de juger les hommes.

Ainsi que les évêques disputaient l'autorité aux séculiers, les moines commençaient à la disputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maîtres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était bien souvent mise en usage : *Moi, pour le repos de mon ame, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monastère, &c.* On crut, dès le premier siècle de l'Eglise, que le monde allait finir; on se fondait sur un passage de *S^t Luc*, qui met ces paroles dans la bouche de JESUS-CHRIST: " Il y " aura des signes dans le soleil, dans la " lune et dans les étoiles; les nations seront " consternées; la mer et les fleuves feront " un grand bruit; les hommes sècheront de " frayeur dans l'attente de la révolution de " l'univers; les puissances des cieus seront " ébranlées, et alors ils verront le fils de " l'homme venant dans une nuée avec une " grande puissance et une grande majesté. " Lorsque vous verrez arriver ces choses, " sachez que le royaume de DIEU est proche. " Je vous dis en vérité, en vérité, que cette " génération ne finira point sans que ces " choses soient accomplies. "

Moines
riches.

Fin du
monde
annon-
cée.

Plusieurs personnages pieux , ayant toujours pris à la lettre cette prédiction non accomplie , en attendaient l'accomplissement : ils pensaient que l'univers allait être détruit , et voyaient clairement le jugement dernier , où JESUS-CHRIST devait venir dans les nuées. On se fondait aussi sur l'épître de S^t Paul à ceux de Thessalonique , qui dit : *Nous qui sommes vivans , nous serons emportés dans l'air , au-devant de JESUS.* De-là toutes ces suppositions de tant de prodiges aperçus dans les airs. Chaque génération croyait être celle qui devait voir la fin du monde , et cette opinion se fortifiant dans les siècles suivans , on donnait les terres aux moines , comme si elles eussent dû être préservées dans la conflagration générale. Beaucoup de chartes de donation commencent par ces mots : *Adventante mundi vespero.*

Abbés
seigneurs.

Des abbés bénédictins , long-temps avant Charlemagne , étaient assez puissans pour se révolter. Un abbé de *Fontenelle* avait osé se mettre à la tête d'un parti contre *Charles Martel* , et assembler des troupes. Le héros fit trancher la tête au religieux ; exécution qui ne contribua pas peu à toutes ces révélations que tant de moines eurent depuis de la damnation de *Charles Martel*.

Avant ce temps on voit un abbé de S^t Rémi
de

de Reims, et l'évêque de cette ville, suscita une guerre civile contre *Childebert*, au sixième siècle : crime qui n'appartient qu'aux hommes puissans.

Les évêques et les abbés avaient beaucoup d'esclaves. On reproche à l'abbé *Alcuin* d'en avoir eu jusqu'à vingt mille. Ce nombre n'est pas incroyable : *Alcuin* possédait plusieurs abbayes dont les terres pouvaient être habitées par vingt mille hommes. Ces esclaves, connus sous le nom de *serfs*, ne pouvaient se marier ni changer de demeure sans la permission de l'abbé. Ils étaient obligés de marcher cinquante lieues avec leurs charrettes quand il l'ordonnait : ils travaillaient pour lui trois jours de la semaine ; et il partageait tous les fruits de la terre.

On ne pouvait, à la vérité, reprocher à ces bénédictins de violer, par leurs richesses, leur vœu de pauvreté ; car ils ne font point expressément ce vœu : ils ne s'engagent, quand ils sont reçus dans l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur donna même souvent des terres incultes qu'ils défrichèrent de leurs mains, et qu'ils firent ensuite cultiver par des serfs. Ils formèrent des bourgades, des petites villes même autour de leurs monastères. Ils étudièrent ; ils furent les seuls qui conservèrent les livres en les copiant ; et enfin,

dans ces temps barbares où les peuples étaient si misérables, c'était une grande consolation de trouver dans les cloîtres une retraite assurée contre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque allait au combat avec ses serfs. *Charlemagne*, dans une lettre à *Frastrate*, une de ses femmes, lui parle d'un évêque qui a vaillamment combattu auprès de lui dans une bataille contre les Avars, peuples descendus des Scythes, qui habitaient vers le pays qu'on nomme à présent l'Autriche. Je vois de son temps quatorze monastères qui doivent fournir des soldats. Pour peu qu'un abbé fût guerrier, rien ne l'empêchait de les conduire lui-même. Il est vrai qu'en 803, un parlement se plaignit à *Charlemagne* du trop grand nombre de prêtres qu'on avait tués à la guerre. Il fut défendu alors, mais inutilement, aux ministres de l'autel d'aller aux combats.

Clercs. Il n'était pas permis de se dire clerc sans l'être, de porter la tonsure sans appartenir à un évêque : de tels clercs s'appelaient *acéphales*. On les punissait comme vagabonds.

On ignorait cet état aujourd'hui si commun, qui n'est ni séculier, ni ecclésiastique. Le titre d'abbé, qui signifie père, n'appartenait qu'aux chefs des monastères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton pastoral

que portaient les évêques, et qui avait été autrefois la marque de la dignité pontificale dans Rome païenne. Telle était la puissance de ces abbés sur les moines, qu'ils les condamnaient quelquefois aux peines afflictives les plus cruelles. Ils prirent le barbare usage des empereurs grecs, de faire brûler les yeux; et il fallut qu'un concile leur défendît cet attentat, qu'ils commençaient à regarder comme un droit.

C H A P I T R E X X I.

Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.

LA messe était différente de ce qu'elle est De la messe. aujourd'hui, et plus encore de ce qu'elle était dans les premiers temps. Elle fut d'abord une cène, un festin nocturne; ensuite, la majesté du culte augmentant avec le nombre des fidèles, cette assemblée de nuit se changea en une assemblée du matin: la messe devint à peu-près ce qu'est la grand'messe aujourd'hui. Il n'y eut, jusqu'au cinquième siècle, qu'une messe commune dans chaque église. Le nom de *synaxe* qu'elle a chez les Grecs; et qui signifie *assemblée*, les formules qui subsistent et qui s'adressent à cette assemblée,

tout fait voir que les messes privées durent être long-temps inconnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette commune prière avait le nom de *missa* chez les Latins, parce que, selon quelques-uns, on renvoyait, *mittebantur*, les pénitens qui ne communiaient pas; et selon d'autres, parce que la communion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui ne pouvaient venir à l'église.

Il semble qu'on devrait savoir la date précise des établissemens de nos rites; mais aucune n'est connue. On ne fait en quel temps commença la messe, telle qu'on la dit aujourd'hui; on ignore l'origine précise du baptême par aspersion, de la confession auriculaire, de la communion avec du pain azyme, et sans vin; on ne fait qui donna le premier le nom de sacrement au mariage, à la confirmation, à l'onction qu'on administre aux malades.

Messes. Quand le nombre des prêtres fut augmenté, on fut obligé de dire des messes particulières. Les hommes puissans eurent des aumôniers; *Agobard*, évêque de Lyon, s'en plaint au neuvième siècle. *Denis le petit*, dans son Recueil des canons, et beaucoup d'autres, confirment que tous les fidèles communiaient à la messe publique. Ils apportaient, de son temps, le pain et le vin que le prêtre consacrait; chacun recevait le pain dans ses mains. Ce pain était

fermenté comme le pain ordinaire ; il y avait très-peu d'églises où le pain sans levain fût en usage : on donnait ce pain aux enfans comme aux adultes. La communion sous les deux espèces était un usage universel sous *Charlemagne* ; il se conserva toujours chez les Grecs , et dura chez les Latins jusqu'au douzième siècle : on voit même que dans le treizième il était encore pratiqué quelquefois. L'auteur de la relation de la victoire que remporta *Charles d'Anjou* sur *Mainfroi* , en 1264 , rapporte que ses chevaliers communiquèrent avec le pain et le vin avant la bataille. L'usage de tremper le pain dans le vin s'était établi avant *Charlemagne* ; celui de fuser le vin avec un chalumeau , ou un siphon de métal , ne s'introduisit qu'environ deux cents ans après , et fut bientôt aboli. Tous ces rites , toutes ces pratiques changèrent selon la conjoncture des temps , et selon la prudence des pasteurs ; ou selon le caprice , comme tout change.

L'Eglise latine était la seule qui priât dans une langue étrangère , inconnue au peuple. Les inondations des barbares , qui avaient introduit dans l'Europe leurs idiomes , en étaient cause. Les Latins étaient encore les seuls qui conférassent le baptême par la seule aspersion : indulgence très-naturelle pour des

enfans nés dans les climats rigoureux du septentrion, et convenance décente dans le climat chaud d'Italie. Les cérémonies du baptême des adultes, et de celui qu'on donnait aux enfans, n'étaient pas les mêmes : cette différence était indiquée par la nature.

Confession.

La confession auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs se confessassent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny, en 363 ; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément. Les abbés soumirent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l'Occident ; car, lorsque les barbares embrasèrent le christianisme, les abus et les scandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie en Orient, sous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatrième siècle ; mais souvent les pécheurs publics faisaient des pénitences publiques dans les églises d'Occident, surtout en Espagne, où l'invasion des Sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace, jusqu'au douzième siècle, de la formule de la confession, ni des confessionnaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion.

Vous observerez que la confession auriculaire n'était point reçue aux huitième et neuvième siècles dans les pays au delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. *Alcuin* s'en plaint dans ses lettres. Les peuples de ces contrées semblent avoir eu toujours quelques dispositions à s'en tenir aux usages de la primitive Eglise, et à rejeter les dogmes et les coutumes que l'Eglise plus étendue jugea convenable d'adopter.

Aux huitième et neuvième siècles, il y ^{Carêmes.} avait trois carêmes, et quelquefois quatre, comme dans l'Eglise grecque; et on se confessait d'ordinaire à ces quatre temps de l'année. Les commandemens de l'Eglise, qui ne sont bien connus qu'après le troisième (a) concile de Latran, en 1215, imposèrent la nécessité de faire une fois l'année ce qui semblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne*, il y avait des confesseurs dans les armées. *Charles* en avait un pour lui en titre d'office; il s'appelait *Valdon*, et était abbé d'Augie, près de Constance.

Il était permis de se confesser à un laïque, ^{Laïques} et même à une femme, en cas de nécessité. (b) ^{ont droit de confes-} Cette permission dura très-long-temps; c'est ^{ser.}

(a) Que d'autres nomment le quatrième.

(b) Voyez les Eclaircissemens.

pourquoi *Joinville* dit qu'il confessa en Afrique un chevalier, et qu'il lui donna l'absolution selon le pouvoir qu'il en avait. *Ce n'est pas tout-à-fait un sacrement*, dit *S^t Thomas*, mais *c'est comme sacrement*.

Ancien-
neté de
la confes-
sion.

On peut regarder la confession comme le plus grand frein des crimes secrets. Les sages de l'antiquité avaient embrassé l'ombre de cette pratique salutaire. On s'était confessé dans les expiations chez les Egyptiens et chez les Grecs, et dans presque toutes les célébrations de leurs mystères. *Marc-Aurèle*, en s'associant aux mystères de *Cérès-Éleusine*, se confessa à l'Hiérophante.

Cet usage, si faiblement établi chez les chrétiens, fut malheureusement depuis l'occasion des plus funestes abus. La faiblesse du sexe rendit quelquefois les femmes plus dépendantes de leurs confesseurs que de leurs époux. Presque tous ceux qui confessèrent les reines se servirent de cet empire secret et sacré pour entrer dans les affaires d'Etat. Lorsqu'un religieux domina sur la conscience d'un souverain, tous ses confrères s'en prévalurent; et plusieurs employèrent le crédit du confesseur pour se venger de leurs ennemis. Enfin il arriva que, dans les divisions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'absolution à

ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'est ce qu'on a vu en France, du temps du roi *Henri IV*, presque tous les confesseurs refusaient d'absoudre les sujets qui reconnaissaient leur roi. La facilité de séduire les jeunes personnes, et de les porter au crime, dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très-dangereux. Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poisons.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au Nord, plus loin que les conquêtes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres serait celle qui attribuerait la puissance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves: ils n'avaient ni peintre ni sculpteur. Ils adoraient *Odin*, et ils se figuraient qu'après la mort, le bonheur de l'homme consistait à boire, dans la salle d'*Odin*, de la bière dans le crâne de ses ennemis. On a encore de leurs anciennes chansons traduites qui expriment cette idée. Il y avait long-temps que les peuples du Nord croyaient une autre vie. Les druides avaient enseigné aux Celtes qu'ils renaîtraient pour combattre, et les prêtres de la Scandinavie persuadaient aux

hommes qu'ils boiraient de la bière après leur mort.

La Pologne n'était ni moins barbare ni moins grossière. Les Moscovites, aussi sauvages que le reste de la grande Tartarie, en savaient à peine assez pour être païens ; mais tous ces peuples vivaient en paix dans leur ignorance, heureux d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendait si cher la connaissance du christianisme.

Angle-
terre.

Les Anglais commençaient à recevoir la religion chrétienne. Elle y avait été apportée par *Constance Chlore*, protecteur secret de cette religion, alors opprimée. Elle n'y domina point ; l'ancien culte du pays eut le dessus encore long-temps. Quelques missionnaires des Gaules cultivèrent grossièrement un petit nombre de ces infutaires. Le fameux *Pélage*, trop zélé défenseur de la nature humaine, était né en Angleterre ; mais il n'y fut point élevé, et il faut le compter parmi les Romains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecosse*, et l'Ecosse connue alors sous le nom d'*Albanie*, ou du *pays des Pictes*, avait reçu aussi quelques semences du christianisme, étouffées toujours par l'ancien culte qui dominait. Le moine *Colomban*, né en Irlande, était du sixième siècle ; mais il paraît, par sa retraite en France,

et par les monastères qu'il fonda en Bourgogne , qu'il y avait peu à faire , et beaucoup à craindre pour ceux qui cherchaient en Irlande et en Angleterre de ces établissemens riches et tranquilles , qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction presque totale du christianisme dans l'Angleterre , l'Ecosse et l'Irlande , la tendresse conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert* , un des rois barbares Anglo-Saxons de l'heptarchie d'Angleterre , qui avait son petit royaume dans la province de Kent , où est Cantorbéri , voulut s'allier avec un roi de France. Il épousa la fille de *Childebert* , roi de Paris. Cette princesse chrétienne , qui passa la mer avec un évêque de Soissons , disposa son mari à recevoir le baptême , comme *Clotilde* avait soumis *Clouis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Augustin* , que les Anglais nomment *Austin* , avec d'autres moines romains , en 598. Ils firent peu de conversions , car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion ; mais , favorisés par la reine , ils bâtirent un monastère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses sujets barbares , qui n'avaient point d'opinions , suivirent aisément l'exemple de leurs souverains. Cet *Augustin* n'eut pas de peine à se faire

déclarer primat par *Grégoire le grand* : il eût voulu même l'être des Gaules ; mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juridiction que sur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri , premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ses moines le titre d'évêque de Londres , à l'autre celui de Rochester. On ne peut mieux comparer ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de Babylone , qu'on appelle évêques *in partibus infidelium*. Mais , avec le temps , la hiérarchie d'Angleterre se forma. Les monastères sur-tout étaient très-riches , au huitième et au neuvième siècles. Ils mettaient au catalogue des saints tous les grands seigneurs qui leur avaient donné des terres ; d'où vient que l'on trouve parmi leurs saints de ce temps-là sept rois , sept reines , huit princes , seize princesses. Leurs chroniques disent que dix rois et onze reines finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est croyable que ces dix rois et ces onze reines se firent seulement revêtir à leur mort d'habits religieux , et peut-être porter , à leurs dernières maladies , dans des couvens , comme on en a usé en Espagne ; mais non pas qu'en effet ils aient , en fanté , renoncé aux affaires publiques , pour vivre en cénobites.

C H A P I T R E X X I I .

*Suite des usages du temps de Charlemagne.
De la justice, des lois. Coutumes singulières.
Epreuves.*

DES comtes nommés par le roi rendaient Comtes sommairement la justice. Ils avaient leurs districts assignés. Ils devaient être instruits des lois, qui n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que les nôtres. La procédure était simple, chacun plaidait sa cause en France et en Allemagne. Rome seule, et ce qui en dépendait, avait encore retenu beaucoup de lois et de formalités de l'Empire romain. Les lois lombardes avaient lieu dans le reste de l'Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *viguier* ; sept assesseurs, *scabini* ; et un greffier, *notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expressees, *missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires ni

ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort ni à aucun supplice ; car si on en excepte la Saxe , où *Charlemagne* fit des lois de sang , presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rébellion était puni de mort , et les rois s'en réservaient le jugement. La loi salique , celle des Lombards , celle des Ripuaires , avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats , ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence , qui paraît humaine , était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui , mettant le frein le plus terrible à l'iniquité , prévient ainsi le plus de crimes ; mais on ne connaissait pas encore la question , la torture , usage dangereux qui , comme on fait , ne sert que trop souvent à perdre l'innocent , et à sauver le coupable.

Les lois saliques furent remises en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois saliques , il s'en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples barbares. Le franc qui avait tué un citoyen romain ne payait que mille cinquante deniers ; et le romain payait pour le sang d'un franc deux mille cinq cents deniers.

Dans les causes criminelles indécises , on se purgeait par ferment. Il fallait non-seulement que la partie accusée jurât , mais elle était obligée de produire un certain nombre de témoins qui juraient avec elle. Quand les deux parties opposaient ferment à ferment , on permettait quelquefois le combat , tantôt à fer émoulu , tantôt à outrance.

(a) Ces combats étaient appelés *le jugement de DIEU* ; c'est aussi le nom qu'on donnait à ^{Duels , jugemens de DIEU.} une des plus déplorables folies de ce gouvernement barbare. Les accusés étaient soumis à l'épreuve de l'eau froide , de l'eau bouillante ou du fer ardent. Le célèbre *Etienne Baluze* a rassemblé toutes les anciennes cérémonies de ces épreuves. Elles commençaient par la messe ; on y communiait l'accusé. On bénissait l'eau froide , on l'exorcisait ; ensuite l'accusé était jeté garrotté dans l'eau. S'il tombait au fond , il était réputé innocent ; s'il furnageait , il était jugé coupable. M. de *Fleuri* , dans son *Histoire ecclésiastique* , dit que c'était une manière sûre de ne trouver personne criminel. J'ose croire que c'était une manière de faire périr beaucoup d'innocens. Il y a bien des gens qui ont la poitrine assez large et les poumons assez légers , pour ne point enfoncer , lorsqu'une grosse corde , qui

(a) Voyez le chapitre des duels.

les lie par plusieurs tours , fait avec leur corps un volume moins pesant qu'une pareille quantité d'eau. Cette malheureuse coutume , profcrite depuis dans les grandes villes , s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge , ceux qu'on se fait passer pour forciers ; car rien ne dure si long-temps que la superstition , et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécutait en se faisant plonger le bras nu de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante ; il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge , en présence des prêtres et du peuple ; enfermait dans un sac le bras du patient , scellait le sac de son cachet ; et si , trois jours après , il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure , l'innocence était reconnue.

Epreuves. Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine *Teutberge* , bru de l'empereur *Lothaire* , petit-fils de *Charlemagne* , accusée d'avoir commis un inceste avec son frère , moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante , en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau béni sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu,

feu, sans péril, pendant quelques secondes: j'en ai vu des exemples. Ces secrets étaient alors d'autant plus communs, qu'ils étaient plus nécessaires; mais il n'en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que, dans ces étranges jugemens, on faisait subir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu'on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était destinée particulièrement à la conviction de l'adultère. Ces coutumes sont plus anciennes, et se sont étendues plus loin qu'on ne pense.

Les savans n'ignorent pas qu'en Sicile, ^{Epreuves païennes-} dans le temple des dieux Paliques, on écrivait son serment qu'on jetait dans un bassin d'eau, et que si le serment furnageait, l'accusé était absous. Le temple de Trezène était fameux par de pareilles épreuves. On trouve encore au bout de l'Orient, dans le Malabar et dans le Japon, des usages semblables, fondés sur la simplicité des premiers temps, et sur la superstition commune à toutes les nations. Ces épreuves étaient autrefois si autorisées en Phénicie, qu'on voit dans le Pentateuque que lorsque les Juifs errèrent dans le désert, ils faisaient boire d'une eau mêlée avec de la cendre à leurs femmes soupçonnées d'adultère. Les coupables ne manquaient pas sans doute

d'en crever , mais les femmes fidelles à leurs maris buvaient impunément. Il est dit , dans l'évangile de S^t *Jacques* , que le grand-prêtre ayant fait boire de cette eau à *Marie* et à *Joséph*, les deux époux se réconcilièrent.

La troisième épreuve était celle d'une barre de fer ardent , qu'il fallait porter dans la main l'espace de neuf pas. Il était plus difficile de tromper dans cette épreuve que dans les autres; aussi je ne vois personne qui s'y soit soumis dans ces siècles grossiers. On veut savoir qui de l'Eglise grecque ou de la latine établit ces usages la première. On voit des exemples de ces épreuves à Constantinople jusqu'au treizième siècle , et *Pachimère* dit qu'il en a été témoin. Il est vraisemblable que les Grecs communiquèrent aux Latins ces superstitions orientales.

A l'égard des lois civiles , voici ce qui me paraît de plus remarquable. Un homme qui n'avait point d'enfans pouvait en adopter. Les époux pouvaient se répudier en justice ; et , après le divorce , il leur était permis de passer à d'autres noces. Nous avons , dans *Marculfe* , le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant , et ce qui n'en est pas moins vrai , c'est qu'au livre deuxième de ces formules de *Marculfe* , on trouve que rien n'était plus permis

ni plus commun que de déroger à cette fameuse loi salique , par laquelle les filles n'héritaient pas. On amenait sa fille devant le comte ou le commissaire , et on disait : „ Ma chère fille ,
 „ un usage ancien et impie ôte parmi nous
 „ toute portion paternelle aux filles ; mais
 „ ayant considéré cette impiété , j'ai vu que ,
 „ comme vous m'avez été donnés tous de
 „ DIEU également , je dois vous aimer de
 „ même ; ainsi , ma chère fille , je veux que
 „ vous héritiez par portion égale avec vos
 „ frères dans toutes mes terres , &c. „

La loi
 salique
 regardée
 comme
 barbare.

On ne connaissait point chez les Francs , qui vivaient suivant la loi salique et ripuaire , cette distinction de nobles et de roturiers , de nobles de nom et d'armes , et de nobles *ab avo* , ou gens vivant noblement. Il n'y avait que deux ordres de citoyens , les libres et les serfs , à peu-près comme aujourd'hui dans les empires mahométans et à la Chine. Le terme *nobilis* n'est employé qu'une seule fois dans les capitulaires , au livre cinquième , pour signifier les officiers , les comtes , les centeniers.

Toutes les villes de l'Italie et de la France étaient gouvernées selon leur droit municipal. Les tributs qu'elles payaient au souverain consistaient en *foderum* , *paratum* , *mansionaticum* , fourrages , vivres , meubles de séjour. Les empereurs et les rois entretenirent long-temps

leurs cours avec leurs domaines , et ces droits étaient payés en nature quand ils voyageaient. Il nous reste un capitulaire de *Charlemagne* concernant les métairies. Il entre dans le plus grand détail. Il ordonne qu'on lui rende un compte exact de ses troupeaux. Un des grands biens de la campagne consistait en abeilles , ce qui prouve que beaucoup de terres restaient en friche. Enfin les plus grandes choses et les plus petites de ce temps-là nous font voir des lois , des mœurs et des usages , dont à peine il reste des traces.

CHAPITRE XXIII.

Louis le faible , ou le débonnaire , déposé par ses enfans et par des prélats.

L'HISTOIRE des grands événemens de ce monde n'est guère que l'histoire des crimes. Il n'est point de siècle que l'ambition des séculiers et des ecclésiastiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* est-il au tombeau , qu'une guerre civile désole sa famille et l'Empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone allument les premiers feux. Leur prétexte est

que *Bernard*, roi d'Italie, est le chef de la maison carlovingienne, comme né du fils aîné de *Charlemagne*. Ces évêques se servent de ce roi *Bernard* pour exciter une guerre civile. On en voit assez la véritable raison dans cette fureur de remuer, et dans cette frénésie d'ambition, qui s'autorise toujours des lois mêmes faites pour la réprimer. Un évêque d'Orléans entre dans leurs intrigues; l'empereur et *Bernard*, l'oncle et le neveu lèvent des armées. On est prêt d'en venir aux mains à Châlons sur Saône; mais le parti de l'empereur gagne, par argent et par promesses, la moitié de l'armée d'Italie. On négocie, c'est-à-dire, on veut tromper. Le roi est assez imprudent pour venir dans le camp de son oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le débonnaire*, parce qu'il était faible, et qui fut cruel par faiblesse, fait crever les yeux à son neveu, qui lui demandait grâce à genoux. Le malheureux roi meurt dans les tourmens du corps et de l'esprit, trois jours après cette exécution cruelle. Il fut enterré à Milan, et on grava sur son tombeau : *Ci gît Bernard de sainte mémoire*. Il semble que le nom de *saint* en ce temps-là ne fut qu'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre et enfermer trois de ses frères, dans la crainte qu'un jour le sang de *Charlemagne*, trop respecté en eux, ne suscitât des guerres. Ce ne fut pas

Le Débonnaire fait crever les yeux à son neveu *Bernard*.

819.

Saint : nom honorifique.

tout. L'empereur fait arrêter tous les partisans de *Bernard*, que ce roi misérable avait dénoncés à son oncle, sous l'espoir de sa grâce. Ils éprouvent le même supplice que le roi. Les ecclésiastiques sont exceptés de la sentence. On les épargne, ceux qui étaient les auteurs de la guerre. La déposition ou l'exil sont leur seul châtement. *Louis* ménageait l'Eglise, et l'Eglise lui fit bientôt sentir qu'il eût dû être moins cruel et plus ferme.

Dès l'an 817, *Louis* avait suivi le mauvais exemple de son père, en donnant des royaumes à ses enfans; et n'ayant ni le courage d'esprit de son père, ni l'autorité que ce courage donne, il s'exposait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère trop dur, il fut un père trop facile.

Ayant associé à l'empire son fils aîné, *Lothaire*, donné l'Aquitaine au second, nommé *Pepin*, la Bavière à *Louis*, son troisième fils, il lui restait un jeune enfant d'une nouvelle femme; c'est ce *Charles le chauve*, qui fut depuis empereur. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des sources du malheur de *Louis le faible*, et de tant de désastres plus grands, qui depuis ont affligé l'Europe, fut cet abus qui commençait à naître, d'accorder de la

puissance dans le monde à ceux qui ont renoncé au monde.

Vala, abbé de Corbie, son parent par bâtardise, commença cette scène mémorable. C'était un homme furieux par zèle ou par esprit de faction, ou par tous les deux ensemble; et l'un de ces chefs de parti, qu'on a vu si souvent faire le mal en prêchant la vertu, et troubler tout par l'esprit de la règle.

Dans un parlement tenu, en 829, à Aix-la-chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient seigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'empereur tous les désordres de l'Etat : *C'est vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable*. Il parle ensuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de fédition. Il ose accuser l'impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conséquent l'Etat, sous prétexte du bien de l'Etat même.

Enfin l'empereur irrité renvoie *Vala* dans son monastère, d'où il n'eût jamais dû sortir. Il se réfout, pour satisfaire sa femme, à donner à son fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suisses et la Franche-Comté.

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs , ainsi que je l'ai remarqué de la Chine , les trois enfans de l'empereur , qui avaient reçu de lui des couronnes , ne se seraient point révoltés contre leur père , qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

Evêques
contre
l'empereur.

D'abord ils se plaignirent : aussitôt l'abbé de Corbie se joint à l'abbé de Saint-Denis , plus factieux encore , et qui ayant les abbayes de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain-des-Prés , pouvait lever des troupes , et en leva ensuite. Les évêques de Vienne , de Lyon , d'Amiens , unis à ces moines , pouffent les princes à la guerre civile , en déclarant rebelles à DIEU et à l'Eglise , ceux qui ne seront pas de leur parti. En vain *Louis le débonnaire* , au lieu d'assembler des armées , convoque quatre conciles dans lesquels on fait de bonnes et d'inutiles lois. Ses trois fils prennent les armes. C'est , je crois , la première fois qu'on a vu trois enfans soulevés ensemble contre leur père. L'empereur arme à la fin. On voit deux camps remplis d'évêques , d'abbés et de moines. Mais du côté des princes est le pape *Grégoire IV* , dont le nom donne un grand poids à leur parti. C'était déjà l'intérêt
des

des papes d'abaisser les empereurs. Déjà *Etienne*, prédécesseur de *Grégoire*, s'était installé dans la chaire pontificale, sans l'agrément de *Louis le débonnaire*. Brouiller le père avec les enfans, semblait le moyen de s'agrandir sur leurs ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en France, et menace l'empereur de l'excommunier. Cette cérémonie d'excommunication n'emportait pas encore l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. On n'osait pas prétendre qu'un excommunié dût être privé de ses biens par la seule excommunication; mais on croyait rendre un homme exécration, et rompre par ce glaive tous les liens qui peuvent attacher les hommes à lui.

Les évêques du parti de l'empereur se ser- 829.
 vent de leur droit, et font dire courageusement Evêques des Francs résistèrent au pape. au pape : SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, EXCOMMUNICATUS ABIBIT ; *S'il vient pour excommunier, il retournera excommunié lui-même.* Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant, à la vérité, de pape, mais en même temps de frère. *Grégoire*, plus fier encore, leur mande :
 » Le terme de frère sent trop l'égalité, tenez-
 » vous-en à celui de pape : reconnaissez ma
 » supériorité, sachez que l'autorité de ma
 » chaire est au-dessus de celle du trône de
 » *Louis*. » Enfin il élude dans cette lettre le serment qu'il a fait à l'empereur.

*Essai sur les mœurs, &c. Tome II. * L*

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans son camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois sur *Bernard*. Il séduit ses troupes, ou il souffre qu'elles soient séduites; il trompe *Louis*, ou il est trompé lui-même par les rebelles, au nom desquels il porte la parole. A peine le pape est-il sorti du camp, que la nuit même, la moitié des troupes impériales passe du côté de *Lothaire*, son fils. Cette défection arriva près de Bâle, sur les confins de l'Alsace; et la plaine où le pape avait négocié s'appelle encore le *champ du mensonge*, nom qui pourrait être commun à plusieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre son fils, *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme sous *Clovis* et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne ferais point surpris qu'on eût fait périr *Judith* et son fils, et même l'empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu'en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au

830.

Champ
du men-
songe.

moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et *Vala* se renferma dans un monastère en Italie.

Lothaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Eglise, qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

Louis est intimidé : il a la lâcheté de con- 833.
descendre à cette proposition qu'on a la har- *Louis le*
dieffe de lui faire. Un archevêque de Reims, *faible en*
nommé *Ebbon*, tiré de la condition servile, *péniten-*
élevé à cette dignité par *Louis* même, malgré *ce.*
les lois, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame de

Soissons. Son fils *Lothaire*, présent, y jouit de l'humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter son baudrier, son épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. *Louis*, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y soumettant. L'archevêque le force de lire à haute voix un écrit dans lequel il s'accuse de sacrilège et d'homicide. Le malheureux lit posément la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême, et indiqué un parlement un jeudi saint. On dresse un procès verbal de toute cette action : monument encore subsistant d'insolence et de bassesse. Dans ce procès verbal on ne daigne pas seulement nommer *Louis* du nom d'empereur ; il y est appelé DOMINUS LUDOVICUS, noble homme, vénérable homme : c'est le titre qu'on donne aujourd'hui aux marguilliers de paroisse.

Exemple
de pénitence.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples les entreprises extraordinaires. Cette pénitence de *Louis* fut autorisée par le souvenir d'un certain roi visigoth, nommé *Vamba*, qui régnait en Espagne, en 681. C'est le même qui avait été oint à son couronnement. Il devint imbécille, et fut soumis à la pénitence publique dans un concile de Tolède. Il s'était

mis dans un cloître. Son successeur, *Hervique*, avait reconnu qu'il tenait sa couronne des évêques. Ce fait était cité, comme si un exemple pouvait justifier un attentat. On alléguait encore la pénitence de l'empereur *Théodose*; mais elle fut bien différente. Il avait fait massacrer quinze mille citoyens à Thessalonique, non pas dans un mouvement de colère, comme on le dit tous les jours très-faussement dans de vains panégyriques, mais après une longue délibération. Ce crime réfléchi pouvait attirer sur lui la vengeance des peuples, qui ne l'avaient pas élu pour en être égorgés. S^t *Ambroise* fit une très-belle action en lui refusant l'entrée de l'église, et *Théodose* en fit une très-sage d'apaiser un peu la haine de l'Empire, en s'abstenant d'entrer dans l'église pendant huit mois. Est-ce une satisfaction pour le forfait le plus horrible, dont jamais un souverain se soit souillé, d'être huit mois sans entendre la grand'messe ?

Louis fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde. S'il n'avait eu qu'un fils, il était perdu pour toujours; mais ses trois enfans disputant ses dépouilles, leur désunion rendit au père sa liberté et sa couronne.

Louis en prison.

834. Transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, *Louis* et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils *Charles*. L'assemblée de Soissons est anathématisée par une autre à Thionville; mais il n'en coûta à l'archevêque de Reims que la perte de son siège; encore fut-il jugé et déposé dans la sacristie: l'empereur l'avait été en public aux pieds de l'autel. Quelques évêques furent déposés aussi. L'empereur ne put ou n'osa les punir davantage.

Mort de *Louis le faible*, 20 juin 840. Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Maïence, en disant: *Je pardonne à Louis; mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'Eglise de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent sur cette confirmation, et sur les dons qu'elle ratifie. Il est difficile de croire que *Charlemagne* et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, pays sur lesquels ils n'avaient, tout au plus, que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes?

CHAPITRE XXIV.

Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

APRÈS la mort du fils de *Charlemagne*, son Empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même : les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père, se soient voulu exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frère. *Lothaire*, empereur, voulait tout. *Charles le chauve*, roi de France, et *Louis*, roi de Bavière, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*, ce roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*, et devenu roi après la mort de son père, se joint à *Lothaire*. Ils désolent l'Empire ; ils l'épuisent de soldats. Enfin deux rois contre deux rois, dont trois sont frères, et dont l'autre est leur neveu, se livrent une bataille à Fontenai dans l'Auxerrois, dont l'horreur est digne des guerres civiles. Plusieurs auteurs assurent qu'il y périt cent mille hommes. Il

841.

842.

est vrai que ces auteurs ne sont pas contemporains, et que du moins il est permis de douter que tant de sang ait été répandu. L'empereur *Lothaire* fut vaincu. Cette bataille, comme tant d'autres, ne décida de rien. Il faut observer seulement que les évêques, qui avaient combattu dans l'armée de *Charles* et de *Louis*, firent jeûner leurs troupes, et prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été plus chrétien de ne les point tuer que de prier pour eux. *Lothaire* donna alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de *Charlemagne*.

Le vainqueur des Saxons les avait assujettis au christianisme comme à un frein nécessaire. Quelques révoltes, et de fréquens retours à leur culte, avaient marqué leur horreur pour une religion qu'ils regardaient comme leur châtiment. *Lothaire*, pour se les attacher, leur donne une liberté entière de conscience. La moitié du pays redevint idolâtre; mais fidelle à son roi. Cette conduite, et celle de *Charlemagne*, son grand-père, firent voir aux hommes combien diversément les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts sont toujours la destinée de la terre. Un franc, un salien avait fondé le royaume de France; un fils du maire, ou majordôme, *Pepin*, avait fondé l'Empire franc. Trois frères le divisent à jamais. Ces

Germanie
et France
séparées,
en 843.

trois enfans dénaturés , *Lothaire* , *Louis de Bavière* et *Charles le chauve* , après avoir versé tant de sang à Fontenai , démembrent enfin l'Empire de *Charlemagne* par la fameuse paix de Verdun. *Charles II* , surnommé *le chauve* , eut la France ; *Lothaire* , l'Italie , la Provence , le Dauphiné , le Languedoc , la Suisse , la Lorraine , l'Alsace , la Flandre ; *Louis de Bavière* , ou *le Germanique* , eut l'Allemagne.

C'est à cette époque que les savans dans l'histoire commencent à donner le nom de Français aux Francs ; c'est alors que l'Allemagne a ses lois particulières ; c'est l'origine de son droit public , et en même temps de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans son partage par des querelles ecclésiastiques , autant que par les divisions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'est au milieu de ces discordes que *Charles le chauve* , premier roi de la seule France , et *Louis le germanique* , premier roi de la seule Allemagne , assemblèrent un concile à Aix-la-chapelle contre *Lothaire* , et ce *Lothaire* est le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

Les prélats , d'un commun accord , déclarèrent *Lothaire* déchu de son droit à la couronne , et ses sujets déliés du serment de

Empe-
reurs dé-
posés par
des évê-
ques.

fidélité : *Promettez-vous de mieux gouverner que lui ?* dirent-ils aux deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*, répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'évêque qui présidait : *nous vous permettons par l'autorité divine , et nous vous commandons de régner à sa place.* Ce commandement ridicule n'eut alors aucune suite.

En voyant les évêques donner ainsi les couronnes , on se tromperait si on croyait qu'ils fussent alors tels que des électeurs de l'Empire. Ils s'étaient rendus puiffans , à la vérité , mais aucun n'était souverain. L'autorité de leur caractère et le respect des peuples étaient des instrumens dont les rois se servaient à leur gré. Il y avait dans ces ecclésiastiques bien plus de faiblesse que de grandeur à décider ainsi du droit des rois suivant les ordres du plus fort.

On ne doit pas être surpris que quelques années après , un archevêque de Sens , avec vingt autres évêques , ait osé , dans des conjonctures pareilles , déposer *Charles le chauve* , roi de France. Cet attentat fut commis pour plaire à *Louis de Bavière*. Ces monarques , aussi méchans rois que frères dénaturés , ne pouvant se faire périr l'un l'autre , se faisaient anathématiser tour à tour. Mais ce qui surprend , c'est l'aveu que fait *Charles le chauve* , dans un écrit qu'il daigna publier contre

l'archevêque de Sens : *Au moins, cet archevêque ne devait pas me déposer avant que j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi ; il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châti- ment. La race de Charlemagne, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.*

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II*. Le pontife comparait, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape ne sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du saint-siège.

Ordon-
nance que
le pape ne
fera plus
élu par le
peuple,
mais par
l'empereur.

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier ; mais il avait une armée auprès de Rome quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-chapelle quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les

provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans , les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats ; et dans ces combats il y avait toujours des moines , des abbés , des évêques qui périssaient les armes à la main. *Hugues*, un des fils de *Charlemagne* , forcé jadis à être moine , devenu depuis abbé de *Saint-Quentin*, fut tué devant *Toulouse* avec l'abbé de *Ferrière* : deux évêques y furent faits prisonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour recommencer avec plus de fureur. Les trois frères , *Lothaire*, *Charles* et *Louis* , firent de nouveaux partages , qui ne furent que de nouveaux sujets de divisions et de guerre.

855. L'empereur *Lothaire*, après avoir bouleversé l'Europe sans succès et sans gloire , se sentant affaibli , vint se faire moine dans l'abbaye de *Prum*. Il ne vécut dans le froc que six jours , et mourut imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troisième empereur d'Occident , il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe , comme des monceaux de terre après les secousses d'un grand tremblement.

Un autre *Lothaire* , fils de cet empereur , donna le nom de *Lotharinge* à une assez grande

étendue de pays, nommé depuis par contraction *Lorraine*, entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et la mer. Le Brabant fut appelé *la basse Lorraine*; le reste fut connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, de cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petite province de ce nom, engloutie depuis peu dans le royaume de France.

Un second fils de l'empereur *Lothaire*, nommé *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence et du Languedoc. Cet Etat composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome, *Sergius II*, en 855. Il ne résidait point à Rome; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les

ducs de Bénévent, qui possédaient alors un Etat considérable.

Charles le chauve achète l'empire du pape.

Après sa mort, arrivée en 875, si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'Empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maison de *Charlemagne*, devait succéder à son neveu mort sans enfans; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve*. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, assurent qu'il acheta l'Empire du pape *Jean VIII*. Le pape non-seulement se fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'Empire en souverain, et *Charles* le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape, ainsi qu'il avait protesté auparavant en France, en 859, qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir.

Le Chauve empoisonné, à ce qu'on dit.

Sous lui l'empire romain était donc composé de la France et de l'Italie. On dit qu'il mourut empoisonné par son médecin, un juif, nommé *Sédécias*; mais personne n'a jamais dit par quelle raison ce médecin commit ce crime. Que pouvait-il gagner en empoisonnant son maître? Auprès de qui eût-il trouvé une plus belle fortune? Aucun auteur ne parle du

supplice de ce médecin. Il faut donc douter de l'empoisonnement, et faire réflexion seulement que l'Europe chrétienne était si ignorante, que les rois étaient obligés de choisir pour leurs médecins des juifs et des arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d'empire romain ; et *Louis le bègue*, roi de France, fils de *Charles le chauve*, le disputait aux autres descendans de *Charlemagne* ; c'était toujours au pape qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un marquis de Toscane, investis de ces Etats par *Charles le chauve*, se saisirent du pape *Jean VIII*, et pillèrent une partie de Rome, pour le forcer, disaient-ils, à donner l'Empire au roi de Bavière, *Carloman*, l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non-seulement le pape *Jean VIII* était ainsi persécuté dans Rome par des Italiens, mais il venait, en 877, de payer vingt-cinq mille livres pesant d'argent aux mahométans, possesseurs de la Sicile et du Garillan ; c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait acheté l'Empire. Il passa bientôt des mains du pape en celles des Sarrazins ; et le pape même s'obligea, par un traité authentique, à leur en payer autant tous les ans.

Rome
toujours
pillée.

Tribut
payé par
le pape
aux ma-
hométans

Cependant ce pontife, tributaire des musulmans, et prisonnier dans Rome, s'échappe, s'embarque, et passe en France. Il vient sacrer

empereur *Louis le bègue*, dans la ville de Troyes, à l'exemple de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, persécutés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France, la désolation de l'Europe redoubla. Plus le sang de *Charlemagne* s'éloignait de sa source, et plus il dégénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapable de régner, par une assemblée de seigneurs français et allemands, qui le déposèrent auprès de Maïence dans une diète convoquée par lui-même. Ce ne sont point ici des évêques qui, en servant la passion d'un prince, semblent disposer d'une couronne; ce furent les principaux seigneurs qui crurent avoir le droit de nommer celui qui devait les gouverner, et combattre à leur tête. On dit que le cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le fut toujours sans doute, puisqu'il se mit au point d'être détrôné sans résistance, de perdre à la fois l'Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir enfin pour subsistance que la charité de l'archevêque de Maïence, qui daigna le nourrir. Il paraît bien qu'alors l'ordre de la succession était compté pour rien, puisqu'*Arnould*, bâtard de *Carloman*, fils de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et qu'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de France. Il n'y avait alors ni

droit

Charles le gros déposé.

887.

Un bâtard empereur.

droit de naissance, ni droit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos dans lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du plus faible, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute cette histoire n'est que celle de quelques capitaines barbares qui disputaient avec des évêques la domination sur des serfs imbécilles. Il manquait aux hommes deux choses nécessaires pour se soustraire à tant d'horreurs, la raison et le courage.

CHAPITRE XXV.

Des Normands, vers le neuvième siècle.

TOUT étant divisé, tout était malheureux et faible. Cette confusion ouvrit un passage aux peuples de la Scandinavie et aux habitants des bords de la mer Baltique. Ces sauvages trop nombreux, n'ayant à cultiver que des terres ingrates, manquant de manufactures, et privés des arts, ne cherchaient qu'à se répandre loin de leur patrie. Le brigandage et la piraterie leur étaient nécessaires, comme le carnage aux bêtes féroces. En Allemagne on les appelait *Normands*, *hommes du Nord*, sans distinction, comme nous disons encore en général les *corsaires de Barbarie*. Dès le

Normands, bêtes féroces, égorgent d'autres bêtes.

*Essai sur les mœurs, &c. Tome II. * M*

quatrième siècle ils se mêlèrent aux flots des autres barbares , qui portèrent la désolation jusqu'à Rome et en Afrique. On a vu que resserrés sous *Charlemagne* , ils craignirent l'esclavage. Dès le temps de *Louis le débonnaire* , ils commencèrent leurs courses. Les forêts , dont ces pays étaient hérissés , leur fournissaient assez de bois pour construire leurs barques à deux voiles et à rames. Environ cent hommes tenaient dans ces bâtimens , avec leurs provisions de bière , de biscuit de mer , de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres , descendaient où ils ne trouvaient point de résistance , et retournaient chez eux avec leur butin , qu'ils partageaient ensuite selon les lois du brigandage , ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 843 , ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine , et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire , et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage , ils partageaient entre eux les femmes et les filles , prenant jusqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux , les meubles , tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compa-

triotés indigènes. Les habitans des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presque à la fois en Angleterre, en France et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fût moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Espagne; car il n'y eut nulle mesure prise par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Espagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

En 845, les Normands pillèrent Hambourg, et pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'était plus alors un ramas de corsaires sans ordre : c'était une flotte de six cents bateaux, qui portait une armée formidable. Un roi de Danemarck, nommé *Eric*, était à leur tête. Il gagna deux batailles avant de se rembarquer. Ce roi des pirates, après être retourné chez lui avec les dépouilles allemandes, envoie en France un des chefs des corsaires, à qui les histoires donnent le nom de *Régnier*. Il remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il n'y a point d'apparence que ces cent vingt voiles portassent dix mille hommes. Cependant, avec un nombre probablement inférieur, il

Ils désolent l'Allemagne, l'Angleterre et la France.

pille Rouen une seconde fois , et vient jufqu'à Paris. Dans de pareilles invafions , quand la faiblesse du gouvernement n'a pourvu à rien , la terreur du peuple augmente le péril , et le plus grand nombre fuit devant le plus petit , Les Parifiens , qui fe défendirent dans d'autres temps avec tant de courage , abandonnèrent alors leur ville ; et les Normands n'y trouvèrent que des maifons de bois , qu'ils brûlèrent. Le malheureux roi , *Charles le chauve* , retranché à Saint-Denis avec peu de troupes , au lieu de s'opposer à ces barbares , acheta de quatorze mille marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent faire. Il est croyable que ces marcs étaient ce qu'on a appelé long-temps des marques , *marcas* , qui valaient environ un de nos demi-écus. On est indigné quand on lit dans nos auteurs que plusieurs de ces barbares furent punis de mort fubite pour avoir pillé l'église de Saint-Germain-des-Prés. Ni les peuples , ni leurs saints ne fe défendirent ; mais les vaincus fe donnent toujours la honteufe confolation de fuppofer des miracles opérés contre leurs vainqueurs.

Sottifes
de nos
légendai-
res.

Charles le chauve , en achetant ainfi la paix , ne fe fait que donner à ces pirates de nouveaux moyens de faire la guerre , et s'ôter celui de la foutenir. Les Normands fe fervirent de cet argent pour aller affiéger Bordeaux , qu'ils

pillèrent. Pour comble d'humiliation et d'horreur, un descendant de *Charlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant pu leur résister, s'unit avec eux; et alors la France, vers l'an 858, fut entièrement ravagée. Les Normands, fortifiés de tout ce qui se joignait à eux, défolèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre. Nous avons vu depuis peu des armées de cent mille hommes pouvoir à peine prendre deux villes après des victoires signalées : tant l'art de fortifier les places, et de préparer les ressources a été perfectionné. Mais alors des barbares, combattant d'autres barbares défunis, ne trouvaient, après le premier succès, presque rien qui arrêtât leurs courses. Vaincus quelquefois, ils reparaissaient avec de nouvelles forces.

Godefroy, prince de Danemarck, à qui *Charles le gros* céda enfin une partie de la Hollande, en 882, pénètre de la Hollande en Flandre; ses Normands passent de la Somme à l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre devant Paris.

Les Parisiens, qui s'attendaient alors à 885.
l'irruption des barbares, n'abandonnèrent Belle
point la ville, comme autrefois. Le comte de résistance
Paris, *Odon* ou *Eudes*, que sa valeur éleva des Pari-
depuis sur le trône de France, mit dans la siens.

ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts.

Sigefroy, chef des Normands, pressa le siège avec une fureur opiniâtre, mais non déstituée d'art. Les Normands se fervirent du bélier pour battre les murs. Cette invention est presque aussi ancienne que celle des murailles; car les hommes sont aussi industrieux pour détruire que pour édifier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment de mon sujet, pour observer que le cheval de Troie n'était précisément que la même machine, laquelle on armait d'une tête de cheval de métal, comme on y mit depuis une tête de bélier, et c'est ce que *Pausanias* nous apprend dans sa description de la Grèce. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête non-seulement le comte *Eudes*, mais encore leur évêque *Goslin*, qui chaque jour, après avoir donné la bénédiction à son peuple, se mettait sur la brèche, le casque en tête, un carquois sur le dos, et une hache à sa ceinture; et ayant planté la croix sur le rempart, combattait à sa vue. Il paraît que cet évêque avait dans la ville autant d'autorité pour le moins que le comte *Eudes*, puisque ce fut à lui que *Sigefroy*s'était d'abord adressé, pour entrer par sa permission dans Paris. Ce

prélat mourut de ses fatigues au milieu du siège , laissant une mémoire respectable et chère ; car s'il arma des mains que la religion réservait seulement au ministère de l'autel , il les arma pour cet autel même et pour les citoyens , dans la cause la plus juste , et pour la défense la plus nécessaire , première loi naturelle , qui est toujours au-dessus des lois de convention. Ses confrères ne s'étaient armés que dans des guerres civiles et contre des chrétiens. Peut-être , si l'apothéose est due à quelques hommes , eût-il mieux valu mettre dans le ciel ce prélat qui combattit et mourut pour son pays , que tant d'hommes obscurs , dont la vertu , s'ils en ont eu , a été pour le moins inutile au monde.

Évêque
courageux et
grand
homme.

Les Normands tinrent la ville assiégée une année et demie : les Parisiens éprouvèrent toutes les horreurs qu'entraînent dans un long siège la famine et la contagion qui en font les suites , et ne furent point ébranlés. Au bout de ce temps , l'empereur *Charles le gros* , roi de France , parut enfin à leur secours , sur le mont de Mars , qu'on appelle aujourd'hui *Montmartre* ; mais il n'osa pas attaquer les Normands : il ne vint que pour acheter encore une trêve honteuse. Ces barbares quittèrent Paris pour aller assiéger Sens , et piller la Bourgogne , tandis que *Charles* alla

dans Maïence assembler ce parlement qui lui ôta un trône dont il était si indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévastations ; mais, quoiqu'ennemis du nom chrétien, il ne leur vint jamais en pensée de forcer personne à renoncer au christianisme. Ils étaient à peu-près tels que les Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les Hérules, qui, en cherchant au cinquième siècle de nouvelles terres, loin d'imposer une religion aux Romains, s'accommodèrent aisément de la leur : ainsi les Turcs, en pillant l'empire des Califes, se sont soumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illustre de ces brigands du Nord, après avoir été chassé du Danemarck, ayant rassemblé en Scandinavie tous ceux qui voulurent s'attacher à sa fortune, tenta de nouvelles aventures, et fonda l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse de l'Europe. Il aborda l'Angleterre, où ses compatriotes étaient déjà établis ; mais après deux victoires inutiles, il tourna du côté de la France, que d'autres Normands savaient ruiner, mais qu'ils ne savaient pas asservir.

Rolon
s'établit à
Rouen.

Rolon fut le seul de ces barbares qui cessa d'en mériter le nom, en cherchant un établissement fixe. Maître de Rouen sans peine, au lieu de la détruire, il en fit relever les murailles

murailles et les tours. Rouen devint sa place d'armes ; de-là il volait tantôt en Angleterre , tantôt en France , faisant la guerre avec politique comme avec fureur. La France était expirante sous le règne de *Charles le simple* , roi de nom , et dont la monarchie était encore plus démembrée par les ducs , par les comtes et par les barons ses sujets , que par les Normands. *Charles le gros* n'avait donné que de l'or aux barbares : *Charles le simple* offrit à *Rolon* sa fille et des provinces.

Raoul demanda d'abord la Normandie ; et on fut trop heureux de la lui céder. Il demanda ensuite la Bretagne ; on disputa : mais il fallut la céder encore avec des clauses que le plus fort explique toujours à son avantage. Ainsi la Bretagne , qui était tout à l'heure un royaume , devient un fief de la Neustrie ; et la Neustrie , qu'on s'accoutuma bientôt à nommer Normandie , du nom de ses usurpateurs , fut un Etat séparé , dont les ducs rendaient un vain hommage à la couronne de France.

912.
Basseffe
de la cour
de France.

L'archevêque de Rouen fut persuader à *Rolon* de se faire chrétien. Ce prince embrassa volontiers une religion qui affermissait sa puissance.

Les véritables conquérans sont ceux qui savent faire des lois. Leur puissance est stable ;

Essai sur les mœurs , &c. Tome II. * N

les autres sont des torrens qui passent. *Rolon*, paisible, fut le seul législateur de son temps dans le continent chrétien. On fait avec quelle inflexibilité il rendit la justice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'avaient jusque-là vécu que de rapine. Long-temps après lui, son nom prononcé était un ordre aux officiers de justice d'accourir pour réprimer la violence; et de-là est venu cet usage de la clameur de *Haro*, si connue en Normandie. Le sang des Danois et des Francs mêlés ensemble produisit ensuite dans ce pays ces héros qu'on verra conquérir l'Angleterre, Naples et Sicile.

CHAPITRE XXVI.

De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred le grand.

LES Anglais, ce peuple devenu puissant, célèbre par le commerce et par la guerre, gouverné par l'amour de ses propres lois et de la vraie liberté, qui consiste à n'obéir qu'aux lois, n'étaient rien alors de ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des Romains que pour tomber sous celui de ces Saxons qui, ayant conquis l'Angleterre vers le sixième siècle, furent conquis au huitième par

Charlemagne, dans leur propre pays natal. Ces usurpateurs partagèrent l'Angleterre en sept petits cantons malheureux, qu'on appela royaumes. Ces sept provinces s'étaient enfin réunies sous le roi *Egbert*, de la race saxonne, lorsque les Normands vinrent ravager l'Angleterre, aussi-bien que la France. On prétend qu'en 852, ils remontèrent la Tamise avec trois cents voiles. Les Anglais ne se défendirent guère mieux que les Francs. Ils payèrent comme eux leurs vainqueurs. Un roi, nommé *Ethelbert*, suivit le malheureux exemple de *Charles le chauve*. Il donna de l'argent; la même faute eut la même punition. Les pirates se servirent de cet argent pour mieux subjuguier le pays. Ils conquièrent la moitié de l'Angleterre. Il fallait que les Anglais, nés courageux, et défendus par leur situation, eussent dans leur gouvernement des vices bien essentiels, puisqu'ils furent toujours assujettis par des peuples qui ne devaient pas aborder impunément chez eux. Ce qu'on raconte des horribles dévastations qui désolèrent cette île, surpasse encore ce qu'on vient de voir en France. Il y a des temps où la terre entière n'est qu'un théâtre de carnage, et ces temps sont trop fréquens.

Le lecteur respire enfin un peu, lorsque dans ces horreurs il voit s'élever quelque

grand homme qui tire sa patrie de la servitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne fais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces services à sa patrie, supposé que tout ce qu'on raconte de lui soit véritable.

872. Il succédait à son frère *Ethelred I*, qui ne lui laissa qu'un droit contesté sur l'Angleterre, partagée plus que jamais en souverainetés, dont plusieurs étaient possédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore presque chaque année disputer aux premiers usurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient rester.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'Ouest, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne se retira point à Rome dans le collège anglais, comme *Butred*, son oncle, devenu roi d'une petite province, et chassé par les Danois; mais seul et sans secours, il voulut périr ou venger sa patrie. Il se cacha six mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le seul comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, savait son secret. Enfin, ce comte ayant rassemblé des troupes, et gagné quelque avantage, *Alfred*, couvert des haillons d'un berger,

osa se rendre dans le camp des Danois , en jouant de la harpe. Voyant ainsi par ses yeux la situation du camp et ses défauts , instruit d'une fête que les barbares devaient célébrer , il court au comte de *Dévon* qui avait des milices prêtes ; il revient aux Danois avec une petite troupe , mais déterminée ; il les surprend , et remporte une victoire complète. La discorde divisait alors les Danois. *Alfred* fut négociateur comme combattre ; et , ce qui est étrange , les Anglais et les Danois le reconnurent unanimement pour roi. Il n'y avait plus à réduire que Londres ; il la prit , la fortifia , l'embellit , équipa des flottes , contint les Danois d'Angleterre , s'opposa aux descentes des autres , et s'appliqua ensuite pendant douze années d'une possession paisible à policer sa patrie. Ses lois furent douces , mais sévèrement exécutées. C'est lui qui fonda les Jurés , qui partagea l'Angleterre en shires ou comtés , et qui le premier encouragea ses sujets à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'argent à des hommes entreprenans et sages , qui allèrent jusqu'à Alexandrie ; et de là , passant l'isthme de Suez , trafiquèrent dans la mer de Perse. Il institua des milices , il établit divers conseils , mit par-tout la règle , et la paix qui en est la suite.

Qui croirait même que cet *Alfred* , dans

des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie ? On a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon, et traduite en latin à Coppenhague, à la prière du comte de *Plelo*, ambassadeur de *Louis XV*. *Alfred* est le premier auteur de ces tentatives hardies que les Anglais, les Hollandais et les Russes ont faites dans nos derniers temps. On voit par-là combien ce prince était au-dessus de son siècle.

Il n'est point de véritablement grand homme qui n'ait un bon esprit. *Alfred* jeta les fondemens de l'académie d'Oxford. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre toute barbare n'en avait presque point. Il se plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui sût le latin. Pour lui, il le savait : il était même assez bon géomètre pour ce temps-là. Il possédait l'histoire. On dit même qu'il faisait des vers en anglo-saxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux soins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une sage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit plusieurs églises, mais aucun monastère. Il pensait sans doute que dans un Etat désolé qu'il fallait repeupler, il eût mal servi sa patrie en favorisant trop ces familles immenses sans père et sans enfans, qui se perpétuent aux dépens de

la nation : aussi ne fut-il pas mis au nombre des saints ; mais l'histoire , qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faiblesse , le met au premier rang des héros utiles au genre humain qui , sans ces hommes extraordinaires , eût toujours été semblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XXVII.

De l'Espagne et des musulmans maures , aux huitième et neuvième siècles.

Vous avez vu des Etats bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Espagne , dont il faut tracer le tableau , fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut inondée au commencement du cinquième siècle , ravagèrent l'Espagne comme les autres pays. Pourquoi l'Espagne , qui s'était si bien défendue contre les Romains , céda-t-elle tout d'un coup aux barbares ? C'est qu'elle était composée de patriotes lorsque les Romains l'attaquèrent ; mais sous le joug des Romains , elle ne fut plus composée que d'esclaves , maltraités par des maîtres amollis ; elle fut donc tout d'un coup la proie des Suèves , des Alains , des Vandales ; aux Vandales

L'Espa-
gne qui
résista aux
Romains,
ne résista
point aux
barbares.

succédèrent les Visigoths , qui commencèrent à s'établir dans l'Aquitaine et dans la Catalogne; tandis que les Ostrogoths détruisaient le siège de l'empire romain en Italie. Ces Ostrogoths et ces Visigoths étaient , comme on fait , chrétiens ; non pas de la communion des empereurs d'Orient , qui régnaient alors , mais de celle qui avait été long-temps reçue de l'Eglise grecque , et qui croyait au CHRIST sans le croire égal à DIEU. Les Espagnols , au contraire , étaient attachés au rite romain ; ainsi les vainqueurs étaient d'une religion , et les vaincus d'une autre , ce qui appelant encore l'esclavage. Les diocèses étaient partagés en évêques ariens et en évêques athanasien , comme en Italie ; partage qui augmentait encore les malheurs publics. Les rois visigoths voulurent faire en Espagne ce que fit , comme nous l'avons vu , le roi lombard , *Rotharis* , en Italie , et ce qu'avait fait *Constantin* à son avènement à l'empire : c'était de réunir par la liberté de conscience les peuples divisés par les dogmes.

Révolte
de saint
Herminigilde.

Le roi visigoth *Leuwigilde* , prétendit réunir ceux qui croyaient à la consubstantialité , et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils *Herminigilde* se révolta contre lui ; il y avait encore alors un roitelet Suève , qui possédait la Galice et quelques places aux environs. Le fils rebelle

se ligua avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à son père ; enfin , n'ayant jamais voulu se soumettre , il fut vaincu , pris dans Cordoue , et tué par un officier du roi. L'Eglise romaine en a fait un saint , ne considérant en lui que la religion romaine , qui fut le prétexte de sa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584 , et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeste où l'Espagne était réduite.

Ce royaume des Visigoths n'était point héréditaire ; les évêques qui eurent d'abord en Espagne la même autorité qu'ils acquirent en France , du temps des Carlovingiens , faisaient et défaisaient les rois , avec les principaux seigneurs. Ce fut une nouvelle source de troubles continuels ; par exemple , ils élurent le bâtard *Liuva* , au mépris de ses frères légitimes ; et ce *Liuva* ayant été assassiné par un capitaine goth , nommé *Vitteric* , ils élurent ce *Vitteric* sans difficulté.

Un de leurs meilleurs rois , nommé *Vamba* , dont nous avons déjà parlé , étant tombé malade , fut revêtu d'un sac de pénitent , et se soumit à la pénitence publique qui devait , dit-on , le guérir ; il guérit en effet ; mais en qualité de pénitent , on lui déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté , et il fut mis sept jours dans un monastère.

Imbécillité du roi *Vamba*.

Cet exemple fut cité en France, à la déposition de *Louis le faible*. (1)

Ce n'était pas ainsi que se laissaient traiter les premiers conquérans goths, qui subjuguèrent les Espagnes. Ils fondèrent un empire qui s'étendit de la Provence et du Languedoc à Ceuta et à Tanger en Afrique; mais cet empire si mal gouverné périt bientôt. Il y eut tant de rebellions en Espagne, qu'enfin le roi *Vitiza* désarma une partie des sujets, et fit abattre les murailles de plusieurs villes. Par cette conduite, il forçait à l'obéissance, mais il se privait lui-même de secours et de retraites. Pour mettre le clergé dans son parti, il rendit dans une assemblée de la nation un édit par lequel il était permis aux évêques et aux prêtres de se marier.

Histoire du comte Julien et de Florinde, très-suspecte. *Rodrigue*, dont il avait assassiné le père, l'assassina à son tour, et fut encore plus méchant que lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la supériorité des musulmans

(1) Il est le premier roi qui ait cru ajouter à ses droits en se faisant sacrer, et il fut le premier que les prêtres chassèrent du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de moine, de quitter la royauté, il choisit un successeur qui assemble un concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous ceux d'Espagne et des Gaules du même temps, d'un grand nombre d'évêques et de quelques seigneurs laïques, déclara les sujets de *Vamba* dégagés envers lui du serment de fidélité, et anathématisa quiconque ne reconnaîtrait point le nouveau roi, qui se garda bien de se faire sacrer. L'aventure de *Vamba* dégoûta les rois d'Espagne de cette cérémonie.

en Espagne. Je ne fais s'il est bien vrai que *Rodrigue* eût violé *Florinde*, nommée la *Cava* ou la *Méchante*, fille malheureusement célèbre du comte *Julien*, et si ce fut pour venger son honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* est copiée en partie sur celle de *Lucrece*; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée sur des monumens bien authentiques. Il paraît que pour appeler les Africains, on n'avait pas besoin du prétexte d'un viol, qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, sous le roi *Vamba*, le comte *Hervig*, depuis roi, avait fait venir une armée des Maures. *Opas*, archevêque de Séville, qui fut le principal instrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à soutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'usurpateur *Vitiza*, détrôné et affaibli par l'usurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la seconde fois. Le comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette seule alliance assez de raisons pour se soulever contre le tyran. Un autre évêque nommé *Torizo*, entre dans la conspiration d'*Opas* et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis du nom chrétien, s'ils ne s'était agi que d'une fille ?

Deux évêques appellent les musulmans en Espagne.

Les Mahométans étaient maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ses lieutenans la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général *Tarif*, qui gagna, en 714, cette célèbre bataille dans les plaines de Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On prétend que les Sarrazins ne tinrent pas leurs promesses à *Julien*, dont ils se défiaient sans doute. L'archevêque *Opas* fut plus satisfait d'eux. Il prêta serment de fidélité aux Mahométans, et conserva sous eux beaucoup d'autorité sur les églises chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Veuve Pour le roi *Rodrigue*, il fut si peu regretté, d'un roi que sa veuve *Egilone* épousa publiquement d'Espagne, épou- le jeune *Abdalis*, fils du conquérant *Muzza*, se d'un dont les armes avaient fait périr son mari, et mahomé- réduit en servitude son pays et sa religion. tan.

Les vainqueurs n'abusèrent point du succès de leurs armes; ils laissèrent aux vaincus leurs biens, leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribut et de l'honneur de commander.

Non-seulement la veuve du roi *Rodrigue* épousa le jeune *Abdalis* ; mais , à son exemple , le sang des Maures et des Espagnols se mêla souvent. Les Espagnols , si scrupuleusement attachés depuis à leur religion , la quittèrent en assez grand nombre pour qu'on leur donnât alors le nom de Mosarabes , qui signifiait , dit-on , moitié Arabes , au lieu de celui de Visigoths que portait auparavant leur royaume. Ce nom de Mosarabes n'était point outrageant , puisque les Arabes étaient les plus cléments de tous les conquérans de la terre , et qu'ils apportèrent en Espagne de nouvelles sciences et de nouveaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorze mois à l'empire des califes , à la réserve des cavernes et des rochers de l'Asturie. Le goth , *Pélagie Teudomer* , parent du dernier roi *Rodrigue* , caché dans ces retraites , y conserva sa liberté. Je ne fais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince , qui en était peut-être digne , mais dont toute la royauté se borna à n'être point captif. Les historiens espagnols , et ceux qui les ont suivis , lui font remporter de grandes victoires , imaginent des miracles en sa faveur , lui établissent une cour , lui donnent son fils *Favila* et son gendre *Alfonse* , pour successeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais

comment dans ce temps-là même les mahométans , qui sous *Abdérame* , vers l'an 734 , subjuguèrent la moitié de la France , auraient-ils laissé subsister derrière les Pyrénées ce royaume des Asturies ? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir se réfugier dans ces montagnes , et d'y vivre de leurs courses , en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759 , que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs affaiblis par les victoires de *Charles Martel* , et par leurs divisions ; mais eux-mêmes , plus divisés entre eux que les mahométans , retombèrent bientôt sous le joug. *Mauregat* , à qui il a plu aux historiens de donner le titre de

783. roi , eut la permission de gouverner les Asturies , et quelques terres voisines , en rendant hommage , et en payant tribut. Il se soumit sur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le sérail d'*Abdérame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs , et aujourd'hui les caravanes , dans les présens qu'ils font aux Arabes du désert , offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume est immémoriale. Un des anciens livres juifs , nommé en grec *Exode* , rapporte qu'un *Eléazar* prit trente-deux mille pucelles dans le désert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en sacrifia

que trente-deux au dieu d'*Eléazar* : le reste fut abandonné aux prêtres et aux soldats pour peupler.

On donne pour successeur à ce *Mauregat*, un diacre, nommé *Vérémond*, chef de ces montagnards réfugiés, faisant le même hommage, et payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir souvent. Est-ce-là un royaume, et sont-ce-là des rois ?

Après la mort d'*Abdérame*, les émirs des provinces d'Espagne voulurent être indépendans. On a vu dans l'article de *Charlemagne*, qu'un d'eux, nommé *Ibna*, eut l'imprudence d'appeler ce conquérant à son secours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Espagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce royaume par ses armes, plutôt que de se joindre à des mahométans ? Il prit cet émir sous sa protection, et se fit rendre hommage des terres qui sont entre l'Ebre et les Pyrénées, que les musulmans gardèrent. On voit, en 794, le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine sous son père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les divisions augmentèrent chez les maures d'Espagne. Le conseil de *Louis le débonnaire* en profita ; ses troupes assiégèrent deux ans Barcelone, et *Louis* y entra en triomphe, en 796. Voilà le

commencement de la décadence des maures. Ces vainqueurs n'étaient plus soutenus par les Africains et par les califes dont ils avaient secoué le joug. Les successeurs d'*Abdérame*, ayant établi le siège de leur royaume à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs des autres provinces.

Alfonse, de la race de *Pélage*, commença, dans ces conjonctures heureuses, à rendre considérables les chrétiens espagnols retirés dans les Asturies. Il refusa le tribut ordinaire à des maîtres contre lesquels il pouvait combattre; et après quelques victoires, il se vit maître paisible des Asturies et de Léon, au commencement du neuvième siècle.

Alfonse le chaste : pourquoi? C'est par lui qu'il faut commencer de retrouver en Espagne des rois chrétiens. Cet *Alfonse* était artificieux et cruel. On l'appelle *le chaste*, parce qu'il fut le premier qui refusa les cent filles aux maures. On ne songe pas qu'il ne soutint point la guerre pour avoir refusé le tribut, mais que voulant se soustraire à la domination des maures, et ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refusât les cent filles ainsi que le reste.

Les succès d'*Alfonse*, malgré beaucoup de traverses, enhardirent les chrétiens de Navarre à se donner un roi. Les Aragonois levèrent l'étendard sous un comte : ainsi sur la fin de

Louis

Louis le débonnaire, ni les Maures ni les Français n'eurent plus rien dans ces contrées stériles, mais le reste de l'Espagne obéissait aux rois musulmans. Ce fut alors que les Normands ravagèrent les côtes d'Espagne ; mais étant repoussés, ils retournèrent piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être surpris que les Espagnols des Asturies, de Léon, d'Aragon, aient été alors des barbares. La guerre qui avait succédé à la servitude, ne les avait pas polis. Ils étaient dans une si profonde ignorance, qu'un *Alfonse*, roi de Léon et des Asturies, surnommé *le grand*, fut obligé de livrer l'éducation de son fils à des précepteurs mahométans.

Je ne cesse d'être étonné, quand je vois quels titres les historiens prodiguent aux rois. Cet *Alfonse* qu'ils appellent *le grand*, fit crever les yeux à ses quatre frères. Sa vie n'est qu'un tissu de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par faire révolter contre lui ses sujets, et fut obligé de céder son petit royaume à son fils dom *Garcie*, l'an 910.

Ce titre de *Dom* était un abrégé de *dominus*, titre qui parut trop ambitieux à l'empereur *Auguste*, parce qu'il signifiait *maître*, et que depuis on donna aux bénédictins, aux seigneurs espagnols, et enfin aux rois de ce

pays. Les seigneurs de terres commencèrent alors à prendre le titre de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche signifiait possesseur de terres; car dans ces temps-là il n'y avait point parmi les chrétiens d'Espagne d'autres richesses. La grandesse n'était point encore connue. Le titre de grand ne fut en usage que trois siècles après, sous *Alfonse le sage*, dixième du nom, roi de Castille, dans le temps que l'Espagne commençait à devenir florissante.

C H A P I T R E X X V I I I .

Puissance des musulmans en Asie et en Europe, aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.

Aaron-al-Raschild. **L**ES mahométans, qui perdaient cette partie de l'Espagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'envisage leur religion, je la vois embrassée dans l'Inde et sur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes, d'abord le calife *Aaron-al-Raschild*, ou le *juste*, impose un tribut de soixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice *Irène*. L'empereur *Nicéphore* ayant ensuite refusé de payer le

tribut , *Aaron* prend l'île de Chypre , et vient ravager la Grèce. *Almamon* , son petit-fils , prince d'ailleurs si recommandable par son amour pour les sciences et par son savoir , s'empare par ses lieutenans de l'île de Crète , en 826. Les musulmans bâtirent Candie , qu'ils ont reprise de nos jours.

En 828 , les mêmes Africains qui avaient subjugué l'Espagne , et fait des incursions en Sicile , reviennent encore désoler cette île fertile , encouragés par un sicilien nommé *Euphemius* qui , ayant , à l'exemple de son empereur *Michel* , épousé une religieuse , poursuivi par les lois que l'empereur s'était rendues favorables , fit à peu-près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Espagne.

Ni les empereurs grecs , ni ceux d'Occident , ne purent alors chasser de Sicile les musulmans : tant l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés. Ces conquérans allaient se rendre maîtres de l'Italie , s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes sauvèrent Rome , comme celles des Carthaginois la sauvèrent autrefois. Ils partent de Sicile , en 846 , avec une flotte nombreuse. Ils entrent par l'embouchure du Tibre ; et , ne trouvant qu'un pays presque désert , ils vont assiéger Rome. Ils prirent les dehors , et ayant pillé la riche Eglise de S^t Pierre hors des murs , ils levèrent

le siège pour aller combattre une armée de Français qui venait secourir Rome , sous un général de l'empereur *Lothaire*. L'armée française fut battue , mais la ville rafraîchie fut manquée ; et cette expédition , qui devait être une conquête , ne devint , par la méintelligence ; qu'une incursion de barbares. Ils revinrent bientôt après avec une armée formidable , qui semblait devoir détruire l'Italie , et faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Le pape *Léon IV*, prenant dans ce danger une autorité que les généraux de l'empereur *Lothaire* semblaient abandonner , se montra digne , en défendant Rome , d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'Eglise à réparer les murailles , à élever des tours , à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens , engagea les habitans de Naples et de Gayète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie , sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des otages , sachant bien que ceux qui sont assez puissans pour nous secourir , le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes , et reçut les Sarrazins à leur descente , non pas en équipage de guerrier , ainsi qu'en avait usé *Goslin*, évêque de Paris , dans une occasion encore plus pressante , mais comme un pontife qui

exhortait un peuple chrétien , et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né romain. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption , tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome , qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. 849.

Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrazins courageusement à leur descente ; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux , une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile , en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan , entre Capoue et Gayète , mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans , que comme des conquérans disciplinés.

Je vois donc , au neuvième siècle , les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople , maîtres de la Perse , de la Syrie , de l'Arabie , de toutes les côtes d'Afrique jusqu'au mont Atlas , des trois quarts de l'Espagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation , comme les Romains qui ,

étendus presqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un seul peuple.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'an 815, un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Égypte était indépendante, et le Grand-Caire fut la résidence d'un autre calife. Le prince de la Mauritanie Tangitane, sous le titre de *Miramolin*, étant maître absolu de l'empire de Maroc, la Nubie et la Libye obéissaient à un autre calife. Les *Abdérames*, qui avaient fondé le royaume de Cordoue, ne purent empêcher d'autres mahométans de fonder celui de Tolède. Toutes ces nouvelles dynasties révéraient dans le calife le successeur de leur prophète. Ainsi que les chrétiens allaient en foule en pèlerinage à Rome, les mahométans de toutes les parties du monde allaient à la Mecque, gouvernée par un shérif que nommait le calife; et c'était principalement par ce pèlerinage que le calife, maître de la Mecque, était vénérable à tous les princes de sa croyance. Mais ces princes, distinguant la religion de leurs intérêts, dépouillaient le calife en lui rendant hommage.

CHAPITRE XXIX.

*De l'empire de Constantinople , aux huitième
et neuvième siècles.*

TANDIS que l'empire de *Charlemagne* se démembrait , que les inondations des Sarrazins et des Normands désolaient l'Occident , l'empire de Constantinople subsistait comme un grand arbre , vigoureux encore , mais déjà vieux , dépouillé de quelques racines , et affailli de tous côtés par la tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afrique ; la Syrie et une partie de l'Asie mineure lui étaient enlevées. Il défendait contre les musulmans ses frontières vers l'orient de la mer Noire ; et tantôt vaincu , tantôt vainqueur , il aurait pu au moins se fortifier contre eux par cet usage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube , et vers le bord occidental de la mer Noire , d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes , nommée les Abares ou Avars , les Bulgares , autres Scythes , dont la Bulgarie tient son nom , désolaient tous ces beaux climats de la Romanie , où *Adrien* et *Trajan* avaient construit de si belles villes , et ces grands chemins desquels il ne subsiste plus que quelques chaussées.

Les Abares , sur-tout , répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche , se jetaient tantôt sur l'empire d'Orient , tantôt sur celui de *Charlemagne*. Ainsi, des frontières de la Perse à celles de France , la terre était en proie à des incursions presque continuelles.

Horreurs
abomina-
bles des
empe-
reurs
chrétiens-
grecs.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours refferrées et toujours désolées , la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet , quel spectacle nous présente Constantinople ? *Maurice* et ses cinq enfans massacrés : *Phocas* assassiné pour prix de ses meurtres et de ses incestes : *Constantin* empoisonné par l'impératrice *Martine*, à qui on arrache la langue , tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas*, son fils : *Constant* qui fait égorger son frère : *Constant* affommé dans un bain par ses domestiques : *Constantin Pogonat* qui fait crever les yeux à ses deux frères : *Justinien II*, son fils , prêt à faire à Constantinople ce que *Théodose* fit à Thessalonique , surpris , mutilé et enchaîné par *Léonce* , au moment qu'il allait faire égorger les principaux citoyens : *Léonce* bientôt traité lui-même comme il avait traité *Justinien II*; ce *Justinien* rétabli , se fait couler sous ses yeux , dans la place publique , le sang de ses ennemis , et périssant enfin sous

la main d'un bourreau : *Philippe Bardanès* détrôné et condamné à perdre les yeux : *Léon l'Isaurien* et *Constantin Copronyme* morts , à la vérité , dans leur lit , mais après un règne sanguinaire , aussi malheureux pour le prince que pour les sujets : l'impératrice *Irène* , la première femme qui monta sur le trône des *Césars* , et la première qui fit périr son fils pour régner : *Nicéphore* , son successeur , détesté de ses sujets , pris par les Bulgares , décollé , servant de pâture aux bêtes , tandis que son crâne sert de coupe à son vainqueur : enfin , *Michel Curopalate* , contemporain de *Charlemagne* , confiné dans un cloître , et mourant ainsi moins cruellement , mais plus honteusement que ses prédécesseurs. C'est ainsi que l'Empire est gouverné pendant trois cents ans. Quelle histoire de brigands obscurs , punis en place publique pour leurs crimes , est plus horrible et plus dégoûtante ?

Cependant il faut poursuivre : il faut voir , au neuvième siècle , *Léon l'Arménien* , brave guerrier , mais ennemi des images , assassiné à la messe dans le temps qu'il chantait une antienne : ses assassins s'applaudissant d'avoir tué un hérétique , vont tirer de prison un officier , nommé *Michel le bègue* , condamné à la mort par le sénat , et qui , au lieu d'être exécuté , reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui

qui, étant amoureux d'une religieuse, se fit prier par le sénat de l'épouser, sans qu'aucun évêque osât être d'un sentiment contraire. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que presque en même temps on voit *Euphémus*, en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage; et, quelque temps après, on condamne à Constantinople le mariage très-légitime de l'empereur *Léon le philosophe*. Où est donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'est pas dans notre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'Empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu'elle voyait pencher l'esprit du grand nombre. *Michel le bègue* commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu'à 842, se déclara contre ce culte: on a écrit qu'il ne croyait point la résurrection, qu'il niait l'existence des démons, et qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il se peut faire qu'un empereur pensât ainsi; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, la voix des ennemis qui, sans prouver aucun fait, décrient la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux?

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut presque le seul empereur qui eût succédé paisiblement à son père depuis deux siècles. Sous lui les adoreurs des images furent plus persécutés que jamais. On conçoit aisément par ces longues persécutions, que tous les citoyens étaient divisés.

Il est remarquable que deux femmes aient rétabli les images. L'une est l'impératrice *Irène*, veuve de *Léon IV*; et l'autre l'impératrice *Théodora*, veuve de *Théophile*.

Théodora, maîtresse de l'empire d'Orient sous le jeune *Michel*, son fils, persécuta à son tour les ennemis des images. Elle porta son zèle ou sa politique plus loin. Il y avait encore dans l'Asie mineure un grand nombre de manichéens qui vivaient paisibles, parce que la fureur d'enthousiasme, qui n'est guère que dans les sectes naissantes, était passée. Ils étaient riches par le commerce. Soit qu'on en voulût à leurs opinions ou à leurs biens, on fit contre eux des édits sévères, qui furent exécutés avec cruauté. La persécution leur rendit leur premier fanatisme. On en fit périr des milliers dans les supplices. Le reste désespéré se révolta. Il en passa plus de quarante mille chez les musulmans; et ces manichéens, auparavant si tranquilles, devinrent des ennemis irréconciliables, qui joints aux Sarrazins

Théodora,
persécu-
trice fan-
guinaire.

846.

ravagèrent l'Asie mineure jusqu'aux portes de la ville impériale , dépeuplée par une peste horrible , en 842 , et devenue un objet de pitié.

La peste , proprement dite , est une maladie particulière aux peuples de l'Afrique , comme la petite vérole. C'est de ces pays qu'elle vient toujours par des vaisseaux marchands. Elle inonderait l'Europe , sans les sages précautions qu'on prend dans nos ports ; et probablement l'inattention du gouvernement laissa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention exposa l'Empire à un autre fléau. Les Russes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph, sur la mer Noire , et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes d'un autre côté poussèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie , et dans l'Asie mineure. Enfin *Michel le jeune* , après un règne cruel et infortuné , fut assassiné par *Basile* , qu'il avait tiré de la plus basse condition pour l'associer à l'empire.

L'administration de *Basile* ne fut guère plus heureuse. C'est sous son règne qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Eglise grecque de la latine. C'est cet assassin qu'on regarda comme juste , quand il fit déposer le patriarche *Photius*.

Les malheurs de l'Empire ne furent pas beaucoup réparés sous *Léon*, qu'on appela le *philosophe* ; non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron-al-Raschild*, un *Alfred*, mais parce qu'il était savant. Il passe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui si long-temps après ont pris Constantinople.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarrasins, et qui, mêlés à eux, furent leur soutien et les destructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé des colonies dans ces contrées voisines du Danube ? On n'a guère d'histoires véritables de ces émigrations des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les hommes ont ainsi vécu long-temps. A peine un pays était un peu cultivé, qu'il était envahi par une nation affamée, chassée à son tour par une autre. Les Gaulois n'étaient-ils pas descendus en Italie ? n'avaient-ils pas couru jusque dans l'Asie mineure ? Vingt peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas cherché de nouvelles terres ? Les Suisses n'avaient-ils pas mis le feu à leurs bourgades, pour aller se transplanter en Languedoc, quand *César* les contraignit de retourner labourer leurs terres ? et qu'étaient *Pharamond* et *Clovis*, sinon des barbares transplantés qui ne trouvèrent point de *César* ?

Malgré tant de défaitsres , Constantinople fut encore long-temps la ville chrétienne la plus opulente , la plus peuplée , la plus recommandable par les arts. Sa situation seule , par laquelle elle domine sur deux mers , la rendait nécessairement commerçante. La peste de 842, toute destructive qu'elle avait été , ne fut qu'un fléau passager. Les villes de commerce , et où la cour réside , se repeuplent toujours par l'affluence des voisins. Les arts mécaniques et les beaux arts même ne périssent point dans une vaste capitale qui est le séjour des riches.

Toutes ces révolutions subites du palais , les crimes de tant d'empereurs égorgés les uns par les autres , sont des orages qui ne tombent guère sur des hommes cachés qui cultivent en paix des professions qu'on n'envie point.

Les richesses n'étaient point épuisées : on dit qu'en 857 , *Théodora* , mère de *Michel* , en se démettant malgré elle de la régence , et traitée à peu-près par son fils comme *Marie de Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII* , fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le trésor cent neuf mille livres pesant d'or , et trois cents mille livres d'argent.

Un gouvernement sage pouvait donc encore maintenir l'Empire dans sa puissance. Il était

resserré , mais non tout-à-fait démembré ; changeant d'empereurs , mais toujours uni sous celui qui se revêtit de la pourpre ; enfin plus riche , plus plein de ressources , plus puissant que celui d'Allemagne. Cependant il n'est plus , et l'empire d'Allemagne subsiste encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent ; cependant il faut convenir que depuis *Constantin* , surnommé *le grand* , l'empire de Constantinople n'avait guère été autrement gouverné ; et , si vous en exceptez *Julien* et deux ou trois autres , quel empereur ne fouilla pas le trône d'abominations et de crimes ?

CHAPITRE XXX.

De l'Italie ; des papes ; du divorce de Lothaire , roi de Lorraine ; et des autres affaires de l'Eglise , aux huitième et neuvième siècles.

POUR ne pas perdre le fil qui lie tant d'événemens , souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous *Pepin* et sous *Charlemagne* , comme ils assoupirent habilement les querelles de religion , et comme chacun d'eux établit sourdement les fondemens de la grandeur pontificale.

176 DE L'ITALIE, DES PAPES,

Gouvernement
de Rome.

Leur pouvoir était déjà très-grand, puisque *Grégoire IV* rebâtit le port d'Osie, et que *Léon IV* fortifia Rome à ses dépens. Mais tous les papes ne pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de siège causait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le sénat romain, le peuple et l'empereur. La noblesse romaine avait grande part au gouvernement : elle élisait alors deux consuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une espèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze sénateurs ; et c'étaient ces sénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puissance législative.

S'ils n'étaient pas souverains de Rome, ils ne perdaient aucune occasion d'agir en souverains de l'Eglise d'Occident. Les évêques se constituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de superstition, de faiblesse, de méchanceté dans toutes les cours, l'insuffisance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de *Lothaire*, roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve*.

Charlemagne avait répudié une de ses femmes, et en avait épousé une autre, non-seulement avec l'approbation du pape *Etienne*, mais sur ses pressantes sollicitations. Les rois francs, *Gontran*, *Caribert*, *Sigebert*, *Chilperic*, *Dagobert*, avaient eu plusieurs femmes à la fois sans qu'on eût murmuré; et si c'était un scandale, il était sans trouble. Le temps change tout. *Lothaire*, marié avec *Teutberge*, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceste avec son frère, dont elle est accusée, et épouser sa maîtresse *Valrade*. Toute la suite de cette aventure est d'une singularité nouvelle. D'abord la reine *Teutberge* se justifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vase, au fond duquel il ramasse impunément un anneau béni. Le roi se plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il est bien sûr que si elle fut faite, l'avocat de la reine était instruit d'un secret de préparer la peau à soutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des sciences n'a, de nos jours, tenté de connaître sur ces épreuves ce que savaient alors les charlatans.

Polygamie très-ordinaire en Europe chez les princes.

Aventure d'un roi de Lorraine et de sa femme.

Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de DIEU même; et cependant *Teutberge*, que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son

confesseur, qu'elle est coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuser d'un inceste avec son frère, si le fait n'avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché, si rare, si difficile à prouver : il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte, l'un par son accusation, l'autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés, qui permettent le divorce.

Nicolas I Le pape *Nicolas I* casse les deux conciles. Il
 juge un roi. dépose *Gontier*, archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit aussitôt à toutes les églises :
 „ Quoique le seigneur *Nicolas*, qu'on nomme
 „ pape, et qui se compte pape et empereur,
 „ nous ait excommuniés, nous avons résisté
 „ à sa folie. „ Ensuite, dans son écrit, s'adressant au pape même : „ Nous ne recevons point, dit-il, votre maudite sentence ; nous la méprisons ; nous vous rejetons vous-même de notre communion, nous contentant de celle des évêques nos frères que vous méprisez, &c. „

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette protestation à Rome, et la mit,

l'épée à la main, sur le tombeau où les Romains prétendent que reposent les cendres de saint Pierre. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea aussi. Il vint au mont Cassin se jeter aux genoux du pape *Adrien II*, successeur de *Nicolas*. » Je déclare, dit-il, devant DIEU et » devant ses saints, à vous, monseigneur » *Adrien*, souverain pontife, aux évêques qui » vous sont soumis, et à toute l'assemblée, que » je supporte humblement la sentence de » déposition donnée canoniquement contre » moi par le pape *Nicolas*, &c. » On sent combien un exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l'Eglise romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Ce même *Nicolas I* excommunique la seconde Excommunications. femme de *Lothaire*, et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur *Louis II*, frère de *Charles le chauve*, et oncle de *Lothaire*, se déclare d'abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empereur, qui résidait alors en Italie, menace *Nicolas I*; il y a du sang répandu, et l'Italie est en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome; *Valrade*, sa rivale, entreprend le voyage, et n'ose l'achever. *Lothaire*, excommunié, s'y transporte, et va demander pardon

à *Adrien*, successeur de *Nicolas*, dans la crainte où il est que son oncle *le chauve*, armé contre lui au nom de l'Eglise, ne s'empare de son royaume de Lorraine. *Adrien II*, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point usé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le pape *Nicolas* lui avait donné de s'en abstenir. *Lothaire* fait serment, communique, et meurt quelque temps après. Tous les historiens ne manquent pas de dire qu'il est mort en punition de son parjure, et que les domestiques qui ont juré avec lui sont morts dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occasion *Nicolas I* et *Adrien II*, était fondé sur les fausses décrétales, déjà regardées comme un code universel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu un sacrement, était soumis au jugement de l'Eglise.

Cette aventure est le premier scandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France *Robert*, *Philippe I*, *Philippe-Auguste* excommuniés par les papes pour des causes à peu-près semblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent long-temps devoir être les juges de ces causes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n'examine point ici si cette nouvelle jurisprudence est utile ou dangereuse ; on n'écrit ni comme jurisconsulte ni comme controverfiste : mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces scandales. Les anciens Romains et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le secret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curiosité publique. On ne connaît point chez eux de pareils procès au sujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce descendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui devant un juge étranger, pour favoir quelle femme il devait aimer. Les peuples furent fur le point d'être les victimes de ce différent. *Louis le débonnaire* avait été le premier exemple du pouvoir des évêques sur les empereurs. *Lothaire de Lorraine* fut l'époque du pouvoir des papes sur les évêques. Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la société avait peu de règles certaines chez les nations occidentales, que les Etats avaient peu de lois, et que l'Eglise voulait leur en donner.

C H A P I T R E X X X I.

*De Photius , et du schisme entre l'Orient
et l'Occident.*

858. **L**A plus grande affaire que l'Eglise eût alors, et qui en est encore une très-importante aujourd'hui, fut l'origine de la séparation totale des Grecs et des Latins. La chaire patriarcale de Constantinople étant, ainsi que le trône, l'objet de l'ambition, était sujette aux mêmes révolutions. L'empereur *Michel III*, mécontent du patriarche *Ignace*, l'obligea à signer lui-même sa déposition, et mit à sa place *Photius*, eunuque du palais, homme d'une grande qualité, d'un vaste génie, et d'une science universelle. Il était grand écuyer et ministre d'Etat. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent passer en six jours par tous les degrés. Le premier jour on le fit moine, parce que les moines étaient regardés dans l'Eglise grecque comme faisant partie de la hiérarchie : le second jour il fut lecteur, le troisième sous-diacre, puis diacre, prêtre, et enfin patriarche, le jour de Noël, en 858.

Le pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, et excommunia *Photius*. Il lui reprochait sur-tout

d'avoir passé de l'état de laïque à celui d'évêque avec tant de rapidité ; mais *Photius* répondait, avec raison, que *S^t Ambroise*, gouverneur de Milan, et à peine chrétien, avait joint la dignité d'évêque à celle de gouverneur plus rapidement encore. *Photius* excommunia donc le pape à son tour, et le déclara déposé. Il prit le titre de patriarche œcuménique, et accusa hautement d'hérésie les évêques d'Occident de la communion du pape. Le plus grand reproche qu'il leur faisait, roulait sur la procession du père et du fils. *Des hommes*, dit-il dans une de ses lettres, *sortis des ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu par leur ignorance. Le comble de leur impiété est d'ajouter de nouvelles paroles au sacré symbole autorisé par tous les conciles, en disant que le S^t Esprit ne procède pas du père seulement, mais encore du fils ; ce qui est renoncer au christianisme.*

Mépris
des Grecs
pour l'E-
glise lati-
ne.

On voit, par ce passage et par beaucoup d'autres, quelle supériorité les Grecs affectaient en tout sur les Latins. Ils prétendaient que l'Eglise romaine devait tout à la grecque, jusqu'aux noms des usages, des cérémonies, des mystères, des dignités. *Baptême, eucharistie, liturgie, diocèse, paroisse, évêque, prêtre, diacre, moine, église*, tout est grec. Ils regardaient les Latins comme des disciples ignorans, révoltés contre leurs maîtres, dont ils ne savaient pas

même la langue. Ils nous accusaient d'ignorer le catéchisme , enfin de n'être pas chrétiens.

Les autres sujets d'anathême étaient , que les Latins se servaient alors communément de pain non levé pour l'eucharistie , mangeaient des œufs et du fromage en carême , et que leurs prêtres ne se fesaient point raser la barbe. Etranges raisons pour brouiller l'Occident avec l'Orient !

867. Mais quiconque est juste avouera que *Photius* était non-seulement le plus savant homme de l'Eglise , mais un grand évêque. Il se conduisit comme *S^t Ambroise* , quand *Basile* , assassin de l'empereur *Michel* , se présenta dans l'église de *Sophie* : *Vous êtes indigne d'approcher des saints mystères* , lui dit-il à haute voix , *vous qui avez les mains encore souillées du sang de votre bienfaiteur*. *Photius* ne trouva pas un *Théodose* dans *Basile*. Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le siège patriarcal , et chassa *Photius*. Rome profita de cette

869. conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile œcuménique , composé de trois cents évêques. Les légats du pape présidèrent , mais ils ne savaient pas le grec , et parmi les autres évêques très-peu savaient le latin. *Photius* y fut universellement condamné comme intrus , et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant
de

de signer pour le pape , ce qui est fort extraordinaire ; car , puisque les légats eurent la première place , ils devaient signer les premiers. Mais en tout cela , les questions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées : on ne voulait que déposer *Photius*.

Quelque temps après , le vrai patriarche *Ignace* , étant mort , *Photius* eut l'adresse de se faire rétablir par l'empereur *Basile*. Le pape *Jean VIII* le reçut à sa communion , le reconnut , lui écrivit ; et malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématisé ce patriarche , le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople , dans lequel *Photius* fut reconnu innocent par quatre cents évêques , dont trois cents l'avaient auparavant condamné. Les légats de ce même siège de Rome , qui l'avaient anathématisé , servirent eux-mêmes à casser le huitième concile œcuménique. 879.

Combien tout change chez les hommes ! combien ce qui était faux devient vrai selon les temps ! Les légats de *Jean VIII* s'écrient en plein concile : *Si quelqu'un ne reconnaît pas Photius , que son partage soit avec Judas*. Le concile s'écrie : *Longues années au patriarche Photius , et au patriarche de Rome , Jean*.

Enfin , à la suite des actes du concile , on voit une lettre du pape à ce savant patriarche , dans laquelle il lui dit : *Nous pensons comme*

*Essai sur les mœurs , &c. Tome II. * Q*

vous ; nous tenons pour transgresseurs de la parole de DIEU , nous rangeons avec Judas ceux qui ont ajouté au symbole , que le S^t Esprit procède du Père et du Fils ; mais nous croyons qu'il faut user de douceur avec eux , et les exhorter à renoncer à ce blasphème.

Il est donc clair que l'Eglise romaine et la grecque pensaient alors différemment de ce qu'on pense aujourd'hui. L'Eglise romaine adopta depuis la procession du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274 , l'empereur *Michel Paléologue* , implorant contre les Turcs une nouvelle croisade , envoya au second concile de Lyon son patriarche et son chancelier , qui chantèrent , avec le concile , en latin , *qui ex patre filioque procedit*. Mais l'Eglise grecque retourna encore à son opinion , et sembla la quitter encore dans la réunion passagère qui se fit avec *Eugène IV*. Que les hommes apprennent de-là à se tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des disputes sur un point fondamental , qui n'ont ni excité de troubles , ni rempli les prisons , ni allumé les bûchers.

Tolérance
nécessaire.

On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n'a pas assez songé que ce pontife avait alors besoin de l'empereur *Basile*. Un roi de Bulgarie , nommé *Bogoris* , gagné par l'habileté de sa femme qui était chrétienne , s'était converti , à l'exemple

de *Clovis* et du roi *Egbert*. Il s'agissait de savoir de quel patriarcat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Constantinople et Rome se la disputaient. La décision dépendait de l'empereur *Basile*. Voilà en partie le sujet des complaisances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Constantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainsi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux*. On nommait ainsi des prêtres et des diacres qui servaient de conseils aux métropolitains. Il y en avait à Rome comme dans d'autres églises. Ils étaient déjà distingués; mais ils signaient après les évêques et les abbés.

Le pape donna, par ses lettres et par ses légats, le titre de *vostra sainteté* au patriarche *Photius*. Les autres patriarches sont aussi appelés *papes* dans ce concile. C'est un nom grec, commun à tous les prêtres, et qui peu à peu est devenu le titre distinctif du métropolitain de Rome.

Il paraît que *Jean VIII* se conduisait avec prudence; car ses successeurs s'étant brouillés avec l'empire grec, et ayant adopté le huitième concile œcuménique de 869, et rejeté l'autre qui absolvait *Photius*, la paix établie par *Jean VIII* fut alors rompue. *Photius* éclata contre l'Eglise romaine, la traita d'hérétique

L'Eglise de Constantinople dispute la supériorité à celle de Rome.

au sujet de cet article du *filiouque procedit*, des œufs en carême, de l'eucharistie faite avec du pain sans levain, et de plusieurs autres usages. Mais le grand point de la division était la primatie. *Photius* et ses successeurs voulaient être les premiers évêques du christianisme, et ne pouvaient souffrir que l'évêque de Rome, d'une ville qu'ils regardaient alors comme barbare, séparée de l'empire par sa rébellion, et en proie à qui voudrait s'en emparer, jouit de la préférence sur l'évêque de la ville impériale. Le patriarche de Constantinople avait alors dans son district toutes les églises de la Sicile et de la Pouille; et le siège romain, en passant sous une domination étrangère, avait perdu à la fois dans ces provinces son patrimoine et ses droits de métropolitain. L'Eglise grecque méprisait l'Eglise romaine. Les sciences florissaient à Constantinople, mais à Rome tout tombait, jusqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus instruit que dans tout le reste de l'Occident, ce peu de science se ressentait de ces temps malheureux. Les Grecs se vengeaient bien de la supériorité que les Romains avaient eue sur eux depuis le temps de *Lucrece* et de *Cicéron* jusqu'à *Cornelle Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand*, envoyé depuis en ambassade à Constantinople par les *Othons*, rapporte que

les Grecs n'appelaient S^t Grégoire le grand que *Grégoire dialogue*, parce qu'en effet ses dialogues font d'un homme trop simple. Le temps a tout changé. Les papes sont devenus de grands souverains, Rome le centre de la politesse et des arts, l'Eglise latine savante; et le patriarche de Constantinople n'est plus qu'un esclave, évêque d'un peuple esclave.

Photius, qui eut dans sa vie plus de revers que de gloire, fut déposé par des intrigues de cour, et mourut malheureux; mais ses successeurs, attachés à ses prétentions, les soutinrent avec vigueur.

Le pape *Jean VIII* mourut encore plus malheureusement. Les annales de Fulde disent qu'il fut assassiné à coups de marteau. Les temps suivans nous feront voir le siège pontifical souvent ensanglanté, et Rome toujours un grand objet pour les nations, mais toujours à plaindre.

Le dogme ne troubla point encore l'Eglise d'Occident: à peine a-t-on conservé la mémoire d'une petite dispute excitée, en 846, par un bénédictin, nommé *Jean Godescale*, sur la prédestination et sur la grâce: l'événement fit voir combien il est dangereux de traiter ces matières, et sur-tout de disputer contre un adversaire puissant. Ce moine, prenant à la lettre plusieurs expressions de S^t Augustin,

Moine fouetté pour la grâce efficace.

enseignait la prédestination absolue et éternelle du petit nombre des élus , et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, *Hincmar* , homme violent dans les affaires ecclésiastiques comme dans les civiles , lui dit qu'il était prédestiné à être condamné et à être fouetté. En effet , il le fit anathématiser dans un petit concile , en 850. On l'exposa tout nu en présence de l'empereur *Charles le chauve* , et il fut fouetté depuis les épaules jusqu'aux jambes par des moines.

Cette dispute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort , ne s'est que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais un synode de Dordrecht , composé des partisans de l'opinion de *Godescalc* , faire pis que fouetter les sectateurs d'*Hincmar*. Vous verrez , au contraire , en France , les jésuites du parti d'*Hincmar* poursuivre autant qu'ils le pourront les jansénistes attachés aux dogmes de *Godescalc* ; et ces querelles , qui font la honte des nations policées , ne finiront que quand il y aura plus de philosophes que de docteurs.

Convul-
sionnaires Je ne ferais aucune mention d'une folie
épidémique , qui faisoit le peuple de Dijon , en
844 , à l'occasion d'un S^t *Bénigne* , qui donnait,
disait-on , des convulsions à ceux qui priaient
sur son tombeau : je ne parlerais pas , dis-je ,

de cette superstition populaire, si elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonstances toutes pareilles. Les mêmes folies semblent être destinées à reparaître de temps en temps sur la scène du monde ; mais aussi le bon sens est le même dans tous les temps ; et on n'a rien dit de si sage sur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne fais quel diacre de Paris, que ce que dit, en 844, un évêque de Lyon sur ceux de Dijon.

» Voilà un étrange saint, qui estropie ceux
 » qui ont recours à lui : il me semble que les
 » miracles devaient être faits pour guérir les
 » maladies, et non pour en donner. »

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne pensait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats n'y ayant jamais eu de puissance temporelle, cherchaient à se faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cause de la paix théologique en Occident, c'est l'ignorance qui au moins produisit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cause.

C H A P I T R E X X X I I .

Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.

888. **L'**EMPIRE d'Occident ne subsista plus que de nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard de *Carloman*, se rendit maître de l'Allemagne; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes : l'un était un duc de Spolète, nommé *Gui*; l'autre *Bérenger*, duc de Frioul, tous deux investis de ces duchés par *Charles le chauve*, tous deux prétendants à l'empire aussi bien qu'au royaume de France. *Arnould*, en qualité d'empereur, regardait aussi la France comme lui appartenant de droit, tandis que la France, détachée de l'empire, était partagée entre *Charles le simple*, qui la perdait, et le roi *Eudes*, grand-oncle de *Hugues-Capet*, qui l'usurpait.

894. Un *Bozon*, roi d'Arles, disputait encore l'empire. Le pape *Formose*, évêque peu accrédité de la malheureuse Rome, ne pouvait que donner l'onction sacrée au plus fort. Il couronna ce *Gui* de Spolète. L'année d'après il couronna *Bérenger* vainqueur; et il fut forcé de sacrer enfin cet *Arnould*, qui vint assiéger

Rome

Rome, et la prit d'affaut. Le serment équivoque que reçut *Arnould* des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à la souveraineté de Rome. Tel était ce serment : " Je jure par les saints mystères que , sauf mon honneur, ma loi et ma fidélité à monseigneur *Formose*, pape , je serai fidèle à l'empereur *Arnould*. "

Papes
veulent
régner à
Rome.

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdat qui , révéés dans tous les Etats musulmans comme les chefs de la religion , n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main ; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence , que les califes étaient tombés du premier trône de la terre , et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni de fait. Les Romains , qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation , ne voulaient plus reconnaître des bâtards , des étrangers , à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Les Ro-
mains ne
veulent
plus d'em-
pereur.

Le peuple romain dans son abaissement , dans son mélange avec tant d'étrangers , conservait encore , comme aujourd'hui , cette fierté secrète que donne la grandeur passée.

Il trouvait insupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, se disaient les successeurs des *Césars*, et que les rives du Mein, et la forêt Hercinie fussent le centre de l'empire de *Titus* et de *Trajan*.

On frémissait à Rome d'indignation, et on riait en même temps de pitié, lorsqu'on apprenait qu'après la mort d'*Arnould*, son fils *Hiludovic*, que nous appelons *Louis*, avait été désigné empereur des Romains, à l'âge de trois ou quatre ans, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leuds et évêques germains. Cet enfant ne fut jamais compté parmi les empereurs; mais on le regardait dans l'Allemagne comme celui qui devait succéder à *Charlemagne* et aux *Césars*. C'était en effet un étrange empire romain que ce gouvernement, qui n'avait alors ni les pays entre le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgogne, ni l'Espagne, ni rien enfin dans l'Italie: et pas même une maison dans Rome qu'on pût dire appartenir à l'empereur.

Du temps de ce *Louis*, dernier prince allemand du sang de *Charlemagne* par bâtardise, mort en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la France, une contrée dévastée par les guerres civiles et étrangères, sous un prince élu en tumulte et mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernemens:

c'en est une frappante que de voir une partie de ces Saxons sauvages traités par *Charlemagne* comme les Ilotes par les Lacédémoniens , donner ou prendre au bout de cent douze ans cette même dignité , qui n'était plus dans la maison de leur vainqueur. *Othon* , duc de Saxe , après la mort de *Louis* , met , dit-on , 912. par son crédit , la couronne d'Allemagne sur la tête de *Conrad* , duc de Franconie ; et après la mort de *Conrad* , le fils du duc *Othon* de Saxe , *Henri l'oïseleur* , est élu. Tous ceux 919. qui s'étaient faits princes héréditaires en Germanie , joints aux évêques , faisaient ces élections , et y appelaient alors les principaux citoyens des bourgades.

C H A P I T R E X X X I I I .

Des fiefs et de l'empire.

LA force qui a tout fait dans ce monde , avait donné l'Italie, et les Gaules aux Romains. Les barbares usurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* usurpa les Gaules sur les rois francs. Les gouverneurs sous la race de *Charlemagne* usurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle sur lequel se

réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs gouvernemens devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands sièges, déjà puissans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes : et ce pas fut bientôt fait.

Evêques
et abbés
princes.

De-là vient la puissance séculière des évêques de Maïence, de Cologne, de Trèves, de Vurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes, les abbés de Fulde, de Saint-Gal, de Kempten, de Corbie, &c. étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes, marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations, d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On fait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à

perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* et de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Tassillon* possédait le duché de Bavière, à condition d'un hommage; et ce duché eût appartenu à ses descendants, si *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainsi point de commerce, point de grandes richesses. Les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet État, qui pouvait être si puissant, était devenu si faible par le nombre et la division de ses maîtres, que l'empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, si bien contenus par *Charlemagne*, et soumis depuis par les empereurs de la maison d'Autriche. Mais alors ils semblaient être ce qu'ils avaient été sous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France. Ils descendaient en Italie par le Tirol, après avoir pillé la Bavière, et revenaient ensuite avec les dépouilles de tant de nations.

C'est au règne de *Henri l'oïseleur* que se

débrouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses limites étaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohême, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle, de la Meuse; et vers le septentrion, la Poméranie et le Holstein étaient ses barrières.

920. Il faut que *Henri l'oiseleur* fût un des rois les plus dignes de régner. Sous lui les seigneurs de l'Allemagne, si divisés, sont réunis. Le premier fruit de cette réunion est l'affranchissement du tribut qu'on payait aux Hongrois, et une grande victoire remportée sur cette nation terrible. Il fit entourer de murailles la plupart des villes d'Allemagne. Il institua des milices. On lui attribua même l'invention de quelques jeux militaires qui donnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Allemagne respirait; mais il ne paraît pas qu'elle prétendit être l'Empire romain. L'archevêque de Mayence avait sacré *Henri l'oiseleur*. Aucun légat du pape, aucun envoyé des Romains n'y avait assisté. L'Allemagne sembla pendant tout ce règne oublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainsi sous *Othon le grand* que les princes allemands, les évêques et les abbés élurent unanimement après la mort de *Henri*, son père. L'héritier reconnu d'un prince puissant, qui a fondé ou rétabli un Etat, est toujours plus puissant que son père, s'il ne

manqué pas de courage ; car il entre dans une carrière déjà ouverte ; il commence où son prédécesseur a fini. Ainsi *Alexandre* avait été plus loin que *Philippe*, son père ; *Charlemagne* plus loin que *Pepin* ; et *Othon le grand* passa de beaucoup *Henri l'oïseleur*.

CHAPITRE XXXIV.

D'Othon le grand , au dixième siècle.

OTHON, qui rétablit une partie de l'empire de *Charlemagne*, étendit comme lui la religion chrétienne en Germanie par des victoires. Il força les Danois, les armes à la main, à payer tribut, et à recevoir le baptême qui leur avait 948. été prêché un siècle auparavant, et qui était presque entièrement aboli.

Ces Danois ou Normands qui avaient conquis la Neufrie et l'Angleterre, ravagé la France et l'Allemagne, reçurent des lois d'*Othon*. Il établit des évêques en Danemarck, qui furent alors soumis à l'archevêque de Hambourg, métropolitain des églises barbares, fondées depuis peu dans le Holstein, dans la Suède, dans le Danemarck. Tout le christianisme consistait à faire le signe de la croix. Il soumit la Bohême après une guerre opiniâtre. C'est depuis lui que la Bohême, et même

le Danemarck , furent réputés provinces de l'Empire ; mais les Danois secouèrent bientôt le joug.

L'empereur semble juger les rois.

Othon s'était ainsi rendu l'homme le plus considérable de l'Occident , et l'arbitre des princes. Son autorité était si grande , et l'état de la France si déplorable alors , que *Louis d'Outremer* , fils de *Charles le simple* , descendant de *Charlemagne* , était venu , en 948 , à un concile d'évêques que tenait *Othon* près de Maïence ; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes : „ J'ai été reconnu „ roi , et sacré par les suffrages de tous les „ seigneurs et de toute la noblesse de France : „ *Hugues* toutefois m'a chassé , m'a pris frauduleusement , et m'a retenu prisonnier un „ an entier , et je n'ai pu obtenir ma liberté „ qu'en lui laissant la ville de Laon qui restait „ seule à la reine *Gerberge* , pour y tenir sa „ cour avec mes serviteurs. Si on prétend „ que j'aie commis quelque crime qui méritât „ un tel traitement , je suis prêt à m'en purger „ au jugement d'un concile , et suivant l'ordre „ du roi *Othon* , ou par le combat singulier. „

Ce discours important prouve à la fois bien des choses ; les prétentions des empereurs de juger les rois , la puissance d'*Othon* , la faiblesse de la France , la coutume des combats singuliers , et enfin l'usage qui s'établissait de

donner les couronnes , non par le droit du sang , mais par les suffrages des seigneurs , usage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand* , quand il fut invité à passer les Alpes par les Italiens mêmes qui , toujours factieux et faibles , ne pouvaient ni obéir à leurs compatriotes , ni être libres , ni se défendre à la fois contre les Sarrazins et les Hongrois dont les incursions infestaient encore leur pays.

L'Italie , qui dans ses ruines était toujours la plus riche et la plus florissante contrée de l'Occident , était déchirée sans cesse par des tyrans. Mais Rome , dans ces divisions , donnait encore le mouvement aux autres villes d'Italie. Qu'on songe à ce qu'était Paris dans le temps de la Fronde , et plus encore sous *Charles l'insensé* , et à ce qu'était Londres sous l'infortuné *Charles I* , ou dans les guerres civiles des *Yorck* et des *Lancastre* , on aura quelque idée de l'état de Rome , au dixième siècle. La chaire pontificale était opprimée , déshonorée et sanglante. L'élection des papes se faisait d'une manière dont on n'a guère d'exemples , ni avant , ni après.

CHAPITRE XXXV.

De la papauté, au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendit maître de Rome.

LES scandales et les troubles intestins qui affligèrent Rome et son Eglise, au dixième siècle, et qui continuèrent long-temps après, n'étaient arrivés ni sous les empereurs grecs et latins, ni sous les rois goths, ni sous les rois lombards, ni sous *Charlemagne*. Ils sont visiblement la suite de l'anarchie; et cette anarchie eut sa source dans ce que les papes avaient fait pour la prévenir, dans la politique qu'ils avaient eue d'appeler les Francs en Italie. S'ils avaient en effet possédé toutes les terres qu'on prétend que *Charlemagne* leur donna, ils auraient été plus grands souverains qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'ordre et la règle eussent été dans les élections et dans le gouvernement, comme on les y voit. Mais on leur disputa tout ce qu'ils voulurent avoir: l'Italie fut toujours l'objet de l'ambition des étrangers: le sort de Rome fut toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de vue que le grand but des Romains était de rétablir l'ancienne république, que des tyrans s'élevaient dans l'Italie et dans Rome, que les élections

des évêques ne furent presque jamais libres , et que tout était abandonné aux factions.

Formose , fils du prêtre *Léon* , étant évêque de Porto , avait été à la tête d'une faction contre *Jean VIII* , et deux fois excommunié par ce pape ; mais ces excommunications , qui furent bientôt après si terribles aux têtes couronnées , le furent si peu pour *Formose* , qu'il se fit élire pape , en 890.

Scandales
de Rome.

Etienne VI ou *VII* , aussi fils de prêtre , successeur de *Formose* , homme qui joignit l'esprit du fanatisme à celui de la faction , ayant toujours été l'ennemi de *Formose* , fit exhumer son corps qui était embaumé , et l'ayant revêtu des habits pontificaux , le fit comparaître dans un concile assemblé pour juger sa mémoire. On donna au mort un avocat ; on lui fit son procès en forme ; le cadavre fut déclaré coupable d'avoir changé d'évêché , et d'avoir quitté celui de Porto pour celui de Rome ; et pour réparation de ce crime , on lui trancha la tête par la main du bourreau ; on lui coupa trois doigts ; et on le jeta dans le Tibre.

Le pape
Formose
exhumé
et con-
damné.

Le pape *Etienne VI* se rendit si odieux par cette farce aussi horrible que folle , que les amis de *Formose* ayant soulevé les citoyens , le chargèrent de fers , et l'étranglèrent en prison.

La faction ennemie de cet *Etienne* fit repêcher le corps de *Formose*, et le fit enterrer pontificalement une seconde fois.

Une prostituée gouverne Rome.

907.

Cette querelle échauffait les esprits. *Sergius III*, qui remplissait Rome de ses brigues pour se faire pape, fut exilé par son rival, *Jean IX*, ami de *Formose*; mais, reconnu pape après la mort de *Jean IX*, il condamna *Formose* encore. Dans ces troubles, *Théodora*, mère de *Marozie* qu'elle maria depuis au marquis de Toscanelle, et d'une autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leurs galanteries, avait à Rome la principale autorité. *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues de *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils de *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans son palais. Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains qui, naturellement voluptueux, suivaient ses exemples plus qu'ils ne les blâmaient.

Son amant est fait pape par elle.

912.

Après sa mort, les deux sœurs, *Marozie* et *Théodora*, procurèrent la chaire de Rome à un de leurs favoris, nommé *Landon*; mais ce *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape son amant, *Jean X*, évêque de Bologne, puis de Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reprocha point, comme à *Formose*, d'avoir changé d'évêché. Ces papes, condamnés par la postérité comme évêques peu religieux, n'étaient point d'indignes princes, il s'en faut

beaucoup. Ce *Jean X*, que l'amour fit pape, était un homme de génie et de courage : il fit ce que tous les papes ses prédécesseurs n'avaient pu faire ; il chassa les Sarrazins de cette partie de l'Italie, nommée le Garillan.

Pour réussir dans cette expédition, il eut l'adresse d'obtenir des troupes de l'empereur de Constantinople, quoique cet empereur eût à se plaindre autant des Romains rebelles que des Sarrazins. Il fit armer le comte de Capoue. Il obtint des milices de Toscane, et marcha lui-même à la tête de cette armée, menant avec lui un jeune fils de *Marozie* et du marquis *Adelbert*. Ayant chassé les Mahométans du voisinage de Rome, il voulait aussi délivrer l'Italie des Allemands et des autres étrangers.

L'Italie était envahie presqu'à la fois par les *Bérengers*, par un roi de Bourgogne, par un roi d'Arles. Il les empêcha tous de dominer dans Rome. Mais au bout de quelques années, *Guido*, frère utérin de *Hugo*, roi d'Arles, tyran de l'Italie, ayant épousé *Marozie* toute puissante à Rome, cette même *Marozie* conspira contre le pape si long-temps amant de sa sœur. Il fut surpris, mis aux fers, et étouffé entre deux matelas.

Marozie, maîtresse de Rome, fit élire pape un nommé *Léon* qu'elle fit mourir en prison

929.
Marozie
fait pape
son fils,
bâtard
d'un
pape.

931. au bout de quelques mois. Ensuite, ayant donné le siège de Rome à un homme obscur, qui ne vécut que deux ans, elle mit enfin sur la chaire pontificale *Jean XI*, son propre fils, qu'elle avait eu de son adultère avec *Sergius III*.

Jean XI n'avait que vingt-quatre ans, quand sa mère le fit pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne ferait que le chapelain de sa mère.

On prétend que *Marozie* empoisonna alors son mari *Guido*, marquis de Toscanelle. Ce qui est vrai, c'est qu'elle épousa le frère de son mari, *Hugo*, roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d'être avec lui impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* se mit alors à la tête des Romains contre sa mère, chassa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape son fils dans le môle d'Adrien, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que *Jean XI* y mourut empoisonné.

Un *Etienne XIII*, allemand de naissance, élu en 939, fut par cette naissance seule si odieux aux Romains, que dans une sédition le peuple lui balafra le visage, au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

956. Quelque temps après, un petit-fils de *Marozie*, nommé *Octavien Sporco*, fut élu

pape, à l'âge de dix-huit ans, par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII*, en mémoire de *Jean XI*, son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avènement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce *Jean* était patrice de Rome, et ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réunissait par le siège pontifical les droits des deux puissances, et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, livré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puissant prince.

On s'étonne que sous tant de papes si scandaleux et si peu puissans, l'Eglise romaine ne perdit ni ses prérogatives, ni ses prétentions; mais alors presque toutes les autres églises étaient ainsi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriser de tels papes, mais il respectait la papauté, d'autant plus qu'il y aspirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était sacrée, quand la personne était odieuse.

Pendant que Rome et l'Eglise étaient ainsi déchirées, *Bérenger*, qu'on appelle le *jeune*, disputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun : fautive et malheureuse politique qui les faisait changer de

Jean XII tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorsqu'*Othon le grand* y fut appelé par les plaintes de presque toutes les villes, et même par ce jeune pape *Jean XII*, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait souffrir.

Jean XII appelle les Allemands en Italie ; c'est la source de tous les malheurs de ce pays.

C H A P I T R E X X X V I.

Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.

961. **O**THON entra en Italie, et il s'y conduisit
 962. comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger*, qui en affectait la souveraineté. Il se fit sacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de *César* et d'*Auguste*, et obligea le pape à lui faire serment de fidélité sur le tombeau dans lequel on dit que repose le corps de *S^t Pierre*. On dressa un instrument authentique de cet acte. Le clergé et la noblesse romaine se soumettent à ne jamais élire de pape qu'en présence des commissaires de l'empereur. Dans cet acte, *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, sans spécifier quelles sont ces donations si contestées ;
 „ fauf en tout notre puissance, dit-il, et celle
 „ de notre fils et de nos descendans. „ Cet instrument,

instrument, écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château Saint-Ange, à ce que dit *Baronius*. La date est du 13 février 962.

Mais comment l'empereur *Othon* pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de *Charlemagne*, la ville même de Rome, que jamais *Charlemagne* ne donna? Comment pouvait-il faire présent du duché de Bénévent qu'il ne possédait pas, et qui appartenait encore à les ducs? Comment aurait-il donné la Corse et la Sicile que les Sarrazins occupaient? Ou *Othon* fut trompé, ou cet acte est faux, il en faut convenir.

On dit, et *Mézerai* le dit après d'autres, que *Lothaire*, roi de France, et *Hugues-Capet*, depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient alors si faibles, qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un empereur; mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues-Capet* ne se trouve pas dans les signatures vraies ou fausses de cet acte.

Quoi qu'il en soit, l'imprudence de *Jean XII* d'avoir appelé les Allemands à Rome, fut la source de toutes les calamités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant tant de siècles.

Le pape s'étant ainsi donné un maître, quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut

bientôt infidèle. Il se liguait contre l'empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez les mahométans qui venaient de se cantonner sur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les solliciter à rentrer en Allemagne; mais il n'était pas assez puissant pour soutenir cette action hardie, et l'empereur l'était assez pour le punir.

Othon
dépose le
pape qui
l'avait ap-
pelé à son
secours.

Othon revint donc de Pavie à Rome; et s'étant assuré de la ville, il tint un concile dans lequel il fit juridiquement le procès au pape. On assembla les seigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-sept cardinaux dans l'église de Saint-Pierre; et là, en présence de tout le peuple, on accusa le saint-père d'avoir joui de plusieurs femmes, et sur-tout d'une nommée *Etiennette*, concubine de son père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accusation étaient, d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'avoir invoqué le diable: deux choses qui semblent se contredire. On mêlait donc, comme il arrive presque toujours, de fausses accusations à de véritables; mais on ne parla

point du tout de la seule raison pour laquelle le concile était assemblé. L'empereur craignait sans doute de réveiller cette révolte et cette conspiration dans laquelle les accusateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut déposé pour ses incestes et ses scandales, et le fut en effet, pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

Othon ne put se rendre maître de sa personne; ou s'il le put, il fit une faute en le laissant libre. A peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* qui, si l'on en croit le discours d'*Arnoud*, évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique, ni même chrétien; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire soulever les Romains; et, opposant alors concile à concile, on déposa *Léon VIII*. On ordonna que jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à son supérieur.

Le pape, par cette décision, n'entendait pas seulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient déposer le pape; mais on désignait aussi l'empereur que les évêques de Rome regardaient toujours comme un séculier qui devait à l'Eglise l'hommage

Vengean-
ce du pape
Jean XII.

et les sermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit et lu les accusations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait servi de greffier au concile de déposition.

Hypocri-
sie com-
mune.

Au reste, dans tous ces conciles où pré-
fidaient la faction et la vengeance, on citait
toujours l'évangile et les pères, on implorait
les lumières du Saint-Esprit, on parlait en son
nom, on faisait même des réglemens utiles;
et qui lirait ces actes sans connaître l'histoire,
croirait lire les actes des saints. Si JESUS-
CHRIST était alors revenu au monde, qu'au-
rait-il dit en voyant tant d'hypocrisie et tant
d'abominations dans son Eglise ?

964. Tout cela se faisait presque sous les yeux
de l'empereur ; et qui fait jusqu'où le courage
et le ressentiment du jeune pontife, le sou-
lèvement des Romains en sa faveur, la haine
des autres villes d'Italie contre les Allemands,
eussent pu porter cette révolution ? Mais le
pape *Jean XII* fut assassiné trois mois après,
entre les bras d'une femme mariée, par les
mains du mari qui vengeait sa honte. Il
mourut de ses blessures au bout de huit jours.
On a écrit que, ne croyant pas à la religion
dont il était pontife, il ne voulut pas rece-
voir en mourant le viatique.

Ce pape , ou plutôt ce patrice , avait tellement animé les Romains , qu'ils osèrent , même après sa mort , soutenir un siège ; et ne se rendirent qu'à l'extrémité. *Othon* , deux fois vainqueur de Rome , fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape *Léon* , créé par lui , le sénat , les principaux du peuple , le clergé de Rome , solennellement assemblés dans Saint-Jean de Latran , confirmèrent à l'empereur le droit de se choisir un successeur au royaume d'Italie , d'établir le pape , et de donner l'investiture aux évêques. Après tant de traités et de sermens formés par la crainte , il fallait des empereurs qui demeurassent à Rome pour les faire observer.

A peine l'empereur *Othon* était retourné en Allemagne , que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en prison leur nouveau pape , créature de l'empereur. Le préfet de Rome , les tribuns , le sénat , voulurent faire revivre les anciennes lois ; mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros , devient dans d'autres une révolte de séditieux. *Othon* revole en Italie , fait pendre une partie du sénat ; et le préfet de Rome , qui avait voulu être un *Brutus* , fut fouetté dans les carrefours , promené nu sur un âne , et jeté dans un cachot où il mourut de faim. 966.

CHAPITRE XXXVII.

Des empereurs Othon II et III, et de Rome.

TEL fut à peu-près l'état de Rome sous *Othon le grand*, *Othon II* et *Othon III*. Les Allemands tenaient les Romains subjugués, et les Romains brisaient leurs fers dès qu'ils le pouvaient.

Un pape élu par l'ordre de l'empereur, ou nommé par lui, devenait l'objet de l'exécration des Romains. L'idée de rétablir la république vivait toujours dans leurs cœurs; mais cette noble ambition ne produisait que des misères humiliantes et affreuses.

Crimes et
malheurs
dans
Rome.

Othon II marche à Rome comme son père. Quel gouvernement! quel empire et quel pontificat! Un consul, nommé *Crescentius*, fils du pape *Jean X* et de la fameuse *Marozie*, prenant avec ce titre de consul la haine de la royauté, souleva Rome contre *Othon II*. Il fit mourir en prison *Benoît VI*, créature de l'empereur; et l'autorité d'*Othon* quoique éloigné ayant, dans ces troubles, donné avant son arrivée la chaire romaine au chancelier de l'Empire en Italie, qui fut pape sous le nom de *Jean XIV*, ce malheureux pape fut

une nouvelle victime que le parti romain immola. Le pape *Boniface VII*, créature du consul *Crescentius*, déjà souillé du sang de *Benoît VI*, fit encore périr *Jean XIV*. Les temps de *Caligula*, de *Néron*, de *Vitellius*, ne produisirent ni des infortunes plus déplorables, ni de plus grandes barbaries ; mais les attentats et les malheurs de ces papes sont obscurs comme eux. Ces tragédies sanglantes se jouaient sur le théâtre de Rome, mais petit et ruiné ; et celles des *Césars* avaient pour théâtre le monde connu.

Cependant *Othon II* arrive à Rome, en 981. Les papes autrefois avaient fait venir les Francs en Italie, et s'étaient soustraits à l'autorité des empereurs d'Orient. Que font-ils maintenant ? Ils essaient de retourner en apparence à leurs anciens maîtres ; et, ayant imprudemment appelé les empereurs saxons, ils veulent les chasser. Ce même *Boniface VII* était allé à Constantinople presser les empereurs *Basile* et *Constantin* de venir rétablir le trône des *Césars*. Rome ne savait, ni ce qu'elle était, ni à qui elle était. Le consul *Crescentius* et le sénat voulaient rétablir la république. Le pape ne voulait en effet ni république ni maître. *Othon II* voulait régner. Il entre donc dans Rome ; il y invite à dîner les principaux sénateurs, et les partisans du consul : et si l'on en

Barbarie
d'Othon II.

croit *Geoffroi* de Viterbe , il les fit tous égorger au milieu d'un repas. Voilà le pape délivré par son ennemi des sénateurs républicains. Mais il faut se délivrer de ce tyran. Ce n'est pas assez des troupes de l'empereur d'Orient, qui viennent dans la Pouille, le pape y joint les Sarrazins. Si le massacre des sénateurs dans ce repas sanglant , rapporté par *Geoffroi* , est véritable , il valait mieux sans doute avoir les mahométans pour protecteurs , que ce faxon sanguinaire pour maître. Il est vaincu par les Grecs ; il l'est par les musulmans ; il tombe captif entre leurs mains , mais il leur échappe ; et , profitant de la division de ses ennemis , il rentre encore dans Rome où il meurt en 983.

Son ne-
veu pape :
autre
pape chas-
sé et mal-
traité.

Après sa mort , le consul *Crescentius* maintint quelque temps l'ombre de la république romaine. Il chassa du siège pontifical *Grégoire V* , neveu de l'empereur *Othon III*. Mais enfin Rome fut encore assiégée et prise. *Crescentius* , attiré hors du château Saint-Ange , sur l'espérance d'un accommodement , et sur la foi des sermens de l'empereur , eut la tête tranchée. Son corps fut pendu par les pieds , et le nouveau pape , élu par les Romains sous le nom de *Jean XVI* , eut les yeux crevés et le nez coupé. On le jeta en cet état du haut du château Saint-Ange dans la place.

Les

Les Romains renouvelèrent alors à *Othon III* les sermens faits à *Othon I* et à *Charlemagne* ; et il assigna aux papes les terres de la Marche d'Ancone pour soutenir leur dignité.

Après les trois *Othon*, ce combat de la domination allemande, et de la liberté italique, resta long-temps dans les mêmes termes. Sous les empereurs *Henri II de Bavière*, et *Conrad II le Salique*, dès qu'un empereur était occupé en Allemagne, il s'élevait un parti en Italie. *Henri II* y vint, comme les *Othon*, dissiper des factions, confirmer aux papes les donations des empereurs, et recevoir les mêmes hommages. Cependant la papauté était à l'encan, ainsi que presque tous les autres évêchés.

Romains
toujours
opposés
aux em-
pereurs.

Benoît VIII, *Jean XIX* l'achetèrent publiquement l'un après l'autre : ils étaient frères de la maison des marquis de *Toscanelle*, toujours puissante à Rome depuis le temps des *Marozie* et des *Théodora*.

Après leur mort, pour perpétuer le pontificat dans leur maison, on acheta encore les suffrages pour un enfant de douze ans. C'était *Benoît IX* qui eut l'évêché de Rome de la même manière qu'on voit encore aujourd'hui tant de familles acheter, mais en secret, des bénéfices pour des enfans.

1034.

Triumvirat de papes.

Le désordre n'eut plus de bornes. On vit, sous le pontificat de ce *Benoît IX*, deux autres papes élus à prix d'argent, et trois papes dans Rome s'excommunier réciproquement ; mais, par une conciliation heureuse qui étouffa une guerre civile, ces trois papes s'accordèrent à partager les revenus de l'Eglise, et à vivre en paix chacun avec sa maîtresse.

Ce triumvirat pacifique et singulier ne dura qu'autant qu'ils eurent de l'argent ; et enfin, quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre *Gratien*, homme de qualité, fort riche. Mais, comme le jeune *Benoît IX* avait été élu long-temps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, qu'on appelait le *denier de S^t Pierre*, et auquel un roi danois d'Angleterre, nommé *Etelvolft*, *Edelwolf*, ou *Ethelulfe*, s'était soumis en 852.

Ce *Gratien*, qui prit le nom de *Grégoire VI*, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur *Henri III*, fils de *Conrad II le salique*, vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il exila *Grégoire VI*, et nomma pape, *Suidger*, son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

1048. Après la mort de cet allemand, qui parmi

les papes est appelé *Clément II*, l'empereur, qui était en Allemagne, y créa pape un bavarois, nommé *Popon* : c'est *Damase II* qui, avec le brevet de l'empereur, alla se faire reconnaître à Rome. Il fut intronisé, malgré ce *Benoît IX* qui voulait encore rentrer dans la chaire pontificale après l'avoir vendue.

Ce bavarois étant mort vingt-trois jours après son intronisation, l'empereur donna la papauté à son cousin *Brunon*, de la maison de *Lorraine*, qu'il transféra de l'évêché de Toul à celui de Rome par une autorité absolue. Si cette autorité des empereurs avait duré, les papes n'eussent été que leurs chapelains, et l'Italie eût été esclave.

Ce pontife prit le nom de *Léon IX*; on l'a mis au rang des saints. Nous le verrons à la tête d'une armée combattre les princes normands fondateurs du royaume de Naples, et tomber captif entre leurs mains.

Si les empereurs eussent pu demeurer à Rome, on voit, par la faiblesse des Romains, par les divisions de l'Italie, et par la puissance de l'Allemagne, qu'ils eussent été toujours les souverains des papes, et qu'en effet il y aurait eu un empire romain. Mais ces rois électifs d'Allemagne ne pouvaient se fixer à Rome, loin des princes allemands trop redoutables à leurs maîtres. Les voisins étaient

Il y aurait eu des empereurs, s'ils avaient demeuré à Rome.

toujours prêts d'envahir les frontières. Il fallait combattre tantôt les Danois , tantôt les Polonais et les Hongrois. C'est ce qui sauva quelque temps l'Italie d'un joug contre lequel elle se ferait en vain débattue.

La cour de Constantinople méprise la cour romaine.

Jamais Rome et l'Eglise latine ne furent plus méprisées à Constantinople que dans ces temps malheureux. *Luitprand*, l'ambassadeur d'*Othon I* auprès de l'empereur *Nicéphore Phocas*, nous apprend que les habitans de Rome n'étaient point appelés romains, mais lombards, dans la ville impériale. Les évêques de Rome n'y étaient regardés que comme des brigands schismatiques. Le séjour de *S^t Pierre* à Rome était considéré comme une fable absurde, fondée uniquement sur ce que *S^t Pierre* avait dit, dans une de ses épîtres, qu'il était à Babylone, et qu'on s'était avisé de prétendre que Babylone signifiait Rome : on ne faisait guère plus de cas à Constantinople des empereurs saxons qu'on traitait de barbares.

Cependant la cour de Constantinople ne valait pas mieux que celle des empereurs germaniques. Mais il y avait dans l'empire grec plus de commerce, d'industrie, de richesses, que dans l'empire latin : tout était déchu dans l'Europe occidentale, depuis les temps brillans de *Charlemagne*. La férocité et la

débauche, l'anarchie et la pauvreté étaient dans tous les états. Jamais l'ignorance ne fut plus universelle. Il ne se faisait pourtant pas moins de miracles que dans d'autres temps ; il y en a eu dans chaque siècle , et ce n'est guère que depuis l'établissement des académies des sciences dans l'Europe , qu'on ne voit plus de miracles chez les nations éclairées ; et que , si l'on en voit , la faime physique les réduit bientôt à leur valeur.

C H A P I T R E X X X V I I I .

De la France , vers le temps de Hugues-Capet.

PENDANT que l'Allemagne commençait à prendre ainsi une nouvelle forme d'administration , et que Rome et l'Italie n'en avaient aucune , la France devenait , comme l'Allemagne , un gouvernement entièrement féodal.

Ce royaume s'étendait des environs de l'Escaut et de la Meuse , jusqu'à la mer Britannique , et des Pyrénées au Rhône. C'était alors ses bornes ; car , quoique tant d'historiens prétendent que ce grand fief de la France allait par-delà les Pyrénées jusqu'à l'Ebre , il ne paraît point du tout que les Espagnols de ces provinces , entre l'Ebre et les Pyrénées ,

fussent soumis au faible gouvernement de France , en combattant contre les mahométans.

Anarchie
féodale en
France.

La France , dans laquelle ni la Provence , ni le Dauphiné n'étaient compris , était un assez grand royaume ; mais il s'en fallait beaucoup que le roi de France fût un grand souverain. *Louis* , le dernier des descendans de *Charlemagne* , n'avait plus pour tout domaine que les villes de Laon et de Soissons , et quelques terres qu'on lui contestait. L'hommage rendu par la Normandie ne servait qu'à donner au roi un vassal qui aurait pu soudoyer son maître. Chaque province avait ou ses comtes ou ses ducs héréditaires ; celui qui n'avait pu se saisir que de deux ou trois bourgades , rendait hommage aux usurpateurs d'une province ; et qui n'avait qu'un château , relevait de celui qui avait usurpé une ville. De tout cela s'était fait cet assemblage monstrueux de membres qui ne formaient point un corps.

Le temps et la nécessité établirent que les seigneurs des grands fiefs marcheraient avec des troupes au secours du roi. Tel seigneur devait quarante jours de service , tel autre vingt-cinq. Les arrière-vassaux marchaient aux ordres de leurs seigneurs immédiats. Mais si tous ces seigneurs particuliers servaient l'Etat quelques jours , ils se faisaient la guerre.

entre eux presque toute l'année. En vain les conciles, qui dans ces temps de crimes ordonnèrent souvent des choses justes, avaient réglé qu'on ne se battrait point depuis le jeudi jusqu'au point du jour du lundi, et dans les temps de Pâques et dans d'autres solennités; ces réglemens, n'étant point appuyés d'une justice coercitive, étaient sans vigueur. Chaque château était la capitale d'un petit état de brigands; chaque monastère était en armes: leurs avocats, qu'on appelait *avoyers*, institués dans les premiers temps pour présenter leurs requêtes au prince, et ménager leurs affaires, étaient les généraux de leurs troupes: les moissons étaient ou brûlées, ou coupées avant le temps, ou défendues l'épée à la main; les villes presque réduites en solitude, et les campagnes dépeuplées par de longues famines.

Il semble que ce royaume sans chef, sans police, sans ordre, dût être la proie de l'étranger; mais une anarchie presque semblable dans tous les royaumes, fit sa sûreté; et quand, sous les *Othon*, l'Allemagne fut plus à craindre, les guerres intestines l'occupèrent.

C'est de ces temps barbares que nous tenons l'usage de rendre hommage pour une maison et pour un bourg au seigneur d'un

Coutumes féodales.

autre village. Un praticien, un marchand, qui se trouve possesseur d'un ancien fief, reçoit foi et hommage d'un autre bourgeois, ou d'un pair du royaume qui aura acheté un arrière-fief dans sa mouvance. Les lois de fief ne subsistent plus, mais ces vieilles coutumes de mouvances, d'hommages, de redevances subsistent encore : dans la plupart des tribunaux on admet cette maxime, *Nulle terre sans seigneur* : comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie.

Armées. Quand la France, l'Italie et l'Allemagne furent ainsi partagées sous un nombre innombrable de petits tyrans, les armées, dont la principale force avait été l'infanterie sous Charlemagne, ainsi que sous les Romains, ne furent plus que de la cavalerie. On ne connut plus que les gendarmes ; les gens de pied n'avaient pas ce nom, parce qu'en comparaison des hommes de cheval, ils n'étaient point armés.

Les moindres possesseurs de châtelainies ne se mettaient en campagne qu'avec le plus de chevaux qu'ils pouvaient ; et le faste consistait alors à mener avec soi des écuyers, qu'on appela *vaslets*, du mot *vassalet*, petit vassal. L'honneur étant donc mis à ne combattre qu'à cheval, on prit l'habitude de porter une armure complète de fer, qui eût accablé un

homme à pied de son poids. Les braffarts, les cuiffarts, furent une partie de l'habillement. On prétend que *Charlemagne* en avait eu, mais ce fut vers l'an 1000 que l'usage en fut commun.

Quiconque était riche, devint presque invulnérable à la guerre; et c'était alors qu'on se servit plus que jamais de massues, pour affommer ces chevaliers que les pointes ne pouvaient percer. Le plus grand commerce alors fut en cuirasses, en boucliers, en casques ornés de plumes.

Les payfans qu'on traînait à la guerre, seuls exposés et méprisés, servaient de pionniers plutôt que de combattans. Les chevaux, plus estimés qu'eux, furent bardés de fer, leur tête fut armée de chanfreins.

On ne connut guère alors de lois que celles Lois. que les plus puissans firent pour le service des fiefs. Tous les autres objets de la justice distributive furent abandonnés au caprice des maîtres-d'hôtels, prévôts, baillis, nommés par les possesseurs des terres.

Les sénats de ces villes, qui sous *Charlemagne* et sous les Romains avaient joui du gouvernement municipal, furent obligés presque partout. Le mot de *senior*, *seigneur*, affecté longtemps à ces principaux du sénat des villes, ne fut plus donné qu'aux possesseurs des fiefs.

Pairs.

Le terme de pair commençait alors à s'introduire dans la langue gallo-tudesque, qu'on parlait en France. On fait qu'il venait du mot latin *par*, qui signifie *égal* ou *confrère*. On ne s'en était servi que dans ce sens, sous la première et la seconde race des rois de France. Les enfans de *Louis le débonnaire* s'appelèrent *Pares* dans une de leurs entrevues, l'an 851; et, long-temps auparavant, *Dagobert* donne le nom de *pairs* à des moines. *Godegrand*, évêque de Metz, du temps de *Charlemagne*, appelle *pairs* des évêques et des abbés, ainsi que le marque le savant *du Cange*. Les vassaux d'un même seigneur s'accoutumèrent donc à s'appeler *pairs*.

Alfred le grand avait établi en Angleterre les jurés : c'était des pairs dans chaque profession. Un homme, dans une cause criminelle, choisissait douze hommes de sa profession pour être ses juges. Quelques vassaux en France en usèrent ainsi ; mais le nombre des pairs n'était pas pour cela déterminé à douze. Il y en avait dans chaque fief autant que de barons, qui relevaient du même seigneur, et qui étaient pairs entre eux, mais non pairs de leur seigneur féodal.

Les princes qui rendaient un hommage immédiat à la couronne, tels que les ducs de Guienne, de Normandie, de Bourgogne,

les comtes de Flandre, de Toulouse, étaient donc en effet des pairs de France.

Hugues-Capet n'était pas le moins puissant. *Hugues-Capet.* Il possédait depuis long temps le duché de France, qui s'étendait jusq'en Touraine. Il était comte de Paris. De vastes domaines en Picardie et en Champagne lui donnaient encore une grande autorité dans ces provinces. Son frère avait ce qui compose aujourd'hui le duché de Bourgogne. Son grand-père *Robert*, et son grand-oncle *Eudes* ou *Odon*, avaient tous deux porté la couronne du temps de *Charles le simple*. *Hugues*, son père, surnommé l'abbé, à cause des abbayes de Saint-Denis, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain-des-Prés, et de tant d'autres qu'il possédait, avait ébranlé et gouverné la France. Ainsi l'on peut dire que depuis l'année 910, où le roi *Eudes* commença son règne, sa maison a gouverné presque sans interruption; et que si on excepte *Hugues* l'abbé, qui ne voulut pas prendre la couronne royale, elle forme une suite de souverains de plus de huit cents cinquante ans : filiation unique parmi les rois.

On fait comment *Hugues-Capet*, duc de 987. France, comte de Paris, enleva la couronne *Hugues-Capet* au duc *Charles*, oncle du dernier roi *Louis V.* s'empare du royaume à force ouverte. Si les suffrages eussent été libres, le sang de

Charlemagne respecté, et le droit de succession aussi sacré qu'aujourd'hui, *Charles* aurait été roi de France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le priva du droit de ses ancêtres, comme l'ont dit tant d'historiens, ce fut ce qui fait et défait les rois, la force aidée de la prudence.

Tandis que *Louis*, ce dernier roi du sang *Carlovingien*, était prêt à finir, à l'âge de vingt-trois ans, sa vie obscure, par une maladie de langueur, *Hugues-Capet* rassemblait déjà ses forces; et, loin de recourir à l'autorité d'un parlement, il fut dissiper avec ses troupes un parlement qui se tenait à Compiègne, pour assurer la succession à *Charles*. La lettre de *Gerbert*, depuis archevêque de Reims, et pape sous le nom de *Silvestre II*, déterrée par *Duchefne*, en est un témoignage authentique.

Charles, duc de Brabant et de Hainaut, Etats qui composaient la basse-Lorraine, succomba sous un rival plus puissant et plus heureux que lui : trahi par l'évêque de Laon, surpris et livré à *Hugues-Capet*, il mourut captif dans la tour d'Orléans; et deux enfans mâles, qui ne purent le venger, mais dont l'un eut cette basse-Lorraine, furent les derniers princes de la postérité masculine de *Charlemagne*. *Hugues-Capet*, devenu roi de ses pairs, n'en eut pas un plus grand domaine.

CHAPITRE XXXIX.

*Etat de la France, aux dixième et onzième siècles.
Excommunication du roi Robert.*

LA France démembrée languit dans des malheurs obscurs, depuis *Charles le gros* jusqu'à *Philippe I*, arrière-petit-fils de *Hugues-Capet*, près de deux cents cinquante années. Nous verrons si les croisades, qui signalèrent le règne de *Philippe I*, à la fin du onzième siècle, rendirent la France plus florissante. Mais dans l'espace de temps dont je parle, tout nue fut que confusion, tyrannie, barbarie et pauvreté. Chaque seigneur un peu considérable, faisait battre monnaie, mais c'était à qui l'altérerait. Les belles manufactures étaient en Grèce et en Italie. Les Français ne pouvaient les imiter dans des villes sans liberté, ou, comme on a parlé long-temps, sans privilèges, et dans un pays sans union.

De tous les événemens de ce temps, le plus digne de l'attention d'un citoyen est l'excommunication du roi *Robert*. Il avait épousé *Berthe*, sa cousine au quatrième degré; mariage en soi légitime, et de plus, nécessaire au bien de l'Etat. Nous avons vu de nos jours des particuliers épouser leurs nièces, 999.

et acheter au prix ordinaire les dispenses à Rome, comme si Rome avait des droits sur des mariages qui se font à Paris. Le roi de France n'éprouva pas autant d'indulgence. L'Eglise romaine dans l'avilissement et les scandales où elle était plongée, osa imposer au roi une pénitence de sept ans, lui ordonna de quitter sa femme, l'excommunia en cas de refus. Le pape interdit tous les évêques qui avaient assisté à ce mariage, et leur ordonna de venir à Rome lui demander pardon. Tant d'insolence paraît incroyable ; mais l'ignorante superstition de ces temps peut l'avoir soufferte, et la politique peut l'avoir causée. *Grégoire V*, qui fulmina cette excommunication, était allemand, et gouverné par *Gerbert*, ci-devant archevêque de Reims, devenu ennemi de la maison de France. L'empereur *Othon III*, peu ami de *Robert*, assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée. Tout cela fait croire que la raison d'Etat eut autant de part à cet attentat que le fanatisme.

Superstition horrible, mais non prouvée.

Les historiens disent que cette excommunication fit en France tant d'effet, que tous les courtisans du roi et ses propres domestiques l'abandonnèrent, et qu'il ne lui resta que deux serviteurs qui jetèrent au feu le reste de ses repas, ayant horreur de ce qu'avait touché un excommunié. Quelque dégradée que fut alors

la raison humaine, il n'y a pas d'apparence que l'absurdité pût aller si loin. Le premier auteur qui rapporte cet excès de l'abrutissement de la cour de France est le cardinal *Pierre Damien*, qui n'écrivit que soixante-cinq ans après. Il rapporte qu'en punition de cet inceste prétendu, la reine accoucha d'un monstre; mais il n'y eut rien de monstrueux dans toute cette affaire, que l'audace du pape, et la faiblesse du roi qui se sépara de sa femme.

Les excommunications, les interdits sont des foudres qui n'embrasent un Etat que quand ils trouvent des matières combustibles. Il n'y en avait point alors; mais peut-être *Robert* craignait-il qu'il ne s'en formât.

La condescendance du roi *Robert* enhardit tellement les papes, que son petit-fils *Philippe I* fut excommunié comme lui. D'abord le fameux *Grégoire VII* le menaça de le déposer, s'il ne se justifiait de l'accusation de simonie devant ses nonces. Un autre pape l'excommunia en effet. *Philippe* s'était dégoûté de sa femme, et était amoureux de *Bertrade*, épouse du comte d'*Anjou*. Il se servit du ministère des lois pour casser son mariage, sous prétexte de parenté: et *Bertrade*, sa maîtresse, fit casser le sien avec le comte d'*Anjou*, sous le même prétexte.

Le roi et sa maîtresse furent ensuite mariés solennellement par les mains d'un évêque de

Autres
supersti-
tions.

1075.

Bayeux. Ils étoient condamnables ; mais ils avoient au moins rendu ce respect aux lois, de se servir d'elles pour couvrir leurs fautes. Quoi qu'il en soit, un pape avoit excommunié *Robert*, pour avoir épousé sa parente, et un autre pape excommunia *Philippe* pour avoir quitté sa parente. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'*Urbain II*, qui prononça cette sentence, la prononça dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où il venoit chercher un asile, et dans ce même concile où nous verrons qu'il prêcha la croisade.

Cependant il ne paraît point que *Philippe* excommunié ait été en horreur à ses sujets : c'est une raison de plus pour douter de cet abandon général où l'on dit que le roi *Robert* avoit été réduit.

Une russe,
épouse
du roi
Henri I.

Ce qu'il y eut d'assez remarquable, c'est le mariage du roi *Henri*, père de *Philippe*, avec une princesse de Russie, fille d'un duc, nommé *Jaraslau*. On ne fait si cette Russie étoit la Russie noire, la blanche, ou la rouge. Cette princesse étoit-elle née idolâtre, ou chrétienne, ou grecque ? changea-t-elle de religion pour épouser un roi de France ? Comment, dans un temps où la communication entre les Etats de l'Europe étoit si rare, un roi de France eut-il connaissance d'une princesse du pays des anciens Scythes ? Qui proposa cet étrange mariage ?

mariage ? L'histoire de ces temps obscurs ne satisfait à aucune de ces questions.

Il est à croire que le roi des Français, *Henri I*, rechercha cette alliance, afin de ne pas s'exposer à des querelles ecclésiastiques. De toutes les superstitions de ces temps-là, ce n'était pas la moins nuisible au bien des Etats, que celle de ne pouvoir épouser sa parente au septième degré. Presque tous les souverains de l'Europe étaient parens de *Henri*. Quoi qu'il en soit, *Anne*, fille d'un *Jaraslau*, duc inconnu d'une Russie alors ignorée, fut reine de France; et il est à remarquer qu'après la mort de son mari, elle n'eut point la régence, et n'y prétendit point. Les lois changent selon les temps. Ce fut le comte de Flandre, un des vassaux du royaume, qui en fut régent. La reine veuve se remaria à un comte de *Crépi*. Tout cela serait singulier aujourd'hui, et ne le fut point alors.

En général, si on compare ces siècles au nôtre, ils paraissent l'enfance du genre humain, dans tout ce qui regarde le gouvernement, la religion, le commerce, les arts, les droits des citoyens.

C'est sur-tout un spectacle étrange que l'avilissement, le scandale de Rome et sa puissance d'opinion subsistant dans les esprits au milieu de son abaissement, cette foule de papes

créés par les empereurs, l'esclavage de ces pontifes, leur pouvoir immense dès qu'ils sont maîtres, et l'excessif abus de ce pouvoir. *Silvestre II*, *Gerbert*, ce savant du dixième siècle, qui passa pour un magicien, parce qu'un arabe lui avait enseigné l'arithmétique, et quelques élémens de géométrie, ce précepteur d'*Othon III*, chassé de son archevêché de Reims du temps du roi *Robert*, nommé pape par l'empereur *Othon III*, conserve encore la réputation d'un homme éclairé, et d'un pape sage. Cependant, voici ce que rapporte la chronique d'*Ademar Chabanois*, son contemporain et son admirateur.

Un seigneur de France, *Gui*, vicomte de Limoges, dispute quelques droits de l'abbaye de Brantôme à un *Grimoad*, évêque d'Angoulême; l'évêque l'excommunie; le vicomte fait mettre l'évêque en prison. Ces violences réciproques étaient très-communes dans toute l'Europe, où la violence tenait lieu de loi.

Etrange jugement à Rome contre un seigneur français. Le respect pour Rome était alors si grand dans cette anarchie universelle, que l'évêque, sorti de sa prison, et le vicomte de Limoges, allèrent tous deux de France à Rome plaider leur cause devant le pape *Silvestre II*, en plein consistoire. Le croira-t-on? Ce seigneur fut condamné à être tiré à quatre chevaux; et la sentence eût été exécutée, s'il ne se fût

évadé. L'excès commis par ce seigneur, en faisant emprisonner un évêque qui n'était pas son sujet, ses remords, sa soumission pour Rome, la sentence aussi barbare qu'absurde du consistoire, peignent parfaitement le caractère de ces temps agrestes.

Au reste, ni le roi des Français, *Henri I*, fils de *Robert*, ni *Philippe I*, fils de *Henri*, ne furent connus par aucun événement mémorable; mais, de leur temps, leurs vassaux et derrière vassaux conquièrent des royaumes.

Nous allons voir comment quelques aventuriers de la province de Normandie, sans biens, sans terres, et presque sans soldats, fondèrent la monarchie des deux Siciles, qui depuis fut un si grand sujet de discorde entre les empereurs de la dynastie de Suabe et les papes, entre les maisons d'Anjou et d'Aragon, entre celles d'Autriche et de France.

C H A P I T R E X L.

Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.

QUAND Charlemagne prit le nom d'empereur, ce nom ne lui donna que ce que ses armes pouvaient lui assurer. Il se prétendait dominateur suprême du duché de Bénévent, qui

composait alors une grande partie des États connus aujourd'hui sous le nom de royaume de Naples. Les ducs de Bénévent, plus heureux que les rois lombards, lui résistèrent ainsi qu'à ses successeurs. La Pouille, la Calabre, la Sicile furent en proie aux incursions des Arabes. Les empereurs grecs et latins se disputaient en vain la souveraineté de ces pays. Plusieurs seigneurs particuliers en partageaient les dépouilles avec les Sarrazins. Les peuples ne savaient à qui ils appartenaient, ni s'ils étaient de la communion romaine, ou de la grecque, ou mahométans. L'empereur *Othon I* exerça son autorité dans ces pays en qualité du plus fort. Il érigea Capoue en principauté. *Othon II*, moins heureux, fut battu par les Grecs et par les Arabes réunis contre lui. Les empereurs d'Orient restèrent alors en possession de la Pouille et de la Calabre qu'ils gouvernaient par un catapan. Des seigneurs avaient usurpé Salerne. Ceux qui possédaient Bénévent et Capoue, envahissaient ce qu'ils pouvaient des terres du catapan; et le catapan les dépouillait à son tour. Naples et Gayète étaient de petites républiques comme Sienna et Luques : l'esprit de l'ancienne Grèce semblait s'être réfugié dans ces deux petits territoires. Il y avait de la grandeur à vouloir être libres, tandis que tous les peuples d'alentour

Anarchie
dans la
Pouille,
ou Appu-
lie.

étaient des esclaves qui changeaient de maîtres. Les mahométans, cantonnés dans plusieurs châteaux, pillaient également les Grecs et les Latins : les églises des provinces du catapan étaient soumises au métropolitain de Constantinople, les autres à celui de Rome. Les mœurs se ressentaient du mélange de tant de peuples, de tant de gouvernemens et de religions. L'esprit naturel des habitans ne jetait aucune étincelle. On ne reconnaissait plus le pays qui avait produit *Horace* et *Cicéron*, et qui devait faire naître *le Tasse*. Voilà dans quelle situation était cette fertile contrée aux dixième et onzième siècles, de Gayète et du Garillan jusqu'à Otrante.

Le goût des pèlerinages et des aventures de chevalerie régnait alors. Les temps d'anarchie sont ceux qui produisent l'excès de l'héroïsme : son essor est plus retenu dans les gouvernemens réglés. Cinquante ou soixante français, étant partis, en 983, des côtes de Normandie pour aller à Jérusalem, passèrent à leur retour sur la mer de Naples, et arrivèrent dans Salerne, dans le temps que cette ville, assiégée par les mahométans, venait de se racheter à prix d'argent. Ils trouvent les Salertins occupés à rassembler le prix de leur rançon, et les vainqueurs livrés dans leur camp à la sécurité d'une joie brutale et de la

Beaux
exploits
de gentils-
hommes
normands

débauche. Cette poignée d'étrangers reproche aux assiégés la lâcheté de leur soumission ; et dans l'instant , marchant avec audace au milieu de la nuit , suivis de quelques salertins qui osent les imiter , ils fondent dans le camp des Sarrazins , les étonnent , les mettent en fuite , les forcent de remonter en désordre sur leurs vaisseaux , et non-seulement sauvent les trésors de Salerne , mais ils y ajoutent les dépouilles des ennemis.

Le prince de Salerne étonné veut les combler de présens , et est encore plus étonné qu'ils les refusent ; ils sont traités long-temps à Salerne comme des héros libérateurs le méritaient. On leur fait promettre de revenir. L'honneur , attaché à un événement si surprenant , engage bientôt d'autres normands à passer à Salerne et à Bénévent. Les Normands reprennent l'habitude de leurs pères , de traverser les mers pour combattre. Ils servent tantôt l'empereur grec , tantôt les princes du pays , tantôt les papes. Il ne leur importe pour qui ils se signalent , pourvu qu'ils recueillent le fruit de leurs travaux. Il s'était élevé un duc à Naples , qui avait asservi la république naissante. Ce duc de Naples est trop heureux de faire alliance avec ce petit nombre de normands , qui le secourent contre un duc de Bénévent. Ils fondent la ville d'Averse

entre ces deux territoires : c'est la première souveraineté acquise par leur valeur.

Bientôt après arrivent trois fils de *Tancrede* Les fils de Tancrede.

de *Hauteville*, du territoire de *Coutance*, *Guillaume*, surnommé *fier-à-bras*, *Drogon* et *Humfroi*. Rien ne ressemble plus aux temps fabuleux. Ces trois frères avec les Normands d'Averse, accompagnent le catapan dans la Sicile. *Guillaume fier-à-bras* tue le général arabe, donne aux Grecs la victoire ; et la Sicile allait retourner aux Grecs, s'ils n'avaient pas été ingrats. Mais le catapan craignit ces français qui le défendaient ; il leur fit des injustices, et il s'attira leur vengeance. Ils tournent leurs armes contre lui. Trois à quatre cents normands s'emparent de presque toute la Pouille. 1041.

Le fait paraît incroyable ; mais les aventuriers du pays se joignaient à eux, et devenaient de bons soldats sous de tels maîtres. Les Calabrois, qui cherchaient la fortune par le courage, devenaient autant de Normands. *Guillaume fier-à-bras* se fait lui-même comte de la Pouille, sans consulter ni empereur, ni pape, ni seigneurs voisins. Il ne consulta que les soldats, comme ont fait tous les premiers rois de tous les pays. Chaque capitaine normand eut une ville ou un village pour son partage.

Fier-à-bras étant mort, son frère *Drogon* 1046. est élu souverain de la Pouille. Alors *Robert*

Guiscard et ses deux jeunes frères quittent encore *Coutance* pour avoir part à tant de fortune. Le vieux *Tancrede* est étonné de se voir père d'une race de conquérans. Le nom des Normands faisait trembler tous les voisins de la Pouille, et même les papes. *Robert Guiscard* et ses frères, suivis d'une foule de leurs compatriotes, vont par petites troupes en pèlerinage à Rome. Ils marchent inconnus, le bourdon à la main, et arrivent enfin dans la Pouille.

1047. L'empereur *Henri III*, assez fort alors pour régner dans Rome, ne le fut pas assez pour s'opposer d'abord à ces conquérans. Il leur donna solennellement l'investiture de ce qu'ils avaient envahi. Ils possédaient alors la Pouille entière, le comté d'Averse, la moitié du Bénéventin.

Voilà donc cette maison devenue bientôt après maison royale, fondatrice des royaumes de Naples et de Sicile, feudataire de l'Empire. Comment s'est-il pu faire que cette portion de l'Empire en ait été sitôt détachée, et soit devenue un fief de l'évêché de Rome, dans le temps que les papes ne possédaient presque point de terrain, qu'ils n'étaient point maîtres à Rome, qu'on ne les reconnaissait pas même dans la Marche d'Ancône, qu'*Othon le grand* leur avait, dit-on, donnée ? Cet événement

est

est presque aussi étonnant que les conquêtes des gentilshommes normands. Voici l'explication de cette énigme. Le pape *Léon IX* voulut avoir la ville de Bénévent qui appartenait aux princes de la race des rois lombards dépossédés par *Charlemagne*. L'empereur *Henri III* lui donna en effet cette ville, qui n'était point à lui, en échange du fief de Bamberg en Allemagne. Les souverains pontifes sont maîtres aujourd'hui de Bénévent en vertu de cette donation. Les nouveaux princes normands étaient des voisins dangereux. Il n'y a point de conquêtes sans de très-grandes injustices : ils en commettaient, et l'empereur aurait voulu avoir des vassaux moins redoutables. *Léon IX*, après les avoir excommuniés, se mit en tête de les aller combattre avec une armée d'allemands, que *Henri III* lui fournit. L'histoire ne dit point comment les dépouilles devaient être partagées. Elle dit seulement que l'armée était nombreuse, que le pape y joignit des troupes italiennes qui s'enrôlèrent comme pour une guerre sainte ; et que parmi les capitaines il y eut beaucoup d'évêques. Les Normands qui avaient toujours vaincu en petit nombre, étaient quatre fois moins forts que le pape ; mais ils étaient accoutumés à combattre. *Robert Guiscard*, son frère *Humfroi*, le comte d'Averse

1053.

Le pape
fait pri-
sonnier
par les
princes
normands
en 1053.

Richard, chacun à la tête d'une troupe aguerrie, taillèrent en pièces l'armée allemande, et firent disparaître l'italienne. Le pape s'enfuit à Civitade, dans la capitanate, près du champ de bataille; les Normands le suivent, le prennent, l'emmènent prisonnier dans cette même ville de Bénévent, qui était le premier sujet de cette entreprise.

On a fait un saint de ce pape *Léon IX*. Apparemment qu'il fit pénitence d'avoir fait inutilement répandre tant de sang, et d'avoir mené tant d'ecclésiastiques à la guerre. Il est sûr qu'il s'en repentit, sur-tout quand il vit avec quel respect le traitèrent ses vainqueurs, et avec quelle inflexibilité ils le gardèrent prisonnier une année entière. Ils rendirent Bénévent aux princes lombards, et ce ne fut qu'après l'extinction de cette maison que les papes eurent enfin la ville.

On conçoit aisément que les princes normands étaient plus piqués contre l'empereur qui avait fourni une armée redoutable, que contre le pape qui l'avait commandée. Il fallait s'affranchir pour jamais des prétentions ou des droits de deux Empires entre lesquels ils se trouvaient. Ils continuent leurs conquêtes, ils s'emparent de la Calabre et de Capoue pendant la minorité de l'empereur *Henri IV*, et tandis que le gouvernement des Grecs est plus faible qu'une minorité,

C'étaient les enfans de *Tancrede de Hauteville* qui conquéraient la Calabre ; c'étaient les descendans des premiers libérateurs qui conquéraient Capoue. Ces deux dynasties victorieuses n'eurent point de ces querelles qui divisent si souvent les vainqueurs, et qui les affaiblissent. L'utilité de l'histoire demande ici que je m'arrête un moment, pour observer que *Richard d'Averse*, qui subjuga Capoue, se fit couronner avec les mêmes cérémonies du sacre et de l'huile sainte, qu'on avait employées pour l'usurpateur *Pepin*, père de *Charlemagne*. Les ducs de Bénévent s'étaient toujours fait sacrer ainsi. Les successeurs de *Richard* en usèrent de même. Rien ne fait mieux voir que chacun établit les usages à son choix.

Robert Guiscard, duc de la Pouille et de la Calabre, *Richard*, comte d'Averse et de Capoue, tous deux par le droit de l'épée, tous deux voulant être indépendans des empereurs, mirent en usage pour leurs souverainetés une précaution que beaucoup de particuliers prenaient dans ce temps de troubles et de rapines pour leurs biens de patrimoine : on les donnait à l'Eglise sous le nom d'offrande, d'*oblata*, et on en jouissait moyennant une légère redevance. C'était la ressource des faibles, dans les gouvernemens orageux de

Origine
de l'hommage des
rois de
Naples
aux papes.

l'Italie. Les Normands, quoique puissans, l'employèrent comme une sauve-garde contre des empereurs qui pouvaient devenir plus puissans. *Robert Guiscard* et *Richard de Capoue*, excommuniés par le pape *Léon IX*, l'avaient tenu en captivité. Ces mêmes vainqueurs, excommuniés par *Nicolas II*, lui rendirent hommage

1059. *Robert Guiscard* et le comte de Capoue mirent donc sous la protection de l'Eglise, entre les mains de *Nicolas II*, non-seulement tout ce qu'ils avaient pris, mais tout ce qu'ils pourraient prendre. Le duc *Robert* fit hommage de la Sicile même qu'il n'avait point encore. Il se déclara feudataire du saint-siège pour tous ses Etats, promit une redevance de douze deniers par chaque charrue, ce qui était beaucoup. Cet hommage était un acte de piété politique, qui pouvait être regardé comme le denier de *S^t Pierre* que payait l'Angleterre au saint-siège, comme les deux livres d'or que lui donnèrent les premiers rois de Portugal; enfin, comme la soumission volontaire de tant de royaumes à l'Eglise.

Naples, Mais selon toutes les lois du droit féodal, vassale de établies en Europe, ces princes, vassaux de l'empire; l'Empire, ne pouvaient choisir un autre suzerain. Ils devenaient coupables de félonie depuis de l'Eglise romaine. rain. Ils devenaient coupables de félonie envers l'empereur; ils le mettaient en droit

de confisquer leurs Etats. Les querelles qui survinrent entre le facerdoce et l'Empire, et encore plus les propres forces des princes normands, mirent les empereurs hors d'état d'exercer leurs droits. Ces conquérans, en se faisant vassaux des papes, devinrent les protecteurs, et souvent les maîtres de leurs nouveaux suzerains. Le duc *Robert*, ayant reçu un étendard du pape, et devenu capitaine de l'Eglise, de son ennemi qu'il était, passe en Sicile avec son frère *Roger* : ils font la conquête de cette île sur les Grecs et sur les Arabes qui la partageaient alors. Les mahométans et les Grecs se soumirent à condition 1067. qu'ils conserveraient leurs religions et leurs usages.

Il fallait achever la conquête de tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples. Il restait encore des princes de Salerne, descendans de ceux qui avaient les premiers attiré les Normands dans ce pays. Les Normands enfin les chassèrent ; le duc *Robert* leur prit la Salerne ; ils se réfugièrent dans la campagne de Rome sous la protection de *Grégoire VII*, de ce même pape qui faisait trembler les empereurs. *Robert*, ce vassal et ce défenseur de l'Eglise, les y poursuit ; *Grégoire VII* ne manque pas de l'excommunier, et le fruit de l'excommunication est la

246 CONQUÊTE DE NAPLES

conquête de tout le Bénéventin, que fait *Robert* après la mort du dernier duc de Bénévent de la race lombarde.

1077. *Grégoire VII*, que nous verrons si fier et si terrible avec les empereurs et les rois, n'a plus que des complaisances pour l'excommunié *Robert*. Il lui donne l'absolution, et en reçoit la ville de Bénévent, qui depuis ce temps-là est toujours demeurée au saint-siège.

1084. Bientôt après éclatent les grandes querelles dont nous parlerons entre l'empereur *Henri IV* et ce même *Grégoire VII*. *Henri* s'était rendu maître de Rome, et assiégeait le pape dans ce château qu'on a depuis appelé le château Saint-Ange. *Robert* accourt alors de la Dalmatie où il faisait des conquêtes nouvelles, délivre le pape malgré les Allemands et les Romains réunis contre lui, se rend maître de sa personne, et l'emmène à Salerne où ce pape, qui déposait tant de rois, mourut le captif et le protégé d'un gentilhomme normand.

Grégoire VII meurt captif.

Il ne faut point être étonné si tant de romans nous représentent des chevaliers errans, devenus de grands souverains par leurs exploits, et entrant dans la famille des empereurs. C'est précisément ce qui arriva à *Robert Guiscard*, et ce que nous verrons plus d'une fois au temps des croisades. *Robert* maria sa

fille à *Constantin*, fils de l'empereur de Constantinople, *Michel Ducas*. Ce mariage ne fut pas heureux. Il eut bientôt sa fille et son gendre à venger, et résolut d'aller détrôner l'empereur d'Orient après avoir humilié celui d'Occident.

La cour de Constantinople n'était qu'un continuel orage. *Michel Ducas* fut chassé du trône par *Nicéphore*, surnommé *Botoniate*. *Constantin*, gendre de *Robert*, fut fait eunuque; et enfin *Alexis Comnène*, qui eut depuis tant à se plaindre des croisés, monta sur le trône. *Robert*, pendant ces révolutions s'avancait déjà par la Dalmatie, par la Macédoine, et portait la terreur jusqu'à Constantinople. *Bohémond*, son fils d'un premier lit, si fameux dans les croisades, l'accompagnait à cette conquête d'un Empire. Nous voyons par-là combien *Alexis Comnène* eut raison de craindre les croisades, puisque *Bohémond* commença par vouloir le détrôner. 1084.

La mort de *Robert*, dans l'île de Corfou, mit fin à ses entreprises. La princesse *Anne Comnène*, fille de l'empereur *Alexis*, laquelle écrivit une partie de cette histoire, ne regarde *Robert* que comme un brigand, et s'indigne qu'il ait eu l'audace de marier sa fille au fils d'un empereur. Elle devait songer que l'histoire même de l'Empire lui fournissait des 1085.

exemples de fortunes plus considérables, et que tout cède dans le monde à la force et à la puissance.

CHAPITRE XLI.

De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.

L'IDÉE de conquérir l'empire de Constantinople s'évanouit avec la vie de *Robert*; mais les établissemens de sa famille s'affermirent en Italie. Le comte *Roger*, son frère, resta maître de la Sicile; le duc *Roger*, son fils, demeura possesseur de presque tous les pays qui ont le nom de royaume de Naples; *Bohémond*, son autre fils, alla depuis conquérir Antioche, après avoir inutilement tenté de partager les États du duc *Roger*, son frère.

Pourquoi ni le comte *Roger*, souverain de Sicile, ni son neveu *Roger*, duc de la Pouille, ne prirent-ils point dès-lors le titre de rois? Il faut du temps à tout. *Roger Guiscard*, le premier conquérant, avait été investi comme duc par le pape *Nicolas II*. *Roger*, son frère, avait été investi par *Robert Guiscard*, en qualité de comte de Sicile. Toutes ces cérémonies ne donnaient que des noms, et n'ajoutaient

rien au pouvoir. Mais ce comte de Sicile eut un droit qui s'est conservé toujours, et qu'aucun roi de l'Europe n'a eu : il devint un second pape dans son île.

Les papes s'étaient mis en possession d'envoyer dans toute la chrétienté des légats qu'on nommait à *latere*, qui exerçaient une juridiction sur toutes les églises, en exigeaient des décimes, donnaient les bénéfices, exerçaient et étendaient le pouvoir pontifical autant que les conjonctures et les intérêts des rois le permettaient. Le temporel, presque toujours mêlé au spirituel, leur était soumis ; ils attiraient à leur tribunal les causes civiles. Pour peu que le sacré s'y joignît au profane, mariages, testamens, promesses par serment, tout était de leur ressort. C'était des proconfuls que l'empereur ecclésiastique des chrétiens déléguait dans tout l'Occident. C'est par-là que Rome, toujours faible, toujours dans l'anarchie, esclave quelquefois des Allemands, et en proie à tous les fléaux, continua d'être la maîtresse des nations. C'est par-là que l'histoire de chaque peuple est toujours l'histoire de Rome.

Origine
des droits
ecclésiasti-
ques des
rois de Si-
cile.

Urbain II envoya un légat en Sicile dès que le comte *Roger* eut enlevé cette île aux mahométans et aux Grecs, et que l'Eglise latine y fut établie. C'était de tous les pays

celui qui semblait en effet avoir le plus de besoin d'un légat, pour y régler la hiérarchie, chez un peuple dont la moitié était musulmane, et dont l'autre était de la communion grecque. Cependant ce fut le seul pays où la légation fut proscrite pour toujours. Le comte *Roger*, bienfaiteur de l'Eglise latine à laquelle il rendait la Sicile, ne put souffrir qu'on envoyât un roi sous le nom de légat dans le pays de sa conquête.

1098. Le pape *Urbain*, uniquement occupé des croisades, et voulant ménager une famille de héros si nécessaire à cette grande entreprise, accorda, la dernière année de sa vie, une bulle au comte *Roger*, par laquelle il révoqua son légat, et créa *Roger* et ses successeurs légats nés du saint-siège en Sicile, leur attribuant tous les droits et toute l'autorité de cette dignité, qui était à la fois spirituelle et temporelle. C'est-là ce fameux droit qu'on appelle la *monarchie de Sicile*, c'est-à-dire, le droit attaché à cette monarchie, droit que depuis les papes ont voulu anéantir, et que les rois de Sicile ont maintenu. Si cette prérogative est incompatible avec la hiérarchie chrétienne, il est évident qu'*Urbain* ne put pas la donner; si c'est un objet de discipline que la religion ne réproouve pas, il est aussi évident que chaque royaume est en droit de se l'attribuer.

Ce privilège , au fond , n'est que le droit de *Constantin* et de tous les empereurs de présider à toute la police de leurs Etats ; cependant il n'y a eu dans toute l'Europe catholique qu'un gentilhomme normand qui ait su se donner cette prérogative aux portes de Rome.

Le fils de ce comte *Roger* recueillit tout l'héritage de la maison normande ; il se fit couronner et sacrer roi de Sicile et de la Pouille. Naples, qui était alors une petite ville, n'était point encore à lui, et ne pouvait donner le nom au royaume. Elle s'était toujours maintenue en république sous un duc qui relevait des empereurs de Constantinople ; et ce duc avait jusqu'alors échappé par des présens à l'ambition de la famille conquérante.

1130.

Premier
roi de Na-
ples et de
Sicile.

Ce premier roi *Roger* fit hommage au saint-siège. Il y avait alors deux papes : l'un le fils d'un juif, nommé *Léon*, qui s'appelait *Anaclet*, et que *S^t Bernard* appelle *judaïcam sobolem*, race hébraïque ; l'autre s'appelait *Innocent II*. Le roi *Roger* reconnut *Anaclet*, parce que l'empereur *Lothaire II* reconnaissait *Innocent* ; et ce fut à cet *Anaclet* qu'il rendit son vain hommage.

Les empereurs ne pouvaient regarder les conquérans normands que comme des usurpateurs : aussi *S^t Bernard*, qui entrait dans toutes les affaires des papes et des rois, écrivait

Saint Bernard déclare la fuzeraineté du pape une usurpation.

contre *Roger* aussi-bien que contre ce fils d'un juif qui s'était fait élire pape à prix d'argent. *L'un*, dit-il, *a usurpé la chaire de S^t Pierre, l'autre a usurpé la Sicile; c'est à César à les punir.* Il était donc évident alors que la suzeraineté du pape sur ces deux provinces n'était qu'une usurpation.

Le roi *Roger* soutenait *Anaclet*, qui fut toujours reconnu dans Rome. *Lothaire* prend cette occasion pour enlever aux Normands leurs conquêtes. Il marche vers la Pouille avec le pape *Innocent II*. Il paraît bien que ces Normands avaient eu raison de ne pas vouloir dépendre des empereurs, et de mettre entre l'Empire et Naples une barrière. *Roger*, à peine roi, fut sur le point de tout perdre. Il assiégeait Naples quand l'empereur s'avance contre lui: il perd des batailles; il perd presque toutes ses provinces dans le continent. *Innocent II* l'excommunie et le poursuit. *S^t Bernard* était avec l'empereur et le pape. Il voulut en vain ménager un accommodement. *Roger* vaincu 1137. se retire en Sicile. L'empereur meurt. Tout change alors. Le roi *Roger* et son fils reprennent leurs provinces. Le pape *Innocent II* reconnu enfin dans Rome, ligué avec les princes à qui *Lothaire* avait donné ces provinces, ennemi implacable du roi, marche comme *Léon IX*, à la tête d'une armée. Il est vaincu

et pris comme lui. Que peut-il faire alors ? 1139.
 il fait comme ses prédécesseurs : il donne des
 absolutions et des investitures , et il se fait
 des protecteurs contre l'Empire , de cette
 même maison normande contre laquelle il
 avait appelé l'Empire à son secours.

Autre
 pape pris
 par les
 princes
 normands

Bientôt après , le roi subjugué Naples et le
 peu qui restait encore pour arrondir son
 royaume de Gaïette jusqu'à Brindes. La
 monarchie se forme telle qu'elle est aujour-
 d'hui. Naples devient la capitale tranquille
 du royaume , et les arts commencent à renaître
 un peu dans ces belles provinces.

Après avoir vu comment des gentilshommes
 de Coutance fondèrent le royaume de Naples
 et de Sicile , il faut voir comment un duc de
 Normandie , pair de France , conquiert l'An-
 gleterre. C'est une chose bien frappante que
 toutes ces invasions , toutes ces émigrations ,
 qui continuèrent depuis la fin du quatrième
 siècle jusqu'au commencement du quatorzième,
 et qui finirent par les croisades. Toutes les
 nations de l'Europe ont été mêlées , et il n'y
 en a eu presque aucune qui n'ait eu ses usur-
 pateurs.

C H A P I T R E X L I I .

Conquête de l'Angleterre , par Guillaume , duc de Normandie.

TANDIS que les enfans de *Tancrede de Hauteville* , fondaient fi loin des royaumes , les ducs de leur nation en acquéraient un qui eft devenu plus confidérable que les deux Siciles. La nation britannique étoit , malgré fa fierté , deftinée à fe voir toujours gouvernée par des étrangers. Après la mort d'*Alfred* , arrivée en 900 , l'Angleterre retomba dans la confufion et la barbarie. Les anciens Anglo-Saxons , les premiers vainqueurs , et les Danois , les ufurpateurs nouveaux , s'en difputaient toujours la poffeffion ; et de nouveaux pirates danois venaient encore fouvent partager les dépouilles. Ces pirates continuaient d'être fi terribles , et les Anglais fi faibles , que , vers l'année 1000 , on ne put fe racheter d'eux qu'en payant quarante-huit mille livres fterling. On impofa , pour lever cette fomme , une taxe qui dura depuis affez long-temps en Angleterre , ainfi que la plupart des autres taxes , qu'on continue toujours de lever après le befoin. Ce tribut humiliant fut appelé argent danois , *Danngeld*.

Canut, roi de Danemarck, qu'on a nommé *le grand*, et qui n'a fait que de grandes cruautés, réunit sous sa domination le Danemarck et l'Angleterre. Les naturels anglais furent traités alors comme des esclaves. Les auteurs de ce temps avouent que quand un anglais rencontrait un danois, il fallait qu'il s'arrêtât jusqu'à ce que le danois eût passé. 1017.

La race de *Canut* ayant manqué, les états du royaume reprenant leur liberté, déférèrent la couronne à *Edouard*, un descendant des anciens Anglo-Saxons, qu'on appelle *le saint* ou *le confesseur*. Une des grandes fautes, ou un des grands malheurs de ce roi, fut de n'avoir point d'enfans de sa femme *Edithe*, fille du plus puissant seigneur du royaume. Il haïssait sa femme, ainsi que sa propre mère, pour des raisons d'Etat; et les fit éloigner l'une et l'autre. La stérilité de son mariage servit à sa canonisation. On prétendit qu'il avait fait vœu de chasteté: vœu téméraire dans un mari, et absurde dans un roi qui avait besoin d'héritiers. Ce vœu, s'il fut réel, prépara de nouveaux fers à l'Angleterre. 1041. *Edouard le saint, ou le confesseur.*

Au reste, les moines ont écrit que cet *Edouard* fut le premier roi de l'Europe qui eut le don de guérir les écrouelles. Il avait déjà rendu la vue à sept ou huit aveugles, quand une pauvre femme attaquée d'une *écrouelle*. *Ecrouelles.*

humeur froide se présenta devant lui : il la guérit incontinent en faisant le signe de la croix, et la rendit féconde, de stérile qu'elle était auparavant. Les rois d'Angleterre se sont attribué depuis le privilège, non pas de guérir les aveugles, mais de toucher les écrouelles qu'ils ne guérissaient pas.

S^t *Louis* en France, comme suzerain des rois d'Angleterre, toucha les écrouelles, et ses successeurs jouirent de cette prérogative. *Guillaume III* la négligea en Angleterre; et le temps viendra que la raison, qui commence à faire quelques progrès en France, abolira cette coutume. (1)

Vous voyez toujours les usages et les mœurs de ces temps-là absolument différens des nôtres.

Guillaume le bâtard. **Guillaume**, duc de Normandie, qui conquit

(1) Non-seulement *Louis XVI* a été sacré, ce qui dans ce siècle ne pouvait avoir d'autre avantage que de prolonger un peu parmi le peuple le règne de la superstition, et de valoir de gros profits aux fournisseurs de la cour, mais même il a touché des écrouelles, suivant l'usage établi. *Louis XV* en avait touché à son sacre. Une bonne femme de Valenciennes imagina qu'elle ferait fortune si elle pouvait faire accroire que le roi l'avait guérie. Moitié espérance, moitié crainte, des médecins constatèrent la guérison. L'intendant de Valenciennes s'empresst d'en envoyer le procès-verbal authentique; il reçut des bureaux la réponse suivante : *Monsieur, la prérogative qu'ont les rois de France de guérir les écrouelles, est établie sur des preuves si authentiques, qu'elle n'a pas besoin d'être confirmée par des faits particuliers.* Un siècle plus tôt, les bureaux eussent mis leur politique à paraître dupes. Un siècle plus tard, aucun intendant n'osera plus leur envoyer des procès-verbaux de miracles, quand même il ferait capable d'y croire.

l'Angleterre,

l'Angleterre, loin d'avoir aucun droit sur ce royaume, n'en avait pas même sur la Normandie, si la naissance donnait les droits. Son père, le duc *Robert*, qui ne s'était jamais marié, l'avait eu de la fille d'un pelletier de Falaise, que l'histoire appelle *Harlot*, terme qui signifiait et signifie encore aujourd'hui en anglais *concubine* ou *femme publique*. L'usage des concubines, permis dans tout l'Orient et dans la loi des Juifs, ne l'était pas dans la nouvelle loi : il était autorisé par la coutume. On rougissait si peu d'être né d'une pareille union, que souvent *Guillaume*, en écrivant, signait *le bâtard Guillaume*. Il est resté une lettre de lui au comte *Alain* de Bretagne, dans laquelle il signe ainsi. Les bâtards héritaient souvent ; car dans tous les pays où les hommes n'étaient pas gouvernés par des lois fixes, publiques et reconnues, il est clair que la volonté d'un prince puissant était le seul code. *Guillaume* fut déclaré par son père et par les états héritier du duché, et il se maintint ensuite par son habileté et par sa valeur contre tous ceux qui lui disputèrent son domaine. Il régnait paisiblement en Normandie, et la Bretagne lui rendait hommage, lorsqu'*Edouard le confesseur* étant mort, il prétendit au royaume d'Angleterre.

Nul droit
de succef-
sion alors.

Le droit de succession ne paraissait alors établi dans aucun Etat de l'Europe. La couronne d'Allemagne était élective : l'Espagne était partagée entre les chrétiens et les musulmans : la Lombardie changeait chaque jour de maître. La race *Carlovingienne*, détrônée en France, faisait voir ce que peut la force contre le droit du sang. *Edouard le confesseur* n'avait point joui du trône à titre d'héritage. *Harold*, successeur d'*Edouard*, n'était point de sa race ; mais il avait le plus incontestable de tous les droits, les suffrages de toute la nation. *Guillaume le bâtard* n'avait pour lui ni le droit d'élection, ni celui d'héritage, ni même aucun parti en Angleterre. Il prétendit que dans un voyage qu'il fit autrefois dans cette île, le roi *Edouard* avait fait en sa faveur un testament que personne ne vit jamais. Il disait encore qu'autrefois il avait délivré de prison *Harold*, et qu'*Harold* lui avait cédé ses droits sur l'Angleterre. Il appuya ses faibles raisons d'une forte armée.

Les barons de Normandie, assemblés en forme d'états, refusèrent de l'argent à leur duc pour cette expédition, parce que, s'il ne réussissait pas, la Normandie en resterait appauvrie, et qu'un heureux succès la rendrait province d'Angleterre ; mais plusieurs normands hasardèrent leur fortune avec leur

duc. Un seul seigneur, nommé *Fitz-Othbern*, équipa quarante vaisseaux à ses dépens. Le comte de Flandre, beau-père du duc *Guillaume*, le secourut de quelque argent. Le pape *Alexandre II* entra dans ses intérêts. Il excommunia tous ceux qui s'opposeraient aux desseins de *Guillaume*. C'était se jouer de la religion; mais les peuples étaient accoutumés à ces profanations, et les princes en profitaient. *Guillaume* partit de Saint-Valeri avec une flotte nombreuse; on ne fait combien il avait de vaisseaux ni de soldats. Il aborda sur les côtes de Suffex; et bientôt après se donna dans cette province la fameuse bataille de Hastings, qui décida seule du sort de l'Angleterre. Les anciennes chroniques nous apprennent qu'au premier rang de l'armée normande, un écuyer, nommé *Taillefer*, monté sur un cheval armé, chanta la chanson de *Roland*, qui fut si long-temps dans la bouche des Français, sans qu'il en soit resté le moindre fragment. Ce *Taillefer*, après avoir entonné la chanson que les soldats répétaient, se jeta le premier parmi les Anglais, et fut tué. Le roi *Harold* et le duc de Normandie quittèrent leurs chevaux, et combattirent à pied: la bataille dura six heures. La gendarmerie à cheval, qui commençait à faire ailleurs toute la force des armées, ne paraît pas avoir

14 octob.
1066.

Bataille
de Haf-
tings.

Chanfon
de *Roland*.

été employée dans cette journée. Les troupes de part et d'autre étaient composées des fantassins. *Harold* et deux de ses frères y furent tués. Le vainqueur s'approcha de Londres, portant devant lui une bannière bénite que le pape lui avait envoyée. Cette bannière fut l'étendard auquel tous les évêques se rallièrent en sa faveur. Ils vinrent aux portes avec le magistrat de Londres lui offrir la couronne, qu'on ne pouvait refuser au vainqueur.

Quelques auteurs appellent ce couronnement une élection libre, un acte d'autorité du parlement d'Angleterre. C'est précisément l'autorité des esclaves faits à la guerre, qui accorderaient à leurs maîtres le droit de les fustiger.

Guillaume, ayant reçu une bannière du pape pour cette expédition, lui envoya en récompense l'étendard du roi *Harold* tué dans la bataille, et une petite partie du petit trésor que pouvait avoir alors un roi anglais. C'était un présent considérable pour ce pape *Alexandre II* qui disputait encore son siège à *Honorius II*, et qui, sur la fin d'une longue guerre civile dans Rome, était réduit à l'indigence. Ainsi un barbare, fils d'une prostituée, meurtrier d'un roi légitime, partage les dépouilles de ce roi avec un autre barbare; car ôtez les noms de duc de Normandie, de roi d'Angleterre

et de pape, tout se réduit à l'action d'un voleur normand, et d'un receleur lombard : et c'est au fond à quoi toute usurpation se réduit.

Véritable
idée des
conquêtes.

Guillaume fut gouverner comme il fut conquérir. Plusieurs révoltes étouffées, des irruptions de Danois rendues inutiles, des lois rigoureuses durement exécutées, signalèrent son règne. Anciens Bretons, Danois, Anglo-Saxons, tous furent confondus dans le même esclavage. Les Normands qui avaient eu part à sa victoire partagèrent par les bienfaits les terres des vaincus. De-là toutes ces familles normandes, dont les descendans, ou du moins les noms, subsistent encore en Angleterre. Il fit faire un dénombrement exact de tous les biens des sujets de quelque nature qu'ils fussent. On prétend qu'il en profita pour se faire en Angleterre un revenu de quatre cents mille livres sterling, environ cent vingt millions de France. Il est évident qu'en cela les historiens se sont trompés. L'Etat d'Angleterre d'aujourd'hui, qui comprend l'Ecosse et l'Irlande, n'a pas un plus gros revenu, si vous en déduisez ce qu'on paye pour les anciennes dettes du gouvernement. Ce qui est sûr, c'est que *Guillaume* abolit toutes les lois du pays, pour y introduire celles de Normandie. Il ordonna qu'on plaidât en normand ; et depuis

Gouvernement
de *Guillaume le bâtard*.

lui, tous les actes furent expédiés en cette langue, jusqu'à *Edouard III*. Il voulut que la langue des vainqueurs fût la seule du pays. Des écoles de la langue normande furent établies dans toutes les villes et les bourgades. Cette langue était le français mêlé d'un peu de danois : idiome barbare, qui n'avait aucun avantage sur celui qu'on parlait en Angleterre. On prétend qu'il traitait non-seulement la nation vaincue avec dureté, mais qu'il affectait encore des caprices tyranniques. On en donne pour exemple la *loi du couvre-feu*, par laquelle il fallait, au son de la cloche, éteindre le feu dans chaque maison à huit heures du soir. Mais cette loi, bien loin d'être tyrannique, n'est qu'une ancienne police établie presque dans toutes les villes du Nord : elle s'est long-temps conservée dans les cloîtres. Les maisons étaient bâties de bois, et la crainte du feu était un objet des plus importans de la police générale.

On lui reproche encore d'avoir détruit tous les villages qui se trouvaient dans un circuit de quinze lieues, pour en faire une forêt dans laquelle il pût goûter le plaisir de la chasse.

Ridicule
tyrannie
imputée à
Guillaume.

Une telle action est trop insensée pour être vraisemblable. Les historiens ne font pas attention qu'il faut au moins vingt années pour qu'un nouveau plant d'arbres devienne

une forêt propre à la chasse. On lui fait semer cette forêt en 1080. Il avait alors soixante-trois ans. Quelle apparence y a-t-il qu'un homme raisonnable ait à cet âge détruit des villages, pour semer quinze lieues en bois, dans l'espérance d'y chasser un jour ?

Le conquérant de l'Angleterre fut la terreur du roi de France *Philippe I*, qui voulut abaisser trop tard un vassal si puissant, et qui se jeta sur le Maine, dépendant alors de la Normandie. *Guillaume* repassa la mer, reprit le Maine, et contraignit le roi de France à demander la paix.

Les prétentions de la cour de Rome n'éclatèrent jamais plus singulièrement qu'avec ce prince. Le pape *Grégoire VII* prit le temps qu'il se faisait la guerre à la France, pour demander qu'il lui rendît hommage du royaume d'Angleterre. Cet hommage était fondé sur cet ancien denier de *S^t Pierre*, que l'Angleterre payait à l'Eglise de Rome : il revenait à environ vingt sous de notre monnaie par chaque maison ; offrande regardée en Angleterre comme une forte aumône, et à Rome comme un tribut. *Guillaume le conquérant* fit dire au pape qu'il pourrait bien continuer l'aumône ; mais, au lieu de faire hommage, il fit défense en Angleterre de reconnaître d'autre pape que celui qu'il approuverait. La proposition

Grégoire VII veut l'hommage de l'Angleterre.

de *Grégoire VII* devint par-là ridicule à force d'être audacieuse. C'est ce même pape qui bouleversait l'Europe pour élever le sacerdoce au-dessus de l'Empire ; mais , avant de parler de cette querelle mémorable , et des croisades qui prirent naissance dans ces temps , il faut voir en peu de mots en quel état étaient les autres pays de l'Europe.

C H A P I T R E X L I I I .

De l'état de l'Europe , aux dixième et onzième siècles.

Le nord de l'Europe commence à être chrétien.

LA Moscovie , ou plutôt la Ziovie , avait commencé à connaître un peu de christianisme vers la fin du dixième siècle. Les femmes étaient destinées à changer la religion des royaumes. Une sœur des empereurs *Basile et Constantin* , mariée à un grand duc ou grand knès de Moscovie , nommé *Volodimer* , obtint de son mari qu'il se fît baptiser. Les Moscovites , quoiqu'esclaves de leur maître , ne suivirent qu'avec le temps son exemple ; et enfin dans ces siècles d'ignorance , ils ne prirent guère du rite grec que les superstitions.

Au reste , les ducs de Moscovie ne se nommaient pas encore czars , ou tsars , ou tchards ;

ils

ils n'ont pris ce titre que quand ils ont été les maîtres des pays vers Casan appartenant à des tsars. C'est un terme flavon imité du persan , et dans la bible flavonne le roi *David* est appelé le *tsar David*.

Environ dans ce temps-là , une femme attira encore la Pologne au christianisme. *Micislas*, duc de Pologne, fut converti par sa femme, sœur du duc de Bohême. J'ai déjà remarqué que les Bulgares avaient reçu la foi de la même manière. *Giselle*, sœur de l'empereur *Henri II*, fit encore chrétien son mari , roi de Hongrie, dans la première année du onzième siècle ; ainsi il est très-vrai que la moitié de l'Europe doit aux femmes son christianisme.

La Suède, chez qui il avait été prêché dès le neuvième siècle, était redevenue idolâtre. La Bohême, et tout ce qui est au nord de l'Elbe, renonça au christianisme. Toutes les 1013. côtes de la mer Baltique vers l'Orient étaient païennes. Les Hongrois retournèrent au 1047. paganisme. Mais toutes ces nations étaient beaucoup plus loin encore d'être polies que d'être chrétiennes.

La Suède, probablement depuis long temps épuisée d'habitans par ces anciennes émigrations dont l'Europe fut inondée, paraît dans les huitième, neuvième et onzième siècles comme ensevelie dans sa barbarie, sans guerre

et sans commerce avec ses voisins ; elle n'a part à aucun grand événement, et n'en fut probablement que plus heureuse.

La Pologne, beaucoup plus barbare que chrétienne, conserva jusqu'au treizième siècle toutes les coutumes des anciens Sarmates, comme celles de tuer leurs enfans qui naissaient imparfaits, et les vieillards invalides. *Albert*, surnommé *le grand*, dans ces siècles d'ignorance, alla en Pologne pour y déraciner ces coutumes affreuses qui durèrent jusqu'au milieu du treizième siècle, et on n'en put venir à bout qu'avec le temps. Tout le reste du Nord vivait dans un état sauvage ; état de la nature humaine, quand l'art ne l'a pas changée.

L'empire de Constantinople n'était ni plus resserré, ni plus agrandi que nous l'avons vu au neuvième siècle. A l'Occident, il se défendait contre les Bulgares ; à l'Orient, au Nord et au Midi, contre les Turcs et les Arabes.

On a vu en général ce qu'était l'Italie : des seigneurs particuliers partageaient tout le pays depuis Rome jusqu'à la mer de la Calabre, et les Normands en avaient la plus grande partie. Florence, Milan, Pavie, se gouvernaient par leurs magistrats sous des comtes ou sous des ducs nommés par les empereurs. Bologne était plus libre.

La maison de *Maurienne*, dont descendent

les ducs de Savoie, rois de Sardaigne, commençait à s'établir. Elle possédait comme fief de l'Empire le comté héréditaire de Savoie et de Maurienne, depuis qu'un *Berthol*, tige de cette maison, avait eu ce petit démembrement du royaume de Bourgogne. Il y eut cent seigneurs en France beaucoup plus considérables que les comtes de Savoie; mais tous ont été enfin accablés sous le pouvoir du seigneur dominant; tous ont cédé l'un après l'autre à des maisons nouvelles, élevées par la faveur des rois. Il ne reste plus de trace de leur ancienne grandeur. La maison de *Maurienne*, cachée dans ses montagnes, s'est agrandie de siècle en siècle, et est devenue égale aux plus grands monarques. 888.

Les Suisses et les Grisons, qui composaient un Etat quatre fois plus puissant que la Savoie, et qui était, comme elle, un démembrement de la Bourgogne, obéissaient aux baillis que les empereurs nommaient.

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non pas par ces invasions subites qui ont fait les droits de presque tous les princes qui ont passé sous nos yeux, mais par une industrie sage qui dégénéra aussi bientôt en esprit de conquête. Ces deux villes étaient Venise et Gènes. Gènes, célèbre du temps des Romains, regardait *Charlemagne* comme

son restaurateur. Cet empereur l'avait rebâtie quelque temps après que les Goths l'avaient détruite. Gouvernée par des comtes sous *Charlemagne* et ses premiers descendans, elle fut saccagée au dixième siècle par les mahométans; et presque tous ses citoyens furent emmenés en servitude. Mais comme c'était un port commerçant, elle fut bientôt repeuplée. Le négoce, qui l'avait fait fleurir, servit à la rétablir. Elle devint alors une république. Elle prit l'île de Corse sur les Arabes qui s'en étaient emparés. Les papes exigèrent un tribut pour cette île, non-seulement parce qu'ils y avaient possédé autrefois des patrimoines, mais parce qu'ils se prétendaient fuzerains de tous les royaumes conquis sur les infidèles. Les Génois payèrent ce tribut au commencement du onzième siècle; mais bientôt après ils s'en affranchirent sous le pontificat de *Lucius II*. Enfin leur ambition croissant avec leurs richesses, de marchands ils voulurent devenir conquérans.

Commencement de Venise.

La ville de Venise, bien moins ancienne que Gènes, affectait le frivole honneur d'une plus ancienne liberté, et jouissait de la gloire solide d'une puissance bien supérieure. Ce ne fut d'abord qu'une retraite de pêcheurs et de quelques fugitifs, qui s'y réfugièrent au commencement du cinquième siècle, quand

les Huns et les Goths ravageaient l'Italie. Il n'y avait pour toute ville que des cabanes sur le Rialto. Le nom de Venise n'était point encore connu. Ce Rialto, bien loin d'être libre, fut pendant trente années une simple bourgade appartenante à la ville de Padoue, qui la gouvernait par des consuls. La vicissitude des choses a mis depuis Padoue sous le joug de Venise.

Il n'y a aucune preuve que sous les rois lombards Venise ait eu une liberté reconnue. Il est plus vraisemblable que ses habitans furent oubliés dans leurs marais.

Le Rialto et les petites îles voisines ne commencèrent qu'en 709 à se gouverner par leurs magistrats. Ils furent alors indépendans de Padoue, et se regardèrent comme une république.

C'est en 709 qu'ils eurent leur premier doge, qui ne fut qu'un tribun du peuple élu par des bourgeois. Plusieurs familles, qui donnèrent leur voix à ce premier doge, subsistent encore. Elles sont les plus anciens nobles de l'Europe, sans en excepter aucune maison, et prouvent que la noblesse peut s'acquérir autrement qu'en possédant un château, ou en payant des patentes à un souverain.

Premier
doge.

Héraclée fut le premier siège de cette république jusqu'à la mort de son troisième doge.

Héraclée,
capitale
de l'Etat
vénitien.

Ce ne fut que vers la fin du neuvième siècle que ces insulaires, retirés plus avant dans leurs lagunes, donnèrent à cet assemblage de petites îles, qui formèrent une ville, le nom de Venise, du nom de cette côte qu'on appelait *terræ Venetorum*. Les habitans de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l'origine de leur puissance. Il n'est pas assurément bien décidé que cette république fût alors indépendante.

950. On voit que *Bérenger*, reconnu quelque temps empereur en Italie, accorda au doge le privilège de battre monnaie. Ces doges mêmes étaient obligés d'envoyer aux empereurs, en redevance, un manteau de drap d'or tous les ans; et *Othon III* leur remit, en 998, cette espèce de petit tribut. Mais ces légères marques de vassalité n'ôtaient rien à la véritable puissance de Venise; car, tandis que les Vénitiens payaient un manteau d'étoffe d'or aux empereurs, ils acquirent par leur argent et par leurs armes toute la province d'Istrie, et presque toutes les côtes de Dalmatie, Spalatro, Raguse, Narenza. Leur doge prenait, vers le milieu du dixième siècle, le titre de *duc de Dalmatie*; mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encore les Génois; car, tandis que les barons d'Allemagne et de France

bâtiffaient des donjons et opprimaient les peuples, Venise attirait leur argent, en leur fournissant toutes les denrées de l'Orient. La Méditerranée était déjà couverte de leurs vaisseaux, et elle s'enrichissait de l'ignorance et de la barbarie des nations septentrionales de l'Europe.

CHAPITRE XLIV.

De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.

L'ESPAGNE était toujours partagée entre les mahométans et les chrétiens ; mais les chrétiens n'en avaient pas la quatrième partie, et ce coin de terre était la contrée la plus stérile. L'Asturie, dont les princes prenaient le titre de *roi de Léon* ; une partie de la vieille Castille, gouvernée par des comtes ; Barcelone et la moitié de la Catalogne, aussi sous un comte ; la Navarre, qui avait un roi ; une partie de l'Aragon, unie quelque temps à la Navarre ; voilà ce qui composait les Etats des chrétiens. Les Maures possédaient le Portugal, la Murcie, l'Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, et s'étendaient au milieu des terres par-delà les montagnes de la Castille et de Sarragosse. Le séjour des rois mahométans

était toujours à Cordoue. Ils y avaient bâti cette grande mosquée, dont la voûte est soutenue de trois cents soixante-cinq colonnes de marbre précieux, et qui porte encore parmi les chrétiens le nom de la *Mesquita*, mosquée, quoiqu'elle soit devenue cathédrale.

Politeffe
des Mau-
res en Es-
pagne.

Les arts y fleurissaient : les plaisirs recherchés, la magnificence, la galanterie régnaient à la cour des rois maures. Les tournois, les combats à la barrière sont peut-être de l'invention de ces arabes. Ils avaient des spectacles, des théâtres qui, tout grossiers qu'ils étaient, montraient du moins que les autres peuples étaient moins polis que ces mahométans. Cordoue était le seul pays de l'Occident où la géométrie, l'astronomie, la chimie, la médecine fussent cultivées. *Sanche le gros*, roi de Léon, fut obligé de s'aller mettre à Cordoue entre les mains d'un fameux médecin arabe qui, invité par le roi, voulut que le roi vînt à lui.

Cordoue est un pays de délices, arrosé par le Guadalquivir, où des forêts de citronniers, d'orangers, de grenadiers, parfument l'air ; et où tout invite à la mollesse. Le luxe et le plaisir corrompirent enfin les rois musulmans. Leur domination fut, au dixième siècle, comme celle de presque tous les princes chrétiens,

partagée en petits Etats. Tolède, Murcie, Valence, Huesca même, eurent leurs rois. C'était le temps d'accabler cette puissance divisée; mais les chrétiens d'Espagne étaient plus divisés encore. Ils se faisaient une guerre continue, se réunissaient pour se trahir, et s'alliaient souvent avec les musulmans. *Alfonse V*, roi de Léon, donna même sa sœur *Thérèse* en mariage au sultan *Abdala*, roi de Tolède.

Mariage
des mahométans
avec des chrétiens.

1000.

Les jalousies produisent plus de crimes entre les petits princes qu'entre les grands souverains. La guerre seule peut décider du sort des vastes Etats; mais les surprises, les perfidies, les assassinats, les empoisonnements sont plus communs entre des rivaux voisins qui, ayant beaucoup d'ambition et peu de ressources, mettent en œuvre tout ce qui peut suppléer à la force. C'est ainsi qu'un *Sanche Garcie*, comte de Castille, empoisonna sa mère, à la fin du dixième siècle, et que son fils dom *Garcie* fut poignardé par trois seigneurs du pays, dans le temps qu'il allait se marier.

Enfin *Ferdinand*, fils de *Sanche*, roi de Navarre et d'Aragon, réunit sous sa puissance la vieille Castille, dont sa famille avait hérité par le meurtre de ce dom *Garcie*, et le royaume de Léon dont il dépouilla son beau-frère, qu'il tua dans une bataille.

1035.

1036.

Alors la Castille devint un royaume , et Léon en fut une province. Ce *Ferdinand* , non content d'avoir ôté la couronne de Léon et la vie à son beau-frère , enleva aussi la Navarre à son propre frère , qu'il fit assassiner dans une bataille qu'il lui livra. C'est ce *Ferdinand* à qui les Espagnols ont prodigué le nom de *grand* , apparemment pour déshonorer ce titre trop prodigué aux usurpateurs.

Son père , dom *Sanche* , surnommé aussi le *grand* , pour avoir succédé aux comtes de Castille , et pour avoir marié un de ses fils à la princesse des Asturies , s'était fait proclamer empereur , et dom *Ferdinand* voulut aussi prendre ce titre. Il est sûr qu'il n'est , ni ne peut être de titre affecté aux souverains , que ceux qu'ils veulent prendre , et que l'usage leur donne. Le nom d'empereur signifiait partout l'héritier des *Césars* et le maître de l'empire romain , ou du moins celui qui prétendait l'être. Il n'y a pas d'apparence que cette appellation pût être le titre distinctif d'un prince mal affermi , qui gouvernait la quatrième partie de l'Espagne.

L'empereur *Henri III* mortifia la fierté castillane , en demandant à *Ferdinand* l'hommage de ses petits Etats comme d'un fief de l'Empire. Il est difficile de dire quelle était la plus mauvaise prétention , celle de l'empereur

allemand, ou celle de l'espagnol. Ces idées vaines n'eurent aucun effet, et l'Etat de *Ferdinand* resta un petit royaume libre.

C'est sous le règne de ce *Ferdinand* que vivait *Rodrigue*, surnommé *le Cid*, qui en effet *Le Cid.* épousa depuis *Chimène*, dont il avait tué le père. Tous ceux qui ne connaissent cette histoire que par la tragédie si célèbre dans le siècle passé, croient que le roi dom *Ferdinand* possédait l'Andalousie.

Les fameux exploits du *Cid* furent d'abord d'aider dom *Sanche*, fils aîné de *Ferdinand*, à dépouiller ses frères et ses sœurs de l'héritage que leur avait laissé leur père. Mais dom *Sanche* ayant été assassiné dans une de ces expéditions injustes, ses frères rentrèrent 1073. dans leurs Etats.

Alors il y eut près de vingt rois en Espagne, soit chrétiens soit musulmans; outre ces vingt rois un nombre considérable de seigneurs indépendans et pauvres, qui venaient à cheval, armés de toutes pièces, et suivis de quelques écuyers, offrir leurs services aux princes ou aux princesses qui étaient en guerre. Cette coutume, déjà répandue en Europe, ne fut nulle part plus accréditée qu'en Espagne. Les princes à qui ces chevaliers s'engageaient, leur ceignaient le baudrier, et leur faisaient présent d'une épée, dont ils leur donnaient

un coup léger sur l'épaule. Les chevaliers chrétiens ajoutèrent d'autres cérémonies à l'accolade. Ils se faisaient la veille des armes devant un autel de la Vierge ; les musulmans se contentaient de se faire ceindre un cimetière. Ce fut-là l'origine des chevaliers errans, et de tant de combats particuliers. Le plus célèbre fut celui qui se fit après la mort du roi dom *Sanche*, assassiné en assiégeant sa sœur *Ouraca*, dans la ville de Zamore. Trois chevaliers soutinrent l'innocence de l'infante contre dom *Diègue de Lare* qui l'accusait. Ils combattirent l'un après l'autre en champ clos, en présence des juges nommés de part et d'autre. Dom *Diègue* renversa et tua deux des chevaliers de l'infante ; et le cheval du troisième ayant les rênes coupées, et emportant son maître hors des barrières, le combat fut jugé indécis.

Parmi tant de chevaliers, le *Cid* fut celui qui se distingua le plus contre les musulmans. Plusieurs chevaliers se rangèrent sous sa bannière ; et tous ensemble avec leurs écuyers et leurs gendarmes composaient une armée couverte de fer, montée sur les plus beaux chevaux du pays. Le *Cid* vainquit plus d'un petit roi maure ; et s'étant ensuite fortifié dans la ville d'Alcafes, il s'y forma une souveraineté.

Enfin il persuada à son maître *Alfonse VI*, roi de la vieille Castille, d'assiéger la ville de Tolède, et lui offrit tous ses chevaliers pour cette entreprise. Le bruit de ce siège et la réputation du *Cid* appelèrent de l'Italie et de la France beaucoup de chevaliers et de princes. *Raimond*, comte de Toulouse, et deux princes du sang de France, de la branche de Bourgogne, vinrent à ce siège. Le roi mahométan, nommé *Hiaja*, était fils d'un des plus généreux princes dont l'histoire ait conservé le nom. *Almamon*, son père, avait donné dans Tolède un asile à ce même roi *Alfonse*, que son frère *Sanche* persécutait alors. Ils avaient vécu long-temps ensemble dans une amitié peu commune; et *Almamon*, loin de le retenir, quand après la mort de *Sanche* il devint roi, et par conséquent à craindre, lui avait fait part de ses trésors. On dit même qu'ils s'étaient séparés en pleurant. Plus d'un chevalier mahométan sortit des murs pour reprocher au roi *Alfonse* son ingratitude envers son bienfaiteur; et il y eut plus d'un combat singulier sous les murs de Tolède.

Le siège dura une année. Enfin Tolède capitula, mais à condition que l'on traiterait les musulmans comme ils en avaient usé avec les chrétiens, qu'on leur laisserait leur religion et leurs lois; promesse qu'on tint d'abord,

et que le temps fit violer. Toute la Castille neuve se rendit ensuite au *Cid*, qui en prit possession au nom d'*Alfonse*; et Madrid, petite place qui devait un jour être la capitale de l'Espagne, fut pour la première fois au pouvoir des chrétiens.

Plusieurs familles vinrent de France s'établir dans Tolède. On leur donna des privilèges qu'on appelle même encore en Espagne *franchises*. Le roi *Alfonse* fit une assemblée d'évêques, laquelle sans le concours du peuple, autrefois nécessaire, élut pour évêque de Tolède un prêtre, nommé *Bernard*, à qui le pape *Urbain II* conféra la primatie d'Espagne, à la prière du roi. La conquête fut presque toute pour l'Eglise; mais le primat eut l'imprudence d'en abuser, en violant les conditions que le roi avait jurées aux Maures. La grande mosquée devait rester aux mahométans. L'archevêque, pendant l'absence du roi, en fit une église, et excita contre lui une sédition. *Alfonse* revint à Tolède, irrité contre l'indiscrétion du prélat. Il apaisa le soulèvement, en rendant la mosquée aux Arabes, et en menaçant de punir l'archevêque. Il engagea les musulmans à lui demander eux-mêmes la grâce du prélat chrétien, et ils furent contents et soumis.

Alfonse augmenta encore par un mariage

les Etats qu'il gagnait par l'épée du *Cid*. Soit politique , soit goût , il épousa *Zaid*, fille de *Benadat*, nouveau roi maure d'Andalousie , et reçut en dot plusieurs villes. On ne dit point que cette épouse d'*Alfonse* ait embrassé le christianisme. Les Maures passaient encore pour une nation supérieure : on se tenait honoré de s'allier à eux ; le surnom de *Rodrigue* était maure ; et de-là vient qu'on appela les Espagnols *Maranas*.

Alfonse,
roi d'Es-
pagne ,
épouse
une ma-
hométa-
ne ; usage
commun.

On reproche à ce roi *Alfonse* d'avoir conjointement avec son beau-père appelé en Espagne d'autres mahométans d'Afrique. Il est difficile de croire qu'il ait fait une si étrange faute contre la politique : mais les rois se conduisent quelquefois contre la vraisemblance. Quoiqu'il en soit , une armée de maures vient fondre d'Afrique en Espagne , et augmenter la confusion où tout était alors. Le *Miramolin*, qui régnait à Maroc , envoie son général *Abénada* au secours du roi d'Andalousie. Ce général trahit non-seulement ce roi même à qui il était envoyé , mais encore le *Miramolin*, au nom duquel il venait. Enfin le *Miramolin*, irrité , vient lui-même combattre son général perfide , qui faisait la guerre aux autres mahométans , tandis que les chrétiens étaient aussi divisés entre eux.

L'Espagne était ainsi déchirée par les

Le Cid. mahométans et les chrétiens, lorsque *le Cid* don *Rodrigue*, à la tête de sa chevalerie, subjuga le royaume de Valence. Il y avait en Espagne peu de rois plus puissans que lui : mais il n'en prit pas le nom, soit qu'il préférât le titre de *Cid*, soit que l'esprit de chevalerie le rendît fidèle au roi *Alfonse*, son maître. Cependant il gouverna Valence avec l'autorité d'un souverain, recevant des ambassadeurs, et respecté de toutes les nations. De tous ceux qui se sont élevés par leur courage sans rien usurper, il n'y en a pas eu un seul qui ait eu autant de puissance et de gloire que *le Cid*.

Après sa mort, arrivée l'an 1096, les rois de Castille et d'Aragon continuèrent toujours leurs guerres contre les Maures : l'Espagne ne fut jamais plus sanglante et plus désolée ; triste effet de l'ancienne conspiration de l'archevêque *Opas* et du comte *Julien*, qui fefait, au bout de quatre cents ans, et fit encore long-temps après les malheurs de l'Espagne.

C'était donc depuis le milieu du onzième siècle jusqu'à la fin que *le Cid* se rendit si célèbre en Europe ; c'était le temps brillant de la chevalerie ; mais c'était aussi le temps des emportemens audacieux de *Grégoire VII*, des malheurs de l'Allemagne et de l'Italie, et de la première croisade.

CHAPITRE

CHAPITRE XLV.

De la religion et de la superstition, aux dixième et onzième siècles.

LES hérésies semblent être le fruit d'un peu de science et de loisir. On a vu que l'état où était l'Eglise au dixième siècle ne permettait guère le loisir ni l'étude. Tout le monde était armé, et on ne se disputait que des richesses. Cependant en France, du temps du roi Robert, il y eut quelques prêtres, et entre autres un nommé *Etienne*, confesseur de la reine *Constance*, accusés d'hérésie. On ne les appela manichéens que pour leur donner un nom plus odieux; car ni eux ni leurs juges ne pouvaient guère connaître la philosophie du persan *Manès*. C'était probablement des enthousiastes qui tendaient à une perfection outrée, pour dominer sur les esprits. C'est le caractère de tous les chefs de sectes. On leur imputa des crimes horribles, et des sentimens dénaturés, dont on charge toujours ceux dont on ne connaît pas les dogmes. Ils furent juridiquement accusés de réciter les litanies à l'honneur des diables, d'éteindre ensuite les lumières, de se mêler indifféremment, et de

Hérétiques brûlés vifs sous le roi Robert, et en sa présence.

1028.

brûler le premier des enfans qui naiffaient de ces incestes , pour en avaler les cendres. Ce font à peu-près les reproches qu'on fe fait aux premiers chrétiens. Les hérétiques dont je parle étaient fur-tout accusés d'enseigner que DIEU n'est point venu sur la terre , qu'il n'a pu naître d'une vierge , qu'il n'est ni mort ni reffuscité. En ce cas ils n'étaient pas chrétiens. Je vois que les accusations de cette espèce se contredifent toujours.

Ceux qu'on appelait manichéens , ceux qu'on nomma depuis Albigeois , Vaudois , Lollars , et qui reparurent si souvent sous tant d'autres noms , étaient des restes des premiers chrétiens des Gaules , attachés à plusieurs anciens usages que la cour romaine changea depuis , et à des opinions vagues que le temps diffipe. Par exemple , ces premiers chrétiens n'avaient point connu les images ; la confession auriculaire ne leur avait pas d'abord été commandée. Il ne faut pas croire que du temps de *Clovis* , et avant lui , on fût parfaitement instruit dans les Alpes du dogme de la transsubstantiation et de plusieurs autres. On vit au huitième siècle *Claude* , archevêque de Turin , adopter la plupart des sentimens qui font aujourd'hui le fondement de la religion protestante , et prétendre que ces sentimens étaient ceux de la primitive Eglise. Il y a

Origine
des com-
munions
de l'Euro-
pe , sépa-
rées de
Rome.

presque toujours un petit troupeau séparé du grand ; et depuis le commencement du onzième siècle , ce petit troupeau fut dispersé ou égorgé quand il voulut trop paraître.

Le roi *Robert* et sa femme , *Constance* , se transportèrent à Orléans , où se tenaient quelques assemblées de ceux qu'on appelait manichéens. Les évêques firent brûler treize de ces malheureux. Le roi , la reine assistèrent à ce spectacle indigne de leur majesté. Jamais , avant cette exécution , on n'avait en France livré au dernier supplice aucun de ceux qui dogmatifient sur ce qu'ils n'entendent point. Il est vrai que *Priscillien* , au cinquième siècle , avait été condamné à la mort dans Trèves avec sept de ses disciples ; mais la ville de Trèves , qui était alors dans les Gaules , n'est plus annexée à la France depuis la décadence de la famille de *Charlemagne*. Ce qu'il faut observer , c'est Bel exemple de tolérance , malimité. que *S^t Martin* ne voulut point communiquer avec les évêques qui avaient demandé le sang de *Priscillien*. Il disait hautement qu'il était horrible de condamner des hommes à la mort parce qu'ils se trompent. Il ne se trouva point de *S^t Martin* du temps du roi *Robert*.

Il s'élevait alors quelques légers nuages sur l'eucharistie ; mais ils ne formaient point encore d'orages. Ce sujet de querelle , qui ne devait être qu'un sujet d'adoration et de

silence, avait échappé à l'imagination ardente des chrétiens grecs. Il fut probablement négligé, parce qu'il ne laissait nulle prise à cette métaphysique, cultivée par les docteurs depuis qu'ils eurent adopté les idées de *Platon*. Ils avaient trouvé de quoi exercer cette philosophie dans l'explication de la Trinité, dans la consubstantialité du Verbe, dans l'union des deux natures et des deux volontés, enfin dans l'abyme de la prédestination. La question, si du pain et du vin sont changés en la seconde personne de la trinité, et par conséquent en DIEU; si on mange et on boit cette seconde personne réellement ou seulement par la foi; cette question, dis-je, était d'un autre genre, qui ne paraissait pas soumis à la philosophie de ces temps. Aussi on se contenta de faire la cène le soir, dans les premiers âges du christianisme, et de communier à la messe sous les deux espèces, au temps dont je parle, sans que les peuples eussent une idée fixe et déterminée sur ce mystère étrange.

Eucharistie, ignorance et disputes. Il paraît que dans beaucoup d'Eglises, et sur-tout en Angleterre, on croyait qu'on ne mangeait et qu'on ne buvait DIEU que spirituellement. On trouve dans la bibliothèque Bodléienne une homélie du dixième siècle, dans laquelle sont ces propres mots : » C'est

„ véritablement par la consécration le corps
 „ et le sang de JESUS-CHRIST, non corpo-
 „ rellement, mais spirituellement. Le corps
 „ dans lequel JESUS-CHRIST souffrit, et
 „ le corps eucharistique sont entièrement
 „ différens. Le premier était composé de chair
 „ et d'os animés par une ame raisonnable ;
 „ mais ce que nous nommons eucharistie,
 „ n'a ni sang, ni os, ni ame. Nous devons
 „ donc l'entendre dans un sens spirituel. „ (1)

(1) „ Si vous trouvez un précepte qui défende ou un crime
 „ ou une action honteuse, (*aut facinus aut flagitium*) qui pré-
 „ crive une conduite sage ou un acte de bienfaisance, ce pré-
 „ cepte n'est pas une figure ; mais si un précepte paraît ordonner
 „ un crime ou une action honteuse ; s'il paraît condamner
 „ une conduite sage ou un acte de bienfaisance, il faut l'en-
 „ tendre dans le sens figuré. *Si vous ne mangez la chair du fils*
 „ *de l'homme, si vous ne buvez point son sang, vous n'aurez point*
 „ *la vie au dedans de vous.* Ce précepte semble ordonner un
 „ crime ou une action honteuse. C'est donc une figure qui nous
 „ ordonne de nous unir à la passion du Seigneur, et de garder
 „ dans notre mémoire, avec douceur et avec fruit, que sa
 „ chair a été crucifiée et blessée pour nous.

„ *Si præceptiva locutio est aut flagitium aut facinus vetans, aut*
 „ *utilitatem aut beneficentiam jubens, non est figurata. Si autem*
 „ *flagitium aut facinus videtur jubere, aut utilitatem aut beneficen-*
 „ *tiam vetare, figurata est. Nisi manducaveritis, inquit, carnem*
 „ *filiï hominis, et sanguinem biberitis, non habebitis vitam*
 „ *in vobis : facinus vel flagitium videtur jubere : figura est ergo*
 „ *præcipiens passioni dominicæ communicandum, et suaviter atque*
 „ *utiliter recondendum in memoria, quod pro nobis caro ejus crucifixa*
 „ *et vulnerata sit.* „ Saint Augustin, livre III de la Doctrine
 chrétienne.

Au concile de Constantinople, en 754, plus de trois cents évêques dirent que l'eucharistie était la seule image permise de JESUS-CHRIST ; que cette image était sous la figure de pain, parce que, si elle avait eu l'apparence de la figure humaine,

Jean Scot, surnommé *Erigène*, parce qu'il était d'Irlande, avait long-temps auparavant, sous le règne de *Charles le chauve*, et même, à ce qu'il dit, par ordre de cet empereur, soutenu à peu-près la même opinion.

Ratram ne croit pas la présence réelle.

Du temps de *Jean Scot*, *Ratram*, moine de *Corbie*, et d'autres avaient écrit sur ce mystère d'une manière à faire penser qu'ils ne croyaient pas ce qu'on appela depuis la *présence réelle*; car *Ratram*, dans son écrit adressé à l'empereur *Charles le chauve*, dit en termes exprès: » C'est le corps de JESUS-CHRIST qui est vu, » reçu, et mangé, non par les sens corporels, » mais par les yeux de l'esprit fidèle. » Il

elle aurait pu entraîner à l'idolâtrie, &c. ils paraissaient donc ne pas admettre la réalité. Dans le second concile de Nicée, où celui de Constantinople fut rejeté, et que nous regardons comme œcuménique, on répondit à ces raisonnemens, et on se rapprocha davantage de la doctrine actuelle de l'Eglise romaine; mais cette discussion paraît moins intéresser le concile que le culte des images, et on ne la traite qu'incidemment. Le concile de Francfort, en Occident, rejeta, comme on fait, ce second concile de Nicée, sans faire aucune attention à cette dispute sur l'eucharistie. Mais l'on pouvait présager dès-lors que les querelles sur la réalité ne tarderaient pas à troubler l'Eglise.

Ces actes, du second concile de Nicée, qui prouvent d'ailleurs dans quelle ignorance et dans quelle honteuse crédulité l'Eglise était alors plongée, sont antérieurs à *Paschase Rabert*.

Remarquons que la réalité, ou du moins la doctrine qui s'en approchait le plus, avait pour partisans ceux du culte des images, et que les décisions de l'Eglise ont toujours été en faveur de l'opinion la plus opposée à la raison, et la plus propre à frapper les esprits du peuple. (Voyez pages 289, 290.)

est évident , ajoute-t-il , qu'il n'y a aucun changement dans le pain et dans le vin ; ils ne sont donc que ce qu'ils étaient auparavant. Il finit par dire , après avoir cité S^t Augustin , que le pain appelé corps , et le vin appelé sang , sont une figure , parce que c'est un mystère.

D'autres passages de Ratram font équivoques ; quelques-uns , contradictoires aux premiers , paraissaient favorables à la *présence réelle* ; mais de quelque manière qu'il s'entendît et qu'on l'entendît , on écrivit contre lui. Un autre moine bénédictin , nommé *Paschase Ratbert* , qui vivait à peu-près dans le même temps , a passé pour être le premier qui ait développé ce sentiment en termes exprès , en disant que le pain était le véritable corps qui était sorti de la Vierge , et le vin avec l'eau , le véritable sang coulé du côté de JESUS réellement , et non pas en figure. Cette dispute produisit celle des stercoristes ou stercoranistes qui , osant examiner physiquement un objet de la foi , prétendirent qu'on digérait le pain et le vin sacrés , et qu'ils suivaient le fort ordinaire des alimens.

Comme ces questions se traitaient en latin , et que les laïques , alors occupés uniquement de la guerre , prenaient peu de part aux disputes de l'école , elles ne produisirent heureusement aucun trouble. Les peuples n'avaient

qu'une idée vague et obscure de la plupart des mystères : ils ont toujours reçu leurs dogmes comme la monnaie , sans examiner le poids et le titre.

Bérenger enseigna vers 1050 , par écrit et dans la chaire, que le corps véritable de JESUS-CHRIST n'est point et ne peut être sous les apparences du pain et du vin.

Bérenger
enseigne
publique-
ment que
DIEU n'est
pas dans
le pain
consacré.

Il affirmait que ce qui aurait donné une indigestion , s'il avait été mangé en trop grande quantité , ne pouvait être qu'un aliment ; que ce qui aurait enivré , si on en avait trop bu , était une liqueur réelle ; qu'il n'y avait point de blancheur sans un objet blanc , point de rondeur sans un objet rond ; qu'il est physiquement impossible que le même corps puisse être en mille lieux à la fois. Ses propositions révoltèrent d'autant plus que *Bérenger* , ayant une très-grande réputation , avait d'autant plus d'ennemis. Celui qui se distingua le plus contre lui fut *Lanfranc* , de race lombarde , né à Pavie , qui était venu chercher une fortune en France. Il balançait la réputation de *Bérenger*. Voici comme il s'y prenait pour le confondre dans son traité *De corpore Domini*.

Réfuta-
tion de
Bérenger.

„ On peut dire , avec vérité , que le corps
„ de notre Seigneur dans l'eucharistie est le

„ même

» même qui est sorti de la Vierge , et que ce
 » n'est pas le même. C'est le même quant à
 » l'essence et aux propriétés de la véritable
 » nature , et ce n'est pas le même quant
 » aux espèces du pain et du vin ; de sorte
 » qu'il est le même quant à la substance , et
 » qu'il n'est pas le même quant à la forme. »

Cette décision théologique parut être en général celle de l'Eglise. *Bérenger* n'avait raisonné qu'en philosophe. Il s'agissait d'un objet de la foi , d'un mystère que l'Eglise reconnaissait comme incompréhensible. Il était du corps de l'Eglise ; il était payé par elle ; il devait donc avoir la même foi qu'elle , et soumettre sa raison comme elle , disait-on. Il fut condamné au concile de Paris , en 1050 , condamné encore à Rome , en 1079 , et obligé de prononcer sa rétractation ; mais cette rétractation forcée ne fit que graver plus avant ses sentimens dans son cœur. Il mourut dans son opinion , qui ne fit alors ni schisme , ni guerre civile. Le temporel seul était le grand objet qui occupait l'ambition des bénéficiers et des moines. L'autre source , qui devait faire verser tant de sang , n'était pas encore ouverte. (2)

(2) On pouvait cependant prévoir déjà les guerres purement religieuses. Le concile de Paris , tenu contre *Bérenger* , en 1050 , déclare que „ si *Bérenger* ne se rétractait avec ses

C'est après la dispute et la condamnation de *Bérenger*, que l'Eglise institua l'usage de l'élévation de l'hostie, afin que le peuple, en l'adorant, ne doutât pas de la réalité qu'on avait combattue; mais le terme de transsubstantiation ne fut pas encore attaché à ce mystère; il ne fut adopté qu'en 1215, dans un concile de Latran.

L'opinion de *Scot*, de *Ratram*, de *Bérenger*, ne fut pas ensevelie; elle se perpétua chez quelques ecclésiastiques; elle passa aux Vaudois, aux Albigeois, aux hussites, aux protestans, comme nous le verrons.

Vous avez dû observer que dans toutes les disputes qui ont animé les chrétiens les uns contre les autres, depuis la naissance de l'Eglise, Rome s'est toujours décidée pour l'opinion qui soumettait le plus l'esprit humain, et qui anéantissait le plus le raisonnement: je ne parle ici que de l'historique; je mets à part l'inspiration de l'Eglise et son infailibilité, qui ne sont pas du ressort de l'histoire. Il est certain qu'en faisant du mariage un sacrement, on faisait de la fidélité des époux un devoir plus saint, et de l'adultère une faute

„ sectateurs, toute l'armée de France, ayant le clergé à la
 „ tête, en habit ecclésiastique, irait les chercher quelque part
 „ qu'ils fussent, et les assiéger jusqu'à ce qu'ils se soumissent
 „ à la foi catholique, ou qu'ils fussent pris pour être punis
 „ de mort. „ *Fleuri.*

plus odieuse ; que la croyance d'un Dieu réellement présent dans l'eucharistie, passant dans la bouche et dans l'estomac d'un communiant, le remplissait d'une terreur religieuse. Quel respect ne devait-on pas avoir pour ceux qui changeaient d'un mot le pain en Dieu, et sur-tout pour le chef d'une religion qui opérerait un tel prodige ? Quand la simple raison humaine combattit ces mystères, elle affaiblit l'objet de sa vénération ; et la multiplicité des prêtres, en rendant le prodige trop commun, le rendit moins respectable aux peuples.

Il ne faut pas omettre l'usage qui commença à s'introduire dans le onzième siècle, de racheter par les aumônes et par les prières des vivans les peines des morts, de délivrer leurs ames du purgatoire, et l'établissement d'une fête solennelle consacrée à cette piété.

Purgatoire: fête desmorts.

L'opinion d'un purgatoire, ainsi que d'un enfer, est de la plus haute antiquité ; mais elle n'est nulle part si clairement exprimée que dans le sixième livre de l'Enéide de Virgile, dans lequel on retrouve la plupart des mystères de la religion des Gentils.

*Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt, &c.*

Cette idée fut peu à peu sanctifiée dans le christianisme, et on la porta jusqu'à croire que

l'on pouvait par des prières modérer les arrêts de la Providence, et obtenir de DIEU la grâce d'un mort condamné dans l'autre vie à des peines passagères.

Le cardinal *Pierre Damien*, celui-là même qui conte que la femme du roi *Robert* accoucha d'une oie, rapporte qu'un pèlerin revenant de Jérusalem fut jeté par la tempête dans une île où il trouva un bon ermite, lequel lui apprit que cette île était habitée par les diables ; que son voisinage était tout couvert de flammes, dans lesquelles les diables plongeaient les ames des trépassés ; que ces mêmes diables ne cessaient de crier et de hurler contre *S^t Odillon*, abbé de Cluni, leur ennemi mortel. Les prières de cet *Odillon*, disaient-ils, et celles de ses moines, nous enlèvent toujours quelque ame.

Ce rapport ayant été fait à *Odillon*, il institua dans son couvent de Cluni la fête des morts. Il n'y avait dans cette fête qu'un grand fonds d'humanité et de piété ; et ces sentimens pouvaient servir d'excuse à la fable du pèlerin. L'Eglise adopta bientôt cette solennité, et en fit une fête d'obligation. On attacha de grandes indulgences aux prières pour les morts. Si on s'en était tenu là, ce n'eût été qu'une dévotion ; mais bientôt elle dégénéra en abus : on vendit cher les indulgences ; les moines

mendians , sur-tout , se firent payer pour tirer les ames du purgatoire ; ils ne parlèrent que d'apparitions des trépassés , d'ames plaintives qui venaient demander du secours , de morts subites et de châtimens éternels de ceux qui en avaient refusé. Le brigandage succéda à la piété crédule , et ce fut une des raisons qui dans la suite des temps fit perdre à l'Eglise romaine la moitié de l'Europe.

On croit bien que l'ignorance de ces siècles ^{Epreuves,} affermissait les superstitions populaires. J'en ^{fables.} rapporterai quelques exemples qui ont longtemps exercé la crédulité humaine. On prétend que l'empereur *Othon III* fit périr sa femme , *Marie d'Aragon* , pour cause d'adultère. Il est très-possible qu'un prince cruel et dévot , tel qu'on peint *Othon III* , envoie au supplice sa femme moins débauchée que lui. Mais vingt auteurs ont écrit , et *Maimbourg* a répété après eux , et d'autres ont répété après *Maimbourg* , que l'impératrice ayant fait des avances à un jeune comte italien , qui les refusa par vertu , elle accusa ce comte auprès de l'empereur de l'avoir voulu séduire , et que le comte fut puni de mort. La veuve du comte , dit-on , vint , la tête de son mari à la main , demander justice , et prouver son innocence. Cette veuve demande d'être admise à l'épreuve du fer ardent. Elle tint tant qu'on voulut une barre.

de fer toute rouge dans ses mains, sans se brûler; et ce prodige servant de preuve juridique, l'impératrice fut condamnée à être brûlée vive.

Maimbourg aurait dû faire réflexion que cette fable est rapportée par des auteurs qui ont écrit très-long-temps après le règne d'*Othon III*; qu'on ne dit pas seulement les noms de ce comte italien et de cette veuve qui maniait si impunément des barres de fer rouge: il est même très-douteux qu'il y ait jamais eu une *Marie d'Aragon*, femme d'*Othon III*. Enfin, quand même des auteurs contemporains auraient authentiquement rendu compte d'un tel événement, ils ne mériteraient pas plus de croyance que les forciers qui déposent en justice qu'ils ont assisté au sabbat.

L'aventure de la barre de fer doit faire révoquer en doute le supplice de la prétendue impératrice *Marie d'Aragon*, rapporté dans tant de dictionnaires d'histoires, où dans chaque page le mensonge est joint à la vérité.

Le second événement est du même genre. On prétend que *Henri II*, successeur d'*Othon III*, éprouva la fidélité de sa femme *Cunégonde*, en la faisant marcher pieds nus sur neuf focs de charrue, rougis au feu. Cette histoire, rapportée dans tant de martyrologes, mérite la même réponse que celle de la femme d'*Othon*.

Didier, abbé du Mont-Cassin, et plusieurs autres écrivains rapportent un fait à peu-près semblable, et qui est plus célèbre. En 1063, des moines de Florence, mécontents de leur évêque, allèrent crier à la ville et à la campagne : „ Notre évêque est un simoniaque et „ un scélérat : „ et ils eurent, dit-on, la hardiesse de promettre qu'ils prouveraient cette accusation par l'épreuve du feu. On prit donc jour pour cette cérémonie, et ce fut le mercredi de la première semaine du carême. Deux bûchers furent dressés, chacun de dix pieds de long sur cinq de large, séparés par un sentier d'un pied et demi de largeur, rempli de bois sec. Les deux bûchers ayant été allumés, et cet espace réduit en charbons, le moine, *Pierre Aldobrandin*, passe à travers sur ce sentier à pas graves et mesurés, et revient même prendre, au milieu des flammes, son manipule qu'il avait laissé tomber. Voilà ce que plusieurs historiens disent qu'on ne peut nier qu'en renversant tous les fondemens de l'histoire; mais il est sûr qu'on ne peut le croire sans renverser tous les fondemens de la raison.

Petrus igneus.

Il se peut faire sans doute qu'un homme passe très-rapidement entre deux bûchers, et même sur des charbons, sans être tout-à-fait brûlé; mais y passer et y repasser d'un pas

grave pour reprendre son manipule , c'est une de ces aventures de la *Légende dorée* , dont il n'est plus permis de parler à des hommes raisonnables.

Combat
pour le
missel.

La dernière épreuve que je rapporterai , est celle dont on se servit pour décider en Espagne , après la prise de Tolède , si on devait réciter l'office romain , ou celui qu'on appelait mosarabique. On convint d'abord unanimement de terminer la querelle par le duel. Deux champions armés de toutes pièces combattirent dans toutes les règles de la chevalerie. Dom *Ruis de Martanza* , chevalier du missel mosarabique , fit perdre les arçons à son adversaire , et le renversa mourant. Mais la reine , qui avait beaucoup d'inclination pour le missel romain , voulut qu'on tentât l'épreuve du feu. Toutes les lois de la chevalerie s'y opposaient. Cependant on jeta au feu les deux missels , qui probablement furent brûlés ; et le roi , pour ne mécontenter personne , convint que quelques églises prieraient DIEU selon le rituel romain , et que d'autres garderaient le mosarabique.

La fête
des fous.

Tout ce que la religion a de plus auguste était défiguré dans presque tout l'Occident par les coutumes les plus ridicules. La fête des fous , celle des ânes étaient établies dans la plupart des églises. On créait aux jours

solennels un évêque des fous ; on faisait entrer dans la nef un âne en chappe, et en bonnet quarré. L'âne était révééré en mémoire de celui qui porta JESUS-CHRIST.

Les danfes dans l'église, les festins sur l'autel, les dissolutions, les farces obscènes étaient les cérémonies de ces fêtes dont l'usage extravagant dura environ sept siècles dans plusieurs diocèses. A n'envisager que les coutumes que je viens de rapporter, on croirait voir le portrait des Nègres et des Hottentots ; et il faut avouer qu'en plus d'une chose nous n'avons pas été supérieurs à eux.

Rome a souvent condamné ces coutumes barbares, aussi-bien que le duel et les épreuves. Il y eut toujours dans les rites de l'Eglise romaine, malgré tous les troubles et tous les scandales, plus de décence, plus de gravité qu'ailleurs ; et on sentait qu'en tout, cette Eglise, quand elle était libre et bien gouvernée, était faite pour donner des leçons aux autres.

C H A P I T R E X L V I .

De l'Empire , de l'Italie , de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire , dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV , et du pape Grégoire VII.

IL est temps de revenir aux ruines de Rome et à cette ombre du trône des Césars , qui reparaisait en Allemagne.

On ne savait encore qui dominerait dans Rome , et quel serait le sort de l'Italie. Les empereurs allemands se croyaient de droit maîtres de tout l'Occident ; mais à peine étaient-ils souverains en Allemagne , où le grand gouvernement féodal des seigneurs et des évêques commençait à jeter de profondes racines. Les princes normands , conquérans de la Pouille et de la Calabre , formaient une nouvelle puissance. L'exemple des Vénitiens inspirait aux grandes villes d'Italie l'amour de la liberté. Les papes n'étaient pas encore souverains , et voulaient l'être.

Le droit des empereurs de nommer les papes commençait à s'affermir ; mais on sent

bien que tout devait changer à la première circonstance favorable. Elle arriva bientôt, à 1056. la minorité de l'empereur *Henri IV*, reconnu du vivant de *Henri III*, son père, pour son successeur.

Dès le temps même de *Henri III*, la puissance impériale diminuait en Italie. Sa sœur, comtesse ou duchesse de Toscane, mère de cette véritable bienfaitrice des papes, la comtesse *Mathilde d'Est*, contribua plus que personne à soulever l'Italie contre son frère. Elle possédait, avec le marquisat de Mantoue, la Toscane et une partie de la Lombardie. Ayant eu l'imprudence de venir à la cour d'Allemagne, on l'arrêta long-temps prisonnière. Sa fille, la comtesse *Mathilde*, hérita de son ambition et de sa haine pour la maison impériale.

Pendant la minorité de *Henri IV*, les brigues, l'argent et les guerres civiles firent plusieurs papes. Enfin on élut, en 1054, *Alexandre II*, sans consulter la cour impériale. En vain cette cour nomma un autre pape : son parti n'était pas le plus fort en Italie. *Alexandre II* l'emporta, et chassa de Rome son compétiteur. C'est ce même *Alexandre II* que nous avons vu vendre sa bénédiction au bâtard *Guillaume* de Normandie, usurpateur de l'Angleterre.

Henri IV, devenu majeur, se vit empereur d'Italie et d'Allemagne, presque sans pouvoir. Une partie des princes séculiers et ecclésiastiques de sa patrie se liguèrent contre lui; et l'on fait qu'il ne pouvait être maître de l'Italie qu'à la tête d'une armée, qui lui manquait. Son pouvoir était peu de chose, son courage était au-dessus de sa fortune.

1073. Quelques auteurs rapportent qu'étant accusé, dans la diète de Vurtzbourg, d'avoir voulu faire assassiner les ducs de Suabe et de Carinthie, il offrit de se battre en duel contre l'accusateur, qui était un simple gentilhomme. Le jour fut déterminé pour le combat; et l'accusateur, en ne paraissant pas, sembla justifier l'empereur.

Dès que l'autorité d'un prince est contestée, ses mœurs sont toujours attaquées. On lui reprochait publiquement d'avoir des maîtresses, tandis que les moindres clercs en avaient impunément. Il voulait se séparer de sa femme, fille d'un marquis de Ferrare, avec laquelle il disait n'avoir jamais pu consommer son mariage. Quelques emportemens de sa jeunesse aigrissaient encore les esprits, et sa conduite affaiblissait son pouvoir.

Quel était
Grégoire
VII. Il y avait alors à Rome un moine de Cluni, devenu cardinal, homme inquiet, ardent, entreprenant, qui savait mêler quelquefois

l'artifice à l'ardeur de son zèle pour les prétentions de l'Eglise. *Hildebrand* était le nom de cet homme audacieux, qui fut depuis ce célèbre *Grégoire VII*, né à Soane en Toscane, de parens inconnus, élevé à Rome, reçu moine de Cluni sous l'abbé *Odillon*, député depuis à Rome pour les intérêts de son ordre, employé après par les papes dans toutes ces affaires qui demandent de la souplesse et de la fermeté, et déjà célèbre en Italie par un zèle intrépide. La voix publique le désignait pour le successeur d'*Alexandre II*, dont il gouvernait le pontificat. Tous les portraits, ou flatteurs ou odieux, que tant d'écrivains ont faits de lui, se trouvent dans le tableau d'un peintre napolitain qui peignit *Grégoire* tenant une houlette dans une main, et un fouet dans l'autre, foulant des sceptres à ses pieds, et ayant à côté de lui les filets et les poissons de *S^t Pierre*.

Grégoire engagea le pape *Alexandre* à faire un coup d'éclat inoui, à sommer le jeune *Henri* de venir comparaître à Rome devant le tribunal du saint-siège. C'est le premier exemple d'une telle entreprise. Et dans quel temps la hasarde-t-on? lorsque Rome était toute accoutumée par *Henri III*, père de *Henri IV*, à recevoir ses évêques sur un simple ordre de l'empereur. C'était précisément cette servitude dont *Grégoire* voulait secouer le joug : et pour

1073.
Le pape
ose citer
devant lui
l'empereur
Henri IV.

empêcher les empereurs de donner des lois dans Rome , il voulait que le pape en donnât aux empereurs. Cette hardiesse n'eut point de suite. Il semble qu'*Alexandre II* était un enfant perdu, qu'*Hildebrand* détachait contre l'Empire avant d'engager la bataille. La mort d'*Alexandre* suivit bientôt ce premier acte d'hostilité.

1073. *Hildebrand* eut le crédit de se faire élire et introniser par le peuple romain , sans attendre la permission de l'empereur. Bientôt il obtint cette permission en promettant d'être fidèle. *Henri IV* reçut ses excuses. Son chancelier d'Italie alla confirmer à Rome l'élection du pape ; et *Henri*, que tous ses courtisans avertissaient de craindre *Grégoire VII* , dit hautement que ce pape ne pouvait être ingrat à son bienfaiteur. Mais à peine *Grégoire* est-il assuré du pontificat , qu'il déclare excommuniés tous ceux qui recevront des bénéfices des mains de laïques , et tout laïque qui les conférera. Il avait conçu le dessein d'ôter à tous les collateurs séculiers le droit d'investir les ecclésiastiques. C'était mettre l'Eglise aux prises avec tous les rois. Son humeur violente éclate en même temps contre *Philippe I*, roi de France. Il s'agissait de quelques marchands italiens que les Français avaient rançonnés. Le pape écrit une lettre circulaire aux évêques de France : „ Votre „ roi , leur dit-il , est moins roi que tyran ; il

Hardiesse
de Grégoire
VII.

„ passe sa vie dans l'infamie et dans le crime : „ et après ces paroles indiscrettes, suit la menace ordinaire de l'excommunication.

Bientôt après, tandis que l'empereur *Henri* est occupé dans une guerre civile contre les Saxons, le pape lui envoie deux légats pour lui ordonner de venir répondre aux accusations intentées contre lui, d'avoir donné l'investiture des bénéfices, et pour l'excommunier en cas de refus. Les deux porteurs d'un ordre si étrange trouvent l'empereur vainqueur des Saxons, comblé de gloire, et plus puissant qu'on ne l'espérait. On peut se figurer avec quelle hauteur un empereur de vingt-cinq ans, victorieux et jaloux de son rang, reçut une telle ambassade. Il n'en fit pas le châtement exemplaire, que l'opinion de ces temps-là ne permettait pas, et n'opposa en apparence que du mépris à l'audace : il abandonna ces légats indiscrets aux insultes des valets de sa cour. 1076.

Presqu'au même temps, le pape excommunia encore ces Normands, princes de la Pouille et de la Calabre, (comme nous l'avons dit précédemment.) Tant d'excommunications à la fois paraîtraient aujourd'hui le comble de la folie. Mais qu'on fasse réflexion que *Grégoire VII*, en menaçant le roi de France, adressait sa bulle au duc d'Aquitaine, vassal du roi, aussi puissant que le roi même ; que,

quand il éclatait contre l'empereur , il avait pour lui une partie de l'Italie , la comtesse *Mathilde* , Rome , et la moitié de l'Allemagne ; qu'à l'égard des Normands , ils étaient dans ce temps-là ses ennemis déclarés : alors *Grégoire VII* paraîtra plus violent et plus audacieux qu'insensé. Il sentait qu'en élevant sa dignité au-dessus de l'empereur et de tous les rois , il ferait secondé des autres Eglises , flattées d'être les membres d'un chef qui humiliait la puissance séculière. Son dessein était formé non-seulement de secouer le joug des empereurs , mais de mettre Rome , empereurs et rois sous le joug de la papauté. Il pouvait lui en coûter la vie , il devait même s'y attendre ; et le péril donne de la gloire.

Grégoire VII en prison.

Henri IV , trop occupé en Allemagne , ne pouvait passer en Italie. Il parut se venger d'abord moins comme un empereur allemand que comme un seigneur italien. Au lieu d'employer un général et une armée , il se servit , dit-on , d'un bandit , nommé *Cenci* , très-consideré par ses brigandages , qui saisit le pape dans Sainte-Marie-majeure , dans le temps qu'il officiait ; des satellites déterminés frappèrent le pontife , et l'ensanglantèrent. On le mena prisonnier dans une tour dont *Cenci* s'était rendu maître ; et on lui fit payer cher sa liberté.

Henri

Henri IV agit un peu plus en prince, en 1076. convoquant à Worms un concile d'évêques, d'abbés et de docteurs, dans lequel il fit déposer le pape. Toutes les voix, à deux près, concoururent à la déposition. Mais il manquait à ce concile des troupes pour l'aller faire respecter à Rome. *Henri* ne fit que commettre son autorité, en écrivant au pape qu'il le déposait, et au peuple romain qu'il lui défendait de reconnaître *Grégoire*.

Dès que le pape eut reçu ces lettres inutiles, il parla ainsi dans un concile à Rome :
 » De la part de DIEU tout-puissant, et par
 » notre autorité, je défends à *Henri*, fils de
 » notre empereur *Henri*, de gouverner le
 » royaume teutonique et l'Italie; j'absous
 » tous les chrétiens du serment qu'ils lui ont
 » fait ou feront; et je défends que qui que
 » ce soit le serve jamais comme roi. » On
 fait que c'est-là le premier exemple d'un pape
 qui prétend ôter la couronne à un souverain.
 Nous avons vu auparavant des évêques déposer *Louis le débonnaire*; mais il y avait au moins un voile à cet attentat. Ils condamnaient *Louis*, en apparence seulement, à la pénitence publique; et personne n'avait jamais osé parler, depuis la fondation de l'Eglise, comme *Grégoire VII*. Les lettres circulaires du pape respirèrent le même esprit que sa sentence.

Il dépose
l'empereur.

Il y redit plusieurs fois que les évêques sont au-dessus des rois , et faits pour les juger ; expressions non moins adroites que hardies , qui devaient ranger sous son étendard tous les prélats du monde.

Il y a grande apparence que , quand *Grégoire VII* déposa ainsi son souverain par de simples paroles , il savait bien qu'il serait secondé par les guerres civiles d'Allemagne , qui recommencèrent avec plus de fureur. Un évêque d'Utrecht avait servi à faire condamner *Grégoire*. On prétendit que cet évêque , mourant d'une mort soudaine et douloureuse , s'était repenti de la déposition du pape , comme d'un sacrilège. Les remords vrais ou faux de l'évêque en donnèrent au peuple. Ce n'était plus le temps où l'Allemagne était unie sous les *Othon*. *Henri IV* se vit entouré près de Spire par l'armée des confédérés , qui se prévalaient de la bulle du pape. Le gouvernement féodal devait alors amener de pareilles révolutions. Chaque prince allemand était jaloux de la puissance impériale , comme le haut baronage en France était jaloux de celle de son roi. Le feu des guerres civiles couvait toujours , et une bulle lancée à propos pouvait l'allumer.

Henri IV persécuté. Les princes confédérés ne donnèrent la liberté à *Henri IV* qu'à condition qu'il vivrait en particulier et en excommunié dans Spire ,

fans faire aucune fonction ni de chrétien ni de roi , en attendant que le pape vînt présider dans Augsbourg à une assemblée de princes et d'évêques , qui devait le juger.

Il paraît que des princes qui avaient le droit d'élire l'empereur , avaient aussi celui de le déposer ; mais vouloir faire présider le pape à ce jugement , c'était le reconnaître pour juge naturel de l'Empereur et de l'Empire. Ce fut le triomphe de *Grégoire VII* et de la papauté. *Henri IV* , réduit à ces extrémités , augmenta encore beaucoup ce triomphe.

Il voulut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg : et par une résolution inouïe , passant par les Alpes du Tyrol avec peu de domestiques , il alla demander au pape son absolution. *Grégoire VII* était alors avec la comtesse *Mathilde* dans la ville de Canosse , l'ancien Canusium , sur l'Apennin près de Reggio , forteresse qui passait pour imprenable. Cet empereur , déjà célèbre par des batailles gagnées , se présente à la porte de la forteresse , sans gardes , sans suite. On l'arrête dans la seconde enceinte ; on le dépouille de ses habits ; on le revêt d'un cilice ; il reste pieds nus dans la cour : c'était au mois de janvier 1077. On le fit jeûner trois jours , sans l'admettre à baiser les pieds du pape qui , pendant ce temps , était enfermé avec la comtesse

Il deman-
de pardon
au pape à
genoux.

Mathilde , dont il était depuis long-temps le directeur. Il n'est pas surprenant que les ennemis de ce pape lui aient reproché sa conduite avec *Mathilde*. Il est vrai qu'il avait soixant-deux ans ; mais il était directeur , *Mathilde* était femme , jeune et faible. Le langage de la dévotion , qu'on trouve dans les lettres du pape à la princesse , comparé avec les emportemens de son ambition , pouvait faire soupçonner que la religion servait de masque à toutes ses passions. Mais aucun fait , aucun indice n'a jamais fait tourner ces soupçons en certitude. Les hypocrites voluptueux n'ont ni un enthousiasme si permanent , ni un zèle si intrépide. *Grégoire* passait pour austère , et c'était par-là qu'il était dangereux.

Enfin l'empereur eut la permission de se prosterner aux pieds du pontife , qui voulut bien l'absoudre , en le faisant jurer qu'il attendrait le jugement juridique du pape à Augsbourg , et qu'il lui ferait en tout parfaitement soumis. Quelques évêques et quelques seigneurs allemands du parti de *Henri* firent la même soumission. *Grégoire VII* se croyant alors , non sans vraisemblance , le maître des couronnes de la terre , écrivit , dans plusieurs lettres , que son devoir était d'abaisser les rois.

L'Italie
prend
parti con-
tre le pa-
pe.

La Lombardie , qui tenait encore pour l'empereur , fut si indignée de l'avilissement

où il s'était réduit , qu'elle fut prête de l'abandonner. On y haïssait *Grégoire VII* beaucoup plus qu'en Allemagne. Heureusement pour l'empereur , cette haine des violences du pape l'emporta sur l'indignation qu'inspirait la bassesse du prince. Il en profita ; et , par un changement de fortune nouveau pour des empereurs teutoniques , il se trouva enfin très-fort en Italie quand l'Allemagne l'abandonnait. Toute la Lombardie fut en armes contre le pape , tandis que *Grégoire VII* soulevait l'Allemagne contre l'empereur.

D'un côté , ce pape agissait secrètement pour faire élire un autre César en Allemagne ; et *Henri* n'omettait rien pour faire élire un autre pape par les Italiens. Les Allemands élurent donc pour empereur *Rodolphe* , duc de Suabe : et d'abord *Grégoire VII* écrivit qu'il jugerait entre *Henri* et *Rodolphe* , et qu'il donnerait la couronne à celui qui lui ferait le plus soumis. *Henri* s'étant plus fié à ses troupes qu'au saint-père , mais ayant eu quelques mauvais succès , le pape , plus fier , excommunia encore *Henri*. „ Je lui ôte la couronne , „ dit-il , et je donne le royaume teutonique „ à *Rodolphe* : „ et pour faire croire qu'il donnait en effet les empires , il fit présent à ce *Rodolphe* d'une couronne d'or , où ce vers était gravé :

1078.

1080.

Grégoire
donne
l'empire.

Petra dedit Petro , Petrus diadema Rodolpho.

La pierre a donné à Pierre la couronne , et Pierre
la donne à Rodolphe.

Ce vers rassemble à la fois un jeu de mots
puéril , et une fierté qui étaient également la
suite de l'esprit du temps.

Henri
donne la
papauté.

Cependant , en Allemagne , le parti de
Henri se fortifiait. Ce même prince qui , cou-
vert d'un cilice et pieds nus , avait attendu
trois jours la miséricorde de celui qu'il croyait
son sujet , prit deux résolutions plus hardies ,
de déposer un pape , et de combattre son
1080. compétiteur. Il rassemble , à Brixen dans le
Tyrol , une vingtaine d'évêques qui , chargés
de la procuration des prélats de Lombardie ,
excommunient et déposent *Grégoire VII* ,
comme fauteur des tyrans , simoniaque , sacrilège
et magicien. On élit pour pape , dans cette
assemblée , *Guibert* , archevêque de Ravenne.
Tandis que ce nouveau pape court en Lom-
bardie exciter les peuples contre *Grégoire* ,
Henri IV , à la tête d'une armée , va combattre
son rival *Rodolphe*. Est-ce excès d'enthousiasme,
est-ce ce qu'on appelle fraude pieuse , qui por-
tait alors *Grégoire VII* à prophétiser que *Henri*
serait vaincu et tué dans cette guerre ? Que je
ne sois point pape , dit-il dans sa lettre aux
évêques allemands de son parti , *si cela n'arrive*

Grégoire
accusé de
magie.

avant la Saint-Pierre. La saine raison nous apprend que quiconque prédit l'avenir est un fourbe ou un insensé. Mais considérons quelles erreurs régnaient dans les esprits des hommes. L'astrologie judiciaire fut toujours la superstition des savans. On reproche à *Grégoire* d'avoir cru aux astrologues. L'acte de sa déposition à Brixen porte qu'il se mêlait de deviner, d'expliquer les songes ; et c'est sur ce fondement qu'on l'accusait de magie. On l'a traité d'imposteur au sujet de cette fausse et étrange prophétie. Il se peut faire qu'il ne fut que crédule, emporté et fou furieux.

Sa prédiction retomba sur *Rodolphe*, sa créature. Il fut vaincu. *Godefroi de Bouillon*, neveu de la comtesse *Mathilde*, le même qui depuis conquiert Jérusalem, tua dans la mêlée 1080. cet empereur que le pape se vantait d'avoir nommé. Qui croirait qu'alors le pape, au lieu de rechercher *Henri*, écrivit à tous les évêques teutoniques, qu'il fallait élire un autre souverain, à condition qu'il rendrait hommage au pape, comme son vassal ? De telles lettres prouvent que la faction contre *Henri* en Allemagne était encore très-puissante.

C'était dans ce temps même que ce pape ordonnait à ses légats en France d'exiger en tribut un denier d'argent par an pour chaque maison, ainsi qu'en Angleterre.

Pré-
tensions ab-
surdes de
Grégoire
VII.

Il traitait l'Espagne plus despotiquement ; il prétendait en être le seigneur fuzerain et domanial ; et il dit dans sa seizième épître, qu'il vaut mieux qu'elle appartienne aux Sarrasins, que de ne pas rendre hommage au saint-siège.

Il écrivit au roi de Hongrie, *Salomon*, roi d'un pays à peine chrétien : *Vous pouvez apprendre des anciens de votre pays que le royaume de Hongrie appartient à l'Eglise romaine.*

Quelque téméraires que paraissent les entreprises, elles sont toujours la suite des opinions dominantes. Il faut certainement que l'ignorance eût mis alors dans beaucoup de têtes, que l'Eglise était la maîtresse des royaumes, puisque le pape écrivait toujours de ce style.

Grande et
vraie do-
nation au
siège de
Rome.

Son inflexibilité avec *Henri* n'était pas non plus sans fondement. Il avait tellement prévalu sur l'esprit de la comtesse *Mathilde*, qu'elle avait fait une donation authentique de ses Etats au saint-siège, s'en réservant seulement l'usufruit sa vie durant. On ne fait s'il y eut un acte, un contrat de cette concession. La coutume était de mettre sur l'autel une motte de terre, quand on donnait ses biens à l'Eglise : des témoins tenaient lieu de contrat. On prétend que *Mathilde* donna deux fois tous ses biens au saint-siège. (a)

(a) Voyez le Dictionn. philosoph. à l'article DONATIONS.

La vérité de cette donation, confirmée depuis par son testament, ne fut point révoquée en doute par *Henri IV*. C'est le titre le plus authentique que les papes aient réclamé. Mais ce titre même fut un nouveau sujet de querelles. La comtesse *Mathilde* possédait la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, une partie de l'Ombrie et du duché de Spolète, Vérone, presque tout ce qui est appelé aujourd'hui le patrimoine de *S^t Pierre*, de Viterbe jusqu'à Orviette, avec une partie de la Marche d'Ancone.

Henri III avait concédé l'usufruit de cette Marche d'Ancone aux papes; mais cette concession n'avait pas empêché la mère de la comtesse *Mathilde* de se mettre en possession des villes qu'elle avait cru lui appartenir. Il semble que *Mathilde* voulut réparer après sa mort le tort qu'elle faisait au saint-siège pendant sa vie. Mais elle ne pouvait donner les fiefs qui étaient inaliénables; et les empereurs prétendirent que tout son patrimoine était fief de l'Empire. C'était donner des terres à conquérir, et laisser des guerres après elle. *Henri IV*, comme héritier et comme seigneur fuzerain, ne vit dans une telle donation que la violation des droits de l'Empire. Cependant

à la longue , il a fallu céder au saint-siège une partie de ces Etats.

1083. *Henri IV*, poursuivant sa vengeance, vint enfin assiéger le pape dans Rome. Il prend cette partie de la ville en-deçà du Tibre, qu'on appelle la Léonine. Il négocie avec les citoyens, tandis qu'il menace le pape; il gagne les principaux de Rome par argent. Le peuple se jette aux genoux de *Grégoire*, pour le prier de détourner les malheurs d'un siège, et de fléchir sous l'empereur. Le pontife, inébranlable, répond qu'il faut que l'empereur renouvelle sa pénitence, s'il veut obtenir son pardon.

Cependant le siège traînait en longueur. *Henri IV*, tantôt présent au siège, tantôt forcé de courir éteindre des révoltes en Allemagne, prit enfin la ville d'affaut. Il est singulier que les empereurs d'Allemagne aient pris tant de fois Rome, et n'y aient jamais régné. Restait *Grégoire VII* à prendre. Réfugié dans le château Saint-Ange, il y bravait et excommuniait son vainqueur.

Rome était bien punie de l'intrépidité de son pape. *Robert Guiscard*, duc de la Pouille, l'un de ces fameux normands dont j'ai parlé, prit le temps de l'absence de l'empereur, pour venir délivrer le pontife; mais en même temps il pilla Rome, également ravagée et par les

Impériaux qui assiégeaient le pontife, et par les Napolitains qui le délivraient. *Grégoire VII* mourut quelque temps après à Salerne, laissant une mémoire chère et respectable au clergé romain, qui partagea sa fierté odieuse aux empereurs et à tout bon citoyen qui confidère les effets de son ambition inflexible. L'Eglise, dont il fut le vengeur et la victime, l'a mis au nombre des saints, (3) comme les peuples de l'antiquité défiaient leurs défenseurs. Les sages l'ont mis au nombre des fous.

24 mai
1085.

La comtesse *Mathilde*, privée du pape *Grégoire*, se remaria bientôt après avec le

(3) Voyez le Dictionnaire philos., article GREGOIRE VII.

Benoît XIII imagina, dans le dix-huitième siècle, de canoniser ce pape ennemi des rois, et de toute autorité séculière, ce perturbateur de l'Europe, l'auteur de tant de guerres et de scandales, l'amant hypocrite ou du moins le directeur très-indiscret de *Mathilde*, le séducteur qui avait abusé de son crédit sur sa pénitente pour se faire donner son patrimoine, un homme enfin convaincu, par ses propres lettres, d'avoir commis un parjure et d'avoir fait de fausses prophéties, c'est-à-dire, d'avoir été un insensé ou un fripon. Voilà les hommes que, dans le siècle où nous vivons, Rome met au nombre des saints. Et les prêtres de l'Eglise romaine osent encore parler de morale ! ils osent accuser de sédition ceux qui prennent la défense de l'humanité contre leurs prétentions séditionnelles !

Le parlement de Paris voulut sévir contre cet attentat de *Benoît XIII* ; mais le cardinal de *Fleuri* trahit, en faveur de la cour de Rome, les intérêts de son prince et ceux de la nation. Ce n'est pas que *Fleuri* fût dévot, ni même hypocrite ; mais il aimait par goût les intrigues de prêtres, et il haïssait les parlemens, que sa poltronnerie lui faisait croire dangereux pour l'autorité royale.

jeune prince *Guelfe*, fils de *Guelfe*, duc de Bavière. On vit alors de quelle imprudence était sa donation, si elle est vraie. Elle avait quarante-deux ans, et elle pouvait encore avoir des enfans qui eussent hérité d'une guerre civile.

La mort de *Grégoire VII* n'éteignit point l'incendie qu'il avait allumé. Ses successeurs se gardèrent bien de faire approuver leurs élections par l'empereur. L'Eglise était loin de rendre hommage : elle en exigeait ; et l'empereur excommunié n'était pas d'ailleurs compté au rang des hommes. Un moine, abbé du Mont-Cassin, fut élu pape après le moine *Hildebrand*, mais il ne fit que passer. *Urbain II*, né en France dans l'obscurité, qui siégea onze ans, fut un nouvel ennemi de l'empereur.

Fond de la
querelle
entre
l'empire
et le sacer-
doce.

Il me paraît sensible que le vrai fond de la querelle était que les papes et les Romains ne voulaient point d'empereurs à Rome ; et le prétexte, qu'on voulait rendre sacré, était que les papes, dépositaires des droits de l'Eglise, ne pouvaient souffrir que des princes profanes investissent les évêques par la crosse et l'anneau. Il était bien clair que les évêques, sujets des princes et enrichis par eux, devaient un hommage des terres qu'ils tenaient de leurs bienfaits. Les empereurs et les rois ne

prétendaient pas donner le Saint Esprit ; mais ils voulaient l'hommage du temporel qu'ils avaient donné. La forme d'une crosse et d'un anneau étaient des accessoires à la question principale. Mais il arriva ce qui arrive presque toujours dans les disputes ; on négligea le fond, et on se battit pour une cérémonie indifférente.

Henri IV, toujours excommunié et toujours persécuté sur ce prétexte par tous les papes de son temps, éprouva les malheurs que peuvent causer les guerres de religion et les guerres civiles. *Urbain II* suscita contre lui son propre fils *Conrad* ; et après la mort de ce fils dénaturé, son frère, qui fut depuis l'empereur *Henri V*, fit la guerre à son père. Ce fut pour la seconde fois depuis *Charlemagne*, que les papes contribuèrent à mettre les armes aux mains des enfans contre leurs pères. Et vous remarquerez que cet *Urbain II* est le même qui excommunia *Philippe I* en France, et qui ordonna la première croisade. Il ne fut pas seulement la cause de la mort malheureuse de *Henri IV*, il fut la cause de la mort de plus de deux millions d'hommes. *Tantum religio potuit suadere malorum !*

Henri IV, trompé par *Henri* son fils, comme 1106.
Louis le débonnaire l'avait été par les siens, fut enfermé dans Maïence. Deux légats l'y

déposent ; deux députés de la diète , envoyés par son fils , lui arrachent les ornemens impériaux.

Mort
affreuse
de l'em-
pereur
Henri IV.
7 août.

Bientôt après , échappé de sa prison , pauvre , errant et sans secours , il mourut à Liège plus misérable encore que *Grégoire VII* , et plus obscurément , après avoir si long-temps tenu les yeux de l'Europe ouverts sur ses victoires , sur ses grandeurs , sur ses infortunes , sur ses vices et ses vertus. Il s'écriait en mourant : *DIEU des vengeances , vous vengerez ce parricide.* De tout temps les hommes ont imaginé que *DIEU* exauçait les malédictions des mourans , et sur-tout des pères. Erreur utile et respectable , si elle arrêtait le crime. Une autre erreur , plus généralement répandue parmi nous , faisait croire que les excommuniés étaient damnés. Le fils d'*Henri IV* mit le comble à son impiété , en affectant la piété atroce de déterrer le corps de son père , inhumé dans la cathédrale de Liège , et de le faire porter dans une cave à Spire. Ce fut ainsi qu'il consumma son hypocrisie dénaturée.

Privé de
sépulture.

Réflexion
trop vraie.

Arrêtez-vous un moment près du cadavre exhumé de ce célèbre empereur *Henri IV* , plus malheureux que notre *Henri IV* , roi de France. Cherchez d'où viennent tant d'humiliations et d'infortunes d'un côté , tant d'audace de l'autre , tant de choses horribles

réputées sacrées , tant de princes immolés à la religion : vous en verrez l'unique origine dans la populace ; c'est elle qui donne le mouvement à la superstition. C'est pour les forgerons et les bucherons de l'Allemagne que l'empereur avait paru pieds nus devant l'évêque de Rome ; c'est le commun peuple , esclave de la superstition , qui veut que les maîtres en soient les esclaves. Dès que vous avez souffert que vos sujets soient aveuglés par le fanatisme , ils vous forcent à paraître fanatique comme eux ; et si vous secouez le joug qu'ils portent et qu'ils aiment , ils se soulèvent. Vous avez cru que plus les chaînes de la religion , qui doivent être douces , seraient pesantes et dures , plus vos peuples seraient soumis ; vous vous êtes trompé : ils se servent de ces chaînes pour vous gêner sur le trône , ou pour vous en faire descendre.

CHAPITRE XLVII.

De l'empereur Henri V et de Rome , jusqu'à Frédéric I.

CE même *Henri V* , qui avait détrôné et exhumé son père , une bulle du pape à la main , soutint les mêmes droits de *Henri IV* contre l'Eglise , dès qu'il fut maître.

Henri V
ayant
condam-
né son
père , l'i-
mite.

Déjà les papes savaient se faire un appui des rois de France contre les empereurs. Les prétentions de la papauté attaquaient, il est vrai, tous les souverains ; mais on ménageait, par des négociations, ceux qu'on insultait par des bulles. Les rois de France ne prétendaient rien à Rome. Ils étaient voisins et jaloux des empereurs qui voulaient dominer sur les rois. Ils étaient donc les alliés naturels des papes. Aussi *Paschal II* vint en France, et implora le secours du roi *Philippe I*. Ses successeurs en usèrent souvent de même. Les domaines que possédait le saint-siège, le droit qu'il réclamait en vertu des prétendues donations de *Pepin* et de *Charlemagne*, la donation réelle de la comtesse *Mathilde*, ne faisaient point encore du pape un souverain puissant. Toutes ces terres étaient ou contestées, ou possédées par d'autres. L'empereur soutenait, non sans raison, que les Etats de *Mathilde* lui devaient revenir comme un fief de l'Empire ; ainsi les papes combattaient pour le spirituel et pour le temporel. *Pascal II* n'obtint du roi *Philippe* que la permission de tenir un concile à Troyes. Le gouvernement était trop faible, trop divisé pour lui donner des troupes.

1107.

Henri V, ayant terminé par des traités une guerre de peu de durée contre la Pologne, fut tellement intéresser les princes de l'Empire à

soutenir ses droits , que ces mêmes princes , qui avaient aidé à détrôner son père en vertu des bulles des papes , se réunirent avec lui pour faire annuler dans Rome ces mêmes bulles.

Il descend donc des Alpes avec une armée , et Rome fut encore teinte de sang pour cette querelle de la crosse et de l'anneau. Les traités , les parjures , les excommunications , les meurtres se suivirent avec rapidité. *Paschal II* , ayant solennellement rendu les investitures avec serment sur l'évangile , fit annuler son serment par les cardinaux ; nouvelle manière de manquer à sa parole. Il se laissa traiter de lâche et de prévaricateur en plein concile , afin d'être forcé à reprendre ce qu'il avait donné. Alors nouvelle irruption de l'empereur à Rome ; car presque jamais ces césars n'y allèrent que pour des querelles ecclésiastiques , dont la plus grande était le couronnement. Enfin , après avoir créé , déposé , chassé , rap- *Henri V* pelé des papes , *Henri V* , aussi souvent excom- cède enfin munié que son père , et inquiété comme lui aux pa- par ses grands vassaux d'Allemagne , fut obligé pes. de terminer la guerre des investitures , en 1122. renonçant à cette crosse et à cet anneau. Il fit plus ; il se défista solennellement du droit que s'étaient attribué les empereurs , ainsi que les rois de France , de nommer aux évêchés ,

ou d'interposer tellement leur autorité dans les élections, qu'ils en étaient absolument les maîtres.

Il fut donc décidé, dans un concile tenu à Rome, que les rois ne donneraient plus aux bénéficiers canoniquement élus les investitures par un bâton recourbé, mais par une baguette. L'empereur ratifia en Allemagne les décrets de ce concile : ainsi finit cette guerre sanglante et absurde. Mais le concile, en décidant avec quelle espèce de bâton on donnerait les évêchés, se garda bien d'entamer la question, si l'empereur devait confirmer l'élection du pape; si le pape était son vassal; si tous les biens de la comtesse *Mathilde* appartenaient à l'Eglise ou à l'Empire. Il semblait qu'on tint en réserve ces alimens d'une guerre nouvelle.

1125. Après la mort de *Henri V*, qui ne laissa point d'enfans, l'Empire, toujours électif, est conféré par dix électeurs à un prince de la maison de Saxe : c'est *Lothaire II*. Il y avait bien moins d'intrigues et de discorde pour le trône impérial que pour la chaire pontificale; car quoiqu'en 1059, un concile tenu par *Nicolas II* eût ordonné que le pape serait élu par les cardinaux évêques, nulle forme, nulle

Election des papes, sources de guerres civiles. règle certaine n'était encore introduite dans les élections. Ce vice essentiel du gouvernement avait pour origine une institution

respectable. Les premiers chrétiens, tous égaux et tous obscurs, liés ensemble par la crainte commune des magistrats, gouvernaient secrètement leur société pauvre et sainte à la pluralité des voix. Les richesses ayant pris depuis la place de l'indigence, il ne resta de la primitive Eglise que cette liberté populaire devenue quelquefois licence. Les cardinaux, évêques, prêtres et clercs, qui formaient le conseil des papes, avaient une grande part à l'élection; mais le reste du clergé voulait jouir de son ancien droit, le peuple croyait son suffrage nécessaire; et toutes ces voix n'étaient rien au jugement des empereurs.

Pierre de Léon, petit-fils d'un juif très-opulent, fut élu par une faction; *Innocent II* le fut par une autre. Ce fut encore une guerre civile. Le fils du juif, comme le plus riche, resta maître de Rome, et fut protégé par *Roger*, roi de Sicile, (comme nous l'avons vu au chap. XLI.) l'autre, plus habile et plus heureux, fut reconnu en France et en Allemagne. 1130.

C'est ici un trait d'histoire qu'il ne faut pas négliger. Cet *Innocent II*, pour avoir le suffrage de l'empereur, lui cède, à lui et à ses enfans, l'usufruit de tous les domaines de la comtesse *Mathilde*, par un acte daté du 13 juin 1133. Enfin celui qu'on appelait le pape juif,

étant mort , après avoir siégé huit ans , *Innocent II* fut possesseur paisible ; il y eut quelques années de trêve entre l'Empire et le sacerdoce. L'enthousiasme des croisades , qui était alors dans sa force , entraînait ailleurs les esprits.

Amour de la liberté, c'est-à-dire, des loix en Italie.

Mais Rome ne fut pas tranquille. L'ancien amour de la liberté reproduisait de temps en temps quelques racines. Plusieurs villes d'Italie avaient profité de ces troubles pour s'ériger en républiques , comme Florence , Sienne , Bologne , Milan , Pavie. On avait les grands exemples de Gènes , de Venise , de Pise ; et Rome se souvenait d'avoir été la ville des *Scipion*. Le peuple rétablit une ombre de sénat , que les cardinaux avaient aboli. On créa un patrice au lieu de deux consuls. Le nouveau sénat signifia au pape *Lucius II*, que la souveraineté résidait dans le peuple romain , et que l'évêque ne devait avoir soin que de l'Eglise.

1144.

Ces sénateurs s'étant retranchés au capitol , le pape *Lucius* les assiégea en personne. Il y reçut un coup de pierre à la tête , et en mourut quelques jours après.

En ce temps , *Arnaud de Brescia* , un de ces hommes à enthousiasme , dangereux aux autres et à eux-mêmes , prêchait de ville en ville contre les richesses immenses des ecclésiastiques.

et contre leur luxe. Il vint à Rome , où il trouva les esprits disposés à l'entendre. Il se flattait de réformer les papes , et de contribuer à rendre Rome libre. *Eugène III* , auparavant moine à Cîteaux et à Clervaux , était alors pontife. *S^t Bernard* lui écrivait : „ Gar-
 „ dez-vous des Romains : ils sont odieux au
 „ ciel et à la terre , impies envers DIEU , sédi-
 „ tieux entre eux , jaloux de leurs voisins ,
 „ cruels envers les étrangers : ils n'aiment
 „ personne , et ne sont aimés de personne ;
 „ et voulant se faire craindre de tous , ils
 „ craignent tout le monde , &c. „ Si on comparait ces antithèses de *Bernard* avec la vie de tant de papes , on excuserait un peuple qui , portant le nom romain , cherchait à n'avoir point de maître.

Portrait
des
Romains
par saint
Bernard.

Le pape *Eugène III* fut ramener ce peuple , 1155.
 accoutumé à tous les jougs. Le sénat subsista encore quelques années. Mais *Arnaud de Brescia* , pour fruit de ses sermons , fut brûlé à Rome sous *Adrien IV*. Destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance.

Je crois devoir observer que cet *Adrien IV* , né anglais , était parvenu à ce faite des grandeurs , du plus vil état où les hommes puissent naître. Fils d'un mendiant , et mendiant lui-même , errant de pays en pays avant de

pouvoir être reçu valet chez des moines de Valence en Dauphiné, il était enfin devenu pape.

On n'a jamais que les sentimens de sa fortune présente. *Adrien IV* eut d'autant plus d'élévation dans l'esprit, qu'il était parvenu d'un état plus abject. L'Eglise romaine a toujours eu cet avantage de pouvoir donner au mérite ce qu'ailleurs on donne à la naissance; et on peut même remarquer que parmi les papes, ceux qui ont montré le plus de hauteur sont ceux qui naquirent dans la condition la plus vile. Aujourd'hui en Allemagne il y a des couvens où l'on ne reçoit que des nobles. L'esprit de Rome a plus de grandeur et moins de vanité.

C H A P I T R E X L V I I I .

De Frédéric Barberouffe. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.

1152. **F**REDERIC I, qu'on nomme communément *Barberouffe*, régnait alors en Allemagne; il avait été élu après la mort de *Conrad III*, son

oncle, non seulement par les seigneurs allemands, mais aussi par les Lombards, qui donnèrent cette fois leur suffrage. *Frédéric* était un homme comparable à *Othon* et à *Charlemagne*. Il fallut aller prendre à Rome cette couronne impériale, que les papes donnaient à la fois avec fierté et avec regret, voulant couronner un vassal, et affligés d'avoir un maître. Cette situation toujours équivoque des papes, des empereurs, des Romains et des principales villes d'Italie, faisait répandre du sang à chaque couronnement d'un César. La coutume était que, quand l'empereur s'approchait pour se faire couronner, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait, l'Italie était en armes. L'empereur promettait qu'il n'attenterait ni à la vie, ni aux membres, ni à l'honneur du pape, des cardinaux et des magistrats : le pape de son côté faisait le même serment à l'empereur et à ses officiers. Telle était alors la confuse anarchie de l'Occident chrétien, que les deux premiers personnages de cette petite partie du monde, l'un se vantant d'être le successeur des Césars, l'autre le successeur de JESUS-CHRIST, et l'un devant donner l'onction sacrée à l'autre, tous deux étaient obligés de jurer qu'ils ne seraient point assassins pour le temps de la cérémonie. Un chevalier armé de toutes pièces fit ce serment au pontife *Adrien IV*,

Serments
récipro-
ques des
empe-
reurs et
des papes
de ne se
point faire
assassiner.

au nom de l'empereur, et le pape fit son serment devant le chevalier.

Cérémonies singulières. Le couronnement ou exaltation des papes était accompagné alors de cérémonies aussi extraordinaires, et qui tenaient de la simplicité plus encore que de la barbarie. On posait d'abord le pape élu sur une chaise percée, appelée *Stercorarium*, ensuite sur un siège de porphyre, sur lequel on lui donnait deux clefs; de-là sur un troisième siège, où il recevait douze pièces de couleur. Toutes ces coutumes, que le temps avait introduites, ont été abolies par le temps. Quand l'empereur *Frédéric* eut fait son serment, le pape *Adrien IV* vint le trouver à quelques milles de Rome.

Il était établi par le cérémonial romain que l'empereur devait se prosterner devant le pape, lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire la haquenée blanche du saint-père par la bride l'espace de neuf pas romains. Ce n'était pas ainsi que les papes avaient reçu *Charlemagne*. L'empereur *Frédéric* trouva le cérémonial outrageant, et refusa de s'y soumettre. Alors tous les cardinaux s'enfuirent, comme si le prince, par un sacrilège, avait donné le signal d'une guerre civile. Mais la chancellerie romaine, qui tenait registre de tout, lui fit voir que ses prédécesseurs avaient rendu ces devoirs. Je ne fais si aucun autre

empereur

empereur que *Lothaire II*, successeur de *Henri V*, avait mené le cheval du pape par la bride. La cérémonie de baiser les pieds, qui était d'usage, ne révoltait point la fierté de *Frédéric*; et celle de la bride et de l'étrier l'indignait, parce qu'elle parut nouvelle. Son orgueil accepta enfin ces deux prétendus affronts, qu'il n'envisagea que comme de vaines marques d'humilité chrétienne, et que la cour de Rome regardait comme des preuves de sujétion. Celui qui se disait le maître du monde, *caput orbis*, se fit palefrenier d'un gueux qui avait vécu d'aumônes.

Les députés du peuple romain, devenus aussi plus hardis depuis que presque toutes les villes de l'Italie avaient sonné le tocsin de la liberté, voulurent traiter de leur côté avec l'empereur; mais ayant commencé leur harangue en disant: » Grand roi, nous vous avons » fait citoyen et notre prince, d'étranger que » vous étiez: » l'empereur, fatigué de tous côtés de tant d'orgueil, leur imposa silence, et leur dit en propres mots: » Rome n'est » plus ce qu'elle a été; il n'est pas vrai que » vous m'avez appelé et fait votre prince: » *Charlemagne* et *Othon* vous ont conquis par » la valeur: je suis votre maître par une » possession légitime. » Il les renvoya ainsi, et fut inauguré, hors des murs, par le pape

qui lui mit le sceptre et l'épée en main, et la couronne sur la tête.

1155, On savait si peu ce que c'était que l'empire,
18 juin. toutes les prétentions étaient si contradictoires,
Empire, que d'un côté le peuple romain se souleva,
bénéfice à et il y eut beaucoup de sang versé, parce que
la colla- le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre
tion du du sénat et du peuple; et de l'autre côté le
pape. pape *Adrien* écrivait dans toutes ses lettres,
qu'il avait conféré à *Frédéric* le bénéfice de
l'empire romain. *Beneficium imperii romani*. Ce
mot de *beneficium* signifiait un fief à la lettre.
Il fit de plus exposer en public, à Rome, un
tableau qui représentait *Lothaire II* aux genoux
du pape *Alexandre II*, tenant les mains jointes
entre celles du pontife, ce qui était la marque
distinctive de la vassalité. L'inscription du
tableau était :

*Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores :
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.*

» Le roi jure à la porte le maintien des hon-
» neurs de Rome, et devient vassal du pape,
» qui lui donne la couronne. »

Frédéric, étant à Besançon (reste du royaume
de Bourgogne, appartenant à *Frédéric* par son
mariage) apprit ces attentats, et s'en plaignit.
Un cardinal présent répondit : » Hé de qui

tient-il donc l'empire , s'il ne le tient du pape ? » *Othon*, comte palatin , fut prêt de le percer de l'épée de l'Empire , qu'il tenait à la main. Le cardinal s'enfuit , le pape négocia. Les allemands tranchaient tout alors par le glaive , et la cour romaine se sauvait par des équivoques.

Roger, vainqueur en Sicile des musulmans , et au royaume de Naples des chrétiens , avait en baissant les pieds du pape *Urbain II*, son prisonnier , obtenu de lui l'investiture ; et avait fait modérer la redevance à six cents besans d'or ou *squifates*, monnaie qui vaut environ dix livres de France d'aujourd'hui. Le pape *Adrien*, assiégé par *Guillaume*, lui céda jusqu'à des prétentions ecclésiastiques. Il consentit qu'il n'y eût jamais dans l'île de Sicile ni légation ni appellation au saint-siège, que que quand le roi le voudrait ainsi. C'est depuis ce temps que les rois de Sicile, seuls rois vassaux des papes, sont eux-mêmes d'autres papes dans cette île. Les pontifes de Rome, ainsi adorés et maltraités, ressembaient aux idoles que les Indiens battent pour en obtenir des bienfaits.

Papes donnent des couronnes, et n'en ont point.

1156.

Adrien IV fait les rois de Sicile papes chez eux.

Adrien IV se dédommageait avec les autres rois qui avaient besoin de lui. Il écrivait au roi d'Angleterre *Henri II*. » On ne doute pas, et » vous le savez, que l'Irlande et toutes les

» îles qui ont reçu la foi , appartiennent à
 » l'Eglise de Rome : or , si vous voulez entrer
 » dans cette île pour en chasser les vices , y
 » faire observer les lois , et faire payer le denier
 » de S^t Pierre par an , pour chaque maison ,
 » nous vous l'accordons avec plaisir. »

Il donne l'Irlande. Si quelques réflexions me sont permises dans cet effai sur l'histoire de ce monde , je considère qu'il est bien étrangement gouverné. Un mendiant d'Angleterre devenu évêque de Rome , donne de son autorité l'île d'Irlande à un homme qui veut l'usurper. Les papes avaient soutenu des guerres pour cette investiture par la crosse et l'anneau , et *Adrien IV* avait envoyé au roi *Henri II* un anneau en signe de l'investiture de l'Irlande. Un roi qui eût donné un anneau en conférant une prébende , eût été sacrilège.

Grandes actions de Barberouffe L'intrépide activité de *Frédéric barberouffe* suffisait à peine pour subjuguier , et les papes qui contestaient l'empire , et Rome qui refusait le joug , et toutes les villes d'Italie qui voulaient la liberté. Il fallait réprimer en même temps la Bohème qui l'inquiétait , les Polonais qui lui faisaient la guerre. Il vint à bout de tout. La Pologne vaincue fut érigée par lui en royaume tributaire. Il pacifia la Bohème , érigée déjà en royaume par *Henri IV* , en 1086. On dit que le roi de Danemarck

1158.

reçut de lui l'investiture. Il s'affura de la fidélité des princes de l'Empire, en se rendant redoutable aux étrangers ; et revola dans l'Italie, qui fondait sa liberté sur les embarras du monarque. Il la trouva toute en confusion, moins encore par ces efforts des villes pour leur liberté, que par cette fureur de parti qui troublait, comme vous l'avez vu, toutes les élections des papes.

Après la mort d'*Adrien IV*, deux factions 1160.
 élisent en tumulte ceux qu'on nomme *Victor II* Schisme
 et *Alexandre III*. Il fallait bien que les alliés à Rome.
 de l'empereur reconnussent le même pape que lui, et que les rois jaloux de l'empereur reconnussent l'autre. Le scandale de Rome était donc nécessairement le signal de la division de l'Europe. *Victor II* fut le pape de *Frédéric barberousse*. L'Allemagne, la Bohême, la moitié de l'Italie lui adhérèrent. Le reste reconnut *Alexandre*. Ce fut en l'honneur de cet *Alexandre* que les Milanais, ennemis de l'empereur, bâtirent *Alexandrie*. Les partisans de *Frédéric* voulurent en vain qu'on la nommât *Césarée* ; mais le nom du pape prévalut, et elle fut nommée *Alexandrie de la paille* ; surnom qui fait sentir la différence de cette petite ville, et des autres de ce nom, bâties autrefois en l'honneur du véritable *Alexandre*.

Heureux ce siècle s'il n'eût produit que de

telles disputes ! mais les Allemands voulaient toujours dominer en Italie , et les Italiens voulaient être libres. Ils avaient certes un droit plus naturel à la liberté , qu'un allemand n'en avait d'être leur maître.

Les Milanais donnent l'exemple. Les bourgeois, devenus soldats, surprennent vers Lodi les troupes de l'empereur, et les battent. S'ils avaient été secondés par les autres villes, l'Italie prenait une face nouvelle. Mais *Frédéric* rétablit son armée. Il assiège Milan, il condamne par un édit les citoyens à la servitude, fait raser les murs et les maisons, et ferner du fel sur leurs ruines. C'était bien justifier les papes que d'en user ainsi. Brescia, Plaisance, furent démantelées par le vainqueur. Les autres villes qui avaient aspiré à la liberté perdirent leurs privilèges. Mais le pape *Alexandre*, qui les avait toutes excitées, revint à Rome après la mort de son rival. Il rapporta avec lui la guerre civile. *Frédéric* fit élire un autre pape, et celui-ci mort, il en fit nommer encore un autre. Alors *Alexandre III* se réfugie en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur : mais le feu qu'il a allumé reste dans toute sa force. Les villes d'Italie se liguent ensemble pour le maintien de leur liberté. Les Milanais rebâtissent Milan malgré l'empereur. Le pape enfin en négociant fut plus fort

Pape
habile
triomphe
de *Barbe-
rousse*,
guerrier.

que l'empereur en combattant. Il fallut que *Frédéric Barberouffe* pliât. Venise eut l'honneur de la réconciliation. L'empereur, le pape, 1177. une foule de princes et de cardinaux se rendirent dans cette ville, déjà maîtresse de la mer, et une des merveilles du monde. L'empereur y finit la querelle en reconnaissant le pape, en baissant ses pieds, et en tenant son étrier sur le rivage de la mer. Tout fut à l'avantage de l'Eglise. *Frédéric Barberouffe* promit de restituer ce qui appartenait au saint-siège; cependant les terres de la comtesse *Mathilde* ne furent pas spécifiées. L'empereur fit une trêve de six ans avec les villes d'Italie. Milan qu'on rebâtissait, Pavie, Brescia et tant d'autres remercièrent le pape de leur avoir rendu cette liberté précieuse pour laquelle elles combattaient; et le saint-père, pénétré d'une joie pure, s'écriait: " DIEU a voulu qu'un
 " vieillard et qu'un prêtre triomphât sans
 " combattre d'un empereur puissant et ter-
 " rible. "

Il est très-remarquable que dans ces longues dissentions le pape *Alexandre III*, qui avait fait souvent cette cérémonie d'excommunier l'empereur n'alla jamais jusqu'à le déposer. Cette conduite ne prouve-t-elle pas non-seulement beaucoup de sagesse dans ce pontife, mais une condamnation générale des excès de *Grégoire VII*?

Après la pacification de l'Italie, *Frédéric*
 1190. *Barberouffe* partit pour les guerres de croisades, et mourut pour s'être baigné dans le *Cidrus*, de la maladie dont *Alexandre le grand* avait échappé autrefois si difficilement, pour s'être jeté tout en sueur dans ce fleuve. Cette maladie était probablement une pleurésie.

Frédéric fut de tous les empereurs celui qui porta le plus loin ses prétentions. Il avait fait décider à Bologne, en 1158, par les docteurs en droit, que l'empire du monde entier lui appartenait, et que l'opinion contraire était une hérésie. Ce qui était plus réel, c'est qu'à son couronnement dans Rome, le sénat et le peuple lui prêtèrent serment de fidélité. Serment devenu inutile quand le pape *Alexandre III* triompha de lui dans le congrès de Venise. L'empereur de Constantinople *Isaac l'Ange*, ne lui donnait que le titre d'avocat de l'Eglise romaine : et Rome fit tout le mal qu'elle put à son avocat.

Pour le pape *Alexandre*, il vécut encore quatre ans dans un repos glorieux, chéri dans Rome et dans l'Italie. Il établit dans un nombreux concile, que, désormais, pour être élu pape canoniquement, il suffirait d'avoir les deux tiers des voix des seuls cardinaux : Mais cette règle ne put prévenir les schismes qui furent depuis causés par ce qu'on appelle

en

en Italie *la rabbia papale*. L'élection d'un pape fut long-temps accompagnée d'une guerre civile. Les horreurs des successeurs de *Néron* jusqu'à *Vespasien*, n'enfanguantèrent l'Italie que pendant quatre ans; et la rage du pontificat enfanglanta l'Europe pendant deux siècles.

C H A P I T R E . X L I X .

De l'empereur Henri VI, et de Rome.

LA querelle de Rome et de l'Empire, plus ou moins envenimée, subsistait toujours. On a écrit que *Henri VI*, fils de l'empereur *Frédéric Barberouffe*, ayant reçu à genoux la couronne impériale de *Célestin III*, ce pape, âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, la fit tomber d'un coup de pied de la tête de l'empereur. Ce fait n'est pas vraisemblable; mais c'est assez qu'on l'ait cru, pour faire voir jusqu'où l'animosité était poussée. Si le pape en eût usé ainsi, cette indécence n'eût été qu'un trait de faiblesse.

Ce couronnement de *Henri VI* présente un plus grand objet et de plus grands intérêts. Empe-
reur, vas-
sal du pa-
pe. Il voulait régner dans les deux Siciles; il se soumettait, quoiqu'empereur, à recevoir l'investiture du pape pour des États dont on avait

fait d'abord hommage à l'Empire, et dont il se croyait à la fois le suzerain et le propriétaire. Il demande à être le vassal lige du pape, et le pape le refuse. Les Romains ne voulaient point de *Henri VI* pour voisin, Naples n'en voulait point pour maître; mais il le fut malgré eux.

Il semble qu'il y ait des peuples faits pour servir toujours, et pour attendre quel sera l'étranger qui voudra les subjuguier. Il ne restait de la race légitime des conquérans normands que la princesse *Constance*, fille du roi *Roger I*, mariée à *Henri VI*. *Tancrede*, bâtard de cette race, avait été reconnu roi par le peuple et par le saint-siège. Qui devait l'emporter, ou ce *Tancrede* qui avait le droit de l'élection, ou *Henri* qui avait le droit de sa femme? les armes devaient décider. En vain, après la mort de *Tancrede*, les deux Siciles
 1193. proclamèrent son jeune fils: il fallait que *Henri* prévalût.

Empereur
Henri VI,
 très-cruel.

Une des plus grandes lâchetés qu'un souverain puisse commettre, servit à ses conquêtes. L'intrépide roi d'Angleterre, *Richard cœur de lion*, en revenant d'une de ces croisades dont nous parlerons, fait naufrage près de la Dalmatie; il passe sur les terres d'un duc d'Autriche. Ce duc viole l'hospitalité, charge de fers le roi d'Angleterre, le vend à l'empereur
 1194.

Henri VI, comme les Arabes vendent leurs esclaves. *Henri* en tire une grosse rançon, et avec cet argent va conquérir les deux Siciles; il fait exhumer le corps du roi *Tancredi*; et, par une barbarie aussi atroce qu'inutile, le bourreau coupe la tête au cadavre. On crève les yeux au jeune roi son fils, on le fait eunuque, on le confine dans une prison à Coire chez les Grisons. On enferme les sœurs en Alsace avec leur mère. Les partisans de cette famille infortunée, soit barons, soit évêques, périssent dans les supplices. Tous les trésors sont enlevés et portés en Allemagne.

Ainsi passèrent Naples et Sicile aux Allemands, après avoir été conquis par des Français. Ainsi vingt provinces ont été sous la domination de souverains que la nature a placés à trois cents lieues d'elles : éternel sujet de discord, et preuve de la sagesse d'une loi telle que la *Salique*; loi qui serait encore plus utile à un petit Etat qu'à un grand. *Henri VI* alors fut beaucoup plus puissant que *Frédéric Barberousse*. Presque despotique en Allemagne, souverain en Lombardie, à Naples, en Sicile, suzerain de Rome, tout tremblait sous lui. Sa cruauté le perdit; sa propre femme *Constance*, dont il avait exterminé la famille, conspira contre ce tyran, et enfin, dit-on, le fit empoisonner.

1198. A la mort de *Henri VI*, l'empire d'Allemagne est divisé. La France ne l'était pas ; c'est que les rois de France avaient été assez prudents ou assez heureux pour établir l'ordre de la succession. Mais ce titre d'empire , que l'Allemagne affectait , servait à rendre la couronne élective. Tout évêque et tout grand seigneur donnait sa voix. Ce droit d'élire , et d'être élu , flattait l'ambition des princes , et fit quelquefois les malheurs de l'Etat.

1198. Le jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, sortait du berceau. Une faction l'élit empereur , et donne à son oncle *Philippe* le titre de *roi des Romains*. Un autre parti couronne *Othon de Saxe*, son neveu. (a) Les papes tirèrent bien un autre fruit des divisions de l'Allemagne , que les empereurs n'avaient fait de celles d'Italie.

Innocent III, pape puissant.

Innocent III, fils d'un gentilhomme d'Agnani près de Rome , bâtit enfin l'édifice de la puissance temporelle , dont ses prédécesseurs avaient amassé les matériaux pendant quatre cents ans. Excommunier *Philippe* , vouloir détrôner le jeune *Frédéric* , prétendre exclure à jamais du trône d'Allemagne et d'Italie cette maison de Suabe si odieuse aux papes , se constituer juge des rois , c'était le style devenu

(a) C'est cet empereur *Philippe* qui érigea la Bohême en royaume. Il fut assassiné par un seigneur de Wittelsbac , en 1208.

ordinaire depuis *Grégoire VII*. Mais *Innocent III* ne s'en tint pas à ces formules. L'occasion était trop belle, il obtint ce qu'on appelle le patrimoine de *S^t Pierre*, si long-temps contesté. C'était une partie de l'héritage de la fameuse comtesse *Mathilde*.

La *Rômagne*, l'*Ombrie*, la *Marche d'Ancone*, *Orbitello*, *Viterbe*, reconnurent le pape pour souverain. Il domina en effet d'une mer à l'autre. La république romaine n'en avait pas tant conquis dans ses quatre premiers siècles; et ces pays ne lui valaient pas ce qu'ils valaient aux papes. *Innocent III* conquit même Rome : le nouveau sénat plia sous lui : il fut le sénat du pape, et non des Romains. Le titre de consul fut aboli. Les pontifes de Rome commencèrent alors à être rois en effet; et la religion les rendait, suivant les occurrences, les maîtres des rois. Cette grande puissance temporelle en Italie ne fut pas de durée.

C'était un spectacle intéressant que ce qui se passait alors entre les chefs de l'Eglise, la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Rome donnait toujours le mouvement à toutes les affaires de l'Europe. Vous avez vu les querelles du sacerdoce et de l'Empire jusqu'au pape *Innocent III*, et jusqu'aux empereurs *Philippe*, *Henri* et *Othon*, pendant que *Frédéric II*

était jeune encore. Il faut jeter les yeux sur la France, sur l'Angleterre et sur les intérêts que ces royaumes avaient à démêler avec l'Allemagne.

CHAPITRE L.

Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de S^t Louis, de Jean sans terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.

LE gouvernement féodal était en vigueur dans presque toute l'Europe, et les lois de la chevalerie par-tout à peu-près les mêmes. Il était sur-tout établi dans l'Empire, en France, en Angleterre, en Espagne, par les lois des fiefs, que si le seigneur d'un fief disait à son homme lige : „ Venez-vous-en avec moi, car je veux guerroyer le roi monseigneur, qui me dénie justice : „ l'homme lige devait d'abord aller trouver le roi, et lui demander

s'il était vrai qu'il eût refusé justice à ce seigneur? en cas de refus, l'homme lige devait marcher contre le roi, au service de ce seigneur le nombre de jours prescrits, ou perdre son fief. Un tel règlement pouvait être intitulé, *Ordonnance pour faire la guerre civile.*

L'empereur *Frédéric Barberouffe* abolit cette loi établie par l'usage, et l'usage l'a conservée malgré lui dans l'Empire, toutes les fois que les grands vassaux ont été assez puissans pour faire la guerre à leur chef. Elle fut en vigueur en France jusqu'au temps de l'extinction de la maison de *Bourgogne*. Le gouvernement féodal fit bientôt place en Angleterre à la liberté; il a cédé en Espagne au pouvoir absolu. 1158.

Dans les premiers temps de la race de *Hugues*, nommée improprement *Capétienne*, du sobriquet donné à ce roi, tous les petits vassaux combattaient contre les grands, et les rois avaient souvent les armes à la main contre les barons du duché de France. La race des anciens pirates danois, qui régnait en Normandie, et en Angleterre, favorisait toujours ce désordre. C'est ce qui fit que *Louis le gros* eut tant de peine à soumettre un sire de *Couci*, un baron de *Corbeil*, un sire de *Mont-lhéri*, un sire du village de *Puifet*, un seigneur de *Baudouin*, de *Châteaufort*: on ne voit pas

même qu'il ait osé et pu faire condamner à mort ces vassaux. Les choses sont bien changées en France.

L'Angleterre, dès le temps de *Henri I*, fut gouvernée comme la France. On comptait en Angleterre, sous le roi *Etienne*, fils de *Henri I*, mille châteaux fortifiés. Les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien alors sans le consentement et le secours de cette multitude de barons : et c'était, comme on l'a déjà vu, le règne de la confusion.

Louis le jeune renonce à sa femme et à ses provinces.

1152.

Le roi de France, *Louis le jeune*, acquit un grand domaine par un mariage; mais il le perdit par un divorce. *Eléonore*, sa femme, héritière de la Guienne et du Poitou, lui fit des affronts qu'un mari devait ignorer. Fatiguée de l'accompagner dans ces croisades illustres et malheureuses, elle se dédommagea des ennuis que lui causait, à ce qu'elle disait, un roi qu'elle traitait toujours de moine. Le roi fit casser son mariage sous prétexte de parenté. Ceux qui ont blâmé ce prince de ne pas retenir la dot, en répudiant sa femme, ne songent pas qu'alors un roi de France n'était pas assez puissant pour commettre une telle injustice. Mais ce divorce était un des plus grands objets du droit public que les historiens auraient bien dû approfondir. Le mariage fut cassé à Beaugenci par un concile d'évêques de France,

fur le vain prétexte qu'*Eléonore* était arrière-cousine de *Louis* : encore fallut-il que des seigneurs gascons fissent serment que les deux époux étaient parens , comme si l'on ne pouvait connaître que par un serment une telle vérité. Il n'est que trop certain que ce mariage était nul par les lois superstitieuses de ces temps d'ignorance. Si le mariage était nul , les deux princesses qui en étaient nées étaient donc bâtardes ; elles furent pourtant mariées en qualité de filles très-légitimes. Le mariage d'*Eléonore* , leur mère , fut donc toujours réputé valide , malgré la décision du concile. Ce concile ne prononça donc pas la nullité , mais la cassation , le divorce ; et dans ce procès de divorce , le roi se garda bien d'accuser sa femme d'adultère : ce fut proprement une répudiation en plein concile sur le plus frivole des motifs.

Il reste à savoir comment , selon la loi du christianisme , *Eléonore* et *Louis* pouvaient se remarier. Il est assez connu par S^t *Matthieu* et par S^t *Luc* , qu'un homme ne peut ni se marier après avoir répudié sa femme , ni épouser une répudiée. Cette loi est émanée expressément de la bouche du CHRIST , et cependant elle n'a jamais été observée. Que de sujets d'excommunications , d'interdits , de troubles et de guerres , si les papes alors avaient voulu se mêler d'une

pareille affaire dans laquelle ils sont entrés tant de fois !

Un descendant du conquérant *Guillaume*, *Henri II*, depuis roi d'Angleterre, déjà maître de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, moins difficile que *Louis le jeune*, crut pouvoir sans honte épouser une femme galante, qui lui donnait la Guienne et le Poitou. Bientôt après, il fut roi d'Angleterre; et le roi de France en reçut l'hommage lige, qu'il eût voulu rendre au roi anglais pour tant d'Etats.

Le gouvernement féodal déplaisait également aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Ces rois s'y prirent presque de même, et presque en même temps, pour avoir des troupes indépendamment de leurs vassaux. Le roi *Louis le jeune* donna des privilèges à toutes les villes de son domaine, à condition que chaque paroisse marcherait à l'armée, sous la bannière du saint de son église, comme les rois marchaient eux-mêmes sous la bannière de *S^t Denis*. Plusieurs serfs, alors affranchis, devinrent citoyens; et les citoyens eurent le droit d'élire leurs officiers municipaux, leurs échevins et leurs maires.

C'est vers les années 1137 et 1138, qu'il faut fixer cette époque du rétablissement de ce gouvernement municipal des cités et des

bourgs. *Henri II*, roi d'Angleterre, donna les mêmes privilèges à plusieurs villes pour en tirer de l'argent, avec lequel il pourrait lever des troupes.

Les empereurs en usèrent à peu-près de même en Allemagne. Spire, par exemple, acheta le droit de se choisir des bourgmestres, malgré l'évêque qui s'y opposa. La liberté, naturelle aux hommes, renaquit du besoin d'argent où étaient les princes. Mais cette liberté n'était qu'une moindre servitude, en comparaison de ces villes d'Italie qui alors s'érigèrent en républiques. 1166.

L'Italie citérieure se formait sur le plan de l'ancienne Grèce. La plupart de ces grandes villes libres et confédérées semblaient devoir former une république respectable ; mais de petits et de grands tyrans la détruisirent bientôt.

Les papes avaient à négocier à la fois avec chacune de ces villes, avec le royaume de Naples, l'Allemagne, la France, l'Angleterre, et l'Espagne. Tous eurent avec les papes des démêlés, et l'avantage demeura toujours au pontife.

Le roi de France, *Louis le jeune*, ayant donné l'exclusion à un de ses sujets, nommé *Pierre la Châtre*, pour l'évêché de Bourges ; l'évêque, élu malgré lui, et soutenu par 1242.

Rome, mit en interdit les domaines royaux de son évêché : de-là suit une guerre civile ; mais elle ne finit que par une négociation, en reconnaissant l'évêque, et en priant le pape de faire lever l'interdit.

Roi d'Angleterre qui renonce au droit de régale.

Les rois d'Angleterre eurent bien d'autres querelles avec l'Eglise. Un des rois dont la mémoire est la plus respectée chez les Anglais, est *Henri I*, le troisième roi depuis la conquête, qui commença à régner en 1100. Ils lui savent bon gré d'avoir aboli la loi du couvre-feu, qui les gênait. Il fixa dans ses Etats les mêmes poids et les mêmes mesures, ouvrage d'un sage législateur, qui fut aisément exécuté en Angleterre, et toujours inutilement proposé en France. Il confirma les lois de *S^t Edouard*, que son père *Guillaume le conquérant*, avait abrogées. Enfin, pour mettre le clergé dans ses intérêts, il renonça au droit de régale qui lui donnait l'usufruit des bénéfices vacans : droit que les rois de France ont conservé.

Il signa sur-tout une chartre, remplie de privilèges qu'il accordait à la nation : première origine des libertés d'Angleterre, tant accrues dans la suite. *Guillaume le conquérant*, son père, avait traité les Anglais en esclaves qu'il ne craignait pas. Si *Henri*, son fils, les ménagea tant, c'est qu'il en avait besoin. Il

était cadet , il ravissait le sceptre à son aîné 1103.

Robert. Voilà la source de tant d'indulgences.

Mais , tout adroit et tout maître qu'il était , il ne put empêcher son clergé et Rome de s'élever contre lui pour ces mêmes investitures. Il fallut qu'il s'en défistât , et qu'il se contentât de l'hommage que les évêques lui faisaient pour le temporel.

La France était exempte de ces troubles ; la cérémonie de la crosse n'y avait pas lieu , et on ne peut attaquer tout le monde à la fois.

Il s'en fallait peu que les évêques anglais ne fussent princes temporels dans leurs évêchés : du moins les plus grands vassaux de la couronne ne les surpassaient pas en grandeur et en richesses. Sous *Etienne* , successeur de *Henri I* , un évêque de Salisbury , nommé *Roger* , marié et vivant publiquement avec celle qu'il reconnaissait pour sa femme , fait la guerre au roi son souverain ; et dans un de ces châteaux , pris pendant cette guerre , on trouva , dit-on , quarante mille marcs d'argent. Si ce sont des marcs , des demi-livres , c'est une somme exorbitante ; si ce sont des marques , des écus , c'est encore beaucoup dans un temps où l'espèce était si rare.

Après ce règne d'*Etienne* , troublé par des guerres civiles , l'Angleterre prenait une

nouvelle face sous *Henri II*, qui réunissait la Normandie, l'Anjou, la Touraine, la Saintonge, le Poitou, la Guienne avec l'Angleterre, excepté la Cornouaille, non encore soumise. Tout y était tranquille, lorsque ce bonheur fut troublé par la grande querelle du roi et de *Thomas Becquet*, qu'on appelle *S^t Thomas de Cantorbéri*.

Histoire
de *Thomas
Becquet*,
ou saint
*Thomas de
Cantorbéri*.

Ce *Thomas Becquet*, avocat élevé par le roi *Henri II* à la dignité de chancelier, et enfin à celle d'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre et légat du pape, devint l'ennemi de la première personne de l'Etat, dès qu'il fut la seconde. Un prêtre commit un meurtre. Le primat ordonna qu'il serait seulement privé de son bénéfice. Le roi indigné lui reprocha qu'un laïque en cas pareil étant puni de mort, c'était inviter les ecclésiastiques au crime, que de proportionner si peu la peine au délit. L'archevêque soutint qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être puni de mort, et renvoya ses lettres de chancelier pour être entièrement indépendant. Le roi, dans un parlement, proposa qu'aucun évêque n'allât à Rome, qu'aucun sujet n'appelât au saint-siège, qu'aucun vassal et officier de la couronne ne fût excommunié et suspendu de ses fonctions, sans permission du souverain; qu'enfin les crimes du clergé fussent soumis aux juges ordinaires.

Tous les pairs séculiers passèrent ces propositions. *Thomas Becquet* les rejeta d'abord. Enfin il signa des lois si justes ; mais il s'accusa auprès du pape d'avoir trahi les droits de l'Eglise , et promit de n'avoir plus de telles complaisances.

Accusé devant les pairs d'avoir malversé pendant qu'il était chancelier , il refusa de répondre , sous prétexte qu'il était archevêque. Condamné à la prison , comme séditieux , par les pairs ecclésiastiques et séculiers , il s'enfuit en France , et alla trouver *Louis le jeune* , ennemi naturel du roi d'Angleterre. Quand il fut en France , il excommunia la plupart des seigneurs , qui composaient le conseil de *Henri*. Il lui écrivait : *Je vous dois , à la vérité , révérence comme à mon roi ; mais je vous dois châtement comme à mon fils spirituel.* Il le menaçait dans sa lettre d'être changé en bête comme *Nabuchodonosor* , quoiqu'après tout il n'y eût pas un grand rapport entre *Nabuchodonosor* et *Henri II*.

Le roi d'Angleterre fit tout ce qu'il put pour engager l'archevêque à rentrer dans son devoir. Il prit dans un de ses voyages *Louis le jeune* , son seigneur suzerain , pour arbitre : „ Que l'archevêque , dit-il à *Louis*
 „ en propre mots , agisse avec moi comme le
 „ plus saint de ses prédécesseurs en a usé

1170. » avec le moindre des miens, et je serai
 » satisfait. » Il se fit une paix simulée entre
 le roi et le prélat. *Becquet* revint donc en
 Angleterre ; mais il n'y revint que pour excom-
 munier tous les ecclésiastiques, évêques, cha-
 noines, curés, qui s'étaient déclarés contre
 lui. Ils se plaignirent au roi, qui était alors
 en Normandie. Enfin *Henri II*, outré de
 colère, s'écria : » Est-il possible qu'aucun
 » de mes serviteurs ne me vengera de ce
 » brouillon de prêtre ? »

Ces paroles, plus qu'indiscrettes, sem-
 blaient mettre le poignard à la main de qui-
 conque croirait le servir en assassinant celui
 qui ne devait être puni que par les lois.

*Thomas
 assassiné.*

1070.

Quatre de ses domestiques allèrent à Ken-
 terburi, que nous nommons Cantorbéri ; ils
 assommèrent à coups de massue l'archevêque
 au pied de l'autel. Ainsi un homme qu'on
 aurait pu traiter en rebelle, devint un martyr ;
 et le roi fut chargé de la honte et de l'horreur
 de ce meurtre.

L'histoire ne dit point quelle justice on fit
 de ces quatre assassins : il semble qu'on n'en
 ait fait que du roi.

On a déjà vu comme *Adrien IV* donna à
Henri II la permission d'usurper l'Irlande. Le
 pape *Alexandre III*, successeur d'*Adrien IV*,
 confirma cette permission, à condition que le

roi

roi ferait ferment qu'il n'avait jamais com-
mandé cet affassinat , et qu'il irait pieds
nus recevoir la discipline sur le tombeau de
l'archevêque par la main des chanoines. Il
eût été bien grand de donner l'Irlande , si
Henri avait eu le droit de s'en emparer , et le
pape celui d'en disposer ; mais il était plus
grand de forcer un roi puissant et coupable
à demander pardon de son crime.

Le pape
donne
l'Irlande
au roi
Henri ,
pourvu
qu'il se
fasse
fouetter
par pénitence.

Le roi alla donc conquérir l'Irlande ; c'était 1172.
un pays sauvage qu'un comte de *Pembroke*
avait déjà subjugué en partie avec douze
cents hommes seulement. Ce comte de *Pembroke*
voulait retenir sa conquête. *Henri II* plus fort
que lui , et muni d'une bulle du pape , s'em-
para aisément de tout. Ce pays est toujours
resté sous la domination de l'Angleterre , mais
inculte , pauvre et inutile , jusqu'à ce qu'enfin ,
dans le dix-huitième siècle , l'agriculture , les
manufactures , les arts , les sciences , tout s'y
est perfectionné ; et l'Irlande , quoique subju- 1174.
guée , est devenue une des plus florissantes
provinces de l'Europe.

Henri II , contre lequel ses enfans se révol-
taient , accomplit sa pénitence après avoir
subjugué l'Irlande. Il renonça solennellement
à tous les droits de la monarchie , qu'il avait
soutenus contre *Becquet*. Les Anglais condam-
nent cette renonciation , et même sa pénitence.

Il ne devait certainement pas céder ses droits, mais il devait se repentir d'un assassinat : l'intérêt du genre humain demande un frein qui retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie des peuples. Ce frein de la religion aurait pu être par une convention universelle dans la main des papes, comme nous l'avons déjà remarqué. Ces premiers pontifes, en ne se mêlant des querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de DIEU sur la terre ; mais les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leurs pays : lois souvent méprisées, et mœurs souvent corrompues.

*Richard
sœur de
lion.*

L'Angleterre fut tranquille sous *Richard cœur de lion*, fils et successeur de *Henri II*. Il fut malheureux par les croisades dont nous ferons bientôt mention ; mais son pays ne le fut pas. *Richard* eut avec *Philippe-Auguste* quelques-unes de ces guerres inévitables entre un suzerain et un vassal puissant. Elles ne changèrent rien à la fortune de leurs Etats. Il faut regarder toutes les guerres pareilles entre les princes chrétiens comme des temps de contagion, qui dépeuplent des provinces

fans en changer les limites, les usages et les mœurs. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces guerres, c'est que *Richard* enleva, dit-on, à *Philippe-Auguste* son chartrier qui le suivait par-tout; il contenait un détail des revenus du prince, une liste de ses vassaux, un état des serfs et des affranchis. On ajoute que le roi de France fut obligé de faire un nouveau chartrier, dans lequel ses droits furent plutôt augmentés que diminués. Il n'est guère vraisemblable que dans des expéditions militaires on porte ses archives dans une charrette, comme du pain de munition. Mais que de choses invraisemblables nous disent les historiens!

Un autre fait digne d'attention, c'est la 1194.
 captivité d'un évêque de Beauvais, pris, les Evêque
 armes à la main, par le roi *Richard*. Le pape portant
 les armes.
Célestin III redemanda l'évêque. *Rendez-moi mon fils*, écrivit-il à *Richard* : le roi, en envoyant au pape la cuirasse de l'évêque, lui répondit par ces paroles de l'histoire de *Joseph* : *Reconnaissez-vous la tunique de votre fils?*

Il faut observer encore à l'égard de cet évêque guerrier, que si les lois des fiefs n'obligeaient pas les évêques à se battre, elles les obligeaient pourtant d'amener leurs vassaux au rendez-vous des troupes.

Philippe-Auguste saisit le temporel des

évêques d'Orléans et d'Auxerre, pour n'avoir pas rempli cet abus, devenu un devoir. Ces évêques condamnés commencèrent par mettre le royaume en interdit, et finirent par demander pardon.

Jean sans terre. *Jean sans terre*, qui succéda à *Richard*, devait être un très-grand terrien; car à ses grands domaines il joignit la Bretagne qu'il usurpa sur le prince *Artus*, son neveu, à qui cette province était échue par sa mère. Mais pour avoir voulu ravir ce qui ne lui appartenait pas, il perdit tout ce qu'il avait, et devint enfin un grand exemple qui doit intimider les mauvais rois. Il commença par s'emparer de la Bretagne, qui appartenait à son neveu *Artus*; il le prit dans un combat; il le fit enfermer dans la tour de Rouen, sans qu'on ait jamais pu savoir ce que devint ce jeune prince. L'Europe accusa avec raison le roi *Jean* de la mort de son neveu.

Les pairs de France font le procès au roi d'Angleterre. Qui font ces pairs? Heureusement pour l'instruction de tous les rois, on peut dire que ce premier crime fut la cause de tous ses malheurs. Les lois féodales, qui d'ailleurs faisaient naître tant de désordres, furent signalées ici par un exemple mémorable de justice. La comtesse de Bretagne, mère d'*Artus*, fit présenter à la cour des pairs de France une requête, signée des barons de Bretagne. Le roi d'Angleterre fut sommé par

lés pairs de comparaître. La citation lui fut signifiée à Londres par des sergens d'armes. Le roi accusé envoya un évêque demander à *Philippe-Auguste* un sauf-conduit. *Qu'il vienne*, dit le roi, *il le peut. Y aura-t-il sûreté pour le retour ?* demande l'évêque. *Oui, si le jugement des pairs le permet*, répondit le roi. L'accusé 1203. n'ayant point comparu, les pairs de France le condamnèrent à mort, déclarèrent toutes les terres situées en France acquises et confisquées au roi. Mais qui étaient ces pairs qui condamnèrent un roi d'Angleterre à mort? ce n'était point les ecclésiastiques, lesquels ne peuvent assister à un jugement criminel. On ne dit point qu'il y eût alors à Paris un comte de Toulouse, et jamais on ne vit aucun acte de pairs signé par ces comtes. *Baudouin IX*, comte de Flandre, était alors à Constantinople où il brigait les débris de l'empire d'Orient. Le comte de Champagne était mort, et la succession était disputée. C'était l'accusé lui-même qui était duc de Guienne et de Normandie. L'assemblée des pairs fut composée des hauts barons relevans immédiatement de la couronne. C'est un point très-important que nos historiens auraient dû examiner, au lieu de ranger à leur gré des armées en bataille, et de s'appasentir sur les sièges de quelques châteaux qui n'existent plus.

On ne peut douter que l'assemblée des pairs barons français, qui condamna le roi d'Angleterre, ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales, *Stabilimentum feudorium. Eudes*, duc de Bourgogne, y présidait sous le roi *Philippe-Auguste*. On voit encore au bas des chartes de cette assemblée les noms d'*Hervé*, comte de Nevers; de *Renaud*, comte de Boulogne; de *Gaucher*, comte de Saint-Paul; de *Gui de Dampierre*: et, ce qui est très-remarquable, on n'y trouve aucun grand officier de la couronne.

Philippe se mit bientôt en devoir de recueillir le fruit du crime du roi son vassal. Il paraît que le roi *Jean* était du naturel des rois tyrans et lâches. Il se laissa prendre la Normandie, la Guienne, le Poitou, et se retira en Angleterre, où il était haï et méprisé. Il trouva d'abord quelque ressource dans la fierté de la nation anglaise, indignée de voir son roi condamné en France; mais les barons d'Angleterre se lassèrent bientôt de donner de l'argent à un roi qui n'en savait pas user. Pour comble de malheur, *Jean* se brouilla avec la cour de Rome pour un archevêque de Cantorbéri, que le pape voulait nommer de son autorité, malgré les lois.

Innocent III, cet homme sous lequel le saint-

siège fut si formidable, mit l'Angleterre en interdit, et défendit à tous les sujets de *Jean* de lui obéir. Cette foudre ecclésiastique était en effet terrible, parce que le pape la remettait entre les mains de *Philippe-Auguste*, auquel il transféra le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel, l'assurant de la rémission de tous ses péchés, s'il réussissait à s'emparer de ce royaume. Il accorda même pour ce sujet les mêmes indulgences qu'à ceux qui allaient à la terre sainte. Le roi de France ne publia pas alors qu'il n'appartenait pas au pape de donner des couronnes. Lui-même avait été excommunié quelques années auparavant, en 1199, et son royaume avait aussi été mis en interdit par ce même pape *Innocent III*, parce qu'il avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors les censures de Rome insolentes et abusives; il avait saisi le temporel de tout évêque et de tout prêtre assez mauvais français pour obéir au pape. Il pensa tout différemment quand il se vit l'exécuteur d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre. Alors il reprit sa femme, dont le divorce lui avait attiré tant d'excommunications, et ne songea qu'à exécuter la sentence de Rome. Il employa une année à faire construire dix-sept cents vaisseaux; (c'est-à-dire, mille sept cents grandes barques) et à préparer la plus belle

Innocent III met l'Angleterre en interdit, et la donne au roi de France.

armée qu'on eût jamais vue en France. La haine qu'on portait en Angleterre au roi *Jean*, valait au roi *Philippe* encore une autre armée. *Philippe-Auguste* était prêt de partir ; et *Jean*, de son côté, faisait un dernier effort pour le recevoir. Tout haï qu'il était d'une partie de la nation, l'éternelle émulation des Anglais contre la France, l'indignation contre le procédé du pape, les prérogatives de la couronne, toujours puissantes, lui donnèrent enfin pour quelques semaines une armée de près de soixante mille hommes, à la tête de laquelle il s'avança jusqu'à Douvres pour recevoir celui qui l'avait jugé en France, et qui devait le détrôner en Angleterre.

L'Europe s'attendait donc à une bataille décisive entre les deux rois, lorsque le pape les joua tous deux, et prit adroitement pour lui ce qu'il avait donné à *Philippe-Auguste*. Un sous-diacre, son domestique, nommé *Pandolfe*, légat en France et en Angleterre, consumma cette singulière négociation. Il passe à Douvres, sous prétexte de négocier avec les barons

1213. en faveur du roi de France. Il voit le roi *Jean* :

” Vous êtes perdu, lui dit-il : l'armée française va mettre à la voile, la vôtre va vous abandonner : vous n'avez qu'une ressource ; c'est de vous en rapporter entièrement au saint-siège. ” *Jean* y consentit, et en fit serment,

ferment, et seize barons jurèrent la même chose sur l'ame du roi. Etrange ferment, qui les obligeait à faire ce qu'ils ne savaient pas qu'on leur proposerait. L'artificieux italien intimida tellement le prince, disposa si bien les barons, qu'enfin, le 15 mai 1213, dans la maison des chevaliers du temple, au faubourg de Douvres, le roi à genoux, mettant ses mains entre celles du légat, prononça ces paroles :

» Moi *Jean*, par la grâce de DIEU, roi
 » d'Angleterre et seigneur d'Hibernie, pour
 » pour l'expiation de mes péchés, de ma
 » pure volonté, et de l'avis de mes barons,
 » je donne à l'Eglise de Rome, au pape
 » *Innocent* et à ses successeurs, les royaumes
 » d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs
 » droits : je les tiendrai comme vassal du
 » pape : je ferai fidèle à DIEU, à l'Eglise
 » romaine, au pape mon seigneur et à ses
 » successeurs légitimement élus. J'em'oblige de
 » lui payer une redevance de mille marcs
 » d'argent par an ; savoir, sept cents pour
 » le royaume d'Angleterre, et trois cents
 » pour l'Hibernie.

Angleterre
 cédée
 solennel-
 lement au
 pape.

C'était beaucoup dans un pays qui avait alors très-peu d'argent, et dans lequel on ne frappait aucune monnaie d'or.

Alors on mit de l'argent entre les mains du légat, comme premier paiement de la

redevance. On lui remit la couronne et le sceptre. Le diacre italien foula l'argent aux pieds, et garda la couronne et le sceptre cinq jours. Il rendit ensuite ces ornemens au roi, comme un bienfait du pape, leur commun maître.

Rome se
moque de
Philippe-
Auguste.

Philippe-Auguste n'attendait à Boulogne que le retour du légat pour se mettre en mer. Le légat revient à lui pour lui apprendre qu'il ne lui est plus permis d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'Eglise romaine, et que le roi *Jean* est sous la protection de Rome.

Le présent que le pape avait fait de l'Angleterre à *Philippe* pouvait alors lui devenir funeste. Un autre excommunié, neveu du roi *Jean*, s'était ligué avec lui pour s'opposer à la France, qui devenait trop à craindre. Cet excommunié était l'empereur *Othon IV*, qui disputait à la fois l'empire au jeune *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et l'Italie au pape. C'est le seul empereur d'Allemagne qui ait jamais donné une bataille en personne contre un roi de France.

C H A P I T R E L I.

D'Othon IV et de Philippe-Auguste, au treizième siècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, jusqu'à la mort de Louis VIII, père de S^t Louis. Puissance singulière de la cour de Rome : pénitence plus singulière de Louis VIII, &c.

QUOIQUE le système de la balance de l'Europe n'ait été développé que dans les derniers temps, cependant il paraît qu'on s'est réuni toujours autant qu'on a pu contre les puissances prépondérantes. L'Allemagne, l'Angleterre et les Pays-Bas armèrent contre *Philippe-Auguste*, ainsi que nous les avons vus se réunir contre *Louis XIV. Ferrand*, comte de Flandre, se joignit à l'Empereur *Othon IV*. Il était vassal de *Philippe*; mais c'était par cette raison même qu'il se déclara contre lui, aussi-bien que le comte de Boulogne. Ainsi *Philippe*, pour avoir voulu accepter le présent du pape, se mit au point d'être opprimé. Sa fortune et son courage le firent sortir de ce péril avec la plus grande gloire qu'ait jamais méritée un roi de France.

Entre Lille et Tournay est un petit village, nommé Bouvines, près duquel *Othon IV*, à la

1215. tête d'une armée, qu'on dit forte de plus de cent mille combattans, vint attaquer le roi qui n'en avait guère que la moitié. On commençait alors à se servir d'arbalètes. Cette arme était en usage à la fin du douzième siècle. Mais ce qui décidait d'une journée, c'était cette pesante cavalerie toute couverte de fer. L'armure complète du chevalier était une prérogative d'honneur, à laquelle les écuyers ne pouvaient prétendre; il ne leur était pas permis d'être invulnérables. Tout ce qu'un chevalier avait à craindre, était d'être blessé au visage, quand il levait la visière de son casque; ou dans le flanc, au défaut de la cuirasse, quand il était abattu, et qu'on avait levé sa chemise de mailles; enfin sous les aisselles, quand il levait le bras.

Il y avait encore des troupes de cavalerie, tirées du corps des communes, moins bien armées que les chevaliers. Pour l'infanterie, elle portait des armes défensives à son gré, et les offensives étaient l'épée, la flèche, la massue, la fronde.

Armée du roi commandée par un évêque. Ce fut un évêque qui rangea en bataille l'armée de *Philippe-Auguste*: il s'appelait *Guerin*, et venait d'être nommé à l'évêché de Senlis. Cet évêque de Beauvais, si longtemps prisonnier du roi *Richard* d'Angleterre,

se trouva aussi à cette bataille. Il s'y servit toujours d'une massue, disant qu'il serait irrégulier s'il versait le sang humain. On ne fait point comment l'empereur et le roi disposèrent leurs troupes. *Philippe* avant le combat fit chanter le psaume, *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*: comme si *Othon* avait combattu contre DIEU. Auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de *Charlemagne* et de *Roland*. L'étendard impérial d'*Othon* était sur quatre roues. C'était une longue perche qui portait un dragon de bois peint, et sur le dragon s'élevait un aigle de bois doré. L'étendard royal de France était un bâton doré avec un drapeau de soie blanche, semé de fleurs de lys: ce qui n'avait été long-temps qu'une imagination de peintre commençait à servir d'armoiries aux rois de France. D'anciennes couronnes des rois lombards, dont on voit des estampes fidelles dans *Muratori*, sont surmontées de cet ornement, qui n'est autre chose que le fer d'une lance lié avec deux autres fers recourbés, une vraie hallebarde.

Outre l'étendard royal, *Philippe-Auguste* fit porter l'oriflamme de Saint-Denis. Lorsque le roi était en danger, on haussait et baissait l'un ou l'autre de ces étendards. Chaque chevalier avait aussi le sien, et les grands chevaliers

fesaient porter un autre drapeau , qu'on nommait bannière. Ce terme de bannière, si honorable, était pourtant commun aux drapeaux de l'infanterie, presque toute composée de serfs. Le cri de guerre des Français était *mon joie St Denis*. Le cri des Allemands était *Kyrie, eleison*.

Une preuve que les chevaliers bien armés ne couraient guère d'autre risque que d'être démontés, et n'étaient blessés que par un très-grand hasard, c'est que le roi *Philippe-Auguste*, renversé de son cheval, fut longtemps entouré d'ennemis; et reçut des coups de toute espèce d'armes sans verser une goutte de sang.

Un seul
chevalier
tué dans
la bataille.

On raconte même qu'étant couché par terre, un soldat allemand voulut lui enfoncer dans la gorge un javelot à double crochet, et n'en put jamais venir à bout. Aucun chevalier ne périt dans la bataille, sinon *Guillaume de Longchamp*, qui malheureusement mourut d'un coup dans l'œil, adressé par la visière de son casque.

On compte, du côté des Allemands, vingt-cinq chevaliers bannerets, et sept comtes de l'Empire prisonniers, mais aucun de blessé.

L'empereur *Othon* perdit la bataille. On tua, dit-on, trente mille allemands, nombre probablement exagéré. On ne voit pas que

Le roi de France fit aucune conquête du côté de l'Allemagne après la victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus de pouvoir sur ses vassaux.

Celui qui perdit le plus à cette bataille fut *Jean d'Angleterre*, dont l'empereur *Othon* sembla la dernière ressource. Cet empereur mourut 1218. bientôt après comme un pénitent. Il se faisait, dit-on, fouler aux pieds de ses garçons de cuisine, et fouetter par des moines, selon l'opinion des princes de ce temps-là, qui pensaient expier, par quelques coups de discipline, le sang de tant de milliers d'hommes.

Il n'est point vrai, comme tant d'auteurs l'ont écrit, que *Philippe* reçut, le jour de la victoire de Bouvines, la nouvelle d'une autre bataille gagnée par son fils *Louis VIII* contre le roi *Jean*. Au contraire, *Jean* avait eu quelque succès en Poitou ; mais déstitué du secours de ses alliés, il fit une trêve avec *Philippe*. Il en avait besoin ; ses propres sujets d'Angleterre devenaient ses plus grands ennemis ; il était méprisé, parce qu'il s'était fait vassal de Rome. Les barons le forcèrent de signer cette fameuse 1215. charte qu'on appelle la *charte des libertés d'Angleterre*.

Le roi *Jean* se crut plus lésé, en laissant par Grande charte. cette charte à ses sujets les droits les plus naturels, qu'il ne s'était cru dégradé en se

se faisant sujet de Rome ; il se plaignit de cette charte, comme du plus grand affront fait à sa dignité : cependant qu'y trouve-t-on en effet d'injurieux à l'autorité royale ? qu'à la mort d'un comte, son fils majeur, pour entrer en possession du fief, payera au roi cent marcs d'argent; et un baron, cent schellings; qu'aucun bailli du roi ne pourra prendre les chevaux des payfans, qu'en payant cinq sous par jour par cheval. Qu'on parcoure toute la charte, on trouvera seulement que les droits du genre humain n'y ont pas été assez défendus; on verra que les communes qui portaient le plus grand fardeau, et qui rendaient les plus grands services, n'avaient nulle part à ce gouvernement, qui ne pouvait fleurir sans elles. Cependant *Jean* se plaignit; il demanda justice au pape, son nouveau souverain.

Ce pape *Innocent III*, qui avait excommunié le roi, excommunia alors les pairs d'Angleterre. Les pairs outrés font ce qu'avait fait ce même pontife : ils offrent la couronne d'Angleterre à la France. *Philippe-Auguste*, vainqueur de l'Allemagne, possesseur de presque tous les Etats de *Jean* en France, appelé au royaume d'Angleterre, se conduisit en grand politique. Il engagea les Anglais à demander son fils *Louis* pour roi. Alors les légats de Rome vinrent lui représenter en vain

que *Jean* était feudataire du saint-siège. *Louis*, de concert avec son père, lui parle ainsi en présence du légat : „ Monsieur , suis votre
 „ homme-ligé pour li fiefs que m'avez baillés
 „ en France ; mais ne vos appartient de
 „ décider du fait du royaume d'Angleterre ;
 „ et si le faites , me pourvoirai devant mes
 „ pairs. „ (a)

Après avoir parlé ainsi , il partit pour l'An-
 gleterre , malgré les défenses publiques de son
 père , qui le secourait en secret d'hommes et
 d'argent. *Innocent III* excommunia en vain le
 père et le fils. Les évêques de France déclara-
 rent nulle l'excommunication du père.
 Remarquons pourtant qu'ils n'osèrent infirmer
 celle de *Louis* ; c'est-à-dire , qu'ils avouaient
 que les papes avaient le droit d'excommunier
 les princes. Ils ne pouvaient disputer ce droit
 aux papes , puisqu'ils se l'arrogeaient eux-
 mêmes ; mais ils se réservaient encore celui de
 décider si l'excommunication du pape était
 juste ou injuste. Les princes étaient alors bien
 malheureux , exposés sans cesse à l'excommu-
 nication chez eux et à Rome ; mais les peuples
 étaient plus malheureux encore : l'anathème
 retombait toujours sur eux , et la guerre les
 dépouillait.

Louis VIII
 va con-
 quérir
 l'Angle-
 terre.
 1216.

(a) C'est une grande preuve que la pairie décidait alors de toutes les grandes affaires.

Le fils de *Philippe-Auguste* fut reconnu roi solennellement dans Londres. Il ne laissa pas d'envoyer des ambassadeurs plaider sa cause devant le pape. Ce pontife jouissait de l'honneur qu'avait autrefois le sénat romain, d'être
 1216. juge des rois. Il mourut avant de rendre son arrêt définitif.

Mort de *Jean sans terre*, errant de ville en ville dans son pays, mourut dans le même temps, abandonné de tout le monde, dans un bourg de la province de Norfolk. Un pair de France avait autrefois conquis l'Angleterre, et l'avait gardée : un roi de France ne la garda pas.

Louis VIII, après la mort de *Jean d'Angleterre*, du vivant même de *Philippe-Auguste*, fut obligé de sortir de ce même pays qui l'avait demandé pour roi ; et, au lieu de défendre sa conquête, il alla se croiser contre les Albigeois, qu'on égorgeait alors, en exécution des sentences de Rome.

Louis VIII abandonne l'Angleterre. Il ne régna qu'une seule année en Angleterre : les Anglais le forcèrent de rendre à leur roi *Henri III*, dont ils n'étaient pas encore mécontents, le trône qu'ils avaient ôté à *Jean*, père de ce *Henri III*. Ainsi *Louis* ne fut que l'instrument dont ils s'étaient servis pour se venger de leur monarque. Le légat de Rome, qui était à Londres, régla en maître les conditions auxquelles *Louis* sortit d'Angleterre. Ce

légat, l'ayant excommunié pour avoir osé Excommunié, et ses chapelains fouettés. régner à Londres malgré le pape, lui imposa pour pénitence de payer à Rome le dixième des deux années de ses revenus. Ses officiers furent taxés au vingtième, et les chapelains qui l'avaient accompagné furent obligés d'aller demander à Rome leur absolution. Ils firent le voyage; on leur ordonna d'aller se présenter dans Paris à la porte de la cathédrale, aux quatre grandes fêtes, nus pieds et en chemise, tenant en main des verges dont les chanoines devaient les fouetter. Une partie de ces pénitences fut, dit-on, accomplie.

Cette scène incroyable se passait pourtant sous un roi habile et courageux, sous *Philippe-Auguste*, qui souffrait cette humiliation de son fils et de sa nation. Le vainqueur de Bouvines ne finit pas glorieusement sa carrière illustre. 1225. Il avait augmenté son royaume de la Normandie, du Maine, du Poitou: le reste des biens appartenans à l'Angleterre était encore défendu par beaucoup de seigneurs.

Du temps de *Louis VIII*, une partie de la Guienne était française, l'autre était anglaise. Il n'y eut alors rien de grand ni de décisif.

Le testament de *Louis VIII* mérite seulement quelque attention. Il lègue cent fous à chacune Testament de Louis VIII. des deux mille léproseries de son royaume. 1225. Les chrétiens, pour fruit de leurs croisades,

ne remportèrent enfin que la lèpre. Il faut que le peu d'usage du linge et la mal-propreté du peuple eût bien augmenté le nombre des lépreux. Ce nom de léproserie n'était pas donné indifféremment aux autres hôpitaux ; car on voit, par le même testament, que le roi lègue cent livres de compte à deux cents hôtels-Dieu. Le legs que fit *Louis VIII* de trente mille livres une fois payées à son épouse, la célèbre *Blanche* de Castille, revenait à cinq cents quarante mille livres d'aujourd'hui. J'insiste souvent sur ce prix des monnaies ; c'est, ce me semble, le pouls d'un Etat, et une manière assez sûre de reconnaître ses forces. Par exemple, il est clair que *Philippe-Auguste* fut le plus puissant prince de son temps, si, indépendamment des pierreries qu'il laissa, les sommes spécifiées dans son testament montent à près de neuf cents mille marcs d'argent de huit onces, qui valent à présent environ quarante-neuf millions de notre monnaie, à cinquante-quatre livres dix-neuf sols le marc d'argent fin. (1) Mais il faut qu'il y ait

(1) Dans toutes les évaluations du marc d'or et d'argent, on a supposé que les historiens ou les actes parlent de marcs d'or ou d'argent fin, suivant la manière actuelle de s'exprimer. Si on venait à découvrir que dans quelques circonstances ils ont entendu de l'or ou de l'argent au titre de la monnaie ou de la bijouterie du temps, il faudrait corriger les évaluations en conséquence. Mais cela n'est pas vraisemblable, puisque ce sont les variations des monnaies, alors très-fréquentes, qui ont introduit l'usage d'exprimer les valeurs en marcs, et non en monnaies.

quelque erreur de calcul dans ce testament : il n'est point du tout vraisemblable qu'un roi de France, qui n'avait de revenu que celui de ses domaines particuliers, ait pu laisser alors une somme si considérable. La puissance de tous les rois de l'Europe consistait alors à voir marcher un grand nombre de vassaux sous leurs ordres, et non à posséder assez de trésors pour les asservir.

C'est ici le lieu de relever un étrange conte que font tous nos historiens. Ils disent que *Louis VIII* étant au lit de la mort, les médecins jugèrent qu'il n'y avait d'autre remède pour lui que l'usage des femmes ; qu'ils mirent dans son lit une jeune fille, mais que le roi la chassa, aimant mieux mourir, disent-ils, que de commettre un péché mortel. Le père *Daniel*, dans son histoire de France, a fait graver cette aventure à la tête de la vie de *Louis VIII*, comme le plus bel exploit de ce prince.

Conte
ridicule
d'une
fille.

Cette fable a été appliquée à plusieurs autres monarques. Elle n'est, comme tous les autres contes de ce temps-là, que le fruit de l'ignorance. Mais on devrait savoir aujourd'hui que la jouissance d'une fille n'est point un remède pour un malade ; et, après tout, si *Louis VIII* n'avait pu réchapper que par cet expédient, il avait *Blanche*, sa femme, qui était

fort belle , et en état de lui sauver la vie. Le jésuite *Daniel* prétend donc que *Louis VIII* mourut glorieusement , en ne satisfaisant pas la nature , et en combattant les hérétiques. Il est vrai qu'avant sa mort il alla en Languedoc pour s'emparer d'une partie du comté de Toulouse que le jeune *Amauri* , comte de *Montfort* , fils de l'usurpateur , lui vendit. Mais acheter un pays d'un homme à qui ce pays n'appartient pas , est-ce-là combattre pour la foi ? Un esprit juste , en lisant l'histoire , n'est presque occupé qu'à la réfuter.

CHAPITRE LII.

De l'empereur Frédéric II ; de ses querelles avec les papes , et de l'empire allemand. Des accusations contre Frédéric II. Du livre De tribus Impostoribus. Du concile général de Lyon , &c.

VERS le commencement du treizième siècle , tandis que *Philippe-Auguste* régnait encore , que *Jean sans terre* était dépouillé par *Louis VIII* ; qu'après la mort de *Jean* et de *Philippe-Auguste* , *Louis VIII* , chassé d'Angleterre , régnait en France , et laissait l'Angleterre à *Henri III* :

dans ces temps, dis-je, les croisades, les persécutions contre les Albigeois épuisaient toujours l'Europe. L'empereur *Frédéric II* faisait saigner les plaies mal fermées de l'Allemagne et de l'Italie. La querelle de la couronne impériale et de la mitre de Rome, les factions des *Guelfes* et des *Gibelins*, les haines des Allemands et des Italiens, troublaient le monde plus que jamais. *Frédéric II*, fils de *Henri VI*, et neveu de l'empereur *Philippe*, jouissait de l'Empire qu'*Othon IV*, son compétiteur, avait abandonné avant de mourir.

Les empereurs étaient alors bien plus puissans que les rois de France; car outre la Suabe et les grandes terres que *Frédéric* possédait en Allemagne, il avait aussi Naples et Sicile par héritage. La Lombardie lui appartenait par cette longue possession des empereurs; mais cette liberté, dont les villes d'Italie étaient alors idolâtres, respectait peu la possession des césars allemands. C'était en Allemagne un temps d'anarchie et de brigandage, qui dura long-temps. Ce brigandage s'était tellement accru, que les seigneurs comptaient parmi leurs droits celui d'être voleurs de grand chemin dans leurs territoires, et de faire de la fausse monnaie. *Frédéric II* les contraignit dans la diète d'Egra de faire serment de ne plus exercer de pareils droits;

Droit de vol.

et pour leur donner l'exemple, il renonça à celui que ses prédécesseurs s'étaient attribué de s'emparer de toute la dépouille des évêques, à leur décès. Cette rapine était alors autorisée par-tout, et même en Angleterre.

Droit de cuissage. Les usages les plus ridicules et les plus barbares étaient alors établis. Les seigneurs avaient imaginé le droit de cuissage, de markette, de prélibation; c'était celui de coucher, la première nuit, avec les nouvelles mariées leurs vassales roturières. Des évêques, des abbés eurent ce droit en qualité de hauts barons; et quelques-uns se font fait payer, au dernier siècle, par leurs sujets la renonciation à ce droit étrange, qui s'étendit en Ecosse, en Lombardie, en Allemagne et dans les provinces de France. Voilà les mœurs qui régnaient dans le temps des croisades.

L'Italie était moins barbare, mais n'était pas moins malheureuse. La querelle de l'Empire et du sacerdoce avait produit les factions *Guelfe et Gibeline*, qui divisaient les villes et les familles.

Milan, Brescia, Mantoue, Vicence, Padoue, Trévise, Ferrare et presque toutes les villes de la Romagne, sous la protection du pape, étaient liguées entre elles contre l'empereur.

Il avait pour lui Crémone, Bergame, Modène, Parme, Reggio, Trente. Beaucoup
d'autres

d'autres villes étaient partagées entre les factions *Guelfe* et *Gibeline*. L'Italie était le théâtre non d'une guerre , mais de cent guerres civiles qui , en aiguissant les esprits et les courages , n'accoutumaient que trop les nouveaux potentats italiens à l'affassinat et à l'empoisonnement.

Frédéric II était né en Italie : il aimait ce climat agréable , et ne pouvait souffrir ni le pays ni les mœurs de l'Allemagne dont il fut absent quinze années entières. Il paraît évident que son grand dessein était d'établir en Italie le trône des nouveaux césars. Cela seul eût pu changer la face de l'Europe. C'est le nœud secret de toutes les querelles qu'il eut avec les papes. Il employa tour à tour la souplesse et la violence , et le saint-siège le combattit avec les mêmes armes.

Honorius III et *Grégoire IX* ne peuvent d'abord lui résister qu'en l'éloignant , et l'envoyant faire la guerre dans la terre sainte. (a) Tel était le préjugé du temps , que l'empereur fut obligé de se vouer à cette entreprise , de peur de n'être pas regardé par les peuples comme chrétien. Il fit le vœu par politique ; et par politique il différa le voyage.

Grégoire IX l'excommunie selon l'usage ordinaire. *Frédéric* part ; et tandis qu'il fait une

Frédéric II
excom-
munié.

(a) Voyez le chapitre des croisades.

croisade à Jérusalem, le pape en fait une contre lui dans Rome. Il revient, après avoir négocié avec les soudans, se battre contre le saint-siège. Il trouve dans le territoire de Capoue son propre beau-père, *Jean de Brienne*, roi titulaire de Jérusalem à la tête des soldats du pontife, qui portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les gibelins de l'empereur portaient le signe de la croix, et les croix mirent bientôt les clefs en fuite.

Il ne restait guère alors d'autre ressource à *Grégoire IX* que de soulever *Henri*, roi des Romains, fils de *Frédéric II*, contre son père, ainsi que *Grégoire VII*, *Urbain II* et *Paschal II* avaient armé les enfans de *Henri IV*. Mais *Frédéric*, plus heureux que *Henri IV*, se saisit
 1235. de son fils rebelle, le dépose dans la célèbre diète de Maïence, et le condamne à une prison perpétuelle.

Il était plus aisé à *Frédéric II* de faire condamner son fils dans une diète d'Allemagne, que d'obtenir de l'argent et des troupes de cette diète pour aller subjuguier l'Italie. Il eut toujours assez de forces pour l'ensanglanter, et jamais assez pour l'affervir. Les *Guelfes*, ces partisans de la papauté, et encore plus de la liberté, balancèrent toujours le pouvoir des *Gibelins*, partisans de l'Empire.

La Sardaigne était encore un sujet de guerre

entre l'Empire et le sacerdoce, et par conséquent d'excommunications. L'empereur s'empara de presque toute l'île. Alors Grégoire IX accusa publiquement Frédéric II d'incrédulité. 1238.

» Nous avons des preuves, dit-il dans sa lettre circulaire, du premier juillet 1239, qu'il dit publiquement que l'univers a été trompé par trois imposteurs, MOÏSE, JESUS-CHRIST et MAHOMET. Mais il place JESUS-CHRIST fort au-dessous des autres; car il dit qu'ils ont vécu pleins de gloire, et que l'autre n'a été qu'un homme de la lie du peuple, qui prêchait à ses pareils. L'empereur, ajoute-t-il, soutient qu'un DIEU unique et créateur ne peut être né d'une femme, et sur-tout d'une vierge. » C'est sur cette lettre, du pape Grégoire IX, qu'on eut dès ce temps-là qu'il y avait un livre intitulé, *De tribus impostoribus*: on a cherché ce livre de siècle en siècle, et on ne l'a jamais trouvé. (b)

Prétendu
livre des
trois im-
posteurs.

Ces accusations, qui n'avaient rien de commun avec la Sardaigne, n'empêchèrent pas que l'empereur ne la gardât: les divisions entre Frédéric et le saint-siège n'eurent jamais la religion pour objet; et cependant les papes l'excommuniaient, publiaient contre lui des croisades, et le déposaient. Un cardinal,

(b) On en a fait de nos jours sous le même titre.

nommé *Jacques*, évêque de Palestrine, apporta en France au jeune *Louis IX* des lettres de ce pape *Grégoire*, par lesquelles sa sainteté, ayant déposé *Frédéric II*, transférait de son autorité l'empire à *Robert*, comte d'Artois, frère du jeune roi de France. C'était mal prendre son temps : la France et l'Angleterre étaient en guerre : les barons de France, soulevés dans la minorité de *Louis*, étaient encore puissans dans sa majorité. On prétend qu'ils répondirent qu'un frère d'un roi de France n'avait pas besoin d'un empire, et que le pape avait moins de religion que *Frédéric II*. Une telle réponse est trop peu vraisemblable pour être vraie.

Rien ne fait mieux connaître les mœurs et les usages de ce temps, que ce qui se passa au sujet de cette demande du pape.

St Louis
sollicité
en vain
par les pa-
pes de fa-
voriser
leurs pré-
tentions

Il s'adressa aux moines de Cîteaux, chez lesquels il savait que S^t *Louis* devait venir en pèlerinage avec sa mère. Il écrivit au chapitre : » Conjurez le roi qu'il prenne la protection du pape contre le fils de *Satan Frédéric* ; il est nécessaire que le roi me reçoive dans son royaume, comme *Alexandre III* y fut reçu contre la persécution de *Frédéric I*, et S^t *Thomas* de Cantorbéri contre celle de *Henri II*, roi d'Angleterre. »

Le roi alla en effet à Cîteaux, où il fut reçu par cinq cents moines qui le conduisirent

au chapitre : là ils se mirent tous à genoux devant lui ; et, les mains jointes, le prièrent de laisser passer le pape en France. *Louis* se mit aussi à genoux devant les moines, leur promit de défendre l'Eglise ; mais il leur dit expressément, qu'il ne pouvait recevoir le pape sans le consentement des barons du royaume, dont un roi de France devait suivre les avis. *Grégoire* meurt ; mais l'esprit de Rome vit toujours. *Innocent IV*, l'ami de *Frédéric*, quand il était cardinal, devient nécessairement son ennemi dès qu'il est souverain pontife. Il fallait, à quelque prix que ce fût, affaiblir la puissance impériale en Italie, et réparer la faute qu'avait faite *Jean XII* d'appeler à Rome les Allemands.

Innocent IV, après bien des négociations inutiles, assemble dans Lyon ce fameux concile, qui a cette inscription encore aujourd'hui dans la bibliothèque du Vatican : *Treizième concile général, premier de Lyon. Frédéric II y est déclaré ennemi de l'Eglise, et privé du siège impérial.* (1)

Innocent IV
dépose
l'empereur *Frédéric II*.

(1) Il faut espérer que *Joséph II* ne laissera pas long-temps subsister dans le Vatican ce monument des attentats de Rome moderne, contre les droits du genre humain ; à moins qu'il ne valût mieux le conserver comme une preuve que le même esprit règne encore dans l'Eglise, et comme une leçon qui montre aux rois ce qu'ils auraient à craindre, s'ils avaient le malheur de réussir dans les mesures que le clergé leur inspire, pour faire retomber les peuples dans l'ignorance.

Il semble bien hardi de déposer un empereur dans une ville impériale ; mais Lyon était sous la protection de la France , et les archevêques s'étaient emparés des droits régaliens. *Frédéric II* ne négligea pas d'envoyer à ce concile , où il devait être accusé , des ambassadeurs pour le défendre.

Le pape , qui se constituait juge à la tête du concile , fit aussi la fonction de son propre avocat ; et après avoir beaucoup insisté sur les droits temporels de Naples et de Sicile , sur le patrimoine de la comtesse *Mathilde* , il accusa *Frédéric* d'avoir fait la paix avec les mahométans , d'avoir eu des concubines mahométanes , de ne pas croire en JESUS-CHRIST , et d'être hérétique. Comment peut-on être à la fois hérétique et incrédule ? et comment dans ces siècles pouvait-on former si souvent de telles accusations ? Les papes *Jean XII* , *Etienne VIII* , et les empereurs *Frédéric I* , *Frédéric II* , le chancelier *des Vignes* , *Mainfroy* , régent de Naples , beaucoup d'autres essuierent cette imputation. Les ambassadeurs de l'empereur parlèrent en sa faveur avec fermeté , et accusèrent le pape à leur tour de rapine et d'ufure. Il y avait à ce concile des ambassadeurs de France et d'Angleterre. Ceux-ci se plaignirent bien autant des papes , que le pape se plaignit de l'empereur. » Vous tirez

Accusations absurdes contre Frédéric.

Accusations différentes contre la cour de Rome.

» par vos Italiens, dirent-ils, plus de soixante
 » mille marcs par an du royaume d'Angle-
 » terre ; vous nous avez en dernier lieu
 » envoyé un légat qui a donné tous les béné-
 » fices à des italiens. Il extorque de tous les
 » religieux des taxes excessives, et il excom-
 » munie quiconque se plaint de ses vexations.
 » Remédiez-y promptement ; car nous ne
 » souffrirons pas plus long-temps ces ava-
 » nies. »

Le pape rougit, ne répondit rien, et prononça la déposition de l'empereur. Il est très à remarquer qu'il fulmina cette sentence, non pas, dit-il, de l'approbation du concile, mais en présence du concile. Tous les pères tenaient des cierges allumés quand le pape prononçait. Ils les éteignirent ensuite. Une partie signa l'arrêt, une autre partie sortit en gémissant.

N'oublions pas que dans ce concile le pape demanda un subside à tous les ecclésiastiques. Tous gardèrent le silence, aucun ne parla, ni pour approuver, ni pour rejeter le subside, excepté un anglais, nommé *Mespham*, doyen de Lincoln. Il osa dire que le pape rançon-
 nait trop l'Eglise. Le pape le déposa de sa seule
 autorité, et les ecclésiastiques se turent.
Innocent IV parlait donc et agissait en souve-
 rain de l'Eglise, et on le souffrait.

Despotisme du pape sur le clergé.

Juste colère de l'empereur.

Frédéric II ne souffrit pas du moins que l'évêque de Rome agît en souverain des rois. Cet empereur était à Turin, qui n'appartenait point encore à la maison de Savoie. C'était un fief de l'Empire, gouverné par le marquis de *Suze*. Il demanda une cassette : on la lui apporta. Il en tira la couronne impériale. » Ce pape et ce concile, dit-il, ne me l'ont » pas ravie ; et avant qu'on m'en dépouille, » il y aura bien du sang répandu, » Il ne manqua pas d'écrire d'abord à tous les princes d'Allemagne et de l'Europe par la plume de son fameux chancelier, *Pierre des Vignes*, tant accusé d'avoir composé le livre des *Trois imposteurs* : » Je ne suis pas le premier, disait-il » dans ses lettres, que le clergé ait ainsi » indignement traité, et je ne ferai pas le » dernier. Vous en êtes cause, en obéissant » à ces hypocrites, dont vous connaissez » l'ambition sans bornes. Combien, si vous » vouliez, découvririez-vous dans la cour de » Rome d'infamies qui font frémir la pudeur ? » Livrés au siècle, enivrés de délices, l'excès » de leurs richesses étouffe en eux tout sentiment de religion. C'est une œuvre de » charité de leur ôter ces richesses pernicieuses qui les accablent ; et c'est à quoi vous » devez travailler tous avec moi. »

Cependant le pape, ayant déclaré l'empire vacant,

vacant, écrivit à sept princes ou évêques : c'étaient les ducs de Bavière, de Saxe, d'Autriche et de Brabant, les archevêques de Saltzbourg, de Cologne et de Maïence. Voilà ce qui a fait croire que sept électeurs étaient alors solennellement établis. Mais les autres princes de l'Empire et les autres évêques prétendaient aussi avoir le même droit.

Les empereurs et les papes tâchaient ainsi de se faire déposer mutuellement. Leur grande politique consistait à exciter des guerres civiles.

On avait déjà élu roi des Romains en Allemagne *Conrad*, fils de *Frédéric II*; mais il fallait, pour plaire au pape, choisir un autre empereur. Ce nouveau César ne fut choisi ni par les ducs de Saxe ou de Brabant, ou de Bavière, ou d'Autriche, ni par aucun prince de l'Empire. Les évêques de Strasbourg, de Vurtzbourg, de Spire, de Metz, avec ceux de Maïence, de Cologne et de Trèves, créèrent cet empereur. Ils choisirent un landgrave de Thuringe, qu'on appela le *roi des prêtres*.

Rome arme souvent les fils contre les pères.

Quel étrange empereur de Rome qu'un landgrave qui recevait la couronne seulement de quelques évêques de son pays ! Alors le pape fait renouveler la croisade contre *Frédéric*. Elle était prêchée par les *frères prêcheurs*, que nous appelons *dominicains*, et par les *frères*

Croisade contre l'empereur.

mineurs que nous appelons *cordeliers* ou *franciscains*. Cette nouvelle milice des papes commençait à s'établir en Europe. (a) Le saint père ne s'en tint pas à ces mesures : il ménagea des conspirations contre la vie d'un empereur qui savait résister aux conciles , aux moines , aux croisades ; du moins l'empereur se plaignit que le pape suscitait des assassins contre lui , et le pape ne répondit point à ces plaintes.

Les mêmes prélats qui s'étaient donné la liberté de faire un César , en firent encore un autre après la mort de leur thuringien , et ce fut un comte de Hollande. La prétention de l'Allemagne sur l'empire romain ne servit donc jamais qu'à la déchirer. Ces mêmes évêques , qui élisaient des empereurs , se divisèrent entre eux : leur comte de Hollande fut tué dans cette guerre civile.

1249. *Frédéric II* avait à combattre les papes depuis l'extrémité de la Sicile jusqu'à celle de l'Allemagne. On dit qu'étant dans la Pouille , il découvrit que son médecin , séduit par *Innocent IV* , voulait l'empoisonner. Le fait me paraît douteux ; mais dans les doutes que fait naître l'histoire de ces temps , il ne s'agit que du plus ou du moins de crimes.

Frédéric , voyant avec horreur qu'il lui était impossible de confier sa vie à des chrétiens ,

(a) Voyez le chapitre des ordres religieux.

fut obligé de prendre des mahométans pour sa garde. On prétend qu'ils ne le garantirent pas des fureurs de *Mainfroy*, son bâtard, qui l'étouffa, dit-on, dans sa dernière maladie. Le fait me paraît faux. Ce grand et malheureux empereur, roi de Sicile dès le berceau, ayant porté trente-huit ans la vaine couronne de Jérusalem, et celle des césars cinquante-quatre ans, (puisqu'il avait été déclaré roi des Romains, en 1196) mourut âgé de cinquante-sept ans dans le royaume de Naples, et laissa le monde aussi troublé à sa mort qu'à sa naissance. Malgré tant de troubles, ses royaumes de Naples et de Sicile furent embellis et policés par ses soins : il y bâtit des villes, y fonda des universités, y fit fleurir un peu les lettres. La langue italienne commençait à se former alors, c'était un composé de la langue romance et du latin. On a des vers de *Frédéric II* en cette langue. Mais les traverses qu'il essuya, nuisirent aux sciences autant qu'à ses desseins.

Depuis la mort de *Frédéric II* jusqu'en 1268, l'Allemagne fut sans chef, non comme l'avait été la Grèce, l'ancienne Gaule, l'ancienne Germanie, et l'Italie avant qu'elle fût soumise aux Romains : l'Allemagne ne fut ni une république, ni un pays partagé entre plusieurs souverains, mais un corps sans tête, dont les membres se déchiraient.

C'était une belle occasion pour les papes; mais ils n'en profitèrent pas. On leur arracha Brescia, Crémone, Mantoue et beaucoup de petites villes. Il eût fallu alors un pape guerrier pour les reprendre; mais rarement un pape eut ce caractère. Ils ébranlaient, à la vérité, le monde avec leurs bulles: ils donnaient des royaumes avec des parchemins. Le pape *Innocent IV* déclara de sa propre autorité *Haquin*, roi de Norwège, en le faisant enfant 1247. légitime, de bâtard qu'il était. Un légat du pape couronna ce roi *Haquin*, et reçut de lui un tribut de quinze mille marcs d'argent, et cinq cents marcs (ou marques) des églises de Norwège; ce qui était peut-être la moitié de l'argent comptant qui circulait dans un pays si peu riche.

Le même pape *Innocent IV* créa aussi un certain *Mandog* roi de Lithuanie, mais roi relevant de Rome. *Nous recevons*, dit-il dans sa bulle du 15 juillet 1251, *ce nouveau royaume de Lithuanie au droit et à la propriété de S^t Pierre, vous prenant sous notre protection, vous, votre femme et vos enfans*. C'était imiter en quelque sorte la grandeur de l'ancien sénat de Rome, qui accordait des titres de rois et de tétrarques. La Lithuanie ne fut pas cependant un royaume; elle ne put même encore être chrétienne que plus d'un siècle après.

Les papes parlaient donc en maîtres du monde , et ne pouvaient être maîtres chez eux : il ne leur en-coûtait que du parchemin pour donner ainsi des Etats ; mais ce n'était qu'à force d'intrigues qu'ils pouvaient se ressaisir d'un village auprès de Mantoue ou de Ferrare.

Voilà quelle était la situation des affaires de l'Europe : l'Allemagne et l'Italie déchirées , la France encore faible , l'Espagne partagée entre les chrétiens et les musulmans : ceux-ci entièrement chassés de l'Italie ; l'Angleterre commençant à disputer sa liberté contre ses rois ; le gouvernement féodal établi par-tout ; la chevalerie à la mode ; les prêtres devenus princes et guerriers ; une politique presque en tout différente de celle qui anime aujourd'hui l'Europe. Il semblait que les pays de la communion romaine fussent une grande république dont l'empereur et les papes voulaient être les chefs ; et cette république, quoique divisée , s'était accordée long-temps dans les projets des croisades , qui ont produit de si grandes et de si infames actions , de nouveaux royaumes , de nouveaux établissemens , de nouvelles misères , et enfin beaucoup plus de malheur que de gloire. Nous les avons déjà indiquées. Il est temps de peindre ces folies guerrières.

C H A P I T R E L I I I .

De l'Orient, au temps des Croisades, et de l'état de la Palestine.

LES religions durent toujours plus que les empires. Le mahométisme florissait, et l'empire des califes était détruit par la nation des Turcomans. On se fatigue à rechercher l'origine de ces Turcs. Elle est la même que celle de tous les peuples conquérans. Ils ont tous été d'abord des sauvages, vivans de rapine. Les turcs habitaient autrefois au-delà du Taurus et de l'Immaüs, et bien loin, dit-on, de l'Araxe. Ils étaient compris parmi ces Tartares que l'antiquité nommait Scythes. Ce grand continent de la Tartarie, bien plus vaste que l'Europe, n'a jamais été habité que par des barbares. Leurs antiquités ne méritent guère mieux une histoire suivie que les loups et les tigres de leur pays. Ces peuples du Nord firent de tout temps des invasions vers le Midi. Ils se répandirent, vers le onzième siècle, du côté de la Moscovie. Ils inondèrent les bords de la mer Caspienne. Les Arabes, sous les premiers successeurs de *Mahomet*, avaient soumis presque toute l'Asie mineure, la Syrie et la Perse:

Commen-
cemens
des Turcs

les Turcomans vinrent enfin , qui soumirent les Arabes.

Un calife de la dynastie des Abassides , nommé *Motasssem* , fils du grand *Almamon* , et petit-fils du célèbre *Aaron-al-Raschild* , protecteur comme eux de tous les arts , contemporain de notre *Louis le débonnaire* ou *le faible* , posa les premières pierres de l'édifice sous lequel ses successeurs furent enfin écrasés. Il fit venir une milice de turcs pour sa garde. Il n'y a jamais eu un plus grand exemple du danger des troupes étrangères. Cinq à six cents turcs à la solde de *Motasssem* sont l'origine de la puissance ottomane , qui a tout englouti , de l'Euphrate jusqu'au bout de la Grèce , et a de nos jours mis le siège devant Vienne. Cette milice turque , augmentée avec le temps , devint funeste à ses maîtres. De nouveaux turcs arrivent , qui profitèrent des guerres civiles excitées pour le califat. Les califes Abassides de Bagdat perdirent bientôt la Syrie , l'Égypte , l'Afrique , que les califes Fatimites leur enlevèrent. Les Turcs dépouillèrent et Fatimites et Abassides.

Togrul-Beg , ou *Orto-grul-Beg* , de qui on fait descendre la race des Ottomans , entra dans Bagdat , à peu-près comme tant d'empereurs sont entrés dans Rome. Il se rendit maître de la ville et du calife , en se prosternant

Décadence des Califes.

1050.

à ses pieds. *Orto-grul* conduisit le calife *Caiem* à son palais en tenant la bride de sa mule ; mais , plus habile ou plus heureux que les empereurs allemands ne l'ont été dans Rome , il établit sa puissance , et ne laissa au calife que le soin de commencer , le vendredi , les prières à la mosquée , et l'honneur d'investir de leurs Etats tous les tyrans mahométans qui se faisaient souverains.

Il faut se souvenir que , comme ces Turcomans imitaient les Francs , les Normands et les Goths dans leurs irruptions , ils les imitaient aussi en se soumettant aux lois , aux mœurs et à la religion des vaincus. C'est ainsi que d'autres tartares en ont usé avec les Chinois ; et c'est l'avantage que tout peuple policé , quoique le plus faible , doit avoir sur le barbare , quoique le plus fort.

Ainsi les califes n'étaient plus que les chefs de la religion , tels que le Dairi pontife du Japon , qui commande en apparence aujourd'hui au Cubosama , et qui lui obéit en effet ; tels que le shérif de la Mecque , qui appelle le sultan turc son vicaire ; tels enfin qu'étaient les papes sous les rois lombards. Je ne compare point , sans doute , la religion mahométane avec la chrétienne , je compare les révolutions. Je remarque que les califes ont été les plus puissans souverains de l'Orient , tandis que

les pontifes de Rome n'étaient rien. Le califat est tombé sans retour, et les papes sont peu à peu devenus de grands souverains, affermis, respectés de leurs voisins, et qui ont fait de Rome la plus belle ville de la terre.

Il y avait donc, au temps de la première croisade, un calife à Bagdat qui donnait des investitures, et un sultan turc qui régnait. Plusieurs autres usurpateurs turcs et quelques arabes étaient cantonnés en Perse, dans l'Arabie, dans l'Asie mineure. Tout était divisé; et c'est ce qui pouvait rendre les croisades heureuses. Mais tout était armé, et ces peuples devaient combattre sur leur terrain avec un grand avantage.

L'empire de Constantinople se soutenait : tous ses princes n'avaient pas été indignes de régner. *Constantin Porphirogène*, fils de *Léon le philosophe*, et philosophe lui-même, fit renaître, comme son père, des temps heureux. Si le gouvernement tomba dans le mépris sous *Romain*, fils de *Constantin*, il devint respectable aux nations sous *Nicéphore Phocas*, qui avait repris Candie avant d'être empereur. Si *Jean Zimisces* assassina *Nicéphore*, et souilla de sang le palais; s'il joignit l'hypocrisie à ses crimes, il fut d'ailleurs le défenseur de l'Empire contre les Turcs et les Bulgares. Mais sous *Michel Paphlagonate* on

Déca-
dence de
Constan-
tinople.

961.

avait perdu la Sicile : sous *Romain Diogène*, presque tout ce qui restait vers l'Orient, excepté la province de Pont; et cette province, qu'on appelle aujourd'hui Turcomanie, tomba bientôt après sous le pouvoir du turc *Soliman* qui, maître de la plus grande partie de l'Asie mineure, établit le siège de sa domination à Nicée, et menaçait de-là Constantinople au temps où commencèrent les croisades.

L'empire grec était donc borné alors presque à la ville impériale, du côté des Turcs; mais il s'étendait dans toute la Grèce, la Macédoine, la Thessalie, la Thrace, l'Illyrie, l'Épire, et avait même encore l'île de Candie. Les guerres continuelles, quoique toujours malheureuses contre les Turcs, entretenaient un reste de courage. Tous les riches chrétiens d'Asie qui n'avaient pas voulu subir le joug mahométan, s'étaient retirés dans la ville impériale, qui par-là même s'enrichit des dépouilles des provinces. Enfin, malgré tant de pertes, malgré les crimes et les révolutions du palais, cette ville, à la vérité déchue, mais immense, peuplée, opulente et respirant les délices, se regardait comme la première du monde. Les habitans s'appelaient *Romains*, et non *Grecs*. Leur Etat était l'empire romain; et les peuples d'Occident, qu'ils nommaient

Latins, n'étaient à leurs yeux que des barbares révoltés.

La Palestine n'était que ce qu'elle est aujourd'hui, un des plus mauvais pays de l'Asie. Cette petite province est dans sa longueur d'environ soixante-cinq lieues, et de vingt-trois en largeur. Elle est couverte presque par-tout de rochers arides, sur lesquels il n'y a pas une ligne de terre. Si ce canton était cultivé, on pourrait le comparer à la Suisse. La rivière du Jourdain, large d'environ cinquante pieds dans le milieu de son cours, ressemble à la rivière d'Aar chez les Suisses, qui coule dans une vallée plus fertile que d'autres cantons. La mer de Tibériade n'est pas comparable au lac de Genève. Les voyageurs qui ont bien examiné la Suisse et la Palestine, donnent tous la préférence à la Suisse sans aucune comparaison. Il est vraisemblable que la Judée fut plus cultivée autrefois, quand elle était possédée par les Juifs. Ils avaient été forcés de porter un peu de terre sur les rochers pour y planter des vignes. Ce peu de terre liée avec les éclats des rochers, était soutenu par de petits murs, dont on voit encore des restes de distance en distance.

Tableau
de la Pa-
lestine.

Tout ce qui est situé vers le Midi consiste en déserts de sables salés, du côté de la Médi-

terranée et de l'Égypte , et en montagnes affreuses , jusqu'à Esiongaber vers la mer Rouge. Ces fables et ces rochers , habités aujourd'hui par quelques arabes voleurs , sont l'ancienne patrie des Juifs. Ils s'avancèrent un peu au Nord dans l'Arabie pétrée. Le petit pays de Jérico , qu'ils envahirent , est un des meilleurs qu'ils possédèrent : le terrain de Jérusalem est bien plus aride ; il n'a pas même l'avantage d'être situé sur une rivière. Il y a très-peu de pâturages : les habitans n'y purent jamais nourrir de chevaux : les ânes firent toujours la monture ordinaire. Les bœufs y sont maigres ; les moutons y réussissent mieux ; les oliviers en quelques endroits y produisent un fruit d'une bonne qualité. On y voit encore quelques palmiers ; et ce pays que les Juifs améliorèrent avec beaucoup de peine , quand leur condition toujours malheureuse le leur permit , fut pour eux une terre délicieuse , en comparaison des déserts de Sina , de Param et de Cadés-Barné. (1)

(1) Ceux qui douteraient que la Palestine n'ait été un pays très-peu fertile , peuvent consulter deux graves dissertations sur cet objet important , par M. l'abbé *Guénée* , de l'académie des Inscriptions. Les preuves qu'on y trouve de la stérilité de ce pays sont d'autant plus décisives , que l'intention de l'auteur était de prouver précisément le contraire. Les dissertations de l'abbé de *Vertot* , sur l'authenticité de la sainte Ampoule , produisent le même effet ; mais on a soupçonné l'abbé de *Vertot* d'y avoir mis un peu de malice , ce dont on n'a garde de soupçonner son savant confrère.

S^t Jérôme, qui vécut si long-temps à Bethléem, avoue qu'on souffrait continuellement la sécheresse et la soif dans ce pays de montagnes arides, de cailloux et de sables, où il pleut rarement, où l'on manque de fontaines, et où l'industrie est obligée d'y suppléer à grand frais par des citernes.

La Palestine, malgré le travail des Hébreux, n'eut jamais de quoi nourrir ses habitans; et de même que les treize cantons envoient le superflu de leurs peuples servir dans les armées des princes qui peuvent les payer, les Juifs allaient faire le métier de courtiers en Asie et en Afrique. A peine Alexandrie était-elle bâtie, qu'ils s'y étaient établis. Les Juifs commerçans n'habitaient guère Jérusalem; et je doute que dans le temps le plus florissant de ce petit Etat, il y ait jamais eu des hommes aussi opulens que le sont aujourd'hui plusieurs hébreux d'Amsterdam, de la Haie, de Londres, de Constantinople.

Lorsqu'Omar, l'un des premiers successeurs de Mahomet, s'empara des fertiles pays de la Syrie, il prit la contrée de la Palestine; et comme Jérusalem est une ville sainte pour les mahométans, il y entra chargé d'une haire et d'un sac de pénitent, et n'exigea que le tribut de treize drachmes par tête, ordonné par le pontife: c'est ce que rapporte *Nicetas*

Coniates. Omar enrichit Jérusalem d'une magnifique mosquée de marbre, couverte de plomb, ornée en dedans d'un nombre prodigieux de lampes d'argent, parmi lesquelles il y en avait beaucoup d'or pur. (a) Quand ensuite les Turcs déjà mahométans s'emparèrent du pays, vers l'an 1055, ils respectèrent la mosquée, et la ville resta toujours peuplée de sept à huit mille habitans. C'était ce que son enceinte pouvait alors contenir, et ce que tout le territoire d'alentour pouvait nourrir. Ce peuple ne s'enrichissait guère d'ailleurs que des pèlerinages des chrétiens et des musulmans. Les uns allaient visiter la mosquée, les autres l'endroit où l'on prétend que JESUS fut enterré. Tous payaient une petite redevance à l'émir turc qui résidait dans la ville, et à quelques imans qui vivaient de la curiosité des pèlerins.

(a) Elle fut fondée sur les débris de la forteresse bâtie par *Hérode*, et auparavant par *Salomon*; forteresse qui avait servi de temple.

C H A P I T R E L I V.

*De la première croisade , jusqu'à la prise
de Jérusalem.*

TEL était l'état de l'Asie mineure et de la Syrie , lorsqu'un pèlerin d'Amiens suscita les croisades. Il n'avait d'autre nom que *Coucoupêtre* ou *Cucupêtre*, comme le dit la fille de l'Empereur *Commène*, qui le vit à Constantinople. Nous le connaissons sous le nom de *Pierre l'ermite*. Ce picard , parti d'Amiens pour aller en pèlerinage vers l'Arabie , fut cause que l'Occident , s'arma contre l'Orient , et que des millions d'Européens périrent en Asie. C'est ainsi que sont enchainés les événemens de l'univers. Il se plaignit amèrement à l'évêque secret qui résidait dans le pays , avec le titre de patriarche de Jérusalem , des vexations que souffraient les pèlerins ; les révélations ne lui manquèrent pas. *Guillaume de tyr* assure que JESUS-CHRIST apparut à l'ermite. *Je serai avec toi*, lui dit-il, *il est temps de secourir mes serviteurs*. A son retour à Rome , il parla d'une manière si vive , et fit des tableaux si touchans , que le pape *Urbain II* crut cet homme propre à seconder le grand dessein que les papes avaient depuis

Un fanatique, auteur des croisades.

long-temps d'armer la chrétienté contre le mahométisme. Il envoya *Pierre* de province en province communiquer par son imagination forte l'ardeur de ses sentimens, et semer l'enthousiasme.

1094. *Urbain II* tint ensuite vers Plaifance un concile en rase campagne, où se trouvèrent plus de trente mille féculiers outre les ecclésiastiques. On y propofa la manière de venger les chrétiens. L'empereur des Grecs, *Alexis Comnène*, père de cette princesse qui écrit l'histoire de fon temps, envoya à ce concile des ambaffadeurs pour demander quelque fecours contre les mufulmans; mais ce n'était ni du pape, ni des Italiens qu'il devait l'attendre. Les Normands enlevaient alors Naples et Sicile aux Grecs; et le pape, qui voulait être au moins feigneur fuzerain de ces royaumes, étant d'ailleurs rival de l'Eglife grecque, devenait néceffairement par fon état l'ennemi déclaré des empereurs d'Orient, comme il était l'ennemi couvert des empereurs teutoniques. Le pape, loin de fecourir les Grecs, voulait foumettre l'Orient aux Latins.

Au refte, le projet d'aller faire la guerre en Palestine, fut vanté par tous les affiftans au concile de Plaifance, et ne fut embrassé par personne. Les principaux feigneurs italiens avaient chez eux trop d'intérêts à ménager,

et

et ne voulaient point quitter un pays délicieux pour aller se battre vers l'Arabie pétrée.

On fut donc obligé de tenir un autre concile 1095.
à Clermont en Auvergne. Le pape y harangua Croisade
dans la grande place. On avait pleuré en déclarée.
Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie.
On s'arma en France. Ce pays était peuplé
d'une foule de nouveaux seigneurs, inquiets,
indépendans, aimant la dissipation et la
guerre, plongés pour la plupart dans les
crimes que la débauche entraîne, et dans
une ignorance aussi honteuse que leurs débau-
ches. Le pape proposait la rémission de tous
leurs péchés, et leur ouvrait le ciel, en leur
imposant pour pénitence de suivre la plus
grande de leurs passions, de courir au pillage.
On prit donc la croix à l'envi. Les églises et
les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup
de terres des seigneurs, qui crurent n'avoir
besoin que d'un peu d'argent et de leurs
armes pour aller conquérir des royaumes en Arme-
Asie. *Godefroi de Bouillon*, par exemple, duc ment pro-
de Brabant, vendit sa terre de Bouillon au digieux.
chapitre de Liège, et Stenay à l'évêque de
Verdun. *Baudouin*, frère de *Godefroi*, vendit
au même évêque le peu qu'il avait en ce
pays-là. Les moindres seigneurs châtelains
partirent à leurs frais; les pauvres gentils-
hommes servirent d'écuyers aux autres. Le

butin devoit se partager selon les grades, et selon les dépenses des croisés. C'était une grande source de division, mais c'était aussi un grand motif. La religion, l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. On enrôla une infanterie innombrable, et beaucoup de simples cavaliers sous mille drapeaux différens. Cette foule de croisés se donna rendez-vous à Constantinople. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quarantevingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de *Coucoupêtre*, que j'appellerai toujours *Pierre l'ermite*. Il marchait en sandales et ceint d'une corde, à la tête de l'armée. Nouveau genre de vanité! Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre, produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine.

La première expédition de ce général ermite fut d'assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée *Malavilla*, parce que l'on avait refusé des vivres à ces soldats de JESUS-CHRIST, qui, malgré leur sainte entreprise,

se conduisaient en voleurs de grand chemin. La ville fut prise d'assaut, livrée au pillage, les habitans égorgés. L'*ermite* ne fut plus alors maître de ses croisés, excités par la soif du brigandage. Un des lieutenans de l'*ermite*, nommé *Gautier sans argent*, qui commandait la moitié des troupes, agit de même en Bulgarie. On se réunit bientôt contre ces brigands, qui furent presque tous exterminés, et l'*ermite* arriva enfin devant Constantinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un prédicateur allemand, nommé *Godescalc*, qui voulut jouer le même rôle, fut encore plus maltraité. Dès qu'il fut arrivé avec ses disciples dans cette même Hongrie où ses prédécesseurs avaient fait tant de défords, la seule vue de la croix rouge qu'ils portaient fut un signal auquel ils furent tous massacrés.

Une autre horde de ces aventuriers, composée de plus de deux cents mille personnes, tant femmes que prêtres, payfans, écoliers, croyant qu'elle allait défendre JESUS-CHRIST, s'imagina qu'il fallait exterminer tous les juifs qu'on rencontrerait. Il y en avait beaucoup sur les frontières de France : tout le commerce était entre leurs mains. Les chrétiens, croyant venger DIEU, firent main basse sur tous ces malheureux. Il n'y eut jamais depuis *Adrien*

Juifs massacrés sur la route par les croisés.

un si grand massacre de cette nation. Ils furent égorgés à Verdun, à Spire, à Worms, à Cologne, à Maïence; et plusieurs se tuèrent eux-mêmes, après avoir fendu le ventre à leurs femmes, pour ne pas tomber entre les mains de ces barbares. La Hongrie fut encore le tombeau de cette troisième armée de croisés.

Ermite
sans ar-
mée.

Cependant l'*ermite Pierre* trouva devant Constantinople d'autres vagabonds italiens et allemands, qui se joignirent à lui, et ravagèrent les environs de la ville. L'empereur *Alexis Comnène*, qui régnait, était assurément sage et modéré. Il se contenta de se défaire au plutôt de pareils hôtes. Il leur fournit des bateaux pour les transporter au-delà du Bosphore. Le général *Pierre*, se vit enfin à la tête d'une armée chrétienne contre les musulmans. *Soliman*, soudan de Nicée, tomba avec ses Turcs aguerris sur cette multitude dispersée. *Gautier sans argent* y périt avec beaucoup de pauvre noblesse. L'*ermite* retourna cependant à Constantinople, regardé comme un fanatique qui s'était fait suivre par des furieux.

Il n'en fut pas de même des chefs des croisés, plus politiques, moins enthousiastes, plus accoutumés au commandement, et conduisant des troupes un peu plus réglées.

Godefroi de Bouillon menait soixante et dix mille hommes de pied, et dix mille cavaliers couverts d'une armure complète, sous plusieurs bannières de seigneurs tous rangés sous la sienne.

Cependant *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, marchait par l'Italie avec d'autres seigneurs qui s'étaient joints à lui. Il allait tenter la fortune. Presque tout son établissement consistait dans le titre de frère d'un roi très-peu puissant par lui-même. Ce qui est plus étrange, c'est que *Robert*, duc de Normandie, fils aîné de *Guillaume*, conquérant de l'Angleterre, quitta cette Normandie où il était à peine affermi. Chassé d'Angleterre par son cadet *Guillaume le roux*, il lui engagea encore la Normandie pour subvenir aux frais de son armement. C'était, dit-on, un prince voluptueux et superstitieux. Ces deux qualités, qui ont leur source dans la faiblesse, l'entraînèrent à ce voyage.

Le vieux *Raimond*, comte de Toulouse, maître du Languedoc et d'une partie de la Provence, qui avait déjà combattu contre les musulmans en Espagne, ne trouva ni dans son âge ni dans les intérêts de sa patrie aucune raison contre l'ardeur d'aller en Palestine. Il fut un des premiers qui s'arma et passa les Alpes, suivi, dit-on, de près de cent mille

Princes
croisés.

hommes. Il ne prévoyait pas que bientôt on prêcherait une croisade contre sa propre famille.

Le plus politique de tous ces croisés, et peut-être le seul, fut *Bohémond*, fils de ce *Robert Guiscard*, conquérant de la Sicile. Toute cette famille de Normands, transplantée en Italie, cherchait à s'agrandir, tantôt aux dépens des papes, tantôt sur les ruines de l'empire grec. Ce *Bohémond* avait lui-même long-temps fait la guerre à l'empereur *Alexis*, en Epire et en Grèce; et n'ayant pour tout héritage que la petite principauté de Tarente et son courage, il profita de l'enthousiasme épidémique de l'Europe, pour rassembler sous sa bannière jusqu'à dix mille cavaliers bien armés, et quelque infanterie, avec lesquels il pouvait conquérir des provinces, soit sur les chrétiens soit sur les mahométans.

La princesse *Anne Comnène*, dit que son père fut alarmé de ces émigrations prodigieuses, qui fondaient dans son pays. On eût cru, dit-elle, que l'Europe arrachée de ses fondemens, allait tomber sur l'Asie. Qu'aurait-ce donc été, si près de trois cents mille hommes, dont les uns avaient suivi l'ermite *Pierre*, les autres le prêtre *Godescalc*, n'avaient déjà disparu ?

On proposa au pape de se mettre à la tête de ces armées immenses qui restaient encore. C'était la seule manière de parvenir à la monarchie universelle , devenue l'objet de la cour romaine. Cette entreprise demandait le génie d'un *Mahomet* ou d'un *Alexandre*. Les obstacles étaient grands , et *Urbain* ne vit que les obstacles.

Intérêt
des papes
aux croi-
sades.

Grégoire VII avait autrefois conçu ce projet des croisades. Il aurait armé l'Occident contre l'Orient , il aurait commandé à l'Eglise grecque comme à la latine. Les papes auraient vu sous leurs lois l'un et l'autre empire. Mais du temps de *Grégoire VII*, une telle idée n'était encore que chimérique. L'empire de Constantinople n'était pas encore assez accablé , la fermentation du fanatisme n'était pas assez violente dans l'Occident. Les esprits ne furent bien disposés que du temps d'*Urbain II*.

Le pape et les princes croisés avaient dans ce grand appareil leurs vues différentes , et Constantinople les redoutait toutes. On y haïssait les Latins , qu'on y regardait comme des hérétiques et des barbares. On craignait sur-tout que Constantinople ne fût l'objet de leur ambition , plus que la petite ville de Jérusalem ; et certes on ne se trompait pas puisqu'ils envahirent à la fin Constantinople et l'empire.

Ce que les Grecs craignaient le plus, et avec raison, c'était ce *Bohémond* et ses napolitains, ennemis de l'Empire. Mais quand même les intentions de *Bohémond* eussent été pures, de quel droit tous ces princes d'Occident venaient-ils prendre pour eux des provinces que les Turcs avaient arrachées aux empereurs grecs?

Caractère
des prin-
cipaux
croisés.

On peut juger d'ailleurs quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés, par le trait que rapporte la princesse *Anne Comnène* de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône, dans une cérémonie publique. *Baudouin*, frère de *Godofroi de Bouillon*, prenant par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le comte dit tout haut, dans son jargon barbare : „ Voilà „ un plaissant rustre que ce grec, de s'asseoir „ devant des gens comme nous. „ Ces paroles furent interprétées à *Alexis* qui ne fit que sourire. Une ou deux indiscretions pareilles suffirent pour décriser une nation. *Alexis* fit demander à ce comte qui il était. „ Je suis, „ répondit-il, de la race la plus noble. J'allais „ tous les jours dans l'église de ma seigneurie, „ où s'assembloient tous les braves seigneurs „ qui voulaient se battre en duel, et qui „ priaient JESUS-CHRIST et la Sainte-Vierge „ de leur être favorables. Aucun d'eux n'osa „ jamais se battre contre moi. „

Il était moralement impossible que de tels hôtes n'exigeassent des vivres avec dureté, et que les Grecs n'en refusassent avec malice. C'était un sujet de combats continuels entre les peuples et l'armée de *Godefroi*, qui parut la première après les brigandages des croisés de l'ermite *Pierre*. *Godefroi* en vint jusqu'à attaquer les faubourgs de Constantinople, et l'empereur les défendit en personne. L'évêque du Puy en Auvergne, nommé *Monteil*, légat du pape dans les armées de la croisade, voulait absolument qu'on commençât les entreprises contre les infidèles par le siège de la ville où résidait le premier prince des chrétiens. Tel était l'avis de *Bohémond*, qui était alors en Sicile, et qui envoyait courriers sur courriers à *Godefroi*, pour l'empêcher de s'accorder avec l'empereur. *Hugues*, frère du roi de France, eut alors l'imprudence de quitter la Sicile où il était avec *Bohémond*, et de passer presque seul sur les terres d'*Alexis*. Il joignit à cette indiscretion celle de lui écrire des lettres pleines d'une fierté peu séante à qui n'avait point d'armée. Le fruit de ces démarches fut d'être arrêté quelque temps prisonnier. Enfin la politique de l'empereur grec vint à bout de détourner tous ces orages. Il fit donner des vivres, il engagea tous les seigneurs à lui prêter hommage pour les terres qu'ils conquerraient, il les fit

Magnificence de l'empereur Alexis.

tous passer en Asie les uns après les autres, après les avoir comblés de présens. *Bohémond*, qu'il redoutait le plus, fut celui qu'il traita avec le plus de magnificence. Quand ce prince vint lui rendre hommage à Constantinople, et qu'on lui fit voir les raretés du palais, *Alexis* ordonna qu'on remplît un cabinet de meubles précieux, d'ouvrages d'or et d'argent, de bijoux de toute espèce, entassés sans ordre, et de laisser la porte du cabinet entr'ouverte. *Bohémond* vit en passant ces trésors, auxquels les conducteurs affectaient de ne faire nulle attention. » Est-il possible, » s'écria-t-il, qu'on néglige de si belles choses? » Si je les avais, je me croirais le plus puissant des princes. » Le soir même l'empereur lui envoya tout le cabinet. Voilà ce que rapporte sa fille, témoin oculaire. C'est ainsi qu'en usait ce prince, que tout homme déintéressé appellera sage et magnifique, mais que la plupart des historiens des croisades ont traité de perfide, parce qu'il ne voulut pas être l'esclave d'une multitude dangereuse.

Enfin, quand il s'en fut heureusement débarassé, et que tout fut passé dans l'Asie mineure, on fit la revue près de Nicée; et on a prétendu qu'il se trouva cent mille cavaliers et six cents mille hommes de pied, en comptant les femmes. Ce nombre, joint avec les premiers

croisés qui périrent sous l'ermite et sous d'autres, fait environ onze cents mille. Il justifie ce qu'on dit des armées des rois de Perse, qui avaient inondé la Grèce, et ce qu'on raconte des transplantations de tant de barbares; ou bien c'est une exagération semblable à celles des Grecs qui mêlèrent presque toujours la fable à l'histoire. Les Français enfin, et surtout *Raimond de Toulouse*, se trouvèrent partout sur le même terrain que les Gaulois méridionaux avaient parcouru, treize cents ans auparavant, quand ils allèrent ravager l'Asie mineure, et donner leur nom à la province de Galatie.

Les historiens nous informent rarement comment on nourrissait ces multitudes. C'était une entreprise qui demandait autant de soins que la guerre même. Venise ne voulut pas d'abord s'en charger. Elle s'enrichissait plus que jamais par son commerce avec les mahométans, et craignait de perdre les privilèges qu'elle avait chez eux. Les Génois, les Pisans et les Grecs équipèrent des vaisseaux chargés de provisions qu'ils vendaient aux croisés en côtoyant l'Asie mineure. La fortune des Génois s'en accrut, et on fut étonné bientôt après de voir Gènes devenue une puissance.

Le vieux turc *Soliman*, foudan de Syrie, qui était sous les califes de Bagdat ce que les

maires avaient été sous la race de *Clovis*, ne put avec le secours de son fils résister au premier torrent de tous ces princes croisés. Leurs troupes étaient mieux choisies que celles de l'ermite *Pierre*, et disciplinées autant que le permettait la licence et l'enthousiasme.

1097. On prit Nicée; on battit deux fois les armées commandées par le fils de *Soliman*. Les Turcs et les Arabes ne soutinrent point, dans ces commencemens, le choc de ces multitudes couvertes de fer, de leurs grands chevaux de bataille, et des forêts de lances auxquelles ils n'étaient point accoutumés.

1098. *Bohémond* eut l'adresse de se faire céder par les croisés le fertile pays d'Antioche. *Baudouin* alla jusqu'en Mésopotamie s'emparer de la ville d'Edesse, et s'y forma un petit Etat. Enfin on mit le siège devant Jérusalem, dont le calife d'Egypte s'était saisi par ses lieutenans. La plupart des historiens disent que l'armée des assiégeans, diminuée par les combats, par les maladies et par les garnisons mises dans les villes conquises, était réduite à vingt mille hommes de pied, et à quinze cents chevaux; et que Jérusalem, pourvue de tout, était défendue par une garnison de quarante mille soldats. On ne manque pas d'ajouter qu'il y avait, outre cette garnison, vingt mille habitans déterminés. Il n'y a point de lecteur sensé

Prise
de Jérusa-
lem.

qui ne voie qu'il n'est guère possible qu'une armée de vingt mille hommes en assiége une de soixante mille, dans une place fortifiée ; mais les historiens ont toujours voulu du merveilleux.

Ce qui est vrai, c'est qu'après cinq semaines de siège la ville fut emportée d'assaut, et que tout ce qui n'était pas chrétien fut massacré. L'ermite *Pierre*, de général devenu chapelain, se trouva à la prise et au massacre. Quelques chrétiens, que les musulmans avaient laissé vivre dans la ville, conduisirent les vainqueurs dans les caves les plus reculées, où les mères se cachaient avec leurs enfans, et rien ne fut épargné. Presque tous les historiens conviennent qu'après cette boucherie, les chrétiens, tout dégouttans de sang, allèrent en procession 1099. à l'endroit qu'on dit être le sépulcre de JESUS-CHRIST, et y fondirent en larmes. Il est très-vraisemblable qu'ils y donnèrent des marques de religion ; mais cette tendresse qui se manifesta par des pleurs, n'est guère compatible avec cet esprit de vertige, de fureur, de débauche et d'emportement. Le même homme peut être furieux et tendre, mais non dans le même temps.

Elmacim rapporte qu'on enferma les Juifs dans la synagogue qui leur avait été accordée par les Turcs, et qu'on les y brûla tous. Cette

action est croyable après la fureur avec laquelle on les avait exterminés sur la route.

5 juillet
1099. Jérusalem fut prise par les croisés , tandis qu'*Alexis Comnène* était empereur d'Orient, *Henri IV* d'Occident ; et qu'*Urbain II*, chef de l'Eglise romaine , vivait encore. Il mourut avant d'avoir appris ce triomphe de la croisade dont il était l'auteur.

Les seigneurs, maîtres de Jérusalem, s'assembloient déjà pour donner un roi à la Judée. Les ecclésiastiques, suivant l'armée, se rendirent dans l'assemblée, et osèrent déclarer nulle l'élection qu'on allait faire, parce qu'il fallait, disaient-ils, faire un patriarche avant de faire un souverain.

Cependant *Godefroi de Bouillon* fut élu, non pas roi, mais duc de Jérusalem. Quelques mois après arriva un légat, nommé *Damberto*, qui se fit nommer patriarche par le clergé ; et la première chose que fit ce patriarche, ce fut de prendre le petit royaume de Jérusalem pour lui-même, au nom du pape. Il fallut que *Godefroi de Bouillon*, qui avait conquis la ville au prix de son sang, la cédât à cet évêque. Il se réserva le port de Joppé et quelques droits dans Jérusalem. Sa patrie, qu'il avait abandonnée, valait bien au-delà de ce qu'il avait acquis en Palestine.

CHAPITRE LV.

Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis le jeune prend la croix. St Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem, ses exploits, sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.

DEPUIS le quatrième siècle, le tiers de la terre est en proie à des émigrations presque continuelles. Les Huns, venus de la Tartarie chinoise, s'établissent enfin sur les bords du Danube; et de là ayant pénétré, sous *Attila*, dans les Gaules et en Italie, ils restent fixés en Hongrie. Les Hérules, les Goths s'emparèrent de Rome. Les Vandales vont, des bords de la mer Baltique, subjuguier l'Espagne et l'Afrique. Les Bourguignons envahissent une partie des Gaules: les Francs passent dans l'autre. Les Maures asservissent les Visigoths conquérans de l'Espagne, tandis que d'autres arabes étendaient leurs conquêtes dans la Perse, dans l'Asie mineure, en Syrie, en Egypte. Les Turcs viennent du bord oriental de la mer Caspienne, et partagent les Etats conquis par les Arabes. Les croisés de l'Europe

Emigrations.

inondent la Syrie en bien plus grand nombre que toutes ces nations ensemble n'en ont jamais eu dans leurs émigrations, tandis que le tartare *Gengis* subjugué la haute Asie. Cependant, au bout de quelque temps, il n'est resté aucune trace des conquêtes des croisés; *Gengis*, au contraire, ainsi que les Arabes, les Turcs et les autres, ont fait de grands établissemens loin de leur patrie. Il sera peut-être aisé de découvrir les raisons du peu de succès des croisés.

Les mêmes circonstances produisent les mêmes effets. On a vu que quand les successeurs de *Mahomet* eurent conquis tant d'Etats, la discorde les divisa. Les croisés éprouvèrent un sort à peu-près semblable. Ils conquirent moins et furent divisés plus tôt. Voilà déjà trois petits Etats chrétiens formés tout d'un coup en Asie; Antioche, Jérusalem et Edesse. Il s'en forma quelques années après un quatrième; ce fut celui de Tripoli de Syrie, qu'eut le jeune *Bertrand*, fils du comte de Toulouse. Mais, pour conquérir Tripoli, il fallut avoir recours aux vaisseaux des Vénitiens. Ils prirent alors part à la croisade, et se firent céder une partie de cette nouvelle conquête.

De tous ces nouveaux princes qui avaient promis de faire hommage de leurs acquisitions à l'empereur grec, aucun ne tint sa promesse,

et tous furent jaloux les uns des autres. En peu de temps, ces nouveaux Etats divisés et subdivisés passèrent en beaucoup de mains différentes. Il s'éleva, comme en France, de petits seigneurs, des comtes de Joppé, des marquis de Galilée, de Sidon, d'Acre, de Césarée. *Soliman*, qui avait perdu Antioche et Nicée, tenait toujours la campagne, habitée d'ailleurs par des colons musulmans; et sous *Soliman* et après lui, on vit dans l'Asie un mélange de chrétiens, de turcs, d'arabes, se faisant tous la guerre. Un château turc était voisin d'un château chrétien, de même qu'en Allemagne les terres des protestans et des catholiques sont enclavées les unes dans les autres.

De ce million de croisés bien peu restaient alors. Au bruit de leurs succès, grossis par la renommée, de nouveaux essaims partirent encore de l'Occident. Ce prince *Hugues*, frère du roi de France, *Philippe I*, ramena une nouvelle multitude, grossie par des Italiens et des Allemands. On en compta trois cents mille; mais en réduisant ce nombre aux deux tiers, ce sont encore deux cents mille hommes qu'il en coûta à la chrétienté. Ceux-là furent traités vers Constantinople à peu-près comme les suivans de l'ermite *Pierre*. Ceux qui abordèrent en Asie, furent détruits par *Soliman*; et le prince *Hugues* mourut presqu'abandonné, dans l'Asie mineure.

418 CROISADES APRÈS LA PRISE

Ce qui prouve encore , ce me semble , l'extrême faiblesse de la principauté de Jérusalem , c'est l'établissement de ces religieux soldats , templiers et hospitaliers. Il faut bien que ces moines , fondés d'abord pour servir les malades , ne fussent pas en sureté , puisqu'ils prirent les armes. D'ailleurs , quand la société générale est bien gouvernée , on ne fait guère d'associations particulières.

Les religieux consacrés au service des blessés , ayant fait vœu de se battre , vers l'an 1118 , il se forma tout d'un coup une milice semblable , sous le nom de *Templiers* , qui prirent ce titre , parce qu'ils demeuraient auprès de cette église qui avait , disait-on , été autrefois le *temple de Salomon*. Ces établissemens ne sont dûs qu'à des français , ou du moins à des habitans d'un pays annexé depuis à la France. *Raimond Dupuy* , premier grand-maître et instituteur de la milice des hospitaliers , était de Dauphiné.

Cheva-
liers teu-
tons.

A peine ces deux ordres furent-ils établis par les bulles des papes , qu'ils devinrent riches et rivaux. Ils se battirent les uns contre les autres , aussi souvent que contre les musulmans. Bientôt après , un nouvel ordre s'établit encore en faveur des pauvres allemands abandonnés dans la Palestine : et ce fut l'ordre des moines teutoniques , qui devint après en Europe une milice de conquérans.

Enfin la situation des chrétiens était si peu affermie, que *Baudouin*, premier roi de Jérusalem, qui régna après la mort de *Godefroi*, son frère, fut pris presque aux portes de la ville par un prince turc.

Les conquêtes des chrétiens s'affaiblissaient tous les jours. Les premiers conquérans n'étaient plus; leurs successeurs étaient amollis. Déjà l'Etat d'Edeffe était repris par les Turcs, en 1140, et Jérusalem menacée. Les empereurs grecs ne voyant dans les princes d'Antioche, leurs voisins, que de nouveaux usurpateurs, leur faisaient la guerre, non sans justice. Les chrétiens d'Asie, prêts d'être accablés de tous côtés, sollicitèrent en Europe une nouvelle croisade générale.

La France avait commencé la première inondation : ce fut à elle qu'on s'adressa pour la seconde. Le pape *Eugène III*, n'aguère disciple de *S^t Bernard*, fondateur de Clervaux, choisit avec raison son premier maître, pour être l'organe d'un nouveau dépeuplement. Jamais religieux n'avait mieux concilié le tumulte des affaires avec l'austérité de son état : aucun n'était arrivé comme lui à cette considération purement personnelle, qui est au-dessus de l'autorité même. Son contemporain, l'abbé *Suger*, était premier ministre de France ; son disciple était pape ; mais *Bernard*,

S^t Bernard
et ses prophéties.

simple abbé de Clervaux , était l'oracle de la France et de l'Europe.

A Vézelay en Bourgogne fut dressé un échafaud dans la place publique , où *Bernard* parut à côté de *Louis le jeune*, roi de France. Il parla d'abord , et le roi parla ensuite. Tout ce qui était présent prit la croix. *Louis* la prit le premier de *S^t Bernard*. Le ministre *Suger* ne fut point d'avis que le roi abandonnât le bien certain qu'il pouvait faire à ses Etats , pour tenter en Syrie des conquêtes incertaines ; mais l'éloquence de *Bernard* , et l'esprit du temps , sans lequel cette éloquence n'était rien , l'emportèrent sur les conseils du ministre.

*Louis le
jeune.*

On nous peint *Louis le jeune* comme un prince plus rempli de scrupules que de vertus. Dans une de ces petites guerres civiles que le gouvernement féodal rendait inévitables en France , les troupes du roi avaient brûlé l'église de Vitry , et une partie du peuple réfugiée dans cette église avait péri au milieu des flammes. On persuada aisément au roi qu'il ne pouvait expier qu'en Palestine ce crime , qu'il eût mieux réparé en France par une administration sage. Il fit vœu de faire égorger des millions d'hommes pour expier la mort de quatre ou cinq cents champenois. Sa jeune femme *Eléonore de Guienne* , se croisa avec lui ; soit qu'elle l'aimât alors , soit qu'il

fût de la bienfiance de ces temps d'accompagner son mari dans de telles aventures.

Bernard s'était acquis un crédit si singulier que dans une nouvelle assemblée, à Chartres, on le choisit lui-même pour le chef de la croisade. Ce fait paraît presque incroyable ; mais tout est croyable de l'emportement religieux des peuples. S^t *Bernard* avait trop d'esprit pour s'exposer au ridicule qui le menaçait. L'exemple de l'ermite *Pierre* était récent. Il refusa l'emploi de général, et se contenta de celui de prophète.

De France il court en Allemagne. Il y trouve un autre moine qui prêchait la croisade. Il fit taire ce rival, qui n'avait pas la mission du pape. Il donne enfin lui-même la croix rouge à l'empereur *Conrad III*, et il promet publiquement de la part de DIEU des victoires contre les infidèles. Bientôt après un de ses disciples, nommé *Philippe*, écrivit en France que *Bernard* avait fait beaucoup de miracles en Allemagne. Ce n'était pas, à la vérité, des morts ressuscités ; mais les aveugles avaient vu, les boiteux avaient marché, les malades avaient été guéris. On peut compter parmi ces prodiges, qu'il prêchait par-tout en français aux Allemands.

L'espérance d'une victoire certaine entraîna à la suite de l'empereur et du roi de France

422 CROISADES APRÈS LA PRISE

la plupart des chevaliers de leurs Etats. On compta, dit-on, dans chacune des deux armées, soixante et dix mille gendarmes, avec une cavalerie légère prodigieuse : on ne compta point les fantassins. On ne peut guère réduire cette seconde émigration à moins de trois cents mille personnes qui, jointes aux treize cents mille que nous avons précédemment trouvées, font jusqu'à cette époque seize cents mille habitans transplantés. Les Allemands partirent les premiers, les Français ensuite. Il est naturel que de ces multitudes qui passent sous autre climat, les maladies en emportent une grande partie. L'intempérance sur-tout causa la mortalité dans l'armée de *Conrad*, vers les plaines de Constantinople. De-là ces bruits répandus dans l'occident, que les Grecs avaient empoisonné les puits et les fontaines. Les mêmes excès que les premiers croisés avaient commis furent renouvelés par les seconds, et donnèrent les mêmes alarmes à *Manuel Comnène*, qu'ils avaient données à son grand-père *Alexis*.

Nouvel-
les fautes
des croi-
sés.

Conrad, après avoir passé le Bosphore, se conduisit avec l'imprudence attachée à ces expéditions. La principauté d'Antioche subsistait. On pouvait se joindre à ces chrétiens de Syrie, et attendre le roi de France. Alors le grand nombre devait vaincre ; mais l'empereur allemand, jaloux du prince d'Antioche

et du roi de France , s'enfonça au milieu de l'Asie mineure. Un sultan d'Icône , plus habile que lui , attira dans des rochers cette pesante cavalerie allemande , fatiguée , rebutée , incapable d'agir dans ce terrain. Les turcs n'eurent que la peine de tuer. L'empereur blessé , et n'ayant plus auprès de lui que quelques troupes fugitives , se sauva vers Antioche , et de là fit le voyage de Jérusalem en pèlerin , au lieu d'y paraître en général d'armée. Le fameux *Frédéric Barberouffe* , son neveu et son successeur à l'empire d'Allemagne , le suivait dans ces voyages , apprenant chez les Turcs à exercer un courage que les papes devaient mettre à de plus grandes épreuves.

L'entreprise de *Louis le jeune* eut le même succès. Il faut avouer que ceux qui l'accompagnaient n'eurent pas plus de prudence que les Allemands , et eurent beaucoup moins de justice. A peine fut-on arrivé dans la Thrace , qu'un évêque de Langres proposa de se rendre maître de Constantinople ; mais la honte d'une telle action était trop sûre , et le succès trop incertain. L'armée française passa l'Helléspont sur les traces de l'empereur *Conrad*.

Il n'y a personne , je crois , qui n'ait observé que ces puissantes armées de chrétiens firent la guerre dans ces mêmes pays où *Alexandre* remporta toujours la victoire , avec bien moins

de troupes, contre des ennemis incomparablement plus puissans que ne l'étaient alors les Turcs et les Arabes. Il fallait qu'il y eût dans la discipline militaire de ces princes croisés un défaut radical, qui devait nécessairement rendre leur courage inutile. Ce défaut était probablement l'esprit d'indépendance que le gouvernement féodal avait établi en Europe. Des chefs sans expérience et sans art conduisaient dans des pays inconnus des multitudes dérégées. Le roi de France, surpris comme l'empereur dans des rochers vers Laodicée, fut battu comme lui; mais il essuya dans Antioche des malheurs domestiques plus sensibles que ces calamités. *Raimond*, prince d'Antioche, chez lequel il se réfugia avec la reine *Eléonore*, sa femme, fit publiquement l'amour à cette princesse. On dit même qu'elle oubliait toutes les fatigues d'un si cruel voyage avec un jeune turc d'une rare beauté, nommé *Saladin*.

Défaïtres
de Louis le
jeune.

Louis enleva sa femme d'Antioche, et la conduisit à Jérusalem, en danger d'être pris avec elle, soit par les musulmans, soit par les troupes du prince d'Antioche. Il eut du moins la satisfaction d'accomplir son vœu, et de pouvoir un jour dire à *S^t Bernard*, qu'il avait vu Bethléem et Nazareth. Mais pendant ce voyage, ce qui lui restait de soldats fut

battu

battu et dispersé de tous côtés : enfin trois mille français désertèrent à la fois , et se firent mahométans pour avoir du pain. 1148.

La conclusion de cette croisade fut que l'empereur *Conrad* retourna presque seul en Allemagne. Le roi *Louis le jeune* ne ramena en France que sa femme et quelques courtisans. A son retour il fit casser son mariage avec *Eléonore de Guienne* , sous prétexte de parenté , car l'adultère , ainsi qu'on l'a déjà remarqué , n'annulait point le sacrement du mariage ; mais , par la plus absurde des lois , le crime d'avoir épousé son arrière-cousine annulait ce sacrement. *Louis* n'était pas assez puissant pour garder la dot en renvoyant la personne ; il perdit la Guienne , cette belle province de France , après avoir perdu en Asie la plus florissante armée que son pays eût encore mise sur pied. Mille familles désolées éclatèrent en vain contre les prophéties de *Bernard* , qui en fut quitte pour se comparer à *Moïse* , lequel , disait-il , avait comme lui promis de la part de DIEU aux Israélites de les conduire dans une terre heureuse , et qui vit périr la première génération dans les déserts.

C H A P I T R E L V I.

De Saladin.

Alliance
du roi
chrétien
de Jérusa-
lem avec
un sou-
dan.

A P R È S ces malheureuses expéditions , les chrétiens de l'Asie furent plus divisés que jamais entre eux. La même fureur régnaît chez les musulmans. Le prétexte de la religion n'avait plus de part aux affaires politiques. Il arriva même, vers l'an 1166 , qu'*Amauri*, roi de Jérusalem, se ligua avec le sultan d'Egypte contre les Turcs ; mais à peine le roi de Jérusalem avait-il signé ce traité , qu'il le viola. Les chrétiens possédaient encore Jérusalem , et disputaient quelques territoires de la Syrie aux Turcs et aux Tartares. Tandis que l'Europe était épuisée pour cette guerre, tandis qu'*Andronic Comnène* montait sur le trône chancelant de Constantinople par le meurtre de son neveu , et que *Frédéric Barberousse* et les

1182.

 papes tenaient l'Italie en armes , la nature produisit un de ces accidens qui devraient faire rentrer les hommes en eux-mêmes , et leur montrer le peu qu'ils font , et le peu qu'ils se disputent. Un tremblement de terre,

Horrible
tremble-
ment de
terre.

 plus étendu que celui qui s'est fait sentir en 1755 , renversa la plupart des villes de Syrie et de ce petit Etat de Jérusalem ; la

terre engloutit en cent endroits les animaux et les hommes. On prêcha aux Turcs que DIEU punissait les chrétiens; on prêcha aux chrétiens que DIEU se déclarait contre les Turcs; et on continua de se battre sur les débris de la Syrie.

Au milieu de tant de ruines s'élevait le grand *Salaheddin*, qu'on nommait en Europe *Saladin*. C'était un persan d'origine, du petit pays des Curdes, nation toujours guerrière et toujours libre. Il fut un de ces capitaines qui s'emparaient des terres des califes; et aucune ne fut aussi puissante que lui. Il conquiert en peu de temps l'Egypte, la Syrie, l'Arabie, la Perse et la Mésopotamie. *Saladin*, maître de tant de pays, songea bientôt à conquérir le royaume de Jérusalem. De violentes factions déchiraient ce petit Etat, et hâtaient sa ruine. *Gui de Lusignan*, couronné roi, mais à qui on disputait la couronne, rassembla dans la Galilée tous ces chrétiens divisés que le péril réunissait, et marcha contre *Saladin*; l'évêque de Ptolémaïs portant la chappe par-dessus sa cuirasse, et tenant entre ses bras une croix qu'on persuada aux chrétiens être la même qui avait été l'instrument de la mort de JESUS-CHRIST. Cependant tous les chrétiens furent tués ou pris. Le roi captif, qui ne s'attendait qu'à la mort, fut étonné d'être traité par

Saladin.

Le roi de Jérusalem captif de *Saladin.*

Saladin comme aujourd'hui les prisonniers de guerre le font par les généraux les plus humains.

Saladin présenta de sa main à *Lusignan* une coupe de liqueur rafraîchie dans la neige. Le roi, après avoir bu, voulut donner sa coupe à un de ses capitaines, nommé *Renaud de Châtillon*. C'était une coutume inviolable, établie chez les musulmans, et qui se conserve encore chez quelques arabes, de ne point faire mourir les prisonniers auxquels ils avaient donné à boire et à manger. Ce droit de l'ancienne hospitalité était sacré pour *Saladin*. Il ne souffrit pas que *Renaud de Châtillon* bût après le roi. Ce capitaine avait violé plusieurs fois sa promesse. Le vainqueur avait juré de le punir; et montrant qu'il savait se venger comme pardonner, il abattit d'un coup

1187. de sabre la tête de ce perfide. Arrivé aux portes de Jérusalem, qui ne pouvait plus se défendre, il accorda à la reine, femme de *Lusignan*, une capitulation qu'elle n'espérait pas. Il lui permit de se retirer où elle voudrait. Il n'exigea aucune rançon des grecs qui demeuraient dans la ville. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, plusieurs femmes vinrent se jeter à ses pieds, en lui redemandant les unes leurs maris, les autres leurs enfans, où leurs pères qui étaient dans ses fers. Il les

Générosité de *Saladin*.

leur rendit avec une générosité qui n'avait pas encore eu d'exemple dans cette partie du monde. *Saladin* fit laver avec de l'eau rose, par les mains même des chrétiens, la mosquée qui avait été changée en église. Il y plaça une chaire magnifique, à laquelle *Noradin*, soudan d'Alep, avait travaillé lui-même, et fit graver sur la porte ces paroles : » Le roi *Saladin*, » serviteur de DIEU, mit cet inscription après » que DIEU eut pris Jérusalem par ses mains. »

Il purifie
la mos-
quée.

Il établit des écoles musulmanes ; mais malgré son attachement à sa religion, il rendit aux chrétiens orientaux l'église qu'on appelle du *saint-sépulcre*, quoiqu'il ne soit point du tout vraisemblable que JESUS ait été enterré en cet endroit. Il faut ajouter que *Saladin*, au bout d'un an, rendit la liberté à *Gui de Lusignan*, en lui faisant jurer qu'il ne porterait jamais les armes contre son libérateur. *Lusignan* ne tint pas sa parole.

Pendant que l'Asie mineure avait été le théâtre du zèle, de la gloire, des crimes et des malheurs de tant des milliers de croisés, la fureur d'annoncer la religion, les armes à la main, s'était répandue dans le fond du Nord.

Nous avons vu, il n'y a qu'un moment, *Charlemagne* convertir l'Allemagne septentrionale avec le fer et le feu. Nous avons vu ensuite les Danois idolâtres faire trembler

Croisade
dans le
Nord.

l'Europe, conquérir la Normandie, sans tenter jamais de faire recevoir l'idolâtrie chez les vainqueurs. A peine le christianisme fut affermi dans le Danemarck, dans la Saxe et dans la Scandinavie, qu'on y prêcha une croisade contre les païens du Nord qu'on appelait *Slaves*, ou *Slaves*, et qui ont donné le nom à ce pays qui touche à la Hongrie, et qu'on appelle Sclavonie. Les chrétiens s'armèrent contre eux depuis Brême jusqu'au fond de la Scandinavie. Plus de cent mille croisés portèrent la destruction chez ces peuples. On tua beaucoup de monde ; on ne convertit personne. On peut encore ajouter la perte de cent mille hommes aux seize cents mille que le fanatisme de ces temps-là coûtait à l'Europe.

Cependant il ne restait aux chrétiens d'Asie qu'Antioche, Tripoli, Joppé et la ville de Tyr. *Saladin* possédait tout le reste, soit par lui-même, soit par son gendre, le sultan d'Icönium ou de Cogni.

Dixme
saladine.

Au bruit des victoires de *Saladin*, toute l'Europe fut troublée. Le pape *Clément III* remua la France, l'Allemagne, l'Angleterre. *Philippe-Auguste* qui régnait alors en France, et le vieux *Henri II*, roi d'Angleterre, suspendirent leurs différens, et mirent toute leur rivalité à marcher à l'envi au secours de l'Asie. Ils ordonnèrent, chacun dans leurs

États, que tous ceux qui ne se croiseraient point payeraient le dixième de leurs revenus et de leurs biens-meubles pour les frais de l'armement. C'est ce qu'on appelle *la dixme saladine* ; taxe qui servait de trophée à la gloire du conquérant.

Cet empereur *Frédéric Barberouffe*, si fameux par les persécutions qu'il effuya des papes et qu'il leur fit souffrir, se croisa presque au même temps. Il semblait être chez les chrétiens d'Asie ce que *Saladin* était chez les Turcs : politique, grand capitaine, éprouvé par la fortune ; il conduisait une armée de cent cinquante mille combattans. Il prit le premier la précaution d'ordonner qu'on ne reçût aucun croisé qui n'eût au moins cinquante écus, afin que chacun pût par son industrie, prévenir les horribles disettes qui avaient contribué à faire périr les armées précédentes.

Il lui fallut d'abord combattre les Grecs. La cour de Constantinople, fatiguée d'être continuellement menacée par les Latins, fit enfin une alliance avec *Saladin*. Cette alliance révolta l'Europe ; mais il est évident qu'elle était indispensable : on ne s'allie point avec un ennemi naturel sans nécessité. Nos alliances d'aujourd'hui avec les Turcs, moins nécessaires peut-être, ne causent pas tant de murmures. *Frédéric* s'ouvrit un passage dans la Thrace,

L'empereur de Constantinople allié de *Saladin*.

les armes à la main , contre l'empereur *Isaac l'Ange* : et victorieux des Grecs , il gagna deux batailles contre le sultan de Cogni ; mais s'étant baigné tout en fueur dans les eaux d'une rivière qu'on croit être le Cidnus , il en mourut , et ses victoires furent inutiles. Elles avaient coûté cher , sans doute , puisque son fils le duc de Suabe ne put rassembler de cent cinquante mille hommes que sept à huit mille tout au plus. Il les conduisit à Antioche , et joignit ces débris à ceux du roi de Jérusalem , *Gui de Lusignan* , qui voulait encore attaquer son vainqueur *Saladin* , malgré la foi des sermens , et malgré l'inégalité des armes.

Après plusieurs combats , dont aucun ne fut décisif , ce fils de *Frédéric Barberousse* , qui eût pu être empereur d'Occident , perdit la vie près de Ptolémaïs. Ceux qui ont écrit qu'il mourut martyr de la chasteté , et qu'il eût pu réchapper par l'usage des femmes , sont à la fois des panégyristes bien hardis et des physiciens peu instruits. On a eu la sottise d'en dire autant depuis du roi de France , *Louis VIII*.

Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion.

L'Asie mineure était un gouffre où l'Europe venait se précipiter. Non-seulement cette armée immense de l'empereur *Frédéric* était perdue ; mais des flottes d'anglais , de français , d'italiens , d'allemands , précédant encore l'arrivée
de

de *Philippe-Auguste* et de *Richard cœur de lion*, avaient amené de nouveaux croisés et de nouvelles victimes.

Le roi de France et le roi d'Angleterre arrivèrent enfin en Syrie devant Ptolémaïs. Presque tous les chrétiens de l'Orient s'étaient rassemblés pour assiéger cette ville. *Saladin* était embarrassé vers l'Euphrate dans une guerre civile. Quand les deux rois eurent joint leurs forces à celles des chrétiens d'Orient, on compta plus de trois cents mille combattans.

Ptolémaïs à la vérité fut prise; mais la discorde, qui devait nécessairement diviser deux rivaux de gloire et d'intérêt, tels que *Philippe* et *Richard*, fit plus de mal que ces trois cents mille hommes ne firent d'exploits heureux. *Philippe* fatigué de ces divisions, et plus encore de la supériorité et de l'ascendant que prenait en tout *Richard* son vassal, retourna dans sa patrie, qu'il n'eût pas dû quitter peut-être, mais qu'il eût dû revoir avec plus de gloire. 1190.

Richard, demeuré maître du champ d'honneur, mais non de cette multitude de croisés, plus divisés entre eux que ne l'avaient été les deux rois, déploya vainement le courage le plus héroïque. *Saladin*, qui revenait vainqueur de la Mésopotamie, livra bataille aux croisés près de Césarée. *Richard* eut la gloire de

défarmer *Saladin* : ce fut presque tout ce qu'il gagna dans cette expédition mémorable.

Les fatigues , les maladies , les petits combats , les querelles continuelles ruinèrent cette grande armée ; et *Richard* s'en retourna avec plus de gloire , à la vérité , que *Philippe-Auguste* , mais d'une manière bien moins prudente. Il partit avec un seul vaisseau ; et ce vaisseau ayant fait naufrage sur les côtes de Venise , il traversa déguisé et mal accompagné la moitié de l'Allemagne. Il avait offensé en Syrie par ses hauteurs un duc d'Autriche , et il eut l'imprudence de passer par ses terres.

1193. Ce duc d'Autriche le chargea de chaînes , et le livra au barbare et lâche empereur *Henri VI*, qui le garda en prison comme un ennemi qu'il aurait pris en guerre , et qui exigea de lui , dit-on , cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Mais cent mille marcs d'argent fin feraient aujourd'hui , en 1778 , environ cinq millions et demi ; et alors l'Angleterre n'était pas en état de payer cette somme : c'était probablement cent mille marques (*marcas*) qui revenaient à cent mille écus. Nous en avons parlé au chapitre XLIX.

Mort de
Saladin :
son testa-
ment.

1195.

Saladin, qui avait fait un traité avec *Richard*, par lequel il laissait aux chrétiens le rivage de la mer depuis Tyr jusqu'à Joppé , garda fidèlement sa parole. Il mourut , trois ans après , à

Damas , admiré des chrétiens même. Il avait fait porter dans sa dernière maladie , au lieu du drapeau qu'on élevait devant sa porte , le drap qui devait l'envelopper ; et celui qui tenait cet étendard de la mort , criait à haute voix :
 » Voilà tout ce que *Saladin* , vainqueur de
 » l'Orient , remporte de ses conquêtes. » On dit qu'il laissa , par son testament , des distributions égales d'aumônes aux pauvres mahométans , juifs et chrétiens ; voulant faire entendre , par cette disposition , que tous les hommes sont frères , et que , pour les secourir , il ne faut pas s'informer de ce qu'ils croient , mais de ce qu'ils souffrent. Peu de nos princes chrétiens ont eu cette magnificence ; et peu de ces chroniqueurs dont l'Europe est surchargée ont su rendre justice.

L'ardeur des croisades ne s'amortissait pas , et les guerres de *Philippe-Auguste* contre l'Angleterre et contre l'Allemagne , n'empêchèrent pas qu'un grand nombre de seigneurs français ne se croisât encore. Le principal moteur de cette émigration fut un prince flamand , ainsi que *Godefroi de Bouillon* , chef de la première : c'était *Baudouin* , comte de Flandre. Quatre mille chevaliers , neuf mille écuyers , et vingt mille hommes de pied , composèrent cette croisade nouvelle qu'on peut appeler la cinquième.

Venise
gagne aux
croisades.

Venise devenait de jour en jour une république redoutable , qui appuyait son commerce par la guerre. Il fallut s'adresser à elle préférablement à tous les rois de l'Europe. Elle s'était mise en état d'équiper des flottes, que les rois d'Angleterre, d'Allemagne, de France, ne pouvaient alors fournir. Ces républicains industrieux gagnèrent à cette croisade de l'argent et des terres. Premièrement, ils se firent payer quatre-vingt-cinq mille écus d'or, pour transporter seulement l'armée dans le trajet. **1202.** Secondement, ils se servirent de cette armée même, à laquelle ils joignirent cinquante galères, pour faire d'abord des conquêtes en Dalmatie.

Le pape *Innocent III* les excommunia, soit pour la forme, soit qu'il craignît déjà leur grandeur. Ces croisés excommuniés n'en prirent pas moins Zara et son territoire, qui accrut les forces de Venise en Dalmatie.

Cette croisade fut différente de toutes les autres, en ce qu'elle trouva Constantinople divisée, et que les précédentes avaient eu en tête des empereurs affermis. Les Vénitiens, le comte de Flandre, le marquis de Montferrat joint à eux, enfin les principaux chefs, toujours politiques quand la multitude est effrénée, virent que le temps était venu d'exécuter l'ancien projet contre l'empire des Grecs.

Ainsi les chrétiens dirigèrent leur croisade contre le premier prince de la chrétienté.

CHAPITRE LVII.

Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de St François d'Assise. Disgrâces des chrétiens.

L'EMPIRE de Constantinople, qui avait toujours le titre d'empire romain, possédait encore la Thrace, la Grèce entière, les îles, l'Epire, et étendait sa domination en Europe jusqu'à Belgrade et jusqu'à la Valachie. Il disputait les restes de l'Asie mineure aux Arabes, aux Turcs et aux croisés. On cultivait toujours les sciences et les beaux arts dans la ville impériale. Il y eut une suite d'historiens non interrompue, jusqu'au temps où *Mahomet II* s'en rendit maître. Les historiens étaient ou des empereurs, ou des princes, ou des hommes d'Etat, et n'en écrivaient pas mieux : ils ne parlent que de dévotion ; ils déguisent tous les faits ; ils ne cherchent qu'un vain arrangement de paroles ; ils n'ont de l'ancienne Grèce que la loquacité : la controverse était l'étude de la cour. L'empereur *Manuel*,

au douzième siècle , disputa long-temps avec les évêques sur ces paroles , *Mon père est plus grand que moi* , pendant qu'il avait à craindre les croisés et les Turcs. Il y avait un catéchisme grec , dans lequel on anathématisait avec exécration ce verset si connu de l'alcoran , où il est dit , que *Dieu est un être infini , qui n'a point été engendré , et qui n'a engendré personne*. Manuel voulut qu'on ôtât du catéchisme cet anathème. Ces disputes signalèrent son règne , et l'affaiblirent. Mais remarquez que dans cette dispute Manuel ménageait les musulmans. Il ne voulait pas que dans le catéchisme grec on insultât un peuple victorieux , qui n'admettait qu'un Dieu incommunicable , et que notre Trinité révoltait.

185. Alexis Manuel , son fils , qui épousa une fille du roi de France , *Louis le jeune* , fut détrôné par *Andronic* , un de ses parens. Cet *Andronic* le fut à son tour par un officier du palais , nommé *Isaac l'Ange*. On traîna l'empereur *Andronic* dans les rues ; on lui coupa une main , on lui creva les yeux , on lui versa de l'eau bouillante sur le corps , et il expira dans les plus cruels supplices.

Isaac l'Ange , qui avait puni un usurpateur avec tant d'atrocité , fut lui-même dépouillé par son propre frère , *Alexis l'Ange* , qui lui fit crever les yeux. Cet *Alexis l'Ange* prit le nom

de *Comnène*, quoiqu'il ne fût pas de la famille impériale des *Comnène*; et ce fut lui qui fut la cause de la prise de Constantinople par les croisés.

Le fils d'*Isaac l'Ange* alla implorer le secours du pape, et sur-tout des Vénitiens, contre la barbarie de son oncle. Pour s'affurer de leur secours, il renonça à l'Eglise grecque, et embrassa le culte de la latine. Les Vénitiens et quelques princes croisés, comme *Baudouin*, comte de Flandre, *Boniface*, marquis de Montferrat, lui donnèrent leur dangereux secours. De tels auxiliaires furent également odieux à tous les partis. Ils campaient hors de la ville, toujours pleine de tumulte. Le jeune *Alexis*, détesté des Grecs pour avoir introduit les Latins fut immolé bientôt à une nouvelle faction. Un de ses parens, surnommé *Mirziflos*, l'étrangla de ses mains, et prit les brodequins rouges qui étaient la marque de l'empire.

Les croisés, qui avaient alors le prétexte de venger leurs créatures, profitèrent des séditions qui désolaient la ville, pour la ravager. Ils y entrèrent presque sans résistance; et ayant tué tout ce qui se présenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. *Nicétas* assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué deux cents mille livres d'argent en poids. Les églises

Prise de Constantinople par les croisés.

1204.

furent pillées ; et, ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de l'église de Sainte-Sophie, tandis qu'une des prostituées qui suivaient l'armée de *Baudouin*, chantait des chansons de sa profession dans la chaire patriarcale. Les Grecs avaient souvent prié la sainte Vierge, en assassinant leurs princes. Les Français buvaient, chantaient, careffaient des filles dans la cathédrale, en la pillant : chaque nation a son caractère. (1)

(1) „ On jeta les reliques dans des lieux immondes ; on répandit par terre le corps et le sang de notre Seigneur ; on employa les vases sacrés à des usages profanes. . . . Une femme insolente vint danser dans le sanctuaire, et s'asseoir dans les sièges des prêtres. „ *Fleuri*, année 1204.

Le pape *Innocent III*, si connu par la violence de sa conduite et sa cruauté envers les Albigeois, reprocha aux croisés d'avoir exposé à l'insolence des valets, non-seulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuses. *Idem*, année 1205.

Comme de savans critiques ont prétendu que M. de *Voltaire* avait ici altéré l'histoire, nous avons cru devoir citer ces passages de *Fleuri*, tirés de *Nicetas*, auteur contemporain, dont nous rapporterons les expressions, d'après la traduction latine de *Jérôme Wolf*.

Quid referam reliquiarum sanctorum martyrum in loca facta abjectionem. Quod verò auditu horrendum est, id tunc erat cernere, ut divinus sanguis et corpus Christi humi effunderetur, et abjiceretur. Qui autem pretiosas eorum capsulas capiebant ipsas contractas pro patinis et poculis usurpabant

Muli et jumenta fellis instrata usque ad templi adita introducebantur, quorum nonnulla cum ob splendidum et lubricum solum pedibus insistere nequirent prolapsa consodiebantur, ut effusis cruore et stercore sacrum pavementum inquinaretur. Imò et muliercula quadam cooperta

Ce fut pour la première fois que la ville de Constantinople fut prise et saccagée par des étrangers, et elle le fut par des chrétiens qui avaient fait vœu de ne combattre que les infidèles.

On ne voit pas que ce feu grégeois, tant vanté par les historiens, ait fait le moindre effet. S'il était tel qu'on le dit, il eût toujours donné sur terre et sur mer une victoire assurée. Si c'était quelque chose de semblable à nos phosphores, l'eau pouvait, à la vérité, le conserver, mais il n'aurait point eu d'action dans l'eau. Enfin, malgré ce secret, les Turcs avaient enlevé presque toute l'Asie mineure aux Grecs, et les latins leur arrachèrent le reste.

Le plus puissant des croisés, *Baudouin*, Election
comte de Flandre, se fit élire empereur. Ils singulière
étaient quatre prétendants. On mit quatre d'un em-
grands calices de l'église de *Sophie* pleins de pereur.
vin devant eux. Celui qui était destiné à l'élu,
était seul consacré. *Baudouin* le but, prit les bro-
dequins rouges, et fut reconnu. Ce nouvel

peccatis, Christo insultans et in patriarchæ solio confedens fractum canticum cecinit, et sæpe in orbem rotata saltavit.... Abominationem et desolationem in loco sancto vidimus meretricios sermones rotundo ore proferentem.

Uno consensu omnia summa scelera et piacula omnibus ex æquo Audio erant.... in angiportis, in triviis, in templis querelæ, fletus.... virorum gemitus, mulierum ejulatus, lacerationes, stupra.

usurpateur condamna l'autre usurpateur *Mirziflos* (a) à être précipité du haut d'une colonne. Les autres croisés partagèrent l'empire. Les Vénitiens se donnèrent le Péloponèse, l'île de Candie et plusieurs villes des côtes de Phrygie, qui n'avaient point subi le joug des Turcs. Le marquis de Montferrat prit la Thessalie. Ainsi *Baudouin* n'eut guère pour lui que la Thrace et la Mœsie. A l'égard du pape, il y gagna, du moins pour un temps, l'Eglise d'Orient. Cette conquête eût pu, avec le temps, valoir un royaume : Constantinople était autre chose que Jérusalem.

Ainsi le seul fruit des chrétiens dans leurs barbares croisades fut d'exterminer d'autres chrétiens. Ces croisés, qui ruinaient l'Empire, auraient pu bien plus aisément que tous leurs prédécesseurs chasser les Turcs de l'Asie. Les Etats de *Saladin* étaient déchirés. Mais de tant de chevaliers qui avaient fait vœu d'aller secourir Jérusalem, il ne passa en Syrie que le petit nombre de ceux qui ne purent avoir part aux dépouilles des Grecs. De ce petit nombre fut *Simon de Monfort* qui, ayant en vain cherché un état en Grèce et en Syrie, se mit ensuite à la tête d'une croisade contre les

(a) Les Français alors très-grossiers l'appellent *Murfusle*, ainsi que d'*Auguste* ils ont fait *avût* ; de *pavo*, *paon* ; de *viginti*, *vingt* ; de *canis*, *chien* ; de *lupus*, *loup*, &c.

Albigéois, pour usurper avec la croix quelque chose sur les chrétiens ses frères.

Il restait beaucoup de princes de la famille impériale des *Comnène*, qui ne perdirent point courage dans la destruction de leur empire. Un d'eux, qui portait aussi le nom d'*Alexis*, se réfugia avec quelques vaisseaux vers la Colchide; et là, entre la mer Noire et le mont Caucase, forma un petit Etat qu'on appela l'*empire de Trébisonde*: tant on abusait de ce mot d'*empire*.

Débris de
l'empire
grec.

Théodore Lascaris reprit Nicée, et s'établit dans la Bithynie, en se servant à propos des Arabes contre les Turcs. Il se donna aussi le titre d'empereur, et fit élire un patriarche de sa communion. D'autres Grecs, unis avec les Turcs mêmes, appelèrent à leur secours leurs anciens ennemis les Bulgares, contre le nouvel empereur *Baudouin de Flandre*, qui jouit à peine de sa conquête. Vaincu par eux 1205. près d'Andrinople, on lui coupa les bras et les jambes, et il expira en proie aux bêtes féroces.

Les sources de ces émigrations devaient tarir alors; mais les esprits des hommes étaient en mouvement. Les confesseurs ordonnaient aux pénitens d'aller à la Terre sainte. Les fausses nouvelles qui en venaient tous les jours donnaient de fausses espérances.

Croisades
dégéné-
rées en fo-
lie.

Un moine breton, nommé *Esloin*, conduisit en Syrie, vers l'an 1204, une multitude de bretons. La veuve d'un roi de Hongrie se croisa avec quelques femmes, croyant qu'on ne pouvait gagner le ciel que par ce voyage. Cette maladie épidémique passa jusqu'aux enfans : il y en eut des milliers qui, conduits par des maîtres d'école et des moines, quittèrent les maisons de leurs parens, sur la foi de ces paroles : *Seigneur, tu as tiré ta gloire des enfans*. Leurs conducteurs en vendirent une partie aux musulmans : le reste périt de misère.

L'Etat d'Antioche était ce que les chrétiens avaient conservé de plus considérable en Syrie. Le royaume de Jérusalem n'existait plus que dans Ptolémaïs. Cependant il était établi dans l'Occident qu'il fallait un roi de Jérusalem. Un *Emery de Lusignan*, roi titulaire, étant mort vers l'an 1205, l'évêque de Ptolémaïs proposa d'aller demander en France un roi de Judée. *Philippe-Auguste* nomma un cadet de la maison de *Brienne* en Champagne, qui avait à peine un patrimoine. On voit, par le choix du roi, quel était le royaume.

Le roi de
France
fait un roi
de Jérusa-
lem.

Ce roi titulaire, ses chevaliers, les bretons qui avaient passé la mer, plusieurs princes allemands, un duc d'Autriche, *André*, roi de Hongrie, suivi d'assez belles troupes, les

templiers , les hospitaliers , les évêques de Munster et d'Utrecht ; tout cela pouvait encore faire une armée de conquérans , si elle avait eu un chef ; mais c'est ce qui manqua toujours.

Le roi de Hongrie s'étant retiré , un comte de Hollande entreprit ce que tant de rois et de princes n'avaient pu faire. Les chrétiens semblaient toucher au temps de se relever ; leurs espérances s'accrurent par l'arrivée d'une foule de chevaliers qu'un légat du pape leur amena. Un archevêque de Bordeaux , les évêques de Paris , d'Angers , d'Autun , de Beauvais , accompagnèrent le légat avec des troupes considérables. Quatre mille anglais , autant d'italiens , vinrent sous diverses bannières. Enfin *Jean de Brienne* , qui était arrivé à Ptolémaïs presque seul , se trouve à la tête de près de cent mille combattans.

Saphadin , frère du fameux *Saladin* , qui avait joint depuis peu l'Égypte à ses autres Etats , venait de démolir les restes des murailles de Jérusalem , qui n'était plus qu'un bourg ruiné ; mais comme *Saphadin* paraissait mal affermi dans l'Égypte , les croisés crurent pouvoir s'en emparer.

De Ptolémaïs le trajet est court aux embouchures du Nil. Les vaisseaux qui avaient apporté tant de chrétiens , les portèrent en trois jours vers l'ancienne Peluse.

1218. Près des ruines de Peluse est élevée Damiette sur une chaussée qui la défend des inondations du Nil. Les croisés commencèrent le siège pendant la dernière maladie de *Saphadin*, et le continuèrent après sa mort. *Mélédin*, l'aîné de ses fils, régnait alors en Egypte, et passait pour aimer les lois, les sciences et le repos plus que la guerre. *Corradin*, sultan de Damas, à qui la Syrie était tombée en partage, vint le secourir contre les chrétiens. Le siège, qui dura deux ans, fut mémorable en Europe, en Asie et en Afrique.

S^t François d'Assise, qui établissait alors son ordre, passa lui-même au camp des assiégés; et s'étant imaginé qu'il pourrait aisément convertir le sultan *Mélédin*, il s'avança avec son compagnon, frère *Illuminé*, vers le camp des Egyptiens. On les prit, on les conduisit au sultan. *François* le prêcha en italien. Il proposa à *Mélédin* de faire allumer un grand feu dans lequel ses imans d'un côté, *François* et *Illuminé* de l'autre, se jetteraient, pour faire voir quelle était la religion véritable. *Mélédin*, à qui un interprète expliquait cette proposition singulière, répondit en riant que ses prêtres n'étaient pas des hommes à se jeter au feu pour leur foi: alors *François* proposa de s'y jeter tout seul. *Mélédin* lui dit que s'il acceptait une telle offre, il paraîtrait douter

de sa religion. Ensuite il renvoya *François* avec bonté, voyant bien qu'il ne pouvait être un homme dangereux.

Telle est la force de l'enthousiasme, que *François* n'ayant pu réussir à se jeter dans un bûcher en Egypte, et à rendre le foudan chrétien, voulut tenter cette aventure à Maroc. Il s'embarqua d'abord pour l'Espagne; mais étant tombé malade, il obtint de frère *Gille* et de quatre autres de ses compagnons qu'ils allassent convertir les Maroquins. Frère *Gille* et les quatre moines font voile vers Tétuan, arrivent à Maroc, et prêchent en italien dans une charrette. Le miramolin ayant pitié d'eux, les fit rembarquer pour l'Espagne; ils revinrent une seconde fois, on les renvoya encore. Ils revinrent une troisième; l'empereur poussé à bout, les condamna à la mort dans son

1218.
On coupe
la tête à
cinq com-
pagnons
de saint
François.

divan, et leur trancha lui-même la tête. C'est un usage superstitieux autant que barbare, que les empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux de leurs pays. Les miramolins se disaient descendus de *Mahomet*. Les premiers qui furent condamnés à mort, sous leur empire, demandèrent de mourir de la main du maître, dans l'espérance d'une expiation plus pure. Cet abominable usage s'est si bien conservé, que le fameux empereur de Maroc, *Mulei Ismaël*, a exécuté de sa

main près de dix mille hommes dans sa longue vie.

Cette mort des cinq compagnons de *François d'Assise* est encore célébrée tous les ans, à Coimbre, par une procession aussi singulière que leur aventure. On prétendit que les corps de ces franciscains revinrent en Europe après leur mort, et s'arrêtèrent à Coimbre dans l'église de Sainte-Croix. Les jeunes gens, les femmes et les filles vont tous les ans, la nuit de l'arrivée de ces martyrs, de l'église de Sainte-Croix à celle des cordeliers. Les garçons ne sont couverts que d'un petit caleçon qui ne descend qu'au haut des cuisses; les femmes et les filles ont un jupon non moins court. La marche est longue, et on s'arrête souvent.

1220. Défaite des chrétiens. Damiette cependant fut prise, et semblait ouvrir le chemin à la conquête de l'Égypte; mais *Pélage Albano*, bénédictin espagnol, légat du pape et cardinal, fut cause de sa perte. Le légat prétendait que le pape étant chef de toutes les croisades, celui qui le représentait, en était incontestablement le général; que le roi de Jérusalem, n'étant roi que par la permission du pape, devait obéir en tout au légat. Ces divisions consommèrent du temps. Il fallut écrire à Rome; le pape ordonna au roi de retourner au camp, et le

roi

roi y retourna pour servir sous le bénédictin. Ce général engagea l'armée entre deux bras du Nil, précisément au temps que ce fleuve, qui nourrit et qui défend l'Égypte, commençait à se déborder. Le sultan, par des écluses, inonda le camp des chrétiens. D'un côté, il brûla leurs vaisseaux; de l'autre côté, le Nil croissait et menaçait d'engloutir l'armée du légat. Elle se trouvait dans l'état où l'on peint les Egyptiens de Pharaon, quand ils virent la mer prête à retomber sur eux. 1221.

Les contemporains conviennent que dans cette extrémité on traita avec le sultan. Il se fit rendre Damiette; il renvoya l'armée en Phénicie, après avoir fait jurer que de huit ans on ne lui ferait la guerre; et il garda le roi *Jean de Brienne* en otage.

Les chrétiens n'avaient plus d'espérance que dans l'empereur *Frédéric II*. *Jean de Brienne*, sorti d'otage, lui donna sa fille et les droits au royaume de Jérusalem pour dot.

L'empereur *Frédéric II* concevait très-bien l'inutilité des croisades; mais il fallait ménager les esprits des peuples, et éluder les coups du pape. Il me semble que la conduite qu'il tint est un modèle de saine politique. Il négocie à la fois avec le pape et avec le sultan *Méledin*. Son traité étant signé entre le sultan et lui, il part pour la Palestine, mais avec un

Comment
Frédéric II
se démê-
lait des
croisades.

cortège plutôt qu'avec une armée. A peine est-il arrivé, qu'il rend public le traité par lequel on lui cède Jérusalem, Nazareth et quelques villages. Il fait répandre dans l'Europe que, sans verser une goutte de sang, il a repris les saints lieux. On lui reproche d'avoir laissé, par le traité, une mosquée dans Jérusalem. Le patriarche de cette ville le traitait d'athée; ailleurs il était regardé comme un prince qui savait régner.

Suite d'é-
véneimens
étranges.

Il faut avouer, quand on lit l'histoire de ces temps, que ceux qui ont imaginé des romans, n'ont guère pu aller, par leur imagination, au-delà de ce que fournit ici la vérité. C'est peu que nous ayons vu, quelques années auparavant, un comte de Flandre qui, ayant fait vœu d'aller à la terre sainte, se faifit en chemin de l'empire de Constantinople; c'est peu que *Jean de Brienne*, cadet de Champagne, devenu roi de Jérusalem, ait été sur le point de subjuguier l'Égypte. Ce même *Jean de Brienne*, n'ayant plus d'Etats, marche presque seul au secours de Constantinople: il arrive pendant un interrègne, et on l'élit empereur. Son successeur, *Baudouin II*, dernier empereur latin de Constantinople, toujours pressé par les Grecs, courait, une bulle du pape à la main, implorer en vain le secours de tous les princes de l'Europe; tous les

princes étaient alors hors de chez eux. Les empereurs d'Occident couraient à la terre sainte; les papes étaient presque toujours en France, et les rois prêts à partir pour la Palestine.

Thibaud de Champagne, roi de Navarre, si célèbre par l'amour qu'on lui suppose pour la reine *Blanche*, et par ses chansons, fut aussi un de ceux qui s'embarquèrent alors pour la Palestine. Il revint la même année, et c'était être heureux. Environ soixante et dix chevaliers français, qui voulurent se signaler avec lui, furent tous pris et menés au Grand-Caire, au neveu de *Méledin*, nommé *Mélecsala*, qui, ayant hérité des Etats et des vertus de son oncle, les traita humainement, et les laissa enfin retourner dans leur patrie pour une rançon modique. 1240.

En ce temps le territoire de Jérusalem n'appartient plus ni aux Syriens ni aux Egyptiens, ni aux chrétiens, ni aux musulmans. Une révolution qui n'avait point d'exemple, donnait une nouvelle face à la plus grande partie de l'Asie. *Gengis* et ses Tartares avaient franchi le Caucase, le Taurus, l'Immaüs. Les peuples qui fuyaient devant eux, comme des bêtes féroces chassées de leurs repaires par d'autres animaux plus terribles, fondaient à leur tour sur les terres abandonnées.

1244.
Autres
brigands.

Les habitans du Chorasan , qu'on nomma *Corasmins* , poussés par les Tartares se précipitèrent sur la Syrie , ainsi que les Goths , au quatrième siècle , chassés , à ce qu'on dit , par des Scythes , étaient tombés sur l'empire romain. Ces Corasmins idolâtres égorgèrent ce qui restait à Jérusalem de Turcs , de chrétiens et de juifs. Les chrétiens qui restaient dans Antioche , dans Tyr , dans Sidon et sur ces côtes de la Syrie , suspendirent quelque temps leurs querelles particulières pour résister à ces nouveaux brigands.

Ces chrétiens étaient alors ligués avec le soudan de Damas. Les templiers , les chevaliers de Saint-Jean , les chevaliers teutoniques , étaient des défenseurs toujours armés. L'Europe fournissait sans cesse quelques volontaires. Enfin ce qu'on put ramasser , combattit les Corasmins. La défaite des croisés fut entière. Ce n'était pas-là le terme de leurs malheurs. De nouveaux turcs vinrent ravager ces côtes de Syrie après les Corasmins , et exterminèrent presque tout ce qui restait de chevaliers. Mais ces torrens passagers laissèrent toujours aux chrétiens les villes de la côte.

Les latins renfermés dans leurs villes maritimes , se virent alors sans secours , et leurs querelles augmentaient leurs malheurs. Les princes d'Antioche n'étaient occupés qu'à

faire la guerre à quelques chrétiens d'Arménie. Les factions des Vénitiens, des Génois et des Pisans se disputaient la ville de Ptolémaïs. Les templiers et les chevaliers de Saint-Jean se disputaient tout. L'Europe refroidie n'envoyait presque plus de ces pèlerins armés. Les espérances des chrétiens d'Orient s'éteignaient quand S^t Louis entreprit la dernière croisade.

Fin du Tome second.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

- CHAPITRE X. *SUITE de l'établissement du christianisme. Comment Constantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome. page 3*
- CHAP. XI. *Causes de la chute de l'Empire romain. 13*
- CHAP. XII. *Suite de la décadence de l'ancienne Rome. 20*
- CHAP. XIII. *Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettre de S^t Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au saint-siège. 25*
- CHAP. XIV. *Etat de l'Eglise en Orient avant Charlemagne. Querelles pour les images. Révolution de Rome commencée. 38*

DES CHAPITRES. 455

- CHAP. XV. *De Charlemagne. Son ambition, sa politique. Il dépouille ses neveux de leurs Etats. Oppression et conversion des Saxons, &c.*
45
- CHAP. XVI. *Charlemagne, empereur d'Occident.*
55
- CHAP. XVII. *Mœurs, gouvernement et usages vers le temps de Charlemagne.*
66
- CHAP. XVIII. *Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire.*
73
- CHAP. XIX. *Suite des usages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, sciences.*
77
- CHAP. XX. *De la religion du temps de Charlemagne.*
86
- CHAP. XXI. *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.*
99
- CHAP. XXII. *Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.*
109
- CHAP. XXIII. *Louis le faible, ou le débonnaire, déposé par ses enfans et par des prélats.*
116

- CHAP. XXIV. *Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.* 127
- CHAP. XXV. *Des Normands , vers le neuvième siècle.* 137
- CHAP. XXVI. *De l'Angleterre , vers le neuvième siècle. Alfred le grand.* 146
- CHAP. XXVII. *De l'Espagne et des musulmans maures , aux huitième et neuvième siècles.* 151
- CHAP. XXVIII. *Puissance des musulmans en Asie et en Europe , aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.* 162
- CHAP. XXIX. *De l'empire de Constantinople, aux huitième et neuvième siècles.* 167
- CHAP. XXX. *De l'Italie ; des papes ; du divorce de Lothaire , roi de Lorraine ; et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.* 175
- CHAP. XXXI. *De Photius , et du schisme entre l'Orient et l'Occident.* 182
- CHAP.

DES CHAPITRES. 457

- CHAP. XXXII. *Etat de l'empire d'Occident, à la fin du neuvième siècle.* 192
- CHAP. XXXIII. *Des fiefs et de l'empire.* 195
- CHAP. XXXIV. *D'Othon le grand, au dixième siècle.* 199
- CHAP. XXXV. *De la papauté, au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.* 202
- CHAP. XXXVI. *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.* 208
- CHAP. XXXVII. *Des empereurs Othon II et III, et de Rome.* 214
- CH. XXXVIII. *De la France, vers le temps de Hugues-Capet.* 221
- CHAP. XXXIX. *Etat de la France, aux dixième et onzième siècles. Excommunication du roi Robert.* 229
- CHAP. XL. *Conquête de Naples et de Sicile par des gentilshommes normands.* 235
- CHAP. XLI. *De la Sicile en particulier, et du droit de légation dans cette île.* 248
- CHAP. XLII. *Conquête de l'Angleterre, par Guillaume, duc de Normandie.* 254

- CHAP. XLIII. *De l'état de l'Europe, aux dixième et onzième siècles.* 264
- CHAP. XLIV. *De l'Espagne et des Mahométans de ce royaume, jusqu'au commencement du douzième siècle.* 271
- CHAP. XLV. *De la religion et de la superstition, aux dixième et onzième siècles.* 281
- CHAP. XLVI. *De l'Empire, de l'Italie, de l'empereur Henri IV et de Grégoire VII. De Rome et de l'Empire, dans le onzième siècle. De la donation de la comtesse Mathilde. De la fin malheureuse de l'empereur Henri IV, et du pape Grégoire VII.* 298
- CHAP. XLVII. *De l'empereur Henri V et de Rome, jusqu'à Frédéric I.* 319
- CHAP. XLVIII. *De Frédéric Barberouffe. Cérémonies du couronnement des empereurs et des papes. Suite des guerres de la liberté italique contre la puissance allemande. Belle conduite du pape Alexandre III, vainqueur de l'empereur par la politique, et bienfaiteur du genre humain.* 326

DES CHAPITRES. 459

CHAP. XLIX. *De l'empereur Henri VI, et de Rome.* 337

CHAP. L. *Etat de la France et de l'Angleterre, pendant le douzième siècle, jusqu'au règne de S^t Louis; de Jean sans terre et de Henri III. Grand changement dans l'administration publique en Angleterre et en France. Meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéri. L'Angleterre devenue province du domaine de Rome, &c. Le pape Innocent III joue les rois de France et d'Angleterre.* 342

CHAP. LI. *D'Othon IV et de Philippe-Auguste, au treizième siècle. De la bataille de Bouvines. De l'Angleterre et de la France, jusqu'à la mort de Louis VIII, père de S^t Louis. Puissance singulière de la cour de Rome : pénitence plus singulière de Louis VIII, &c.* 363

CHAP. LIII. *De l'Orient, au temps des Croisades, et de l'état de la Palestine.* 390

CHAP. LIV. *De la première croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem.* 399

460 TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. LV. *Croisades depuis la prise de Jérusalem. Louis le jeune prend la croix. S^t Bernard, qui d'ailleurs fait des miracles, prédit des victoires, et on est battu. Saladin prend Jérusalem, ses exploits, sa conduite. Quel fut le divorce de Louis VII, dit le jeune, &c.*

415

CHAP. LVI. *De Saladin.*

426

CHAP. LVII. *Les croisés envahissent Constantinople. Malheurs de cette ville et des empereurs grecs. Croisade en Egypte. Aventure singulière de S^t François d'Assise. Disgraces des chrétiens.*

437

Fin de la Table du second volume.

